



Les Cahiers de l'Alternance

N°19-20 - Décembre 2016

Médias au Sénégal

entre mutations et contraintes



Partenariat : FONDATION KONRAD ADENAUER (FKA)



CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)

**"Le journalisme,
c'est voir, savoir,
savoir-faire et faire-savoir"**

(Gaston Leroux)

**Partenariat
Fondation Konrad Adenauer (FKA)
Centre d'Etudes des Sciences
et Techniques de l'Information (CESTI)**

(Université Cheikh Anta DIOP)

**"La paix et la liberté
sont les bases de toute existence
humaine digne de ce nom"**

(Konrad Adenauer)

Equipe de Rédaction

Les étudiants des 43^e et 44^e
promotion (Option presse écrite)

43^e promotion - 2015

Abdou BARR

Amadou Camara GUEYE

Mamadou DIALLO

Lazare AKPAHOU

Talla NDIAYE

Maramé Coumba SECK

44^e promotion - 2016

Mor AMAR

Alassane MBAYE

Amadou KA

Oumar Bayo BA

Abdourahim BARRY

Collaboration

Amadou BA

Directeur de Publication

Ibrahima SARR

sarr.cheikh@gmail.com

Encadreurs

Mamadou KOUME

mamadoukoume@hotmail.com

Cheikh Tidiane NDIAYE

Crédit Photos

D.R.

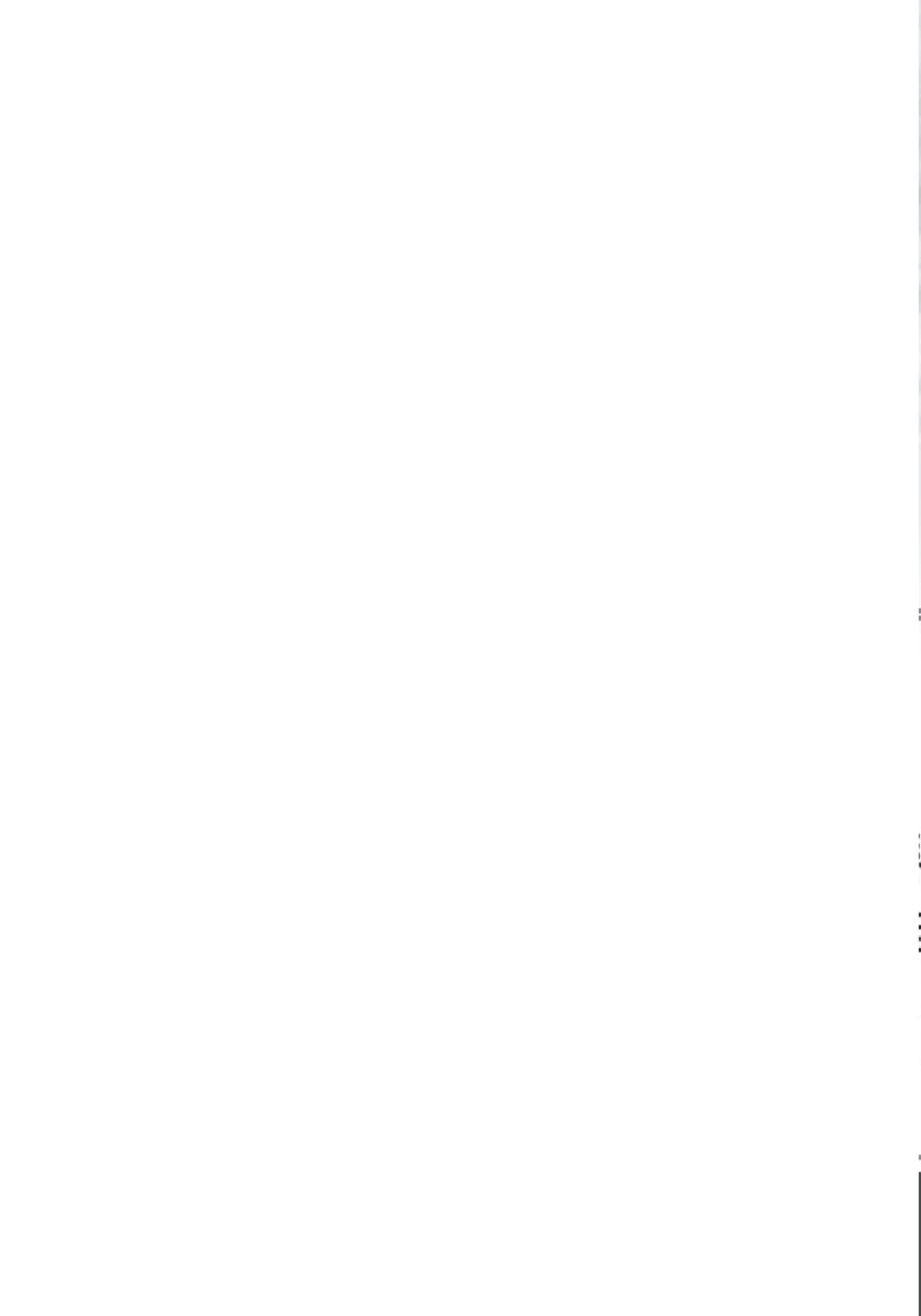
Mame Moussé FAYE

Conception - Impression

IMPRIMERIE GRAPHI PLUS

Tél : +221 33 869 10 16

E-mail : grafplus@orange.sn





Les Cahiers de l'Alternance

N°19-20 - Décembre 2016

Médias au Sénégal

entre mutations et contraintes



Partenariat : FONDATION KONRAD ADENAUER (FKA)



Konrad
Adenauer
Stiftung

CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)

PIONNIERS DE LA PRESSE

Soleil : Après 46 ans d'existence, Le Soleil brille toujours	17
Sud : À la quête de son lustre d'antan	19
Témoin : Un hebdo devenu quotidien	22
Walf : De l'idéologie à l'information... ..	27
Fiche d'identité de quelques quotidiens dakarois	31

UNE FAMILLE PLURIELLE

APS : Un combat permanent pour la survie	34
Nouvel Horizon : Itinéraire d'un hebdo qui a vingt ans	38
Presse en ligne : Un équilibre à trouver	41
Titres sportifs : le binôme Stades-Sunu Lamb	44
«Stades a un modèle économique viable».....	46
Afriq' Sports, le pionnier	47
Presse et langues nationales : le wolof en tête	48
Presse religieuse : Trajectoire d'une presse écrite confessionnelle	50

AUDIOVISUEL : EXPLOSION ET DEFIS TECHNIQUE

Passage au numérique : Adieu la télé de papa	52
les défis de La RTS : Financement & équilibre de l'info	54
Télévisions et radios de Dakar : Des programmes qui font débat	58
Télévision à Dakar : Zapping sans limite	62
Radios communautaires : Des ambitions sans les moyens	64
Talla DIENG : «Les radios communautaires sont obligées de faire de la publicité pour survivre».....	67

ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

La maison de la presse : Une infrastructure qui tarde à répondre à sa vocation	70
Imprimeries de presse : Des machines d'un autre siècle	73
Impression Des Quotidiens : La course vers l'imprimerie	75
Écoles de formation : Un niveau de formation hétérogène	77
Floraison de la presse privée : Un dynamisme paradoxal	80
«Notre presse est devenue le premier tirage en Afrique francophone»	82
La presse à l'épreuve de la publicité : Une matière assez rare	84
Le cimetière des médias : Ephémères journaux et radios	86
L'essor de la distribution informelle : La « success story » d'un pionnier	88

ORGANES DE REGULATION ET D'AUTO REGULATION

DU HCRT AU CNRA : Le chemin escarpé de la régulation.....	90
CORED : assainir et autoréguler la profession	93
Tribunal des pairs : Les gardiens de l'orthodoxie	96

Carte nationale d'identité du journaliste :	
L'attribution gelée depuis 2009s	98

CORPORATIONS

Le SYNPICS et les contradictions professionnelles	100
Abdoul Aziz BATHILY : « il faut revaloriser le statut des professionnels».....	103
Convention collective de la presse : Le syndicat redessine la charte	105
La galaxie des journalistes : Des vocations variées	107
La presse étrangère : la plateforme de Dakar	110
Femmes dans les médias : présence timide.....	113
Les photographes : les parents pauvres de la presse.....	115
Précurseurs et studios photographiques : A la recherche du paradis perdu	118
La photographie au Sénégal : D'hier à aujourd'hui	120

PROFILS D'ACTEURS

Mame Less CAMARA : Du micro à la plume	127
Madiambal DIAGNE : « Ma relation d'amitié avec le Président Macky Sall »	129
Ibou FALL : Un accro à la satire	132
Bara DIOUF : Regard intime.....	134
Abdoulaye Elimane KANE : « Critiquer le régime dans le Soleil était insolite à l'époque»	140
Mamadou Ibra KANE : « Le lectorat est très branché sport »	142

CRISE DES GENRES

La revue de presse à la radio et à la TV : un genre rédactionnel qui dérape	148
Le copier coller de l'actu internationale : Avec un regard venu d'ailleurs	149
La caricature : Peu de spécialistes du genre.....	150
Ibou Fall : la satire exige de la créativité pour faire rire	152

DES CONDITIONS ET DES POSTURES

La vie des reporters : Des galères sans fin.....	155
Presse et politique : Des journalistes franchissent la barrière	157
Ligne éditoriale : des journaux à l'idéologie oscillatoire	159
Presse et pouvoir : de la propagande à la communication	160
L'opinion et les journalistes : Le divorce à portée de main.....	163
Journalisme en Afrique : le poison des perdiem	165

AIDE A LA PRESSE

Une enveloppe de 700 millions	167
Alioune DRAME : « Certains organes attendent l'aide pour publier»	169
Appui aux médias , la FKA mise sur la presse régionale.....	171

50 ans du CESTI

LE CESTI, une notoriété continentale	174
FKA : le CESTI est notre partenaire	179

Des anciens du CESTI racontent :

Diomansi BOMBOTE : « Fier de l'immersion des étudiants en milieu rural » ...	183
Mamadou AMATH : « Mon CESTI à moi »	185
Bassirou SOW dit El Bachir : <i>Le dessin de Yamaté</i> »	188
Sié Offi SOME : « Le secrétariat de rédaction, ma passion ».....	190
Mamadou KOUME : « le Noir est de retour »	192
Cheikh Tidiane NDIAYE : « Omar, mon Ndiatigui »	195
Tidiane KASSE : « La dictée de Chérif Fall »	196
Omar FAYE : « Un seul être vous manque... »	198
Mamadou Bakary TRAORE : « Québec, je me souviens »	200
Ayefounin ODAH : « La découverte de la Casamance »	202
Habib Demba FALL : « Mon histoire avec le CESTI en 5 W »	205
Sabin LOUMEDJINON : « L'école de mon rêve »	207
Hamidou DIA : « Un pont vers le monde ».....	209
Coumba SYLLA : « La pause sandwich »	211
Diarran KONE : « Un moment de fou rire »	213
Boubacar KANTE : « Un appel du destin »	214
Seydou KA : « Quand l'avenir était encore vierge »	216
Diacounda SENE : « Un pur bonheur »	218
Fatou Gaye SECK : « L'école de la rigueur »	220
Erick GNIMADI : « La grande enquête d'Idelette »	222
Babacar WILLANE : <i>L'histoire de l'ordinateur</i>	223
Abdoulaye NIASS : « Rigueur et exigence »	225
El Hadj ibrahima THIAM : « Un attachement de coeur »	227
Mor Bassine NIANG : « De solides relations »	229
Marlyatou DIALLO : « Chaque personne a une histoire à raconter ... ».....	231
Mamadou SARR : « Pas facile mais j'ai réussi »	233
Abdoulaye CAMARA : « Ma mission, préparer la relève technique »	235
Abdoul Aziz BATHILY : « J'ai connu tous les directeurs... »	237



M. Ibrahima SARR

Directeur du CESTI

Responsabilité

Ce nouveau numéro des Cahiers de l'Alternance sur les médias au Sénégal obéit à deux objectifs. D'abord, il s'agit de réactualiser l'étude que le CESTI a menée en 2005. En effet, de cette date à aujourd'hui, le paysage médiatique sénégalais a connu une série de transformations qualitatives marquées surtout par le développement de la presse en ligne et l'arrivée de nouvelles chaînes de télévision privées consécutivement à la libéralisation du filtre cathodique. Ensuite, la préparation de ce numéro a coïncidé avec la célébration du cinquantième du CESTI, qui a vu le jour le 20 mai 1965.

Une occasion rêvée pour revisiter l'histoire de notre institution qui a formé l'élite des journalistes de l'Afrique francophone de l'Ouest et du Centre.

Concernant les médias au Sénégal, force est de reconnaître qu'ils jouent un rôle éminemment important dans la société dont ils ne sont pas simplement un maillon mais plutôt un levier de toute première importance. Ils sont des outils incontournables dans la promotion d'une culture de la démocratie. En se fondant sur l'histoire politique de notre pays, on peut dire que

c'est dans les années 1980 que les médias ont commencé à jouer véritablement ce rôle. Même si les débuts de la presse dans notre pays datent de 1886 avec la mise en circulation du Réveil du Sénégal et du Petit Sénégalais lors des législatives de la même année et même si le pluralisme était de mise, cette presse était plutôt la traduction d'une longue lutte sociale au Sénégal.

Cette presse coloniale¹ traînait de lourds handicaps. Elle était essentiellement d'opinion, au contenu politique fort marqué. Elle avait donc une mission de prosélytisme politique. Il s'y ajoute que cette presse était soutenue par des groupes d'intérêts économiques (les commerçants indépendants, les maisons de commerce marseillaises et bordelaises) ou raciaux (blancs, métis, autochtones). Enfin, la vie politique était limitée aux Quatre communes et aux évolués, ce qui limitait l'influence de cette presse. Après la Constituante de 1946 et l'élargissement de la vie politique au pays de protectorat, consécutivement à la Loi Lamine Guèye de mai 1946 (citoyenneté française), cette presse dans le cadre de la lutte pour l'indépendance resta une presse de propagande.

Sous Léopold S. Senghor (1960-1980), les médias n'ont pas assuré le rôle de promoteurs de la démocratie. Le journaliste était perçu comme « agent du développement » en raison d'un facteur exogène : la « théorie de la modernisation » développée par des chercheurs américains dont Daniel Lerner et Wilbur Schramm. Pour ces der-

niers, on peut s'appuyer sur les médias pour développer les pays du Tiers-monde. Tout au long des années 1960, l'UNESCO s'est fait le relais de ce paradigme dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. En outre, avec le parti unique de fait et la mise en place de procédures autoritaires par le président Senghor, les médias publics étaient sous haute surveillance. Un contrôle s'exerce sur la radio, en raison du rôle important qu'elle a joué dans les crises politiques : éclatement de la Fédération du Mali, la crise au sommet de l'État de 1962, Mai 68 à Dakar. La radio devient un moyen de justification et de légitimation du pouvoir. Quant à la presse d'opinion de l'opposition politique, elle était réduite à la clandestinité alors que les journaux privés d'informations générales – Afrique Nouvelle, Africa, Le Politicien, Promotion, se sont heurtés à l'humeur du président Senghor.

C'est depuis le milieu des années 1980 que les médias sénégalais ont commencé véritablement à jouer véritablement le rôle de promoteurs de la démocratie en raison du multipartisme intégral, de l'émergence d'une presse privée dynamique, professionnelle, équidistante du pouvoir et de l'opposition, de l'ouverture du paysage audiovisuel et de l'introduction du wolof – langue parlée par 80% de la population sénégalaise – dans le traitement de l'information.

Le Sénégal a connu sa première alternance politique le 19 mars 2000, avec l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir. Il ne nous semble pas utile de revenir sur la contribution des médias à cet événement historique du Sénégal postcolonial. Ce qu'il faut noter est qu'après la lune de miel, près de trois ans après l'Alternance, le président Wade

¹ Voir : A. A. Dieng, *Blaise Diagne, Premier député africain*, Paris : éd. Chaka, Coll. Afrique contemporaine, vol. 7, 1990 et de M. Koumè, *L'évolution de la presse quotidienne au Sénégal : Paris-Dakar (1937-1951) ; Dakar-Matin (1951-1970), Thèse de doctorat nouveau régime : Univ. Paris II, 1991.*

(2000-2012) n'était plus d'humeur à supporter la liberté de ton d'une presse qui dénonçait sa gestion autoritaire du pouvoir et le non respect des promesses électorales. Il est vrai aussi que les dérives de la presse privée ont permis au pouvoir politique de s'acharner sur elle. Il est encore tôt de faire un bilan de l'évolution des médias sous Macky Sall, au pouvoir depuis 2012.

La presse sénégalaise, au cours de la dernière décennie, a beaucoup perdu en qualité. Elle sombre parfois dans une sorte de « journalisme de grand-place » (qui fait la part belle aux rumeurs) et s'implique de plus en plus dans les luttes politiques et économiques. Mais, quelles que soient leurs imperfections, les médias sont indispensables à toute société démocratique. On doit les aider à assumer leur rôle dans le cadre de la démocratie, en mettant l'accent sur la formation et la responsabilisation des journalistes. Ceux-ci doivent aussi favoriser un accès démocratique à l'espace public en « élargissant le cercle de la parole ». Mais, il faut aussi plus de responsabilité chez les hommes politiques : ne pas instrumentaliser les médias, donner les coudées franches aux médias du service public, ne pas sombrer dans la spectacularisation de la communication politique, ne pas céder à la « dictature de l'urgence »² ou la pression de l'information et de l'événement. Car

le temps médiatique et le temps politique n'ont pas le même régime d'historicité ; enfin les politiques doivent revaloriser leur rôle, qui est d'agir sur la réalité. Des vœux pieux ?

Les pages qui vont suivre, décriront cette évolution des médias au Sénégal. Elles reviendront également sur l'histoire du CESTI, l'une des plus anciennes écoles de journalisme en Afrique au Sud du Sahara. La qualité de la formation a permis à certains diplômés du CESTI de mettre leur expertise au service de leur pays jusque dans les plus hautes sphères de l'État. D'autres diplômés du CESTI ont contribué à l'émergence et au renforcement du processus démocratique en Afrique en créant des groupes de presse viables et crédibles, au service d'une opinion citoyenne. Ils ont été parmi les promoteurs de la presse privée en Afrique francophone qui a remis en cause le monopole de l'État. Les diplômés du CESTI ont également contribué à l'autonomie du mouvement syndical. Au Sénégal, à travers le SYNPICS, les « Anciens » du CESTI ont mis fin à la « participation responsable » dans le domaine de la presse. Plus de cinquante ans après sa création, le CESTI est plus que jamais ambitieux. Il veut rester ce baobab majestueux planté au milieu de la savane africaine. ■

Bonne lecture !

² F. BALLE, *Le Mandarin et le marchand. Le juste pouvoir des médias*, Paris : Flammarion, 1995, p. 134.



M. Thomas Volk

Représentant Résident
Fondation Konrad Adenauer au Sénégal

L'information et la communication constituent la base de toute relation humaine, sociale et institutionnelle. Les médias sont le reflet de ces interactions, et dans la mesure où le monde devient « global », « mondial » et en même temps, compliqué, les médias jouent un rôle croissant dans nos sociétés. Ils informent, expliquent, explicitent des choses et des actions dans ce monde devenu un village, d'une part, et une jungle inextricable remplie d'informations souvent apparemment incohérentes et incompréhensibles. Les médias peuvent ouvrir des sentiers de compréhension, frayer des chemins dans les dédales de l'information plurielle, rendre des contenus plus clairs. Le Sénégal peut se féliciter d'avoir un paysage médiatique très large, ouvert, diversifié et professionnel.

Notre nouvel annuaire s'insère parfaitement dans la dynamique du CESTI et de la Fondation Konrad Adenauer au Sénégal. En effet, l'objectif principal de la Fondation Konrad Adenauer est la consolidation de la démocratie et surtout la promotion de la participation citoyenne à la base. Le Sénégal étant un des pays précurseurs de la démocratie en Afrique, l'engagement de la Fondation Konrad Adenauer peut s'appuyer, au Sénégal, sur une solide culture démocratique ainsi que sur des structures et institutions démocratiques bien ancrées.

Les médias jouent un rôle de premier plan dans tout développement politique, social et économique. Dans plusieurs pays d'Afrique, la Fondation Konrad Adenauer soutient des initiatives pour renforcer le pluralisme des opinions dans les médias et pour améliorer la qualité de leurs prestations. Par le moyen de formations et de concours, la Fondation Konrad Adenauer souhaite contribuer au développement d'un monde de médias professionnels, indépendants, critiques et créatifs.

Depuis près de deux décennies, la Fondation Konrad Adenauer coopère avec le CESTI, le meilleur institut de formation des acteurs des médias au niveau de l'Afrique francophone. En effet, les médias jouent dans tout pays moderne, un rôle de premier plan : un rôle d'information, de sensibilisation et de conscientisation citoyenne. Avec leur offre d'informations et d'opinions, les médias permettent au citoyen de comprendre et de contrôler l'action des parlements, des gouvernements et des administrations et de tous les acteurs de la vie publique, sociale et économique.

Un journalisme professionnel et engagé contribue donc de façon très concrète et très efficace à la prise de conscience citoyenne, au mûrissement de la démocratie et aux comportements démocratiques. Les médias, appelés aussi le quatrième pouvoir, sont indispensables et incontournables dans une démocratie : ils contribuent de manière continue à l'émergence et à la vie palpitante d'une société ouverte et créative, d'une cohabitation plurielle inspirante, d'un climat d'affaires prometteur, le tout dans un état de droit garantissant les libertés civiles, académique, sociales et entrepreneuriales.

Déjà il y a huit ans, le CESTI et la Fondation Konrad Adenauer ont publié un annuaire des médias du Sénégal afin de pouvoir présenter aux utilisateurs un moyen d'orientation et d'information sur tous les médias de la presse écrite et audiovisuelle. L'ouvrage a retracé également l'historique de l'ouverture du paysage médiatique, des débuts jusqu'à nos jours, et il présente des personnages qui l'ont marqué.

L'un d'eux est sans doute le regretté Alain Agboton, le premier annuaire des médias lui était dédié. Les jours, mois et années filent, il est vrai, mais la mémoire reste. Alain Agboton était à l'origine des Cahiers de l'Alternance et sa mémoire vit aussi à travers ces Cahiers, et particulièrement l'ouvrage présent. Fervent défenseur de la démocratie, des droits humains et d'une presse libre et de qualité, Alain Agboton a été et reste un modèle pour ses étudiants au CESTI, ses collaborateurs et tous les acteurs des médias du Sénégal, de l'Afrique.

Le présent ouvrage s'inscrit dans cette dynamique, il décrit le paysage médiatique actuel et retrace ses évolutions rapides voire fulgurantes : les médias sociaux, la numérisation, tous ces progrès technologiques ont révolutionné les médias et changé les modes de leur utilisation. Ainsi, d'un annuaire des médias des années 2008, les étudiants et encadreurs du CESTI ont développé un ouvrage multidimensionnel, à l'image de l'objet en question. Nous les en félicitons vivement.

Continuons avec les félicitations : en effet, le CESTI a fêté son cinquantenaire en 2015, chapeau ! Nous félicitons vivement la direction, le corps enseignant, l'administration et les étudiants du CESTI pour ce beau jubilé, le jubilé d'or. Tant de générations d'étudiants ont défilé au CESTI en 50 ans – tant de personnalités, de décideurs, de leaders d'opinion ont fait leur premiers pas au CESTI. La promotion actuelle a retrouvé plusieurs et leurs témoignages donnent un cachet solennel au présent ouvrage.

Nous souhaitons une excellente continuation au CESTI, qu'il continue de forger et de façonner les acteurs des médias, de former les journalistes professionnels et d'adopter, qu'il reste la meilleure école journalistique francophone et continue de s'impliquer au niveau global pour une formation de qualité des femmes et des hommes

des médias et pour un rayonnement des valeurs qui fondent sa renommée.

Egalement la FKA a fêté, en 2016, elle a bouclé ses 40 ans au Sénégal, l'âge de la maturité. Depuis 1976, elle soutient au Sénégal, ses partenaires dans toutes les initiatives visant à consolider la démocratie, la liberté, la paix, l'état de droit, la pluralité d'opinion, la justice sociale et le dialogue entre les différentes composantes de la société.

Fort de ces valeurs, notre partenariat avec le CESTI se réjouit d'une belle vitalité et s'extériorise à travers un programme de bourse pour des jeunes étudiants talentueux et prometteurs ainsi que dans la réalisation annuelle des Cahiers de l'Alternance, ouvrage d'intérêt général et très prisé dans les instances de décision et tous les domaines de la vie publique.

Terminons notre petit mot par des vœux : que cet ouvrage puisse remplir sa vocation et contribuer à une meilleure connaissance des médias, de leur histoire, de leurs acteurs et de leur impact sur la société et le développement. Que le partenariat entre la FKA et le CESTI continue de porter de beaux fruits et que le CESTI aille toujours de l'avant dans sa trajectoire d'institut de formation d'excellence, élément moteur d'une démocratie vivante et constructive. ■

UNIVERSITES

Le Saes menace de reprendre la grève

PAGE 6

le soleil

www.lesoleil.sn

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AOÛT 2012

42^{ème} ANNÉE • N°1289 • 255N 0850708W • 200 F CFA • ZONE CFA 200 FRANCS

SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL

L'Etat veut élaborer une meilleure stratégie de communication

PAGE 3

- Pour une bonne maîtrise des procédures administratives et financières
- Respect du bien public et de l'intérêt général
- Aucun nuage entre Macky Sall et Abdoul Mbaye



JO : SENEGAL-MEXIQUE
AUJOURD'HUI A 13 H 30

Une étape vers les demi-finales

PAGE 15

- Athlétisme ; Kassé Hanne en demi-finales, Ndiss Kaba Badji et Amy Mbacké Thiam éliminés

PAGE 16

Assemblée Générale
de la Conférence des Etablissements
Privés d'Enseignement Supérieur
(CEPES)

Samedi 4 Août 2012 9h - 19h
au King Fahd Palace (Ex. Maridim President)

INFRASTRUCTURES

Démarrage des travaux du pont sur le fleuve Gambie d'ici fin 2012

PAGE 8

SANTE

Les insuffisants rénaux attendent l'effectivité de la gratuité de l'hémodialyse

PAGE 6

EXAMEN

La session normale du Bac général se poursuivra le 7 août

PAGE 6

LA CULTURE EN DEUIL

Thierno Ndiaye Doss : le cinéma perd une icône

PAGE 13

- Macky Sall salue la mémoire d'un artiste libre et talentueux



APRÈS 46 ANS D'EXISTENCE

Le Soleil brille toujours

L'apparition de la presse au Sénégal date de la colonisation. Depuis lors, plusieurs journaux ont vu le jour avant de disparaître au fil des années. Tout le contraire du quotidien national le Soleil qui continue inlassablement de darder ses rayons sur l'actualité nationale et internationale.

«Aujourd'hui, l'évènement, c'est aussi « Le Soleil», le mercredi 20 mai 1970, cet appel à la une annonçait la naissance du «grand quotidien sénégalais». L'astre de Hann doit son appellation à Léopold Sédar Senghor, alors Président de la République du Sénégal qui avait résolu une discussion sur le nom à donner au grand quotidien du Sénégal en disant « ... et si on l'appelait Le Soleil ».

« Si le Soleil tient toujours, c'est en partie grâce au soutien de l'Etat par divers moyens.

En prenant le relais de Dakar-Matin (1961-1970), le Soleil marquait une rupture, tout en ouvrant une nouvelle page de l'histoire de la presse quotidienne au Sénégal. Jusque-là, les deux premiers quotidiens Paris-Dakar (1933-1961) puis Dakar-Matin appartenaient exclusivement à des Français, la famille de Breteuil.

L'aventure africaine du premier patron de la presse française, Michel de Breteuil, héritier de son père Charles, le fondateur du groupe qui rayonnait sur toute l'Afrique au Sud du Sahara, prenait fin avec l'avènement d'un quotidien national dénommé,

Le Soleil, édité par la Société sénégalaise de presse et de publications (SSPP) créée le 14 février 1970 à Dakar.

Le groupe Franpar, par le biais de la société France édition et publication participe au capital de la SSPP dans lequel l'Etat du Sénégal, des sociétés nationales, des collectivités et des institutions détiennent la majorité.

Plusieurs journaux au Sénégal ont eu une durée de vie éphémère. Mais pourquoi le quotidien national a pu résister à la bourrasque? « Si le Soleil tient toujours, c'est en partie grâce au soutien de l'Etat par divers moyens. Les abonnements ont pendant longtemps aussi permis de faire fonctionner le groupe », explique Djib Diédhiou, ancien journaliste au Soleil et formateur en journalisme au Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti).

Djib Diédhiou a intégré le journal un an après sa création (1971) et y est resté jusqu'en 2010. Selon lui, le Soleil c'est aussi la qualité et la crédibilité. Des journalistes formés à la bonne école de journalisme et des enseignants formés sur le tas mais qui avaient un bon niveau de français.

Sur le plan de la forme, le quotidien national a beaucoup évolué, en passant notam-

ment du grand format à un tabloïd. Les rubriques ont aussi beaucoup évolué. Malgré ces évolutions notées en 46 ans d'existence, le Soleil a toujours garde toujours sa ligne éditoriale.

Cette dernière lui a valu et lui vaut encore des critiques plus ou moins fondées. On ne peut pas attendre autre chose du Soleil si l'on sait que l'Etat du Sénégal est son principal bailleur de fonds.

Pourtant, selon Djib Diédhiou, la ligne éditoriale n'est pas synonyme d'asservissement. Cela veut dire tout simplement qu'au Soleil on traite l'information avec précaution. « Il fut un moment où on doutait d'une information qui ne paraissait pas au Soleil. Je ne sais pas si c'est le cas toujours », affirme M. Diédhiou, ajoutant qu'il y avait parfois des articles critiques, mais fondés sur l'objectivité.

Donc, pour lui, il faut faire la part des choses. Le Soleil a une ligne gouvernemen-

tales dans le sens où il appartient à l'Etat. Ce qui ne veut pas dire que les journalistes qui y travaillent roulent pour le pouvoir.

Le Soleil a vu plusieurs dirigeants se succéder à sa tête. Son premier directeur de publication fut Aly Dioum. Nommé Ambassadeur du Sénégal en République populaire de Chine, il sera remplacé en 1974 par Bara Diouf qui dirigea la société éditrice jusqu'en 1988. Alioune Dramé, ancien rédacteur en Chef et actuel directeur de la communication prit le relais de 1988 à 1994. Il fut remplacé par Ibrahima Gaye, un ancien du journal devenu diplomate. C'est de retour des Etats-Unis en 1989 alors qu'il avait été rédacteur en chef de 1977 à 1985 que M. Gaye prit la direction du journal jusqu'en 2000. En août 2000, El Hadj Kassé le supplante comme directeur général. Il sera remplacé en avril 2005 par Mamadou Sèye. En septembre 2009, M. Sèye cède la place à Cheikh Thiam, actuel directeur général. ■

Le Soleil, où est ta rédaction africaine de jadis ?

Des regrets ? Djib Diédhiou en a aujourd'hui après ses 39 ans passés au quotidien national. « Au Soleil, il y avait plusieurs nationalités. (Des Français, Guinéens, Marocains, Togolais, Gambiens, etc.). Je n'ai jamais compris pourquoi ces gens ont été licenciés. Au moment où on parle de l'unité africaine, le pays de Senghor et de Cheikh Anta Diop ne devait pas se comporter ainsi, même si les autres pays le font. Des journalistes qui étaient recrutés en bonne et due forme, on se lève un beau jour, on les remercie alors qu'on était une famille. Ça m'a fait mal au cœur », regrette le formateur en journalisme.

SUD QUOTIDIEN

À la quête de son lustre d'antan



De Sud Magazine à Sud au Quotidien en passant par Sud Hebdo, Sud Quotidien a su garder un héritage et une image malgré les difficultés du marché de la presse au Sénégal. Abdoulaye Ndiaga Sylla, administrateur de Sud Quotidien, qui fait partie des journalistes qui ont porté sur les fonts baptismaux le groupe Sud Communication, revient sur l'histoire et la philosophie du journal ou « l'esprit Sud.

Sud Magazine est le premier organe lancé 1er mars 1986. Il était géré par des journalistes dont les noms restent gravés dans l'histoire de la presse au Sénégal. C'est le cas de Babacar Touré, Sidy Gaye, Ibrahima Fall et Abdoulaye Ndiaga Sylla. À ses débuts Sud magazine avait une parution trimestrielle.

Le 17 décembre 1987 Sud Hebdo prend le relais de Sud Magazine. Hebdomadaire de huit pages paraissant tous les jeudis, Sud Hebdo est vendu à 300 francs CFA. Son tirage moyen, qui était de 10 000 exemplaires, pouvait évoluer en fonction de l'actualité. En raison de son succès lié à ses commentaires sur l'actualité politique nationale, la révélation des scandales, ses positions tranchées sur le débat politique national, le professionnalisme de ses animateurs, Sud Hebdo enregistrerait des taux de vente record (entre 80 et 100%). Sud Hebdo a mis à profit la présidentielle de 1993 pour devenir un quotidien avec d'abord Sud au Quotidien le premier journal vendu à 100 F CFA, puis Sud Quotidien vendu à 200 F CFA.

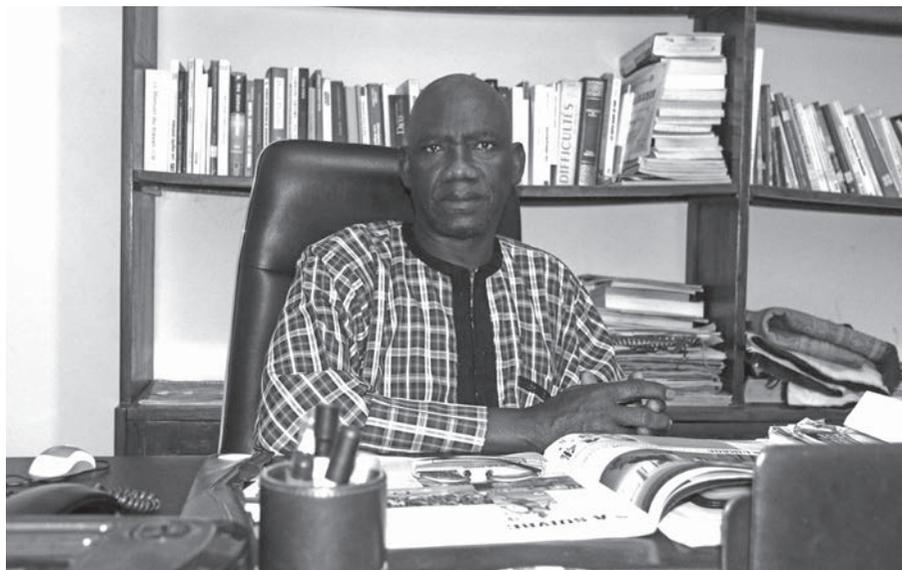
Sud Quotidien si l'on en croit Abdoulaye Ndiaga Sylla continue de tirer son épingle du jeu même s'il fait face à une forte concurrence des quotidiens à 100 F CFA et des sites d'information en ligne. Au début des années 1990, il n'y avait que trois quotidiens au Sénégal : Le Soleil, Sud Quotidien et Wal fadjri tous vendus à 200 F CFA. «La concurrence n'était pas aussi forte que maintenant avec la floraison des quotidiens », explique Abdoulaye Ndiaga Sylla.

Nonobstant le développement du secteur de l'information avec cette montée fulgurante de journaux à un prix accessible et de

« Nous nous fixons comme objectif d'informer au mieux et d'accompagner ces informations de commentaires, d'analyses, de dossiers, etc.

sites d'information en ligne, Sud Quotidien a gardé « l'essentiel » du lectorat qui l'a accompagné de sa naissance à nos jours, fait remarquer M. Sylla. «Les journaux à 200 F CFA, sont moins bien vendus que ceux à 100F CFA. Les lecteurs qui achetaient Sud Quotidien dès ses premiers pas, sont pour l'essentiel restés fidèles». La presse en ligne est venue se dresser en concurrente incontestable des journaux de la place. Cela n'a pas épargné Sud Quotidien. La nouvelle consommation d'information facile et rapide instaurée par le développement de l'internet et de la presse «people», n'a pas arrangé les choses pour Sud Quotidien. « C'est le lectorat sénégalais qui a baissé d'une manière générale », soutient Abdoulaye Ndiaga Sylla. Sud Quotidien n'a pas un tirage fixe. Selon M. Sylla, celui-ci varie entre 7000 et 10 000 exemplaires en fonction de l'actualité.

« Nous nous fixons comme objectif d'informer au mieux et d'accompagner ces informations de commentaires, d'analyses, de dossiers, etc. en respectant les règles de collecte et de traitement, en variant les angles d'attaque, voir ce qui pourrait intéresser le lecteur tout en restant dans les normes d'une information juste, vérifiée et crédible», précise M. Sylla à propos de la démarche éditoriale du journal. «C'est une ligne d'indépendance vis-à-vis de tous les



Abdoulaye Ndiaga SYLLA

pouvoirs. Nous essayons d'être le plus rigoureux possible avec les faits dont l'interprétation ou le commentaire est libre. La ligne éditoriale est restée la même depuis les temps de Sud Magazine.», poursuit M. Sylla.

Le journal est bien implanté à Dakar où il a son siège. La rédaction centrale est composée d'environ de vingt personnes dont des permanents, des pigistes et de stagiaires venant des écoles de formation de la place. Sud Quotidien dispose de correspondants dans les principales régions du Sénégal. Même s'il y a des non professionnels parmi ces correspondants, le journal reste de qualité d'après son administrateur.

La distribution du journal se fait à deux niveaux : d'abord à travers le pays, par les revendeurs et dans les points de vente des quotidiens. Les abonnés de Sud Quotidien – principalement les services publics et les ambassades - reçoivent le journal chaque matin. Ensuite, à travers internet avec la version électronique du journal envoyée aux abonnés.

Abdoulaye Ndiaga Sylla estime que Sud Quotidien a su conserver une certaine stabilité car «il n'y a aucun départ d'un journaliste pour travailler dans une autre maison de presse. Cependant des journalistes ont eu à quitter la maison pour des préoccupations autres que le journalisme ». ■

LE TÉMOIN

Un hebdo devenu quotidien

En 1990, ils avaient le vent en poupe. Auréolés d'un passé glorieux au sein du journal Sopi (changement), Mamadou Omar Ndiaye et ses amis quittent le journal de l'opposant Me Abdoulaye Wade avec fracas. La même année, ils créent le Témoin. Un hebdomadaire qui se veut équidistant des partis politiques. De l'équipe de départ, il ne reste aujourd'hui que Mamadou Omar Ndiaye (M.O.N). Dans ses locaux sis à Colobane, le gardien du temple revient sur les faits saillants de la naissance de son bébé.

De Sopi à Témoin

Nous sommes en 1988. Le leader charismatique du Parti démocratique sénégalais, Abdoulaye Wade, crée le journal Sopi (Changement) et recrute des journalistes de talent. En un laps de temps, le canard s'est bâti une solide réputation. « C'était un succès phénoménal. Nous vendions jusqu'à 80 000 exemplaires », se rappelle Mamadou Omar Ndiaye directeur de la publication. En 1990, suite à des difficultés de trésorerie, le Pds puisait dans la caisse du journal pour financer ses activités politiques. Parfois, au détriment des journalistes qui tardaient à percevoir leurs salaires.

Une situation inacceptable qui finit par pousser toute la rédaction à la rébellion. « Sopi », « le flambeau de la lutte du peuple » était en zone de turbulences. Ses soldats dans un mouvement d'humeur avaient « déserté » la rédaction. De retour d'un voyage à Paris, le « pape » du Sopi en qui les journalistes fondaient leur ultime espoir, prend fait et cause pour l'administration de son parti. Les « rebelles » sont tous limogés.

Création de Témoin

En avril 1990, la bande des six : Ibou Fall, Bassirou Diop, Mbagnick Diop, Mamadou Pascal Wane, Serigne Mour Diop et Mamadou Omar Ndiaye décident de voler de leurs propres ailes. Le bébé baptisé Témoin voit le jour dans un paysage médiatique au balbutiement de la démonopolisation. Le succès n'était pas acquis d'avance. Sopi, en plus de ses rédacteurs de qualité, a su également profiter de l'aura de son propriétaire et du contexte bouillant de l'époque.

Faire mieux, c'était quasiment impossible. Mais les jeunes journalistes, armés de leur courage, parviennent à se faire un nom. Son plus grand tirage à l'époque était de 20 000 exemplaires vendus 300 francs l'unité. Bimensuel, ensuite hebdomadaire, le Témoin a su naviguer seul dans le terrain miné d'un Sénégal puritain.

Il s'est attaqué à des sujets jusque-là restés tabous. Gaspillages dans les cérémonies familiales, homosexualité, prostitution de luxe. Tels des justiciers, la bande s'est également intéressée au « mbaraan »,

Le TEMOIN

Hebdomadaire d'Informations Générales

Informer juste et vrai

N° 1121
19^{ème} année -

Prix 300 Fcfa

Semaine du Jeudi 18 au Mardi 24 Avril 2013

COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE :

**LIBÉRER
LES MÉDIAS
D'ÉTAT
D'ABORD !**

(Page 10)

ON L'ATTENDAIT AU SOMMET, IL ATTERRIT À REBEUSS :

KARIM WADE : DU CAPITOLE À LA ROCHE TARPÉTIENNE

Depuis mercredi soir, l'ex-tout puissant ministre du Ciel et de la Terre, qui fut en son temps « en route vers le Sommet », a atterri dans une cellule de la prison de Rebeuss. Splendeur et misère d'un jeune homme qui s'approcha trop près du soleil avant de se retrouver à l'ombre et sur la paille humide d'un cachot...
(Lire en pages 4 et 9)



DOSSIER :

Coup de projecteur sur le Centre Médico-Social de l'IPRES



(Lire notre cahier en pages 5, 6, 7 et 8)

PUBLICITÉ DU TABAC ET DE L'ALCOOL DANS LES MÉDIAS AUDIOVISUELS :
LE CNRA INVITE AU STRICT RESPECT DE LA LOI
(Page 2)

Commentaire Libérez tous et qu'on en parle plus !

Homme politique de la Rome antique, chef militaire aussi courageux que stratège, et, surtout, tribun hors pair, Caton l'Ancien avait une obsession : la ville de Carthage, dans la Tunisie actuelle, dont la prospérité — et donc la force militaire — inquiétait. Une ville dont il n'avait de cesse de réclamer la destruction. Tous ses discours, et quel qu'il fut le sujet, il les terminait par ces mots : « Carthago delenda est » (Il faut détruire Carthage !). Eh bien, nous n'aurons pas l'obsession de Caton l'Ancien mais, à propos de la traque des biens dits mal acquis entreprise par le régime du président Macky Sall à travers la Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite (CREI), nous aimerions, nous aussi, chaque semaine, dans ces colonnes, pouvoir écrire ceci : « Il ne faut pas emprisonner Karim Wade et les dignitaires du régime de son père ! » Il y a trois semaines, j'ai largement exposé ici même les raisons pour lesquelles je pense que cet emprisonnement de Karim Wade en particulier n'est pas une bonne chose pour notre pays. Sans illusions du reste car je savais que le sort de l'ancien ministre d'Etat en charge de la Coopération internationale, des Transports Aériens, des

Infrastructures et de l'Energie était scellé depuis longtemps. Il fallait juste prendre le temps de respecter la procédure prévue par la loi créant la CREI pour l'envoyer, avec ses complices présumés, à Rebeuss où son arrivée n'était plus, au moment où ces lignes sont écrites, qu'une question d'heures. Que Karim Wade ait mis en place une vaste entreprise de prédation et sous coupe réglée de vastes secteurs de l'économie nationale, ça ne fait l'ombre d'aucun doute. Qu'il se soit beaucoup enrichi durant les 12 ans de règne de son père, et de manière illicite, cela ne se conteste pas non plus. Le problème c'est que s'il a, de façon certaine, pris plus que beaucoup d'autres, ou s'il s'est enrichi davantage que tous ses concurrents prédateurs, il n'était quand même pas le seul à avoir profité de sa position au niveau de l'Etat pour voler ! Et à ce jeu, beaucoup pourraient se retrouver en prison si ce n'est aujourd'hui, du moins demain. Si ce n'est en 2013, en 2017 ou 2018 ! Au Sénégal, comme dans la plupart des pays africains, mais pas seulement puisqu'en Asie, en Amérique latine ou ailleurs aussi, l'Etat est le moyen d'enrichissement par excellence. Et les marchés qu'il signe, les commandes

qu'il passe, les autorisations ou les licences qu'il délivre, les baux qu'il octroie, les armes qu'il achète, tout cela constitue autant d'occasions d'enrichir des gens, surtout ceux qui ont la signature ou qui prennent les décisions en son nom. Par conséquent, qu'on ne nous prenne pas pour des pigeons, tous ces gens qui se boucaillent pour solliciter nos suffrages, surtout pour exercer la magistrature suprême, tous ceux-là qui grenouillent pour entrer au Gouvernement, ils ne le font certainement pour nos beaux yeux ou par dévouement pour l'intérêt public ! Pour parler du Sénégal qui nous intéresse, regardez donc nos principaux présidentiables, on ne peut pas dire qu'ils tirent le diable par la queue ! Or presque tous, avant de faire de la politique ou d'exercer des fonctions ministérielles, étaient pauvres comme Job. Nous dire, dans ces conditions, que tel ou tel — i.e., Karim Wade — s'est enrichi à l'exercice du pouvoir, c'est jouer au jeu du voleur qui crie au voleur. A ce jeu, nos dirigeants seront tous perdants un jour ou l'autre, car il y aura toujours des choses à dire sur l'un ou l'autre. Pour ne pas dire sur tout le monde !

(Suite page 2)

POUR VOS DÉPLACEMENTS DANS LES ÉTATS SCHENGEN

CHOISISSEZ "L'ASSURANCE VOYAGE CNART"

CNART INDÉPENDANCE : 55, Av Albert Sarraut Tél : 842.46.06

(Bureau Référence)

CNART SIEGE : Rocade Fann Bel-Air : 831.06.06

Bureaux de Proximité & Agences Régionales

N.B: Remboursement Garanti en cas de non obtention de Visa

ATTESTATION SÉCURISÉE



aux mariages attentatoires et aux divorces retentissants. Ils ont contribué à la promotion d'une danse comme « xac bi ». Ce n'est pas tout. Le Témoin c'était aussi, à ses débuts, les choses sérieuses comme la crise casamançaise. Avec le grand reporter Mbagnick Diop et M.O.N (les initiales de Mamadou Omar Ndiaye), c'était des reportages inédits. La politique n'était pas leur favori. C'est sans doute pourquoi ils ont eu plus de paix avec le régime socialiste que sous le règne de Sopi. Sauf quand ils ont eu le toupet de révéler la maladie de l'ancien président Abdou Diouf. « Les menaces venaient de partout. Nos oreilles avaient vraiment sifflé », lance le directeur sur un ton ironique.

Autres innovations de la bande à Mamadou O. Ndiaye : les bulles. Une pratique qu'ils ont initiée sous Sopi. Ces bulles sont aujourd'hui une rubrique à la page 2 de presque tous les journaux.

Il y a également les coups de chapeau et de sabot qui plaisaient beaucoup aux lecteurs. Mais cette pratique a été abandonnée puisque le coup de sabot faisait beaucoup de mécontents.

Financement du journal

Dans un contexte de raréfaction des ressources, il était difficile de trouver un financement. D'autant plus que les hommes d'affaires ne voulaient pas mettre leurs sous dans la presse. Mais le nouveau-né a su compter sur la générosité de feu Fara Ndiaye, ancien No 2 du Pds.

Remplacé par Boubacar Sall, il a démissionné du parti et rejoint la majorité. L'autre bailleur s'appelait Mansour Gaye qui était à la Banque de l'habitat du Sénégal. C'était

très difficile pour le journal. Pas de voiture. Pas de siège propre. Même pas un ordinateur.

Nostalgique, M. Ndiaye revient sur ces années de braise : « Nous étions locataires à la zone B. On écrivait nos textes sur papier blanc. Quand on avait fini la rédaction, on se rendait à une société de la place pour la saisie ». A l'époque, il n'y avait pas de chef de bande. Les six se partageaient le butin. 80 000 FCFA pour tout le monde.

Petit à petit, le groupe fait sa mue. On passe du traitement égalitaire à un léger avantage pour le directeur de publication qui percevait 100 000 francs.

Le soutien au parti socialiste

« Ousmane Tanor Dieng est mon ami », dixit M.O.N sans sourciller. Mais cela n'a pas beaucoup déteint sur la marche du journal à sa naissance. En 1996 avec le « congrès sans débat » du Ps, les choses ont commencé à changer. Le Témoin, dans la bataille qui a opposé « son » ami aux dinosaures, a pris fait et cause pour l'enfant de Nguéniène. Il va l'accompagner jusqu'à la perte du pouvoir. M.O.N ne s'en cache pas. Il l'avoue « C'est vrai qu'entre 1996 et 2000, je me suis un peu rapproché du Ps ».

A quel prix ? Pour Mamadou O. Ndiaye, il n'était pas question d'argent. « Diouf n'était pas comme Wade. Il ne donnait pas de l'argent comme ça. Mais je dois avouer que j'ai bénéficié d'une part de publicité importante de la part d'entreprises publiques comme La Poste, LONASE... ». Avec le Ps, il ne reste plus que la proximité géographique (le journal se trouve à quelques mètres de la maison du Parti socialiste).



Mamadou Oumar NDIAYE

M.O.N estime que le parti de Léopold Sédar Senghor est même défavorisé par son journal.

Pour un meilleur environnement économique des médias

La liberté a un prix. Les précurseurs en étaient conscients. Ils se sont battus bec et ongles pour faire bouger les lignes de l'ostracisme. A l'époque, la presse avait du mal à trouver des financements. Aucune entreprise n'osait donner de la publicité aux journaux privés. Il n'y avait pas de radios, pas de télévisions. Même le tirage était problématique. Les responsables du Témoign l'ont appris avec Sopi. « Nous nous faisons imprimer aux N.I.S. (Nouvelles imprimeries du Sénégal). Un jour, nous sommes venus

et on nous a signifiés tout bonnement qu'on ne pouvait pas nous imprimer ».

Dans ces conditions, il était très difficile d'exercer librement la profession. Pour combattre l'injustice, des pionniers de la presse « indépendante » ont eu même à organiser une conférence de presse pour fustiger la politique du régime socialiste. Ils avaient menacé de marcher si le pouvoir ne revoyait pas sa politique en matière de liberté de la presse.

Ce qui avait valu aux « râlours » (Babacar Touré, Sidi Lamine Niass, Laye Bamba Diallo et Mamadou Omar Ndiaye) le surnom des quatre mousquetaires. Aujourd'hui, déclare M.O.N, « la liberté de la presse au Sénégal est totale ».

Mais que ce fût âpre ! La bande des six a frôlé la mort à cause de sa liberté de ton. Replongeant dans le passé, M.O.N raconte : « Un jour, une bombe avait été placée chez moi. Elle avait même explosé et emporté une bonne partie de la maison ».

Cet acte de barbarie que certains avaient imputé aux rebelles de la Casamance ne sera jamais élucidé. Le Témoin ne laissait personne indifférent. Il dérangeait jusque dans la corporation. M.O.N se souvient de la colère noire du doyen Boubacar Diop.

Mécontent d'une parution du journal, le doyen s'en est violemment pris aux rédacteurs. « Tout est parti de la présentation du livre de Thierno Seydou Sall intitulé «Keur Dof». A cette occasion, le doyen avait versé des larmes. Dans l'article, nous avons fait un jeu de mots entre Boubacar Diop et «Keur Dof». Ce qu'il n'avait pas aimé. Il était alors descendu dans nos locaux pour attenter à nos vies. Avec son pistolet, il avait criblé de balles notre siège. Il y avait des impacts partout. Heureusement, nous n'étions pas sur place. C'était un jour de repos ».

Guerre évitée de justesse entre Dakar et Nouakchott

C'était en 2000, le président Wade qui venait d'être élu président de la République était en quête de popularité. Au cours d'une rencontre avec la presse sénégalaise à Paris, il lui révéla à huis clos qu'il avait tancé Taya au téléphone. Wade disait qu'il n'était pas comme Abdou Diouf et qu'il ne se laissait pas marcher sur les pieds.

« Notre envoyé spécial nous avait fait part de l'entretien et on avait fait un papier inti-

itulé « Wade engueule Taya ». Le président mauritanien était dans tous ses états. Il avait demandé l'exclusion illico presto de tous les ressortissants sénégalais. Il avait aussi demandé à tous les Mauritaniens établis au Sénégal de rentrer. La situation était vraiment tendue. On avait frôlé la guerre à cause du Témoin. Me Wade avait par la suite porté plainte en disant que j'ai mis en danger la paix. J'ai été inculpé et j'ai maintenu mes propos. Finalement, Wade avait retiré sa plainte », rappelle M. Ndiaye.

De l'hebdomadaire au quotidien

Après 23 ans de parution hebdomadaire, le Témoin s'est mué en quotidien depuis un an. Un changement mené sous la houlette de Momar Seyni Ndiaye, un ancien journaliste du Soleil. Le quotidien, selon son directeur, est aujourd'hui bien positionné dans le marché malgré une forte concurrence.

Son plus fort tirage est de 15 000 exemplaires. Avec quatorze jeunes journalistes dynamiques, il a su « tirer son épingle du jeu en un laps de temps », se réjouit M. Ndiaye.

Malheureusement, explique-t-il, les résultats du quotidien sont plombés par les charges colossales des deux radios que compte le groupe. Pour être plus performant, le groupe est désormais lié au magazine « Nouvel Horizon » pour le meilleur et pour le pire.

Une mesure prise pour la « rationalisation et la réalisation des économies d'échelle », selon M. Ndiaye ■

WALF QUOTIDIEN

De l'idéologie à l'information...

L'histoire du journal *Wal fadjri* est assez singulière. Elle se confond avec la personnalité de Sidy Lamine Niasse qui se retrouve aujourd'hui à la tête d'un groupe de presse qui compte dans le paysage médiatique sénégalais. Mettant en lumière, à ses balbutiements, le pedigree islamique de son promoteur, le journal s'est mué en publication d'informations générales.

À l'origine de la création du journal *Wal fadjri*, un homme et une frustration découlant d'un passage en prison. Après avoir roulé sa bosse un peu partout, notamment dans les pays arabes, Sidy Lamine Niasse revient au bercail pour créer, le 13 janvier 1984, le mensuel *Wal fadjri* avec le défunt député Abdou Latif Guèye. Dans son ouvrage « Un arabisant entre presse et pouvoir », Sidy Lamine Niasse évoque une rencontre décisive qui lui a permis de lancer son journal : « un ami iranien (Wahid Dordji) basé à Paris, qui travaille au ministère de l'Orientation islamique, trouve le moyen de me faire octroyer dans le budget de son département la somme de 100 000 francs français. En possession de cette somme, je m'envole pour Dakar ».

« *Wal fadjri* est une expression coranique prédictive, transformée par la force des choses en un slogan annonciateur de changements aussi inévitables et irrésistibles que le lever du jour, l'astre qui chasse les ténèbres de la nuit », explique son fondateur. Ce titre a été choisi pour traduire « l'arrivée d'une aurore nouvelle » ou pour « faire resplendir l'éclat d'une nouvelle aurore » - selon les termes de Sidy Lamine

Niasse - dans un contexte marqué par une forte mainmise de l'État sur l'information.

Au début de l'aventure, il engage de jeunes journalistes diplômés du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti). Abdourahmane Camara, actuel directeur de publication de *Wal fadjri*, était au début de l'aventure, après avoir quitté le quotidien *Takusaan* mis sur le marché en 1983 par l'opposant Abdoulaye Wade pour contrebalancer l'influence du quotidien gouvernemental *le Soleil*. « Il était simplement question de collecter et de donner l'information aux lecteurs. Nous ne nous sentions aucunement liés par les prises de position du propriétaire », témoigne-t-il.

Le tacite compromis entre le promoteur et les journalistes consista à réserver un espace à l'idéologie religieuse et une large part à l'information générale afin de satisfaire aux exigences des professionnels et de donner une identité propre au journal. Cela semblait d'autant plus nécessaire que le contexte mondial était agité avec la révolution iranienne de 1979 avec la chute du régime mis en place depuis 1941 par Muhammad Reza Pahlavi et l'arrivée au pouvoir de l'imam Khomeyni. Le diplômé

UN MOIS APRES SON ENLEVEMENT
Binetou Ndiaye retrouvée à Ziguinchor



Walfadjri

METIER DE PHOTO-REPORTER

Un avenir en pointillés

MACKY AU CAMPUS DE L'UCAD, DEMAIN

Visite à hauts risques

☉ Cheikh Kanté en opération «déménagement»

☉ 1,5 million pour «cacheter» le calme des étudiants

PAGE 2



IL A PRIS UN MOIS DE VACANCES
Le gouvernement prend congé des urgences



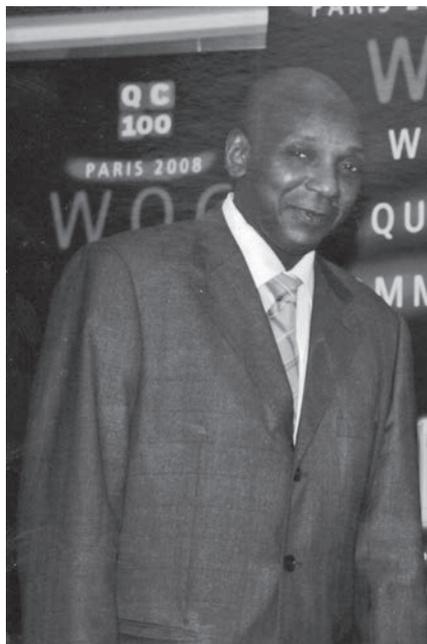
Sidy Lamine NIASSE

de l'université égyptienne d'Al Azhar du Caire, largement appuyé par des fonds iraniens au lancement de son mensuel, n'était pas insensible à la tournure des événements. Dans ce qu'il a appelé le « Sermon du vendredi », une rubrique régulière, Sidy Lamine Niasse se plaisait à attaquer les pays occidentaux. Pour protester contre l'occupation de la Palestine par Israël, une bouilloire d'eau était dessinée sur l'oreille droite du journal. Le dessin était accompagné de cet exergue : « si chaque musulman versait une bouilloire d'eau sur Israël, l'État sioniste s'évanouirait ». Bref, Wal fadjri était un « journal de combat » au service de l'Islam.

Les messages de celui qui est affublé du sobriquet « Mollah » par la presse satirique dakaroise étaient sans équivoque. Plusieurs

de ses articles se terminaient par ces explicites phrases : « Semer la République islamique au Sénégal », « Demain la charia au Sénégal ». Il était évident que ces prises de position entraient en contradiction avec les aspirations des journalistes de formation. « Mais cela ne nous avait jamais empêché de faire notre travail consciencieusement. Nous jouissons d'une totale indépendance », atténue Abdourahmane Camara.

La radicalisation de la révolution islamique iranienne avec son cortège de violences aurait beaucoup contribué à la stagnation de ce journal. Wal fadjri devient hebdomadaire en novembre 1987 et passe quotidien en profitant de l'élection présidentielle de février 1993. Il n'assume plus la mission qui fut longtemps la sienne, celle de « porter haut la voix de l'Islam, le discours islamiste



Abdourahmane CAMARA

que l'ostracisme d'une certaine élite occidentale veut limiter aux sphères de l'obscurantisme et de l'opportunisme » .

Dès l'amorce de sa professionnalisation, Wal Fadjri avait cessé d'être un « journal de combat » - donc de propagande - exer-

çant une forte autorité sur le lectorat. Il connaît une série de transformations qualitatives. Il donne une large part à l'information générale. Certaines rubriques ayant trait à l'idéologie islamique disparaissent. Le quotidien qu'il est devenu en 1993 non plus ne fait référence à aucune obédience religieuse même si son promoteur est issu d'une famille maraboutique.

Wal fadjri est devenu un groupe qui compte dans le paysage médiatique sénégalais. En plus du quotidien, il dispose de plusieurs fréquences radio ainsi que d'une chaîne de télévision (Walf TV). Les journaux spécialisés Walf Sports (né en décembre 2005) et Walf Grand-Place et ont été cédés à des collaborateurs à cause des difficultés économiques, Tidiane Kassé et Jean Meissa Diop détenant la majorité. « C'est Walf quotidien qui permettait à ces deux publications de survivre », explique Abdourahmane Camara, heureux de constater une petite amélioration dans les ventes après une période difficile. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a été rappelé à la rescousse par Sidy Lamine Niassé. Le journal n'avait jamais été déficitaire jusqu'en 2011 si l'on en croit Abdourahmane Camara. ■

Fiche d'identité de quelques quotidiens dakarois



Le Quotidien : Lancé le 24 février 2004, le Groupe Avenir Communication est dirigé par Madiambal Diagne. Tiré à 25 000 exemplaires par jour selon sa Direction, Le Quotidien qui coûtait 200 F.CFA jusqu'en 2009 est vendu aujourd'hui à 100 FCFA. Il est coordonné par Mouhamed Guèye. Son siège social se trouve à Yoff Cité Djily Mbaye.

Walf quotidien : Il a été hebdomadaire de 1984 à 1993. Ce quotidien appartient au groupe Wal Fadjiri qui est une société anonyme au capital de 420 000 000 FCFA. Le Directeur de Publication est Abdourahmane Camara et Sidy Lamine Niassa en est le Président Directeur Général. Journal de 12 pages, Wal Fadjri est tiré à 10 000 exemplaires et vendu à 100 F.CFA. Sa distribution est assurée par le groupe. Site Internet : www.walf.sn, Email : walf@walf.sn, téléphone 33 869 10 71, Fax 33 824 23 46.

Siège : Route du Front de Terre en face du terrain de Khar Yallah.

Le Soleil : Seul quotidien national de service public, Le Soleil est actuellement dirigé par Cheikh Thiam. Créé en mai 1970, il est tiré entre 20 000 et 30 000 exemplaires distribués sur l'étendue du territoire national. Le journal se vend à 200F.CFA avec un contenu d'au moins 24 pages. C'est le journal le plus fourni en matière de publicité institutionnelle. Il est édité par la Société Sénégalaise de Presse et de Publications (SSPP). Son siège se trouve à la Route du Service géographique à Hann. Boite postale 92. Numéro Tél : 33 859 59 59, site Web : www.lesoleil.sn. Impression : Le Soleil

L'Observateur : Journal du Groupe Futurs Médias, L'Observateur a été créé en 2004. Il appartient à l'artiste et homme d'affaires Youssou Ndour. Alioune Badara Fall est son

Directeur de publication. Avec ses 60 000 exemplaires et une pagination qui varie entre 24 et 16 pages, L'Obs est aujourd'hui le premier journal sur le marché national. Il est tiré à l'imprimerie Futurs Médias. Distribution : L'Observateur. Le siège du journal se trouve à la rue 15 angle Corniche. Téléphone : 33 889 33 89 Fax : 33 889 33 90, site Internet : www.lobs3@yahoo.fr BP : 17795

Le Populaire : Créé en 1999, le journal Le Populaire du Groupe Com7 coûte 100F CFA. Avec un capital de 30 000 000 FCFA, il compte 12 pages. Son tirage varie entre 25 000 et 30 000 exemplaires. Son directeur de publication est Daouda Diarra et son rédacteur en chef est Harouna Dème. En Décembre 2016, le journal a été déclaré en faillite. Sur ses cendres est né **Vox Populi** qui est l'exact reflet au plan de la maquette du Populaire.

Sud Quotidien : Lancé en 1988, Sud est devenu quotidien en 1993. Abdoulaye Ndiaga Sylla et Vieux Savané en sont les administrateurs. Son tirage varie entre 15 000 et 20 000 exemplaires. Il compte 12 pages et est vendu à 200 FCFA. Téléphone : 33 824 33 06. **Site Internet** : www.sudonline.sn. Sud Quotidien est tiré à Graphik Solutions, par le Groupe Sud Communication dont le siège est à Amitié 2 x Bourguiba. Le directeur de publication est Bacary Domingo Mané et Abdoulaye Thiam, le rédacteur en chef. Impression, distribution Sud email : sudquotidien@yahoo.fr. Tel : 33 824 33 06 Fax : 33 824 33 22

En Quête : Créé en 2011, le journal est dirigé par Mamoudou Wane qui est le directeur de publication. Ibrahima Khalil Wade est le rédacteur en chef. Le jour-

nal En Quête coûte 100 F.CFA et est tiré d'après sa direction à 20 000 exemplaires. La société editrice est basée au Boulevard de l'Est-Point E immeuble Samba Laobé Thiam Dakar. Tel : 33 825 07 31. E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

L'AS : Edité par le Groupe 3M depuis 2005, son siège est sis à Sacré-Cœur villa N°10584, Tel 33 825 68 47. Mamadou Thierno Talla est son directeur de publication. L'As est tiré entre 20 000 et 30 000 exemplaires (source Direction). Le journal coûte 100 F.CFA.

Rewmi : Créé en 2008, le journal Rewmi se trouve à la Sodida lot 56 bis, tél : 33 824 42 96, fax : 33 825 82 25. Il est édité par le groupe Promo Consulting de l'homme d'affaires Mbagnick Diop dit «Souche». Impression Africome. Il est distribué par Promo consulting et ADP. Tiré à 5 000 exemplaires. Il est vendu à 100 FCFA.

Libération : Créé en octobre 2012 par l'actuel secrétaire d'Etat du gouvernement Yakham Mbaye, le journal Libération tire à 8 000 exemplaires. Cheikh Mbacké Guissé est son directeur de publication. Adresse : Mermoz Pyrothénie lot 31, tél : 33 86035 10, Email : liberation.quotidien@gmail.com. Impression : Graphik Plus.

Stades : D'hebdomadaire à bi-hebdo en 2003, le journal sportif sénégalais est devenu quotidien le 5 janvier 2004. Cela coïncide avec la Coupe d'Afrique des Nations organisée à Tunis. Stades est le premier quotidien sportif sénégalais. En termes de tirage et de vente, il occupe la deuxième place des quotidiens sénégalais, derrière l'Observateur. Stades est tiré à 45 000 exemplaires et peut atteindre plus lors

des grands événements sportifs comme la Coupe d'Afrique des Nations de football ou la Coupe du Monde. La distribution du journal est assurée par le Groupe Africom dont le directeur de publication est Mamadou Ibra Kane et le rédacteur en chef, Hubert Mbengue. Adresse : 7, Avenue Bourguiba (4ème étage). Tél : 221 33 869 24 69, Fax : 221 338 25 25 25

Sunu Lamb : Créé en 2005, il est le seul quotidien sénégalais de lutte spécialisé en lutte. Sunu Lamb tire entre 7 000 et 10 000 exemplaires, parfois plus à l'occasion des grands combats. Distribution : Africom son directeur de publication est Mamadou Ibra Kane et son coordinateur Abou Ndour.

Le Témoin : Journal du groupe Global Média Communication dirigé par le journaliste Mamadou Oumar Ndiaye, Le Témoin a été

créée en 1990. Son directeur de publication est Mamadou Oumar Ndiaye et son rédacteur en chef, Abdou Karim Diarra. Imprimé par Le Soleil, le Témoin tire à 6000 exemplaires. La distribution du journal est assurée par l'Agence de distribution de la Presse (ADP), par Ndiol Sy et Bora Bora qui sont du secteur informel de la distribution. Adresse : letemoinquotidien@yahoo.fr. Tél : 33 824 32 22, BP 12 836 Dakar Colobane, Siège social Cerf-volant lot N°11.

La Tribune : Il est édité par Goupe D-Média de Bougane Guèye Dany. Ce journal de 16 pages a été lancé il y a de cela quatre ans. Son tirage est de 10 000 exemplaires. Il est imprimé par Sen Roto, sa distribution est assurée par le Groupe et l'Agence de Distribution de la Presse. Il est vendu à 100 F.CFA. Adresse : Rue 23 médina X Corniche tél : 33 842 40 80. ■

AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE (APS)

Un combat permanent pour la survie

L'Agence de presse sénégalaise (APS) est aujourd'hui une des principales pourvoyeuses d'informations au Sénégal. Depuis plus de cinq décennies, elle produit des dépêches pour ses abonnés. Toutefois, elle rencontre des obstacles qui rendent difficile sa mission.



©APS/Diaylani/MSC

Agée aujourd'hui de 57 ans, l'Agence de presse sénégalaise (APS) est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epi) créé par un décret signé le 2 avril 1959 par le président du Conseil, Mamadou Dia. Elle est la doyenne des agences de presse francophones en Afrique de l'Ouest. Depuis sa naissance, l'APS a vu se succéder à sa tête douze directeurs.

Grâce à la réforme de 1972, elle hérita des Centres régionaux d'information (CRI), des structures qui appartenaient à l'Etat,

***Elle est la doyenne
des agences de presse
francophones en
Afrique de l'Ouest.***

et étaient placées sous la tutelle du ministère de l'information. Cette révision de la loi a permis à l'Agence d'hériter, en plus des ressources humaines, de locaux dans les régions, mais surtout de se déployer presque partout dans le pays. L'APS a pour mission de produire et de diffuser des dépêches d'informations générales. Ainsi, conformément à sa mission principale spécifiée par la même loi n° 72-80 du 26 juillet 1972, elle a pour charge de produire et de vendre des features, des études et d'analyses politiques, économiques, sociales et culturelles, etc.

S'appuyant sur cette réforme, l'agence se lance dans une politique de recrutement des jeunes diplômés du Centres d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti) pour renforcer la 1ère génération de ses journalistes. Plus tard, l'APS liée à l'Agence de presse française (AFP), va s'autonomiser peu à peu grâce à l'évolution des techniques de l'information et de la communication (Tic). Du téléscripateur, elle passa rapidement à l'ordinateur. La première révolution numérique commença sans doute en 1990 avec l'introduction du logiciel Patra. Grâce à cet équipement, l'APS entrait dans le processus l'amenant au divorce avec sa partenaire française, l'AFP.

Il lui fallait pour ce faire trouver un moyen de transmission direct des dépêches aux abonnés en profitant des opportunités offertes par internet.

Ainsi, à l'entame des années 2000 et à la faveur de la première alternance politique, l'APS sous Mamadou Koumé devient une agence autonome et moderne, connectée à internet et bien équipée en matériels. S'appuyant sur une nouvelle vague de journalistes diplômés, elle s'imposa petit à petit au sein de la sphère médiatique. Aujourd'hui, l'APS est incontournable dans le paysage médiatique sénégalais.

Entre autres distinctions, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a désigné en 2005 l'APS, à la suite d'une étude faite auprès des journaux, radios et télévisions de chaque pays, comme l'agence la plus utilisée par ces médias en Afrique de l'ouest francophone. Un classement effectué par le cabinet International communication (INTERCOM) confirme également le leadership de l'APS au Sénégal. D'après ce classement effectué en 2010, le site de l'APS est en tête des 20 portails sénégalais les plus visités.

Cependant, cette marche progressive de l'APS ne va pas sans accroc. Depuis sa création, à l'aube des indépendances, l'Agence de presse sénégalaise n'a pas encore ses propres locaux, comme les autres médias du service public (Rts et Le Soleil). Cette situation a conduit maintes fois à un déménagement de l'Agence. Le dernier en date, soit le 5ème depuis sa création, remonte en 2014, année durant laquelle elle a intégré les nouveaux locaux de la Maison de la presse, après avoir quitté le vétuste bâti-

Depuis sa création, à l'aube des indépendances, l'Agence de presse sénégalaise n'a pas encore ses propres locaux, comme les autres médias du service public.

ment du ministère de la Communication en dégradation avancée.

Subvention et aide à la presse de l'Etat insuffisantes

A l'image de la plupart des organes de presse sénégalais, l'APS est confrontée à de sérieux problèmes de moyens financiers. En effet, malgré la subvention annuelle de l'Etat et l'aide à la presse, l'APS n'arrive toujours pas à voler de ses propres ailes. "L'année dernière, nous avons reçu une subvention de 371 millions. Depuis, une vingtaine d'années, le montant n'a véritablement pas évolué. Si on fait le plan de trésorerie, cette subvention ne couvre même pas l'intégralité de l'année", explique l'actuel directeur général, Thierno Birahim Fall, qui, en outre, se désespère de la modicité de l'enveloppe octroyée via l'aide à la presse.

"L'enveloppe de l'aide à la presse a été sensiblement réduite. On a reçu 40 millions au lieu de 50 millions habituellement alloués. Cela ne se justifie pas dans la mesure où la subvention de l'Etat est déjà insuffisante. L'enveloppe doit au contraire être renforcée", fait-il remarquer.

Pour corser le tout, l'actuelle équipe conduite par Thierno Birahim Fall fait face à une lourde dette de plusieurs années



Thierno Birahim FALL

héritée de l'ancienne gestion. Malgré des efforts, la nouvelle direction a du mal à solder ce passif. "Nous avons payé intégralement la banque UBA et réduit à un niveau de découvert acceptable la dette contractée avec Diamond Bank. Mais pour le remboursement de la banque Ecobank à qui nous devons environ 120 millions (agios compris), il faut l'intervention de l'Etat", souligne le directeur général.

L'APS ne peut non plus compter sur ses abonnés qui traînent les pieds quand il s'agit de payer. En effet beaucoup d'organes de presse qui ont signé un contrat avec l'APS lui doivent de l'argent. Dans la catégorie des mauvais payeurs figurent bon nombre de titres de la presse privée. De l'avis de M. Fall, en dehors de la Rts et Le Soleil, seuls L'AS, GFM, Walf ou Stade

payent régulièrement en utilisant les services de l'APS. "Je n'écarte pas la possibilité de recourir à la justice pour le remboursement de nos dettes", prévient-il. A côté des bons et mauvais élèves, il y a les "vagabonds", c'est-à-dire ceux qui sans contrat avec l'APS reprennent ses dépêches. Les sites internet s'illustrent le plus dans cette activité illicite. "Il suffit qu'une dépêche soit en ligne, à la minute près, les sites la reprennent", se désole le directeur général.

Pour face aux charges incompressibles, l'agence compte beaucoup sur ses ressources additionnelles. Selon Thierno Birahim Fall, le service commercial aide à régler des problèmes de fonctionnement et à combler le gap pour le paiement des salaires, l'achat de carburant, de matériels, etc.

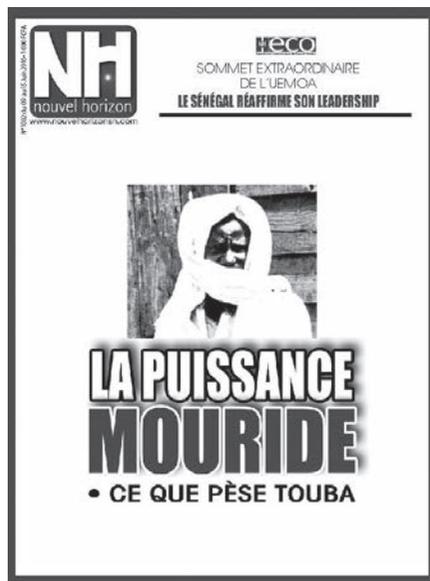
“L’APS doit être traitée au même pied d’égalité que la Rts et Le Soleil”

Par ailleurs, l’APS en tant que service public de l’information fait partie des rares organes qui respectent la convention collective des journalistes. Les salariés aspirent cependant à un meilleur traitement salarial et à l’amélioration de leurs conditions de travail. “La rémunération des journalistes doit être revue à la hausse pour qu’elle soit conforme à l’évolution économique et sociale du pays. La Rts et le soleil ont dépassé la convention collective des journalistes en termes de salaires et d’autres avantages. Nous aspirons également à la même chose”, indique le secrétaire administratif de la section Synpics de l’APS. Aux yeux de Boubacar Kanté, l’APS est la moins

lotie des organes du service public de l’information. “Chaque média a ses propres spécificités. Mais de façon générale, on fait le même travail. On doit être sur le même pied d’égalité en terme de salaires et d’avantages”, revendique-t-il.

Pour éviter d’adopter des politiques d’austérité à l’APS et arriver à résoudre de manière définitive les problèmes de l’agence, la direction a élaboré un document dans lequel sont recensés tous les besoins nécessaires au bon fonctionnement de l’Agence. “Nous l’avons évalué à plus d’un milliard de Francs CFA et soumis aux autorités. Il suffit de régler ce problème pour nous mettre complètement à l’abri”, souligne le directeur général, Thierno Birahim Fall. ■

NOUVEL HORIZON Itinéraire d'un hebdo qui a vingt ans



Dans l'impasse, il faut savoir s'arrêter et réfléchir pour trouver la bonne voie. Abdoulaye Bamba Diallo, ancien directeur de publication de l'ex-hebdomadaire *Le Cafard libéré*, a très tôt compris que la presse satirique n'était pas viable au Sénégal et qu'il lui fallait autre chose pour percer dans le journalisme. C'est ainsi qu'en 1996 il créa *Nouvel Horizon*. Retour sur l'itinéraire d'un hebdomadaire d'informations générales qui fête cette année ses 20 ans d'existence.

Nouvel Horizon a été créé le 26 janvier 1996 par celui que ses intimes appellent Laye Bamba Diallo ou LBD sur fonds propres. Il venait de quitter *Le Cafard libéré* après l'avoir dirigé entre 1987 et 1995. Un journal satirique qui a joué un rôle essentiel dans la promotion de la liberté de la presse au Sénégal. Sur les raisons de ce départ, M.

Diallo parle de désaccord avec ses anciens collaborateurs. « Moi, j'étais convaincu qu'il fallait passer de la coopérative à une phase d'entreprise. Ce qui ne collait pas à mon avis avec le journalisme satirique. Ce modèle hérité de la France ne pouvait pas prospérer au Sénégal. Les réalités ne sont pas les mêmes. J'ai pensé que le journal

allait vers l'impasse et j'ai voulu impulser une nouvelle dynamique. Mais les autres ne l'entendaient pas de cette oreille. Il faut aussi reconnaître qu'au bout de neuf ans d'existence, il y a eu des ambitions qui se sont déclarées. J'avais alors le choix entre partir de la direction ou rester à l'intérieur et provoquer des batailles de leadership et de clans. J'ai préféré m'en aller ».

De la satire à l'information générale

Libéré du Cafard en 1995, Laye Bamba Diallo observe une année sabbatique avant de tracer sa propre voie. En bon manager, il étudie le marché et dessine les contours de son futur Nouvel Horizon. Une transition réussie sans difficulté majeure. « En matière de journalisme, les règles sont les mêmes. C'est juste le traitement qui diffère. De ce point de vue, il ne pouvait pas y avoir de difficultés particulières, dans le passage de la satire à l'information générale. Il fallait juste être professionnel ».

Nouvel Horizon (NH) s'illustre notamment par les sujets de société qu'il traite avec beaucoup de liberté. Sans oublier les papiers d'opinions. « Quand on a une position sur un sujet bien déterminé, on n'hésite pas à la défendre. Quand on pense qu'untel est incompetent on le dit sans crainte. Nous n'avons jamais eu de difficultés avec les politiciens. Mais avec les religieux, il y'a eu quelques fois des difficultés ». Mais pour autant l'hebdomadaire, selon son propriétaire, n'a pas rencontré d'entraves particulières dans l'exercice de sa mission.

LBD rend à ce sujet hommage à ses aînés comme Mame Less Dia avec Le Politicien, Boubacar Diop avec Promotion et Abdourahmane Cissé Lettre fermée. En plus,



Abdoulaye Bamba DIALLO

ajoute-t-il, « il y a le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti) qui forme des journalistes depuis 50 ans. Et la qualité de la formation déteint sur l'exercice de la profession. Nous avons toujours eu des journalistes professionnels et responsables. Ce qui fait que le problème de la liberté de presse s'est posé avec moins d'acuité »

NH, pionnier de la presse magazine

Dans un paysage médiatique dominé par les tabloïds, Laye Bamba a vite compris qu'il fallait innover pour s'imposer sur le marché. Il a alors jeté son dévolu sur le format magazine. Ce qui n'était pas évident d'autant plus que les imprimeries offset n'étaient pas nombreuses.

Celles qui existaient n'étaient pas emballées par le projet. Leur business était surtout tourné vers la presse de labeur. « Elles disaient que ce format mobiliserait une bonne partie de leurs machines et de leurs équipes pendant 48h. Ce qui constituerait pour eux un manque à gagner car l'essentiel de leurs activités était la presse de labeur. Certaines imprimeries disaient qu'elles pouvaient nous accompagner s'il s'agissait d'un mensuel ou d'un bihebdomadaire. Finalement, c'est la Sénégalaise de l'imprimerie qui nous a fait confiance », explique LBD.

Apport de NH à la presse sénégalaise

Comme un éclaireur, NH a su ouvrir la voie à ses confrères. Aujourd'hui, la presse magazine est l'une des composantes majeures de l'offre médiatique au Sénégal. Toutes les semaines, elle inonde le marché national.

Modeste, LBD laisse aux autres le soin de juger son travail. Toutefois, il déclare : « Tout ce que je peux dire c'est que nous avons redonné vie au format magazine dans ce pays. Après *Nouvel Horizon*, on a su développer *Thiof*. Cela a incité d'autres éditeurs à nous rejoindre dans ce créneau avec des fortunes diverses. Nous n'avons rien inventé. On a juste privilégié des formules qu'on

ne voyait pas toujours ici. Nous avons également privilégié les dossiers, les enquêtes, les analyses et les papiers d'opinions. Nous travaillions sur tous les sujets. Mais particulièrement sur les faits de société ».

Les grandes dates de NH

Entre 1996 et 2016, Laye Bamba Diallo et son journal ont vécu aux premières loges plusieurs événements qui ont jalonné la vie de la nation. « D'abord, c'est le fameux *congrès sans débat* du Parti socialiste qui a coïncidé avec la naissance du nouveau-né. Ensuite, l'alternance politique en 2000. Durant ces périodes, le journal comme toujours, s'est efforcé d'être professionnel et responsable », affirme Laye Bamba. NH a aussi été audacieux et visionnaire en prédisant la première alternance, deux ans auparavant. Selon M. Diallo disait ceci : « Diouf tentait le mandat de trop et il n'allait pas le gagner. Lequel article avait d'ailleurs engendré des désaccords avec des amis du régime d'alors ».

Depuis lors, les temps ont changé et la concurrence est devenue plus rude. Mais NH garde toujours le cap, après s'être adapté aux exigences des temps modernes en se lançant vers un horizon plus global avec le *Témoin*. ■

PRESSE EN LIGNE

Un équilibre à trouver



La Révolution technologique a touché tous les secteurs d'activités, y compris les médias. Pessimistes, certaines prédictions tablent sur la disparition de la presse papier au profit de l'Internet. Au Sénégal, on note beaucoup de publications dans le net mais peut-on parler d'une véritable presse en ligne ? Nos médias remplissent-ils les critères de ce nouveau support de diffusion de l'information ? Les spécialistes sont divisés sur la question.

L'internet est venu bouleverser l'ordre pré-existant. Aujourd'hui, on parle de plus en plus de « médias en ligne ou de presse en ligne ». Au Sénégal peut-on parler de presse en ligne ? Les avis divergent chez les spécialistes. Selon, Mamadou Ndiaye enseignant chercheur au Centre d'études

des sciences et techniques de l'Information (Cesti), au Sénégal, il y a une confusion entre journal en ligne, site web d'éditeur de presse (le Soleil, Enquête, le Quotidien, Sudonline, etc.), portails web et blogs. Ceci rend difficile toute analyse sur ce qu'on appelle chez nous « presse en ligne ».



Ibrahima Lissa FAYE

Ces dernières années, on a noté une floraison de sites d'information. Malgré tout, la qualité laisse à désirer. « Il y a plus d'une centaine de sites web qui diffusent de l'information en ligne. Pour la plupart, gérés par des informaticiens ou par des gens qui n'ont fait aucune formation en journalisme. Généralement, le contenu est pauvre et uniforme. Parce que de nombreux sites ne disposent pas de rédaction ou de journalistes reporters. Ils reprennent systématiquement les productions des autres groupes de presse notamment la presse papier », explique M. Ndiaye.

Pour sa part, le président de l'Association des professionnels de la presse en ligne, Ibrahima Lissa Faye, directeur de publication du site, www.Pressafrik.com, est plus nuancé. A ceux qui accusent les sites web de manquer de professionnalisme, il rétorque que c'est relatif. Selon, lui tout dépend du bord où l'on se situe. « Maintenant, ce qu'il faut comprendre, c'est que parmi ceux qui font la mise à jour régulière, il y en a qui respectent un minimum de règles de déontologie, d'éthique, etc. Et donc, on peut considérer que ceux-là sont des professionnels », soutient M. Faye.

Il souligne qu'un site, c'est aussi le suivi de l'actualité. C'est ce qui fait, affirme M. Faye, que tous les sites qui fonctionnent de la sorte, en plus de la vérification de l'information et de la capacité à citer les sources, peuvent être considérés comme sérieux.

Mamadou Ndiaye qui n'est pas tout aussi catégorique se montre méfiant sur le contenu des médias en ligne au Sénégal. Il note de nombreux manquements par rapport à l'éthique et à la déontologie qui, d'après lui, s'expliquent par un défaut de formation chez nombre d'acteurs de cette presse en ligne.

Dispositions

Rares sont les sites qui remplissent les critères permettant de considérer un journal en ligne comme un site d'informations sur Internet. En effet, l'organe doit disposer de sa propre rédaction (le nouveau code de la presse dit qu'il faut, au moins, trois journalistes professionnels), avoir un contenu qui lui appartient, faire une mise à jour permanente de son contenu, respecter les règles d'éthique et de déontologie qui régissent le métier de journaliste, proposer, en plus de textes, des éléments multimédias (son, image, vidéo), donner au lecteur la possibilité de réagir aux articles publiés qui peuvent être gratuits ou payants et obéir à un style d'écriture propre au Web.

D'où, selon M. Ndiaye, il faut des textes de loi pour encadrer la presse en ligne. « Je pense, ajoute-t-il, que le projet de code de la presse contient des dispositions qui pourraient aider à organiser la presse en ligne et à la labelliser ».

Le débat porte aussi sur la viabilité économique des sites Internet. Sur ce point, les



Mamadou NDIAYE

avis sont convergents. Le constat est que la large majorité d'entre eux ne sont pas économiquement rentables. Pour relever ce défi, « il faut mettre en place de véritables rédactions web avec des journalistes professionnels. Il faut également que les journaux en ligne développent un modèle

économique viable et arrêtent d'espérer survivre avec l'aide à la presse », recommande M. Ndiaye.

Il invite par ailleurs la presse en ligne à exploiter à fond la démocratisation des tablettes et Smartphones en proposant des applications téléchargeables sur ces supports numériques.

Ibrahima Lissa Faye, dénonce pour sa part la discrimination dont sont victimes les médias en ligne dans la distribution de la publicité. « Je pense sur ce point-là, qu'il y a des efforts à faire. Les annonceurs ne peuvent pas dire qu'ils ne connaissent pas bien la presse en ligne, parce qu'elle s'est imposée d'elle-même. Mais jusqu'à présent, il y a deux ou trois sites au maximum qui grappillent toute la publicité : il y a seneweb.com, leral.net et dakaractu.com, qui prennent presque toute la publicité. Et les autres se contentent de miettes. Mais quelque part aussi, il faut dire et reconnaître que le marché de la pub n'est pas bien organisé. La loi sur la publicité date de 1983. Je pense qu'elle a besoin d'être revue et adaptée à la réalité actuelle ». ■

TITRES SPORTIFS

Le binôme Stades - Sunu Lamb



La presse sportive spécialisée est entrée dans une nouvelle ère au Sénégal, après une période difficile marquée par la disparition de nombreux titres. De par leurs contenus et leur professionnalisme, des journaux comme Stades et Sunu Lamb occupent une place importante dans le paysage médiatique sénégalais.

Le Sénégal, à l'instar des pays maghrébins et de l'Afrique du Sud compte des quotidiens spécialisés dans le traitement de l'information sportive. Il s'agit de Stades et Sunu Lamb, spécialisé dans la lutte sénégalaise. Ce dynamisme et ce professionnalisme font aujourd'hui de Stades le premier

quotidien sportif et le deuxième titre quotidien national en termes de tirage. (45 000 exemplaires) derrière L'Observateur (60 000 exemplaires), le quotidien du groupe Futurs Médias, propriété du chanteur et homme d'affaires, Youso Ndour.

Le directeur de publication du défunt journal Waa Sport, Tidiane Kassé, soutenait que la presse sportive « se défend bien en termes d'écriture et d'approche de l'information ». Il ajoute : « C'est la presse spécialisée la plus solide dans ce pays ». Parlant de l'importance du sport, il se réjouit du fait que même les journaux d'informations générales, ainsi que les radios, les sites et chaînes de télévision accordent une grande importance au sport.

Une presse d'avenir

Evoquant l'avenir de cette presse, Tidiane Kassé pense qu'il est assujéti à l'évolution du sport sénégalais. « Les gens s'attachent à lire l'information sportive quand les résultats sont positifs. Il faut que les Lions gagnent pour que la presse puisse profiter de la vente comme des revenus publicitaires » Mais « c'est une presse qui a de l'avenir ». Pour améliorer sa qualité et la rendre plus attractive, Tidiane Kassé préconise : « Il faut que la presse sportive commence à se diversifier, à aller vers un traitement beaucoup plus poussé de l'information ». « Nous ne nous donnons pas souvent de l'espace ou du temps pour aller vers des dossiers, vers des analyses beaucoup plus fouillées », regrette toutefois Tidiane Kassé.

Les premiers journaux sportifs au Sénégal remontent à l'époque coloniale. Il y a eu des hebdomadaires, des mensuels. Après l'indépendance, de nombreux journaux sportifs ont vu le jour comme Zone II dans les années 1978, un hebdo lancé par Soleil ou dans les années 1990, avec Le Sportif, un hebdo fondé par Pape Diouf l'ancien

président de l'OM et Mamadou Koumé. En janvier 2004 on assiste à la naissance du premier quotidien sportif au Sénégal, Stades. Un journal qui a d'abord été un hebdomadaire, puis bihebdomadaire avant de devenir un quotidien. Edité par le Groupe Africome fondé par Mamadou Ibra Kane, ce journal voit, en décembre 2005, la naissance de son « petit frère », Sunu Lamb, spécialisé dans la lutte traditionnelle sénégalaise.

Les autres groupes de presse ont tenté à leur tour de créer des quotidiens sportifs.

15 quotidiens ont disparu entre 2004 et 2012

Depuis 2004, 15 journaux ont été créés et ont disparu, selon le décompte de Mamadou Ibra Kane. Il cite notamment Match du groupe Sud Communication, Tribune du Groupe Futur Médias, Le Soleil des Sports du quotidien Le Soleil, Champion, Sports et Tout le Sport, Walf Sports et Waa Sports le dernier quotidien sportif à avoir mis la clef sous le paillason en 2016. « Compte tenu du succès de Stades et Sunu Lamb, ces groupes de presse ont pensé que le sport était un secteur porteur. C'est ainsi qu'ils ont voulu se lancer dans l'aventure », explique Mamadou Ibra Kane. Une aventure qui a fait long feu à cause d'un secteur très difficile « Certains n'ont pas eu l'assise financière ». Il « ne s'agit pas d'être un bon journaliste. Il faut des moyens financiers », précise-t-il. En outre, d'autres « n'ont pas pu avoir une méthodologie du traitement de l'information », poursuit Mamadou Ibra Kane. ■

«Stades a un modèle économique viable»

Premier quotidien sportif de l'histoire de la presse au Sénégal, Stades, qui tire à plus 45 000 exemplaires, doit sa réussite à un modèle économique viable mais aussi à son concept et à son identité qui font de lui, un journal dans lequel les lecteurs se retrouvent. Sur le plan du traitement du personnel, M Kane se réjouit : « Quelles que soient les critiques qu'on nous fait, nous sommes à jour pour les salaires. Nous n'avons aucun problème avec les impôts. Nous assurons une couverture médicale à nos employés. Nous cotisons à l'IPRES et à la Caisse de sécurité sociale. Ces obligations, beaucoup d'entreprises ne les respectent pas ».

Sunu Lamb, l'autre journal du groupe Africome, spécialisé dans la lutte a pu se hisser au 4ème rang au niveau national toutes la presse confondues. Une réussite acquise grâce à sa maîtrise « de l'événementiel », révèle M. Kane

Les ambitions du Groupe Africome

Parlant de ses ambitions dans ce secteur qu'il maîtrise parfaitement, M. Kane déclare : « C'est le fait que tous les sportifs puissent se retrouver dans le quotidien Stades, les différentes disciplines comme les différents acteurs du sports ». Pour preuve, il explique que place est donnée dans le journal au football associatif, au football travailliste, y compris le sport universitaire et tous les autres sports. Il pense que Stades doit aussi se professionnaliser dans le traitement de l'information avec des journalistes de plus grande compétence.

Exporter le modèle Africome dans la sous région

Après une grande notoriété au plan local, Mamadou Ibra Kane ambitionne d'exporter le modèle Africome dans la sous-région. « A l'exception de l'Afrique du Sud et de l'Afrique du Nord, la presse sportive africaine est très peu développée », note-t-il. Selon lui, il n'y a ni journal, ni support numérique concernant le sport dans certains pays de la sous-région. Alors qu'il y a un besoin de couverture des activités sportives. « Stades pourrait tirer profit de son expertise en la matière pour aider des pays comme la Guinée, le Mali, la Mauritanie et la Gambie, de manière générale dans l'UEMOA et dans la CEDEAO », déclare l'administrateur du groupe Africome.

Préparer la transition numérique

Un autre défi que se fixe Mamadou Ibra Kane, lié à la mutation des supports est de se préparer à la transition numérique pour que le public puisse disposer d'une information sportive sur les smartphones, les tablettes et sur les ordinateurs. « Il faut proposer d'autres supports que le papier. Dans cinq ans au plus tard, la tendance sera inversée. Le papier ne sera plus le premier support », estime M. Kane.

Vers un développement de la presse sportive régionale

Kane pense qu'on peut développer la presse sportive régionale, parce que « toutes les régions ne peuvent se retrouver dans la presse nationale à cause d'une distribution mal organisée ».

Afriq' Sports, le pionnier



Diègane SENE

L'histoire de la presse sportive au Sénégal remonte à 1947 avec l'apparition du premier hebdo sportif du nom de Afriq' Sports. Lancé le 17 avril 1947, il n'a vécu que neuf numéros avant de disparaître le 12 juin 1947. Un an après, Guy Etcheverry lance l'hebdo le Réveil Sportif. Contrairement à Afriq' Sports, le Réveil n'aura publié que six numéros. Un an plus tard, un autre hebdo va naître. Il s'agit d'Afrique Sports. Ce dernier sort trois numéros avant de disparaître à son tour. Bien avant, un autre hebdo du même nom (Afrique Sports) sous la direction de Joël Decupper avec comme rédacteur en chef Alassane Ndiaye dit « Al-lou » voit le jour le 10 janvier 1956. Mais, il disparaît au bout de son 74ème numéro en août 1960. Un an plus tard, un autre hebdo

du nom de Paris Dakar Sports sera lancé le 18 mars 1957 avant de disparaître au bout de son 11ème numéro en juin 1957. Il a été créé par Charles de Breteuil. En 1968, un autre hebdo du nom de Fair Play apparaît. Surnommé journal de tous les sportifs, ce dernier disparaît la même année. Après Fair Play, il y a eu Kupe. Un organe de presse de la Ligue de foot du Cap-vert créé en 1976 qui va également disparaître. Avant Kupe, il y a eu Omnisport, un journal du vrai sportif. Créé en 1969, il va disparaître en 1973. Il y a aussi, l'hebdo Senfoot-FSF. Créé en 1971, Senfoot va disparaître au bout de trois ans. Autre hebdo qui va naître et disparaître en 1979, c'est Zone 2. C'était un hebdo du sport, de la jeunesse et de loisirs. En 1984, un mensuel d'analyses d'opinions et d'informations du nom de Football Mondial apparaît mais va de même disparaître.

« La disparition de ces hebdos est liée au manque de modèle économique viable mais aussi à une bonne organisation du sport à l'époque pour passer à un quotidien sportif », explique Diègane Sène, enseignant et chercheur en histoire des médias au CESTI.

En 1991, est lancé l'hebdomadaire Le Sportif, une initiative de Pape Diouf l'ancien président de l'OM alors agent de joueurs et Mamadou Koumé. Ce journal, mis sur le marché à la veille de la Coupe d'Afrique des Nations de football 1992 organisée au Sénégal tiendra un an environ. Puis sera lancé le Nouveau Sportif par Mamadou Koumé avec le soutien de El Hadj Malick Sy Souris. Ce journal paraîtra jusqu'après la CAN 94 disputée en Tunisie.

PRESSE ET LANGUES NATIONALES

Le wolof en tête

Très usité, le wolof tient la vedette dans la presse audiovisuelle sénégalaise. Tout le contraire de la presse écrite caractérisée par une quasi-absence de publications en langues nationales. Certains y voient l'une de ses difficultés à trouver ses marques.



Seydou Nourou NDIAYE

La langue wolof connaît un succès dans le paysage médiatique sénégalais depuis une décennie. Ce constat est plus perceptible dans les radios et les télévisions. Ces deux médiums accordent beaucoup d'importance à la principale langue nationale dans le traitement de l'information.

Aujourd'hui, la Radio Télévision sénégalaise (RTS), les radios privées Sud Fm, Walfadjri, Zik Fm, Radio Futurs Médias (RFM), qui émettent à l'échelle nationale, font une part belle au wolof, une langue parlée ou comprise par la plupart des Sénégalais.

Elles diffusent chaque jour quatre à cinq éditions ou blocs d'informations et des brèves en wolof, au même titre que le français. En plus, les genres rédactionnels comme les reportages, les revues de presse, les portraits, les interviews, les dossiers, les analyses et les chroniques sont produits en wolof par, souvent, les mêmes journalistes s'exprimant en langue officielle.

Les chaînes de télévisions privées comme Walf TV, 2S TV, Sen TV et Télévision futurs médias (TFM) ont fait autant en réservant une part importante au wolof dans leurs grilles de programme.

La percée de la langue wolof dans les radios et télévisions publiques et privées est l'œuvre de jeunes journalistes professionnels diplômés du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti) à l'image de Ndiaya de Diop, ex-journaliste à Sud Fm et actuel directeur de la communication de la sénégalaise des eaux (SDE) et de Khaly Seck, présentateur de journal à la télévision nationale.

Vouant à contre-courant, ces jeunes reporters se sont depuis les années 1990, affranchis du complexe d'infériorité qui faisait que les journalistes professionnels intervenaient uniquement en français. Pendant ce temps, le traitement de l'infor-

mation en langues nationales était l'affaire des communicateurs traditionnels et des animateurs.

Malgré cette « révolution », la RTS, à travers la télévision et la radio, est le seul organe à diffuser des journaux dans les autres langues nationales : sérère, pulaar, manding, diola, soninké, etc.

Carence en presse écrite

Contrairement aux radios et télévisions nationales, les langues locales peinent à trouver leurs marques dans la presse écrite. Actuellement, il n'existe aucun journal (quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc.) édité en langues nationales au Sénégal.

L'une des premières tentatives de promotion des langues nationales à travers la presse écrite date de 1970 avec le journal Kaadu lancé par feu Ousmane Sembène, feu Samba Dione et le linguiste, Pathé Diagne.

À la disparition de cette publication, l'association des chercheurs du Sénégal crée un journal nommé Sofa dans les années 1980. Il y a eu ensuite une campagne de vulgarisation des langues nationales initiée par le ministère de l'Alphabétisation en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Canada en 1994.

L'objectif était de réserver des pages aux ethnies les plus représentatives (le pulaar, le sérère, le diola, le manding, le soninké) dans les trois quotidiens de l'époque : Sud quotidien, le Soleil et Walf quotidien.

Mais ce projet a échoué à cause du manque d'intérêt manifesté par les responsables de ces organes dans la rédaction et la mise en page des articles rédigés en langues nationales.

Les derniers journaux en langues locales sont Lewalaweal publié à Matam et le mensuel, Lasli/Njëlbéen. Ce journal est un mensuel bilingue (pulaar et wolof). Le premier numéro a été lancé le 25 mars 1998.

Selon le directeur de publication, Seydou Nourou Ndiaye, les difficultés rencontrées dans la remontée des recettes, l'accès à l'information officielle, l'insuffisance des moyens matériels et financiers, l'impossibilité d'accéder au marché de vente, à la publicité, tant institutionnelle que privée et l'exclusion du journal du fonds d'aide à la presse sont les causes de l'arrêt de sa parution en 2010.

Pour sa part, Djibril Diedhou, formateur au CESTI, indexe d'autres facteurs qui bloquent la promotion des journaux édités en langues nationales. « L'évolution des langues nationales en presse écrite est confrontée à une panoplie de difficultés comme le manque de formation des journalistes dans leurs langues maternelles, l'absence d'un lectorat fidèle et l'augmentation du taux d'analphabétisme des citoyens dans ces langues ».

Partant de là, l'Etat doit aider les éditeurs à augmenter leur lectorat et à former les journalistes, estime M Diedhou qui préconise l'introduction de l'apprentissage des langues nationales dans l'enseignement primaire, moyen, secondaire et supérieur.

Cette suggestion est partagée par Seydou Nourou Ndiaye qui envisage d'insister sur la formation continue des journalistes. Le directeur de la maison d'édition Papyrus Afrique, qui travaille actuellement sur la relance du journal Lasli/Njëlbéen compte s'appuyer sur des journalistes professionnels pour l'émergence des langues nationales dans la presse écrite. ■

PRESSE RELIGIEUSE

Trajectoire d'une presse écrite confessionnelle

La presse religieuse a toujours côtoyé celle de l'information générale dans l'espace médiatique sénégalais. Au fil des années, elle a connu une certaine évolution, marquée notamment par la parution à ses flancs d'une presse confrérique.

Contrairement à ce que l'on est tenté de croire, la presse religieuse ne date pas de la 1^{ère} alternance politique en 2000. Depuis la veille des indépendances à nos jours, elle a toujours existé. L'un des journaux confessionnel le plus ancien est sans doute la revue catholique *Horizons africains*. De parution mensuelle, le journal avait pour cible l'ancienne Afrique occidentale française (AOF). Il se voulait une sorte de "lien spirituel" entre la communauté chrétienne. *Horizons africains* avait pour objectif de "faciliter aux chrétiens l'étude de toutes les grandes questions économiques, coloniales ou sociales, sur le plan catholique".

Même si la pagination est passée de 12 à 28 pages, au fil du temps, le mensuel est toujours resté fidèle à sa ligne éditoriale. Il a continué à servir de support pour l'enseignement et la propagation du catholicisme. Jusqu'à sa disparition en 2011, les rubriques n'ont pas changé. "Quelques réflexions doctrinales et chroniques d'activités catholiques" entre autres font partie des rubriques phares qui ont alimenté le journal tout au long de sa vie.

A côté d'*Horizons africains*, il y a eu l'hebdomadaire catholique *Afrique nouvelle*. Ce journal, même s'il n'était pas confessionnel, se définissait comme la voix de communication officielle de l'église. Tout comme *Horizons africains*, il a eu une durée de vie relativement longue (1947-1987). L'hebdomadaire créé par la Conférence épiscopale des évêques de l'Afrique de l'Ouest a surtout joué un rôle central dans le processus de décolonisation des pays africains. Dans ce sens, *Afrique nouvelle* a accompagné les pays, notamment francophones, dans l'indépendance.

"De 1953 aux débuts des années 1990, sont nés au total 19 titres confessionnels musulmans", renseigne Diégane Sène. A en croire le formateur au centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti), *Réveil islamique* (1953-1962) et *Afrique musulmane* ont été ressuscités avant de disparaître définitivement. *Réveil islamique*, le 1^{er} journal musulman est créé en 1953 par l'Union culturelle musulmane. Le mensuel disparaît en 1962 avant de refaire surface en 1982.

Afrique musulmane, pour sa part, a vu le jour en 1956. Le journal initié par l'Union des associations culturelles musulmanes ne publia cependant qu'un seul numéro avant de disparaître pour renaître en 1982 à l'initiative de la Fédération des associations islamiques du Sénégal.

Périodiques confrériques

Dans un contexte mondial marqué par la globalisation, un autre titre du nom de l'Étudiant musulman voit le jour en 1988. Il se présente comme une "alternative dans la crise du système mondialisé". Ce journal qui deviendra plus tard trimestriel sert de pont entre les musulmans.

Il existe également d'autres journaux dédiés à la diffusion des valeurs islamiques. Ainsi en est-il de Djamra (1983) et de la publication Le Musulman (1982) qui se veulent les journaux de tous les musulmans. "Ils affichent une neutralité confrérique", fait remarquer M. Sène.

Si ces journaux ont une ligne éditoriale plus ouverte, d'autres se montrent cependant plus restrictifs. C'est le cas de la presse confrérique qui a un lectorat bien ciblé. Les

pionniers de cette catégorie, selon Diégane Sène, furent Réveil islamique et Afrique nouvelle. À côté de ces journaux, on note encore d'autres mensuels d'obédience confrérique. Chez les mourides, on publie notamment Khadimou et Mouridou Lah en 1981.

Plus tard, après la 1^{ère} alternance politique en 2000, d'autres mensuels tels que Touba, Mouride, Khassaide verront le jour. Du côté de la confrérie tidiane, plusieurs périodiques voient aussi le jour. Sur la liste figurent entre autres : l'Islam éternel (1957-1961) et la Voix de l'Islam (1955-1956) dont le rédacteur en chef était Serigne Cheikh Tidiane Sy. Ces journaux furent la voix de l'Association musulmane tidiane.

"Au-delà de sa mission de propagation, la presse confrérique voulait combler la place marginale qu'elle occupait dans les quotidiens d'informations générales", explique Diégane Sène.

Ces journaux ont la caractéristique d'être non seulement des mensuels mais aussi d'avoir, en plus de faibles tirages, une parution irrégulière. ■

PASSAGE AU NUMÉRIQUE

Adieu la télé de papa

L'arrivée de la télévision numérique terrestre et l'explosion des sciences et technologies vont immanquablement influencer sur le métier de journaliste.



Une fréquence pour vingt chaînes de télévisions, voilà ce que va donner l'arrivée du TNT télévision numérique terrestre en juin 2017 pour l'ex-directeur du Comité national de transition de l'analogie vers le numérique (CONTAN), Amadou Top. Avec une quinzaine de chaînes de télévision actuellement, le Sénégal atteindra plus de deux cents chaînes. Une démultiplication qui va avoir beaucoup d'impact sur les programmes et sur les téléspectateurs. "Les diffuseurs vont se retrouver avec beaucoup moins de charges. Ils n'auront plus à se préoccuper du transport et de la diffusion des signaux". Ils (diffuseurs) se contenteront de préparer les programmes et de les mettre

à la disposition du transporteur (qui est unique) qui va procéder à la transmission de ces signaux à l'utilisateur final», explique M. Top. .

Contenus adéquats

De l'avis de l'expert et membre du CONTAN, Mamadou Ball, l'avènement du numérique permettra d'avoir des contenus adéquats et des programmes de qualité utiles aux téléspectateurs. "Il faut que nous impulsions un virage qui nous permettra d'avoir une télévision que nos concitoyens méritent, Elle pourra servir au développement de notre pays avec des contenus adaptés aux besoins de notre peuple" a-t-il souligné. Cette nouvelle ère tombe à pic. Le chercheur en communication Mamadou Ndiaye, abonde dans le même sens. Selon lui, il y aura une meilleure qualité sur l'image et le numérique permettra de stocker les programmes localement pendant qu'ils seront en live. Il facilitera au niveau des têtes de réseaux un système d'archivage qui permet en temps réel d'archiver toutes les productions télévisuelles sénégalaises. Ce faisant on y trouve un atout majeur. C'est la couverture sur l'étendue du territoire national, une bonne perspective pour plusieurs chaînes privées. Elles n'assuraient pas leur diffusion sur tout le pays. Si on y ajoute la commercialisation de l'internet, on obtient autant de raisons pour rompre avec « la télé de papa ».

Mais il y a quelques équivoques insoupçonnées. Car chaque médaille a son revers. Cette métamorphose du champ médiatique est susceptible de perturber l'assise du secteur, une réduction des charges risque d'entraîner moins de bras dans la production, note M. Ndiaye.

Les contenus des programmes risquent d'être dépréciés, avertit-il. Selon lui le paysage médiatique n'a pas les ressources qu'il faut (moyens financiers, logistiques, et personnel qualifié) pour animer ce lot important de télévisions. Selon le président de l'APPEL, Ibrahima Lissa Faye : le journaliste est aujourd'hui appelé à maîtriser les outils technologiques pour être plus compétitif. Il doit assimiler les qualités de reporter d'image, être capable de filmer, écrire de textes et monter ses éléments: ainsi souligne-t-il c'est le nouveau type de journaliste dont les medias ont besoin s'appelle le JRI, (journaliste reporter d'images) Cette nouvelle exigence vise une rationalisation des moyens. Cette mutation induit la polyvalence du journaliste et risque de rétrécir les corps de métiers qui tournaient autour

des téléés (cameraman, monteurs, preneurs de son etc...), une autre inquiétude pour les employés.

Web journalisme

Aujourd'hui bon nombre d'écoles de formation commencent à varier leur contenu en se tournant vers les nouveaux métiers. Les enseignements comme le web journalisme, le journalisme augmenté, le journaliste de données avec des logiciels récents figurent en bonne place dans les pratiques du métier de journalisme." Le multimédia est à la croisée de plusieurs enseignements et ouvre plusieurs spécialités dans l'avenir" analyse Ibrahima lissa Faye. Une conséquence avec un effet binaire pour d'autres professionnels comme Mbaye Sidy Mbaye qui estime que l'ère numérique peut être un atout s'il est rationalisé sans tordre le cou aux principes qui sous-tendent le journalisme et basés sur l'éthique et la déontologie.

Pour les radios le passage du numérique est prévu en juin 2020 et ce sera une véritable révolution technologique au Sénégal. ■

LES DÉFIS DE LA RTS

Financement & équilibre de l'info

La RTS est la seule chaîne qui couvre l'ensemble du territoire national. Mais l'arrivée de la Télévision Numérique Terrestre va supprimer cet avantage et la concurrence devra désormais se focaliser sur les contenus des chaînes de télévision. Ce qui présage de grands bouleversements dans ce secteur des médias.



Créée en décembre 1963 avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la RTS a connu plusieurs changements au cours de son histoire qui ont fini par la transformer en une grande entreprise de presse. Le plus important fut le changement de statut. En effet, en 1992 la chaîne passe du statut d'une institution étatique à un statut de société anonyme. Elle devient précisément une société nationale de type privé. Un statut qui lui permet de bénéficier des subventions de l'Etat et en même tant

de faire recours à la publicité pour combler ses déficits.

Concernant la publicité dont la RTS a presque le monopole par rapport à ses confrères, son directeur de la communi-

Il faut que nous impulsions un virage qui nous permettra d'avoir une télévision que nos concitoyens méritent,



Racine TALLA, DG RTS1

cation, Dominique Ndeky, estime que la chaîne nationale est sous financée par l'Etat depuis 1992. Son budget ne figure pas dans le budget national et elle ne bénéficie que de financements ponctuels de la part de l'Etat. « Il n'y a pas dans le budget de l'Etat une ligne crédit RTS, mais l'Etat prend en charge en terme d'appui ponctuel des situations dans lesquelles on a besoin d'argent pour réaliser des choses que l'Etat nous demande de faire. » C'est pour cela, ajoute-t-il, que « notre statut de société nationale de type privé nous permet de nous déployer sur le marché publicitaire sans pour autant faire de bénéfice ».

Pour régler cette situation qui dure depuis des années, l'Etat devrait financer conséquemment la RTS par rapport aux objectifs qu'il lui a assignés et ensuite la retirer du champ commercial pour permettre aux autres télévisions de se partager les publicités. La RTS a une mission bien définie

de service public. C'est-à-dire fournir de l'information aux Sénégalais dans toute leur diversité. Le parti au pouvoir ou plus largement la coalition au pouvoir ainsi que l'opposition bénéficient en principe des mêmes services de la part de la RTS.

Le service public consistant à traiter équitablement tous les protagonistes qui sont en liste dans le processus d'information. A ce titre la RTS doit tenir compte de tous les avis et soucis de tous les citoyens même les plus minoritaires, leur permettre de partager leur point de vue avec le reste des Sénégalais. Mais les populations n'ont pas le sentiment que l'organe d'information assume équitablement cette fonction.

Le journaliste Mame Less Camara pense que la chaîne nationale est plus au service du pouvoir qu'au service des populations et n'accorde pas une grande audience à l'opposition. Selon lui, la RTS a toujours été

Le journaliste est aujourd'hui appelé à maîtriser les outils technologiques pour être plus compétitif.

dans cette posture. « Cette attitude de la RTS n'est pas nouvelle. Ce service public s'est toujours comporté de la même façon à l'égard du parti au pouvoir et ce, depuis Senghor, Abdou Diouf, Abdoulaye Wade. » Il dit ne pas comprendre la position de l'actuel chef de l'Etat qui a pourtant promis la rupture aux Sénégalais pendant sa campagne électorale. « Ce qu'on attend du président de la République, ce n'est pas qu'il renonce à la couverture médiatique de la RTS dont il dispose mais que d'autres aussi en bénéficient. L'opposition sur toutes les questions importantes doit avoir le droit de se prononcer et de parler au peuple sénégalais à travers la RTS. »

Intellectuels

Selon lui les syndicats en désaccord avec le gouvernement doivent pouvoir exprimer leur avis et rendre compte de leurs activités. « Il faut également que les intellectuels qui ne partagent pas le Plan Sénégal émergent (Pse) puissent aussi être interrogés sur les critiques qu'ils émettent à propos de la politique dédagée par le Président de la République. » ajoute-t-il.

Il trouve normal que la mouvance présidentielle puisse disposer plus de temps que l'opposition dans les médias du service public. Mais cette dernière a le droit à la parole, ce n'est pas une concession ni un cadeau qu'on lui offre. Les partis d'oppo-

sition doivent s'exprimer sur les supports financés par l'argent public.

Entre autres explications de "l'inféodation" de la RTS au régime en place, il y a surtout le fait que ses responsables sont nommés directement par le Président de la République.

En guise de solution M. Camara estime que « l'idéal aurait été que le Conseil national pour la régulation de l'audiovisuel (CNRA), à défaut de nommer les responsables des organes de service public, propose une liste de trois personnes parmi lesquelles le président ferait son choix. Cela donnerait plus d'autonomie à ces responsables qui pourront travailler plus librement qu'ils ne le font actuellement. »

D'après le Directeur de la Communication de la RTS, celle-ci fait de son mieux pour jouer son rôle. Il rejette les critiques faites à la RTS à propos de son parti pris dans le traitement de l'information. Il estime que les détracteurs de la RTS confondent la couverture médiatique des activités du chef de l'Etat qui est un devoir pour la chaîne avec celles menées au sein de son parti. « Nous couvrons les activités du Président Macky Sall en tant que chef de l'Etat et non chef du parti de l'Alliance Pour la République (APR) ».

Mais certains citoyens estiment qu'il est très difficile de ne pas confondre le statut du président de la République et celui du chef de parti au pouvoir dans les déplacements de ce dernier.

Dominique Ndecky soutient, par ailleurs, que la RTS n'éprouve aucune crainte face à l'arrivée de la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Selon lui, la RTS ne se consi-

dère pas en compétition avec les autres chaînes commerciales qui n'ont pas la même approche ni la même ligne éditoriale que la chaîne du service public dont le slogan est « informer, éduquer et divertir ».

« Nous avons une mission d'éducation donc nous ne pouvons pas produire des émissions qui vont pervertir notre jeunesse, ce qui fait que nous n'avons pas la même liberté que les autres et ne pouvons pas faire exactement comme les autres chaînes commerciales. »

Il admet bien volontiers qu'à l'arrivée de la TNT, la RTS va perdre son avantage de couverture de l'ensemble du territoire national dans la mesure où toutes les chaînes de télévisions auront cette possibilité, en plus des mêmes images de qualité. Dès lors, l'enjeu va porter sur les contenus que chaque télévision va proposer aux populations.

A ce titre, la RTS selon son directeur de communication, a déjà commencé à prendre les devants en créant des « télévisions régio-

nales ». « Dans la perspective de voir la chaîne nationale basculer vers la TNT, nous avons commencé à créer les télévisions régionales qui ont pour vocation de prendre en charge les vraies préoccupations communicationnelles et d'information des populations locales. Ce programme a permis à la RTS par exemple de mettre en place dans la région de Casamance une télévision totalement numérique qui couvre cette région et celles de Sédhiou et de Kolda. La chaîne n'a pas vocation à faire des bénéfices parce qu'étant du service public», souligne Dominique Ndecky, ajoutant que « la RTS a les moyens techniques, des capacités et des stratégies de faire face à cette concurrence tout en assurant sa mission du service public. »

N'empêche, les détracteurs de la chaîne nationale affirment qu'à l'arrivée de la TNT beaucoup de téléspectateurs vont se détourner de cette télévision qu'ils jugent trop au service du gouvernement. Le directeur de la communication rejette ces accusations et parle de procès d'intention. ■

RADIOS ET TÉLÉVISIONS DE DAKAR

Des programmes qui font débat



Spécialiste en pédagogie de l'image, le Dr Hadja Mai Niang fait le procès des programmes des radios et télévisions sénégalaises. L'enseignante-chercheure à l'Université de Thiès s'est appuyée sur les résultats d'une enquête sur une série de programmes.

Ces résultats confortent le rapport annuel 2015 du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CRNA). Parmi les programmes qui, selon elle, provoquent des nuisances à la société sénégalaise, Hadja Mai Niang cite comme exemple « Happyness », une série télévisée qui expose trois filles et un garçon sénégalais dans une maison sans famille classique reconnue selon le schéma social sénégalais. Les images parlent dès le générique de l'émission avec des filles en tenue « pretty woman ». L'une des filles est courtisée par un homme d'âge mûr. Le discours est parfois cru et renvoie à l'univers de la pornographie. « On est dans quel pays

pour qu'une chaîne de télévision audiovisuelle le laisse parler, le laisse faire et le laisse vivre comme je le sens à l'état brut », s'interroge-t-elle. « Happyness » est une version « XXL » de « Dinama Nekh », à la seule différence que cette dernière série comporte une forte dose pédagogique en ce qu'il expose le vice de la femme et celui de l'homme volage et en déduit les conséquences. »

Les séries « Happyness » et « Dinama Nekh » exposent selon elle l'argent facile et massif qui peut dérouter plus d'un. Le téléspectateur risque d'être affecté d'homéostasie, c'est-à-dire qu'il peut copier machinale-

ment, et sous le coup de l'émotion, ce qu'il voit.

Les émissions télévisées

« Dakar ne dort pas » de la Télévision Futurs Médias « invite à une véritable débauche audiovisuelle », avance Mme Niang. Elle montre « des images indignes de déficients mentaux en les tournant en dérision. Elle ajoute : « Quand « Dakar ne dort pas » met en image un homme en état d'érection sous l'excitation et le rire sauvage de l'animatrice, l'on se demande dans quelle civilisation on est. »

Selon Dr Niang, sur les plans instructif et pédagogique, ces programmes nuisent à la société. « Vu sous un angle socio-économique, le Sénégal n'émergera pas avec ces « télé-bidons » qui nous servent « Kaay Begué », « Raacc », « Dakar ne dort pas », parce que « Dakar danse et chante ». Telle est aujourd'hui l'image du Sénégal que nos télévisions « émettent à l'étranger par le satellite », analyse-t-elle.

Après une quarantaine d'années de présence de la télévision dans le pays, les programmes « conçus et vus au Sénégal doivent faire preuve d'une grande maturité », pense la spécialiste en pédagogie de l'image.

Evocant l'émission « Parlons Santé », Mme Niang n'as pas manqué de critiquer la chaîne nationale. « Dans un pays où environ les 70% de la population ne parlent français, cette émission fort intéressante gagnerait à être déclinée en wolof.

Autre émission qui n'a pas échappé au réquisitoire du Dr Hadja Mai Niang « Sen P'tit Gallé » de la TFM. Une émission qu'elle qualifie de « marketing malsain sur le dos de nos enfants ». Elle suggère de « sauver ceux-ci des images et activités qui volent leur enfance au profit des chaînes de télévision. »

Les publicités mensongères

La publicité n'a pas échappé aux observations de l'enseignante-chercheuse. « Un homme en boubou vert et une sorte de casquette rouge consomme dans un élan barbare du lait caillé au point de susciter une image sauvage que le Sénégalais averti aurait honte d'endosser », dit-elle avant de s'interroger : « Que dire de cette image propre à la civilisation de l'homme de la pierre taillée » ? Autre mauvais exemple de la publicité : « une pub qui construit l'image d'un enfant qui subtilise un bonbon sur le dos de sa maman ». Voilà une bonne image qui fabrique le schéma social de l'enfant-voleur », dénonce-t-elle. Il y a aussi les publicités consacrées aux produits de dépigmentation qui posent un véritable problème de santé publique.

En ce qui concerne le charlatanisme radio-télévisuel, Dr Hadja Mai Niang se demande quel genre d'éthique audiovisuelle permet à tout Sénégalais ou à toute Sénégalaise de se proclamer urbi orbi guérisseur, de connivence avec les chaînes de radio et télévision en tout. ■

Entreprises de presse

Radiodiffusion Télévision Sénégalaise (RTS)

Chaîne publique
Les chaînes RTS 1 et SN2
Radio Sénégal International (RSI) - Fréquence FM 92.5
Dakar FM - Fréquence 94.5
Tél : +221 33 849 12 12
www.rts.sn

Groupe Futurs Médias

Groupe privé
Télévision Futurs Médias (TFM)
Radio Futurs Médias (RFM) - Fréquence FM 94.0

L'Observateur (quotidien)
Tél : +221 33 849 16 40
www.gfm.sn

Origines S.A

Groupe Privé
2STV
2Si Racines (tv)
Origines FM (radio) – Fréquence 88.4
Tél : +221 33 822 14 90
www.2stv.net

D-Média

Groupe Privé
Sen TV
Zik FM (radio) - Fréquence 89.7
La Tribune (quotidien)
Tél : +221 33 842 46 00
www.sentv.info

SSPP Le Soleil

Journal gouvernemental
Le Soleil
Tél : +221 33 859 59 59
www.lesoleil.sn

Excaf Télécom

Groupe privé
RDV (TV)
RDV Music (TV)
Dunya FM (radio) - Fréquence 88.9
Soxna FM (radio)- Fréquence 99.9
Tél : +221 33 865 66 99
www.excaf.com

Walfadjiri

Groupe privé
Walf TV
Wal fadjri – L'Aurore (quotidien)
Walf FM (radio)- Fréquence FM 99.0
Tél : +221 33 869 10 71
www.walf-groupe.com

Sud Communication

Groupe privé
Sud FM (radio) Fréquence 98.5
Sud Quotidien
Tél : +221 33 822 02 30
www.sudonline.sn

Agences de presse

Agence de Presse Sénégalaise (APS)

www.aps.sn
Tél : +221 33 821 14 27
Agence de Presse Africaine (APANNEWS)
www.apanews.net
Tél : +221 33 869 87 87

Sud Banlieue

Radio privée et commerciale
Pikine Tally Boubess
Tél/fax : 338546580/ 338546581
Radio Nostalgie
Station privée, commerciale et théma-
tique

Radio Oxy-Jeunes

Radio communautaire

Complexe culturel Léopold Sédar Senghor
Pikine Tally-Boubess

BP : 18303, Tél/Fax : 338348622/
338541330/ 338544343

Ndef Leng Fm

Radio associative sérieuse
Tél/Fax : 338640129/ 338640129

Manoré Fm

Radio associative
Tél/Fax : 338643831/ 338643888/
338245347

Global Média Communication (GMC)

Groupe privé
TEL/ 33 824 32 22. Président Général:
Mamadou Oumar Ndiaye. Radio Top FM :
107.0 (à réactualiser)

Quelques patrons de presse



Cheikh THIAM
Le Soleil



El Hadj NDIAYE
Origines SA



Bougane GUEYE Dany
D-Média



Youssou NDOUR
Groupe Futurs Médias

TÉLÉS À DAKAR

Zapping sans limite

Les investisseurs dans le domaine audiovisuel sont à Dakar, pour l'essentiel. On y dénombre plus d'une vingtaine de chaînes de télé. En attendant le numérique.

Le passage à la télévision numérique terrestre va renforcer le nombre de chaînes diffusées par voie hertzienne et leur attractivité. L'existant va être considérablement renforcé. Le pionnier en matière de télé est l'Etat qui a lancé une chaîne de télévision en 1972, à l'occasion des Jeux olympiques de Munich. On raconte que c'est grâce à l'insistance du ministre de l'Information de l'époque, Ousmane Camara, auprès du Président Senghor, que l'expérience a été tentée. Au départ dix huit postes de télévision avaient été installées dans certains endroits de Dakar et voilà c'était parti. L'expérience a été ensuite poursuivie. Aujourd'hui même si certains trouvent que même si elle ne reflète pas le débat public et ne donne pas assez de place aux différentes langues nationales, la RTS 1 est la chaîne qui couvre presque l'ensemble du territoire national. Ensuite, depuis quelques années, elle est en train de mettre en place des antennes régionales pour être plus proches des télévisions. On note dans le domaine de l'information, une pratique qui est restée immuable, c'est le journal télévisé de 20 heures qui accorde une large place aux activités des quatre présidents qui se sont succédé à la tête du pays, c'est-à-dire Senghor, Diouf, Wade et Sall.

La 2STV est la deuxième chaîne de télévision sénégalaise à avoir vu le jour avec le

concours au départ de la RTS.. Elle est détenue à 100 % par El Hadji Ibrahima Ndiaye, administrateur de la chaîne. C'est en 2003 que les premiers programmes ont été diffusés. Les programmes qu'elle propose sont axés essentiellement sur la culture, plus libre et novatrice (Batamba ou Yewetre).

Emissions

Le Groupe Futur Medias s'inscrit dans ce sillage, de promotion de la culture sénégalaise avec des émissions comme "Dakar ne dort pas". Fondé par le musicien Youssou Ndour en septembre 2003, le GFM possède un quotidien, L'Observateur, une radio, Radio Futurs Médias (RFM), une chaîne de télévision, Télé Futurs Medias (TFM), lancée en septembre 2010 et un site d'information. Les téléfilms du GFM font un tabac auprès de nombreux téléspectateurs.

La Sen tv et la radio Zik Fm sont venues s'ajouter sur la liste en se présentant comme les premières télévisions et radios urbaines. Elles sont basées dans le quartier populaire de la Medina de Dakar. La Sen tv s'impose par sa mode people. Les émissions interactives, l'émission de radio Teuss (faits divers et de société) sont appréciées par les femmes au foyer.

Sud Fm, première radio privée au Sénégal, qui est créditée d'une information d'assez bonne qualité au moment où beaucoup

de médias font dans la communication, est loin d'être imitée par d'autres stations.

Manque de moyens et de professionnalisme, lignes éditoriales fluctuantes, autant de facteurs qui entachent la qualité du travail. Un autre handicap des radios et télévisions est la similitude des émissions. Illustration à la télé avec les émissions matinales comme "good morning" (2 STV) ou "petit déjeuner", "yewulene" et Kinkeliba (RTS) " se ressemblent. Même remarque pour les émissions politiques "pile ou face", "face à face" conviction " qui ne se différencient que par leurs décors. Mais l'alternance en 2000 a été un moment d'offres dans la diversité médiatique. Walfadjri a joué un rôle remarqué par les observateurs. La télé et la radio de Sidy Lamine Niassé s'installent dans le rôle de contre-pouvoir de la presse. Avec le régime de Macky Sall, cette entreprise de presse emprunte la même démarche. Les autorités de l'ARTP ont même estimé que lors du jour du référendum en février 2016, la télé avait fait de la propa-

gande pour le « non » et ont menacé de la fermer. Il s'en était suivi une levée de boucliers contre cette intention de l'ARTP.

Deux autres fréquences radio de Walf sont spécialisées dans la musique et la religion. La spécialisation suit son cours dans les grilles des programmes. Nostalgie , Dunya, Lamp Fall (télé et radio), religion. Sur le créneau religieux sont venus se greffer Touba Tv, la radio chrétienne Espérance. La culture logosphère (parole) se professionnalise à travers les radios communautaires Oxyjeune et Rail Bi Fm (Pikine), Jokko Fm de Djidah (Thiaroye) et Hafia (Grand Yoff) donnent la parole aux citoyens souvent oubliés par les medias de masse. Ce sont de réels espaces d'expression. Les hommes d'affaires ne sont pas en reste, la télé Africa 7 a été lancée par Oumou Wone, une femme d'affaires, en juillet 2011, TSL et RDV par les défunts Ousmane Masseck Ndiaye et Ben Bass Diagne et LCS et Saloum Tv par Serigne Mboup bouclent la liste. ■

RADIOS COMMUNAUTAIRES

Des ambitions sans les moyens

Le paysage médiatique sénégalais compte aujourd'hui plus d'une centaine de radios communautaires. Celles-ci jouent un rôle essentiel dans le développement local. Mais elles sont confrontées à un manque criard de moyens.

Depuis les années 1990 et surtout à la faveur de la première alternance en 2000, la presse a connu au Sénégal un développement fulgurant avec notamment l'avènement de nombreux organes privés. Les radios communautaires constituent sans doute, de loin, les exemples marquants de ce foisonnement médiatique. La première radio du genre, Pencmi Fissel (Mbour) fut créée en 1996 par des habitants de la localité. Depuis lors, ces radios se sont multipliées un peu partout dans le pays. En 2015, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a dénombré 171 radios associatives au Sénégal contre seulement 102 recensées en 2011 par le Syndicat national des professionnels de l'information (SYNPICS).

Les radios communautaires jouent aujourd'hui le rôle de vecteur de paix et de développement dans les quatorze régions du Sénégal. Les fréquences des médias à vocation communautaire sont attribuées à des associations, des GIE, des ONG, des associations religieuses ou encore des personnes censées les mettre au service de la collectivité.

Les ondes communautaires permettent aux populations isolées de prendre la parole. A travers les antennes communautaires,

les populations débattent des questions qu'elles vivent quotidiennement. Elles sont aussi une tribune pour les autochtones d'interpeller directement leurs dirigeants sur les problèmes sociaux à travers des émissions interactives. Mais également un moyen de sensibilisation et de pacification de la communauté. "A travers notre antenne, nous avons pu régler beaucoup de conflits entre les populations. La radio a permis récemment de mettre fin notamment à un conflit entre deux ASC à travers une de nos émissions phares appelée 'courage femmes'", explique Georges Selou.

A en croire le directeur de la radio Khasoumaye Fm de Ziguinchor, la grille des programmes prend en compte toutes les communautés représentées dans la région. "Nous faisons des émissions en manding, en balantou, baynoukh, et manjack, etc. Dans ces différentes langues locales, nous sensibilisons la population par rapport au conflit dans la région (attaques, viols...)", ajoute-t-il.

Les radios communautaires jouent également un rôle d'éveil de conscience des populations locales. Dans certaines zones de l'intérieur du pays, elles ont permis d'enregistrer des résultats positifs dans le changement de comportements même si

les vieilles pratiques n'ont pas totalement disparu. Ainsi, dans la région de Kédougou, les trois radios communautaires qui y sont implantées depuis 2006 grâce au soutien de l'Unesco Breda ont contribué grandement à l'amélioration des conditions sociales des populations à travers la sensibilisation sur l'éducation, la santé, l'environnement, etc.

“Le taux de mortalité maternelle et infantile est très élevé dans la région. Mais grâce aux sensibilisations que nous faisons dans nos émissions de santé, les femmes se rendent aujourd'hui beaucoup plus dans les structures de santé pour suivre les consultations prénatales. Dans ce sens, il y a eu aussi des résultats positifs pour le respect du calendrier vaccinal des enfants et de la lutte contre l'accouchement à domicile”, renseigne le directeur de la radio Kédougou 93.9 Fm, Famara Dembélé.

Les ondes communautaires dans cette région aurifère jouent un rôle central dans l'information minière. “Nous sensibilisons la population par rapport à l'utilisation du mercure, du cyanure dans l'exploitation traditionnelle de l'or mais aussi les conséquences de la présence des enfants dans les sites d'orpaillage sur leur éducation”, souligne-t-il.

Contraintes

De nos jours, à l'image des autres organes de presse, les radios communautaires sont confrontées à de réelles difficultés financières qui limitent leurs actions dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information. Ce handicap tire paradoxalement sa source dans le cahier des charges relatif aux radios communautaires. Celui-ci est

strict en son article 1 : “est définie comme radio privée communautaire, toute radio à but non lucratif et œuvrant dans le développement à la base (économique, social, culturel, etc.”. Il ajoute en son article 19 : “la radio communautaire n'est pas autorisée à diffuser de la publicité commerciale. Toutefois, elle peut diffuser des avis et communiqués n'ayant pas un caractère commercial”.

Paiement

Le but désintéressé et l'obligation de ne pas exercer des services commerciaux sont une sorte de moyen de garantie de l'indépendance des radios communautaires.

Mais face au poids des charges et à la faiblesse des moyens, les radios communautaires respectent difficilement ces obligations légales. “Les sommes que nous recevons de l'aide à la presse sont insignifiantes. Nous souffrons d'un manque de moyens qui impacte négativement sur le fonctionnement de ces radios”, confie Famara Dembélé.

A ses yeux, les radios communautaires de l'intérieur du pays sont très lésées dans la répartition de l'aide à la presse octroyée par l'Etat. “On nous donne des miettes. Nous n'avons reçu qu'un million. C'est largement insuffisant vu le volume de charges pour le paiement des factures d'électricité et l'entretien des matériels”, souligne-t-il avec regret.

Son confrère de la radio Khassoumaye Fm Ziguinchor, lui, a dépassé le stade des lamentations et en est à braver les interdits. “Nous faisons de la publicité. C'est grâce aux fonds générés par la pub que nous

parvenons à couvrir toutes nos dépenses”, informe Georges Selou.

Ainsi, l’existence de ces radios à vocation communautaire dépend essentiellement de l’appui des ONG, car ne pouvant pas compter uniquement sur l’aide à la presse. De ce fait, pour survivre, les radios communautaires sont obligées de nouer des partenariats de fortune ou d’inventer un système générateur de ressources. “Notre radio a été lancée en 2006 dans le cadre d’un programme initié par l’Unesco Breda qui a financé le matériel de démarrage pendant deux ans. Les matériels devaient être renouvelés au bout de ces deux premières années. Mais, elle (Unesco Breda) s’est retirée sans que rien ne soit fait”, révèle le directeur de la radio Saraya Fm.

Moussa Danfakha de poursuivre : “Nous sommes dans une zone minière, mais nous

ne sommes pas soutenus par les sociétés minières en dépit de nos nombreuses demandes”. Laissées à elles-mêmes, les radios communautaires sont obligées de recourir à divers procédés pour s’autofinancer. “Nous avons un restaurant et une tente qui nous permettent d’avoir des ressources financières. Parfois aussi, nous vendons des t-shirts pour avoir des recettes afin de pouvoir financer la radio”, confie le directeur de Saraya Fm.

Face à cette situation, la révision du cahier des charges applicables aux radios communautaires se pose aujourd’hui avec acuité. “Le bénévolat ne tient plus la route. “On est obligé aujourd’hui de passer outre les dispositions de la loi pour assurer la survie de la radio et motiver le personnel”, conclut le directeur de Khassoumaye Fm. ■

TALLA DIENG, PRESIDENT DE L'UNION DES RADIOS
ASSOCIATIVES ET COMMUNAUTAIRES DU SENEGAL

«Les radios communautaires sont obligées de faire de la publicité pour survivre»



Depuis la libéralisation des ondes intervenues au début des années 1990, l'espace médiatique sénégalais compte une centaine de radios communautaires. Cependant celles-ci sont confrontées à un réel manque de moyens. Dans cet entretien, le président de l'Union des radios associatives et communautaires du Sénégal (Urac), Talla Dieng, revient sur le déphasage entre le cahier des charges de ces médias et leurs conditions de travail.

Quelles sont les missions d'une radio communautaire ?

Les missions d'une radio communautaire se justifient dans le cadre même de l'amélioration des conditions de vie des popula-

tions qui l'ont mise en place. La grille des programmes d'une radio communautaire doit être la photocopie des activités socio-économiques de la localité où la radio est implantée. Cela veut dire que la radio doit prendre en charge les questions de déve-

loppement social dans toute sa dimension culturelle, économique, environnementale et la dimension humaine. Normalement, dans la grille des programmes, on doit pouvoir retrouver l'ensemble des préoccupations des populations. La radio doit en parler pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ces populations. La mission d'une radio communautaire ne doit pas se soustraire aux préoccupations socioéconomiques et culturelles de la localité où elle est implantée.

Quelles sont les raisons qui poussent les radios communautaires à faire de la publicité ?

Le cahier des charges est obsolète. Celui-ci a été élaboré bien avant l'existence des radios communautaires. Et on ne peut pas légiférer sur une matière qui n'existe pas. Forcément, si cela existe, il risque d'avoir un déphasage entre la législation et l'activité légiférée. La presse actuelle dans sa globalité a des problèmes sur le plan économique. On a l'impression que l'entreprise de presse au Sénégal n'est pas viable y compris les radios communautaires. Si elles n'ont pas le soutien qu'il faut c'est parce qu'elles ont été mises en place par des communautés qui n'ont pas toujours les moyens pour soutenir ces radios sur le plan économique pour pouvoir faire face à l'investissement d'abord mais aussi à l'exploitation. Et les radios ont une part congrue de l'aide à la presse. Finalement, on permet la naissance des radios communautaires pour les laisser mourir après. Les localités dans lesquelles ces radios sont implantées sont pauvres. Et l'Etat ne soutient pas assez les radios communautaires. C'est pourquoi, on réclame d'autres moyens pour recourir à la publicité et permettre à ces radios de faire face aux

charges de production. Il n'existe pas de différence entre les matériels utilisés selon les formes des radios. Pourquoi alors interdire la publicité aux uns et la permettre aux autres ? Cela n'a aucun sens.

Pensez-vous que l'autorisation de faire de la publicité ne remettrait pas en cause l'indépendance des radios communautaires ?

Pas du tout ! Est-ce que le consommateur dakarois de l'information est plus méritant que celui qui se trouve à l'intérieur du pays ? Je ne le pense pas. Même du point de vue de l'accès à l'information, c'est une injustice. Les Sénégalais ont le droit d'avoir accès à l'information partout où ils se trouvent.

Le but doit donc être lucratif ?

But lucratif ne veut pas dire que la radio ne doit pas avoir de l'argent pour fonctionner. Il y a les factures d'électricité à payer ainsi que d'autres dépenses à effectuer, telles que les frais de dépannage de matériels. Les charges de production sont fixes. La logique voudrait que l'Etat verse une contrepartie aux radios communautaires et ensuite interdise la publicité pour compenser le manque à gagner. L'aide à la presse ne suffit pas. C'est une part congrue que l'on donne aux radios communautaires. Cette aide varie entre 1 million 500 à 2 millions 500 pour les radios communautaires.

Voulez-vous dire qu'il est nécessaire aujourd'hui de réactualiser le cahier des charges ?

C'est plus qu'une nécessité. Il est impératif aujourd'hui d'adapter le cahier des charges à l'évolution socioéconomique du pays. C'est incontournable ! On a écrit au Conseil national de régulation de l'audiovi-

suel (CNRA) pour attirer son attention par rapport à cette question. Et ils sont d'accord avec nous. Toutes les autorités sont

aujourd'hui conscientes que le cahier des charges applicable aux radios communautaires ne leur permet pas de vivre. ■

LA MAISON DE LA PRESSE

Une infrastructure qui tarde à répondre à sa vocation



Construite par le régime de Wade, la Maison de la presse a déjà commencé à rendre de grands services aux professionnels des médias. C'est un immeuble de huit étages construit par l'Etat et dont la mission principale est d'offrir un cadre adéquat de travail à toutes les organisations des médias sénégalais et aux journalistes et techniciens.

La Maison de la presse a été initiée par l'ancien président Abdoulaye Wade, sous l'impulsion de l'ex-secrétaire général du Syndicat national des professionnel de l'information et de la communication du Sénégal (SYNPICS), feu Alpha Abdallah Sall. Le président Wade voulait en faire une sorte de centre d'accueil pour la presse étrangère de passage à Dakar qui trouverait sur place des installations et des équipements

adéquats pour travailler sans difficulté. Des ordinateurs, une connexion internet, du matériel de montage pour la radio et la télévision, bref l'équipement nécessaire pour faire des émissions en direct et des duplex vers l'étranger.

Cette infrastructure devrait aussi servir de centre d'accueil pour les journalistes de passage à Dakar de même qu'elle était censée offrir des locaux à un certain nombre

d'associations professionnelles de journalistes.

Le SYNPICS a du mal à trouver un siège adéquat à l'Union des Journalistes de l'Afrique de l'Ouest, d'où la maison de la presse était une solution rêvée. L'espoir était aussi de voir le Conseil pour le respect des Règles d'Éthique et de Déontologie (CORED) trouver un siège dans les locaux de cette Maison de la presse.

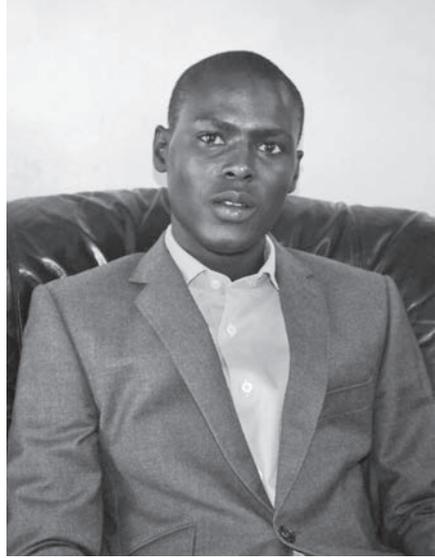
Voilà les espérances du SYNPICS que le président Wade avait voulu satisfaire en construisant la Maison de la presse. On peut estimer aujourd'hui qu'elle n'a pas encore répondu à sa vocation du fait qu'elle n'est pas toujours officiellement inaugurée.

Vocations

En attendant, la nomination comme Administrateur de la Maison de la presse d'un journaliste (Bara Ndiaye) qui est passé en politique suite à sa victoire électorale dans une localité du Sénégal dont il est devenu aujourd'hui le maire, a suscité beaucoup de questions au sein des professionnels. Certains pensent que cette Maison de la presse ne sert pas encore aux journalistes parce que toutes les organisations professionnelles n'y ont pas été installées.

Le CORED y a réuni certes un certain nombre de fois ses membres mais la plupart des professionnels des médias se posent aujourd'hui des questions sur la vocation réelle de cet édifice.

Le fait d'y loger l'Agence de Presse Sénégalaise (APS) n'arrange pas les choses. Pour plusieurs journalistes cette infrastructure n'a pas vocation d'abriter un organe de presse, au détriment des autres



Bara NDIAYE

confrères notamment privés dont chacun a son siège et s'acquitte de ses impôts.

« Cette Maison appartient à tous les organes de presse publics comme privés, à ce titre elle devrait donc rester à équidistance de l'ensemble des médias au Sénégal. Personne ne peut donc y loger au détriment des autres. On peut comprendre qu'il y a eu urgence dans le cas de l'APS dont les locaux de l'ancien siège menaçaient de s'écrouler » souligne ce journaliste.

« Mais pour ne pas donner l'impression aux professionnels des médias que la Maison de la presse n'est plus leur propriété il faudra envisager à court terme que l'APS trouve ses propres locaux pour ne pas alimenter longtemps une polémique inutile », relève Mame Less Camara.

L'une des vocations de la Maison de la presse est d'abriter le siège des instances communes telles que le Tribunal des pairs,

le Syndicat de la presse ou les associations de journalistes. Mais pas le siège d'un quelconque organe particulier, fût-il public. Le but est d'éviter que cette faveur faite à l'APS fasse tâche d'huile auprès d'autres organes qui pourraient demander des locaux à la Maison de la presse.

L'actuel directeur de l'APS reconnaît que la Maison de la presse n'a pas vocation à abriter un organe de presse. Il explique que c'est une situation d'urgence qui a conduit son personnel dans ces lieux et qu'il est prêt à quitter dès que le nouveau siège de l'agence sera disponible.

Bara Ndiaye l'Administrateur principal de la Maison de la presse ne dit pas autre chose. Il affirme que la situation de l'APS était un cas de force majeure et que cette maison qui appartient à tous les organes de presse sans exception ne peut pas rester indifférente quand un organe a des locaux menacés de ruine. Il ajoute qu'un organe de presse privé confronté à un problème similaire aurait pu bénéficier du même traitement de la part de cette infrastructure qu'il dirige depuis février 2015. ■

IMPRIMERIES DE PRESSE

Des machines d'un autre siècle

Si la presse sénégalaise a connu ces dernières années une prolifération de titres, il reste que l'outil de fabrication des journaux peine à suivre le rythme. Les rares imprimeries sont presque toutes vétustes et semblent être dépassées par les sollicitations nées de ce boom médiatique.



Le boom médiatique noté au Sénégal ces dernières décennies n'a pas été suivi d'une véritable révolution de l'imprimerie de presse. Au moment où les journaux se comptent par dizaines, les imprimeries, elles, se comptent sur le bout des doigts. On en dénombre actuellement sept.

Les Nouvelles imprimeries du Sénégal sont leur doyenne. Elles fabriquaient tous les

journaux du Sénégal. C'est au début des années 1990, que la deuxième imprimerie a vu le jour, avec le journal le Matin de Baba Tandian. Depuis lors, les imprimeries peinent à se multiplier.

A cette rareté des imprimeries s'ajoute une faible qualité des spécimens en place. "Toutes les imprimeries actuelles du Sénégal sont d'occasion sauf celle du Soleil",

renseigne Mamadou Ibra Kane. A en croire le patron d'Africome, la plupart de ces imprimeries sont archaïques et peu productives. "La presse sénégalaise n'a pas encore les moyens d'acquérir des imprimeries neuves et performantes", soutient-il.

Outre l'altération de la qualité de l'impression, la vétusté des machines a pour conséquence une baisse de rentabilité. "Il y a des surcoûts de production dûs au gaspillage du papier. Celui-ci représente environ 80% du coût de production d'un journal", ajoute le directeur de publication du quotidien sportif Stades. Selon lui, en fabriquant les journaux, les machines gaspillent à plus de 50% le papier utilisé dont le prix est très élevé.

En plus de leur vétusté, ces imprimeries ont la particularité d'avoir un faible tirage. "Ce sont des petites imprimeries qui tirent à

peine 10 000 exemplaires par jour", révèle Mamadou Ibra Kane. Selon lui, une seule imprimerie pourrait à elle seule tirer l'ensemble de la presse du pays.

La période de grand tirage est notée durant les élections politiques, même si à l'occasion, relève-t-il, la moyenne ne dépasse pas 200 000 exemplaires.

Pour leur part, les imprimeurs regrettent le manque de soutien de l'Etat à l'endroit de qui ils attendent surtout l'allègement des charges fiscales comme cela se fait dans d'autres pays.

"Il n'existe pas dans les imprimeries de presse des avantages fiscaux, à l'image des pays développés. Du point de vue juridique, les imprimeries commerciales et de presse sont alignées sur la même catégorie pour le paiement de la matière imposable", déplore Mamadou Ibra Kane. ■

IMPRESSION DES QUOTIDIENS

La course vers l'imprimerie

Au Sénégal, il y a une vingtaine de quotidiens, mais peu d'entre eux disposent d'une imprimerie. Cette situation explique la sortie tardive de certains journaux qui d'une part ratent de figurer dans la revue des titres des radios de la place. D'autre part, ils ne peuvent pas être distribués à temps dans l'intérieur du pays.

En cette nuit du mardi 24 mai 2016, l'imprimerie Africome, située au quartier Hann de Dakar, est prise d'assaut par des agents de liaison. Ils sont commis au tirage et à la répartition des journaux entre les grands distributeurs.

Arrivé sur les lieux à bord d'une voiture L200 de couleur blanche, Serge Boissy, chargé de récupérer les exemplaires du quotidien EnQuête, inscrit son heure d'arrivée --1 h 07 minutes-- sur une fiche gardée soigneusement par un vigile assis sur une chaise devant la salle de montage de l'imprimerie.

Avec la floraison des quotidiens d'informations générales survenue après la première alternance politique au Sénégal (an 2000), le tirage est devenu un casse-tête pour certains journaux. En effet, après le bouclage du journal, c'est la ruée vers l'imprimerie pour le tirage du produit fini.

Après s'être enregistré, M. Boissy est désolé de constater le nombre important de commanditaires qui le devancent. «C'est dommage, nous sommes venus tardivement. Notre journal sera tiré vers 5 heures du matin car nous sommes devancés par le Parieur, Stades, Sunu Lamb, Walf et Thiès

Infos. Le tirage tardif nous empêche d'être présents dans les régions », regrette-t-il.

A l'intérieur de cette vaste salle de montage, plusieurs activités s'y déroulent simultanément. Doudou Diagne, les yeux rivés sur des feuilles blanches de taille A3, effectue le montage de l'hebdomadaire, Thiès infos, sur une table métallique graduée. A côté de lui, son collègue, Mamadou insole (chauffer avec la lumière) les 12 pages d'un autre journal dans une grande machine avant de les développer dans une autre.

Ces trois opérations (le montage, l'insolation et le développement) sont les étapes qui précèdent le tirage du journal, explique un monteur.

Le tirage se déroule dans une autre salle située en face. A 03 heures 30 minutes, l'impression du quotidien sportif, Stades, qui a démarré à 00h 30, se poursuit. Par contre, les journaux Sunu Lamb, Walf quotidien et le Parieur sont déjà tirés.

La lenteur du tirage est causée par la panne de la grande machine de l'imprimerie. Cet appareil, en plus du tirage des 31.000 exemplaires du quotidien Stades, imprimait Le quotidien, Le Populaire, L'As, Grand Place, Evidence, Rewmi, Zoom info, etc.

Depuis cet aléa, l'imprimerie a réduit le nombre de ses tirages. « Avec une machine, nous tirons pour nos journaux Stades et Sunu Lamb mais aussi pour les quotidiens EnQuête, Parieur, Walf. Pour nos autres clients, nous les avons invités à tirer à Graphiques Solution pour éviter des désagréments car l'impression du journal Stades dure trois tours d'horloge », informe un travailleur.

Après le tirage, tous les agents de liaison se retrouvent dans la cour de l'imprimerie pour la répartition entre les grands vendeurs. A 04h 30 minutes, les voitures de l'Agence de distribution de la presse (ADP) s'ébranlent vers l'aéroport international de Dakar et l'intérieur du pays.

Cette heure n'arrange pas les retardataires. « Un journal qui termine son tirage à 5h 30 sera absent dans les autres régions. Il doit être bouclé à 23 heures au plus tard. C'est pourquoi nous mettons souvent la pression sur les journalistes. Le bouclage tardif a toujours des incidents sur la vente », se

désole Yankhoba Thiam, chauffeur du journal EnQuête, pressé de recevoir son journal en cours de tirage.

Selon Abdou Khadre, agent de recouvrement du quotidien Rewmi, la lenteur sur le tirage entraîne un retard de certains journaux à la revue des titres de 06h 30. A côté de l'ADP, il y a d'autres grands distributeurs à Dakar : Ndiol Sy, Samba Sy, Moussa Kane et Mamadou Anne.

Ces grands vendeurs officient à des points stratégiques de la capitale comme le rond-point Castor, Petersen, Yarakh, Ecole nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), située sur l'avenue Cheikh Anta Diop. Ils reçoivent les journaux et redistribuent une certaine quantité aux vendeurs ambulants.

Après la répartition des quotas des distributeurs, les agents de recouvrement déposent les quotidiens auprès des télévisions et radios de Dakar pour la revue des titres et la revue de presse. ■

INFLATION DES ÉCOLES DE JOURNALISME

Un niveau de formation hétérogène

Le nombre des écoles de formation en journalisme et communication a considérablement augmenté ces dernières années au Sénégal. Mais le manque de moyens matériels adéquats de ces établissements a des conséquences négatives sur la qualité de la formation dispensée.

La création des écoles de formation en journalisme est allée crescendo ces dernières décennies au Sénégal. Cela est dû au besoin de plus en plus croissant des professionnels d'intégrer les différentes entreprises de presse dont le nombre ne cesse d'augmenter. Au départ, l'objectif était d'offrir une alternative aux Sénégalais qui ont envie d'exercer le métier de journaliste mais n'ont pas eu la chance d'être admis au très sélectif concours du CESTI.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que la plupart des établissements venus en appoint au CESTI éprouvent de sérieuses difficultés pour assurer un enseignement de qualité à leurs pensionnaires. La première difficulté porte sur le manque de matériels didactiques pourtant indispensables dans la formation pratique comme théorique. Certaines écoles n'ont même pas de studios radio ni télé alors qu'elles prétendent former chaque année des étudiants dans ces deux médias.

D'autres ont du mal à assurer toutes les unités d'enseignement nécessaires à ce métier. Par endroit, on assiste à une confusion des filières dans la formation.

Ainsi, dans certaines écoles, les étudiants en journalisme et ceux en communication

suivent les mêmes enseignements alors que les deux disciplines sont différentes bien qu'assez proches. Certaines écoles prétendent former des étudiants en journalisme alors même que dans leur dénomination, on n'y trouve que la communication et la gestion. De fait, la plupart de ces écoles ont plusieurs vocations et l'enseignement du journalisme y est secondaire.

Certains étudiants affirment que c'est pour pallier aux problèmes d'effectifs qu'on regroupe les inscrits en journalisme et en communication. Certains établissements ont pris quand même la mesure de la situation et se sont dotés de quelques outils indispensables à la formation et qui permettent aux étudiants de s'initier à la pratique du journalisme.

C'est le cas de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication (ISSIC) qui, selon son Directeur, dispose d'un studio de radio numérique et de matériel de montage vidéo professionnel.

Abdoulaye Ndiaga Sylla, actuel directeur de l'ISSIC, est un journaliste de formation. Il est membre fondateur du groupe Sud Communication qui est à l'origine de la création de cette première institution pri-

vée de formation en journalisme au Sénégal depuis 1996.

Issu de la quatrième promotion du Cesti sortie en 1976 et ancien secrétaire général du Syndicat national des professionnels de l'Information et de la communication du Sénégal (SYNPICS), M. Sylla explique que l'objectif de son école est de permettre aux Sénégalais qui souhaitent se former au journalisme et à la communication mais n'ont pas la possibilité d'entrer au Cesti par voie de concours, de bénéficier d'une formation de qualité.

Si l'entrée au CESTI est subordonnée à un concours, à l'ISSIC, par contre, on y entre après étude de dossiers et la première condition est d'avoir d'abord le Baccalauréat avant de prétendre à une formation en licence.

Doctorat

Dans cette institution on peut tout comme au CESTI se faire former en master en communication pour une durée de deux ans. Il est ensuite possible de prétendre à un doctorat en s'inscrivant à l'étranger dans des universités compétentes. "Comme nous n'avons pas encore de structure qui prépare au doctorat, des étudiants qui ont eu leur master à l'Issic sont allés en France, au Canada et ont pu préparer leur doctorat. Leurs inscriptions ont été admises sur la base des diplômes délivrés par notre école", explique Abdoulaye Diaga sylla.

L'ISSIC, comme la plupart des autres écoles privées de formation en journalisme et communication regroupe aussi des étudiants d'autres pays tels que le Mali, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Gabon, le Burkina Faso, le Niger, le Congo et le Cameroun. Selon le directeur, l'ISSIC n'a

pas de problème pour dispenser ses enseignements aux étudiants. "Nous avons les trois options, à savoir la presse écrite qui a le plus grand nombre d'étudiants, la radio et la télévision. Nous avons des enseignants permanents et des vacataires qui dispensent l'ensemble des cours".

Confrontées à des problèmes d'effectifs, les écoles privées de journalisme allient pour la plupart d'entre elles, l'enseignement du journalisme à celui de la communication et c'est en fin de formation que chaque étudiant dépose son mémoire en fonction de sa spécialité. L'autre problème de ces établissements est relatif au matériel de travail. Les studios radio et télé font cruellement défaut. Certains étudiants affirment découvrir ces outils lors des stages en entreprise de presse.

La plupart de ces établissements soutiennent que les diplômes qu'ils délivrent sont reconnus par l'Etat.

Les droits d'inscription à l'ISSIC sont fixés à 350 000 FCFA et la mensualité est de 60 000 FCFA. Pour Abdoulaye Diaga Sylla, ces frais ne sont pas aussi élevés qu'on le pense en comparaison, dit-il, de ce qui est demandé dans les autres filières de formation au Sénégal. Il demande d'ailleurs à l'Etat d'assister de plus en plus les écoles qui sont en train de jouer un rôle important dans la formation des professionnels des médias. En effet, affirme-t-il, "aujourd'hui avec la multiplication des organes de presse, le CESTI à lui seul ne peut plus former le nombre de journalistes dont le Sénégal a besoin. "

Mais malgré tous ces efforts, le niveau des journalistes ne fait que baisser de génération en génération. Amadou Tidiane Sy,



Amadou Tidiane SY

journaliste et directeur de l'Ecole Supérieure de journalisme des métiers de l'internet et de la communication (EJICOM), relativise et lie cette situation aux réalités de la société sénégalaise. "L'état des médias sénégalais ne reflète que l'état de la société dans laquelle nous vivons, mais cela ne justifie pas que les journalistes soient de plus en plus nuls". Il ajoute que "le fait que le code de la presse soit toujours en souffrance prouve que ceux qui critiquent les journalistes ne sont pas prêts à assainir la profession et changer la situation".

Certains responsables d'écoles de formation pensent que l'Etat a un grand rôle à jouer dans l'amélioration de la formation des journalistes. Selon le directeur de l'ISSIC, l'Etat qui reconnaît l'existence de ces établissements et les diplômes qu'ils délivrent a un grand rôle à jouer dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé.

Il suggère que le gouvernement les assiste en leur accordant une baisse sur le coût d'importation des outils de travail. ■

FLORAISON DE LA PRESSE PRIVEE

Un dynamisme paradoxal

Dresser la cartographie de la presse sénégalaise est une tâche quasi impossible. Opacité des raisons de création, difficultés financières et faible qualité sont parmi les écueils de cette activité.

Au Sénégal on recense une vingtaine de quotidiens et d'hebdomadaires, des mensuels, près d'une vingtaine de chaînes de télévision et de nombreuses radios publiques, communautaires et privées,

A côté du quotidien national Le Soleil, propriété des pouvoirs publics, l'espace médiatique est occupé par une quinzaine de quotidiens privés d'informations générales. Ils reflètent dans une certaine mesure la pluralité des opinions et rendent compte de l'actualité.. Cette diversité trouve sa source dans le système démocratique sénégalais. L'arrivée de la première alternance a favorisé la parution de plusieurs quotidiens dans la sphère médiatique. Pour Jean Meissa Diop ancien rédacteur en chef de walf Grand place, sous les socialistes, l'information est restée longtemps réduite aux medias d'Etat, Abdoulaye Wade a favorisé une explosion des medias au Senegal'' soutient-il.

L'alternance politique de 2000 a ouvert la voie à une grande libéralisation du métier. Dans une autre perspective, l'implication des hommes d'affaires dans le milieu a fait exploser ce marché où les medias d'Etat avaient le monopole du secteur. Une situation qui ne fait pas l'unanimité au sens des professionnels des medias.

Mor Faye, professeur à l'UGB a une deuxième lecture cette floraison. Beaucoup d'éditeurs ont des ambitions cachées qui obéissent à d'autres motivations que des raisons la logique informative. Le spécialiste déconstruit les motivations de ces investisseurs." Ils cherchent à faire pression sur l'Etat ou pour des logiques de confrontations contre leurs détracteurs ou pour leur propre promotion, explique t-il. On assiste également à l'éclosion d'hebdomadaires et de mensuels dont certains se spécialisent : économie, management, people, culture, sport, etc.

Chroniques

Le nombre de sites d'information a connu une ascension fulgurante avec Seneweb comme leader. En compagnie d'autres portails ils alimentent la toile avec toutes sortes d'articles. Pour le directeur d'Avenir Communication, Madiambal Diagne, l'implication des hommes d'affaires ne fait qu'élargir le secteur. Pour lui, ces investisseurs accompagnent le développement, ils sont incontournables dans le marché financier. La liste est assez importante : Youssou Ndour, Baba Tandian, Cheikh Tall Dioum, Cheikh Amar, Serigne Mboup, Mbagnick Ndiaye, Bara Tall etc... Ils ne sont mus que par leurs intérêts pensent certains. Les journalistes sont-ils instrumentalisés ? Jean



Jean Meissa DIOP

Meissa pense que le professionnalisme du journaliste doit prévaloir sur toute autre aspiration.

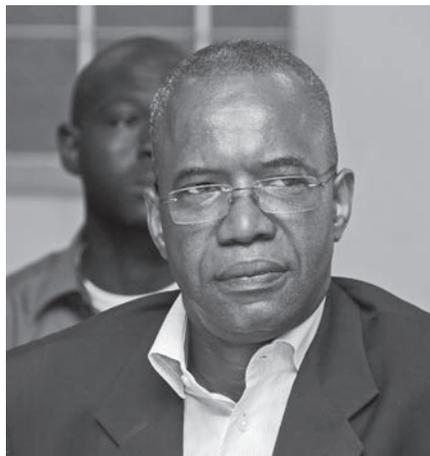
En dépit des aléas (licenciements abusifs, arriérés de salaires, contrats tacites et fiscalités chroniques) et un marché caractérisé par une concurrence rude, les entreprises de presse continuent paradoxalement à voir le jour dans le champ médiatique sénégalais. Le dernier groupe créé est GMC (Global Media communication) avec le quotidien "Témoin" et la radio Top FM.

Ce dynamisme suscite des questions sans réponse parfois. Mor Faye spécialiste des questions de sociologie des medias estime que l'on a affaire à "des groupes de pression mais pas des groupes de presse qui cherchent à optimiser leur opinion et défendre certaines idées. En outre, il met en relief, le caractère de l'économie informelle du secteur. "Il y a trop de titres, pour peu de lecteurs et de publicité. Beaucoup vivent de ressources parallèles (les dessous de table)", avance t-il. ■

MAMADOU IBRA KANE

« Notre presse est devenue le premier tirage en Afrique francophone »

Le regard d'un entrepreneur sur la vie des entreprises de presse.



En tant que président du Conseil des Diffuseurs et Editeurs de la Presse (CDEPS), quel jugement portez-vous sur la presse sénégalaise ?

La presse sénégalaise a un tableau très contrasté. C'est une presse très dynamique. Nous voyons chaque jour de nouveaux titres apparaître. Bien entendu, certains disparaissent très vite mais il y a véritablement un regain de la presse sénégalaise depuis 2000. Parce que la plupart des grands quotidiens qui existent aujourd'hui sont disponibles depuis 2000. Il y a eu les nouveaux quotidiens à 100 francs, une mode initiée d'abord par Le Populaire, ensuite toute la vague des autres quotidiens comme L'Observateur, Le Quotidien, L'As, Stades, etc. Donc il y a un certain dynamisme.

En termes de qualité, si nous faisons la comparaison avec la presse d'autres pays africains francophones, la presse sénégalaise est relativement bonne tant du point de vue du contenu que du point de vue de l'iconographie. Nous avons de très grands infographes au Sénégal et ils parviennent à faire également d'excellentes choses.

La presse a eu et continue d'avoir un rôle important dans la stabilité politique et sociale du Sénégal. Sans la presse, il aurait été très difficile que les deux alternances qui ont eu lieu au Sénégal en 2000 et 2012 puissent se réaliser parce qu'avec la presse aujourd'hui, il est carrément impossible de falsifier les résultats électoraux.

Il faut ajouter que durant les années 2000, la presse sénégalaise est devenue le premier tirage de la presse francophone en Afrique subsaharienne. Nous appartenons à l'Uemoa dont la locomotive économique est la Côte d'Ivoire. Et ce pays qui occupait la tête du premier tirage a beaucoup régressé à cause de la guerre civile, de l'ethnisme, de la presse partisane. Aujourd'hui, le Sénégal est devenu le numéro un. Et ce résultat est lié au fait que la presse sénégalaise est plus accessible que dans les autres pays avec une valeur faciale de 100 francs.

Donc, ça c'est un peu l'aspect positif, le beau côté de la presse sénégalaise. Mainte-

nant d'un autre côté la presse sénégalaise connaît une situation économique catastrophique. La presse écrite connaît des arriérés de salaire des fois même sur plusieurs années. Il y a beaucoup de quotidiens qui ne paient pas pendant plusieurs mois leurs journalistes. Beaucoup de journaux qui ne cotisent pas dans les organismes sociaux pour leurs journalistes à savoir l'Institut de Prévoyance retraite du Sénégal (IPRES) pour la retraite et la caisse de sécurité sociale pour les prestations familiales. Il y a donc une situation sociale très difficile des journalistes.

Beaucoup de journaux ne parviennent pas à payer leurs charges. C'est ce qui fait qu'ils sont très endettés auprès de leurs fournisseurs et auprès des imprimeurs. Ils ont des problèmes pour payer leurs factures d'électricité, leurs locations, etc. Et ça, ça engendre des pratiques qui ne sont pas favorables à la presse. Elle devient de plus en plus corrompue. Aujourd'hui, il est impossible pour un organisateur d'une manifestation de ne pas donner de per diem aux journalistes. On dit pudiquement per diem mais en réalité c'est de la corruption. Et il y a des journalistes et des non journalistes qui sont spécialisés à la quête de ces per diem. Donc, c'est une situation économique et sociale très difficile. Ce qui fait qu'il faut que l'Etat puisse soutenir la presse qui est nécessaire pour la République, pour la démocratie, pour la stabilité politique et sociale.

Pensez-vous que le projet de code de la presse va régler la situation des entreprises de presse ?

Dans n'importe quelle activité, il faudrait l'encadrement de la loi. Ce n'est pas seulement pour la presse. C'est dans tous les domaines. S'il n'y avait pas le code de la route personne ne pourrait circuler. C'est la même chose au niveau de la presse sauf que nous, nous avons toujours une loi qui est la loi 96-04 mais qui est dépassée. Nous devons l'adapter à la situation de la presse actuellement. Le premier problème que nous avons au Sénégal, c'est que n'importe qui peut être journaliste et comme nous le savons, dans toute profession il faut qu'il y ait une barrière d'entrée et donc le projet de code de la presse a l'ambition de régler ce problème-là par un accès à la profession qui soit réglementé. Tout comme les conditions d'exercice de la profession seront également réglementées. Ne pourra être directeur de publication ou directeur de l'information n'importe qui. Il faut au moins qu'il ait une expérience de dix ans. Ne sera pas Rédacteur en chef qui le veut. Il faut non seulement être diplômé mais en plus avoir sept ans d'expérience. Donc du point de vue de l'accès à la profession et des conditions d'exercice de la profession, ce projet de code sera utile. Deuxièmement, il y a également l'environnement juridique, économique, fiscal de la presse qui est réglé par ce nouveau code. Il permettra de créer des conditions économiques, juridiques, fiscales pour que la presse comme n'importe quelle activité économique puisse se développer. ■

LA PRESSE À L'ÉPREUVE DE LA PUBLICITÉ

Une matière assez rare

La presse sénégalaise évoluant dans un contexte socio-économique dominé par la pauvreté et l'analphabétisme, est obligée de se rabattre sur la publicité pour faire face aux charges financières. Mais, le marché publicitaire étant étroit, des organes de presse disparaissent là où d'autres survivent.

La presse sénégalaise s'est beaucoup diversifiée au fil du temps. On assiste de plus en plus à la création de journaux et de sites d'information en ligne. Selon la Direction de la Communication, on dénombre officiellement dix quotidiens dont un d'obédience gouvernementale et seize magazines et autres périodiques. Quant à la presse en ligne, les sites d'information sont au nombre de cent quarante huit si on se réfère aux chiffres de l'Association des Professionnels de la Presse en Ligne (APPEL). La Direction de la Communication souligne toutefois que c'est une trentaine de sites qui répond aux critères essentiels pour un organe de presse. D'autres, pour non respect des règles, ne sont pas reconnus. « Il y a un dysfonctionnement au niveau de l'administration. Les dispositions prises dans le nouveau code comme dans l'ancien, ne sont pas respectées par certains médias qui après, n'encourent aucune sanction », révèle M. Amadou Kanouté, Chef Division Information et Presse. Selon lui, les politiques ont peur de la presse. « Ils reculent devant la moindre pression des acteurs de la presse », ajoute-t-il.

En ce qui concerne la presse en ligne, le blogging pose un gros problème. Né après

la loi sur la presse (la loi 96-04 du 22 février), il est à l'origine, selon les professionnels des médias, de beaucoup de dérives. « Cette forme de presse n'est pas soumise aux mêmes règles que les médias traditionnels car elle n'est pas prise en compte dans la loi. Mais, il y a des lois d'autorégulation telles que la loi sur la cybercriminalité, sur la protection des données à caractère personnel, sur la Société d'information et sur les transactions électroniques. Dans le projet du nouveau code, les sites d'information sont tenus de se conformer aux mêmes règles que les quotidiens », soutient M. Kanouté.

Par ailleurs, le nombre important de quotidiens et de périodiques est en contradiction avec les réalités économiques et le niveau d'instruction de la population. Selon le dernier recensement effectué par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANDS), les analphabètes représentent 54,6% de la population, soit 5089313. En plus, cette presse se limite presque à Dakar dont la population ne représente que 3137196 d'habitants sur une population totale de 13508715 habitants. Au plan économique, 6367733 personnes, soit 46,7% de la population sénégalaise



Amadou KANOUTE

vivent en dessous du seuil de pauvreté (D'après les données de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal, ESPS, en 2011).

Tout cela montre que les organes de presse ne peuvent pas faire face à leurs obligations financières. De ce fait, certains parmi eux ont complètement disparu du passage médiatique. C'est l'exemple des journaux comme *Le Matin*, *Express News*, *le Cafard libéré*, *Li khew*, *Week-End Magazine*, *Il est midi*, *l'Office*, *Dakar Soir*, *Focus*, *Le Messenger*, *Première ligne* etc. D'autres survivent. Selon le Secrétaire général du Syndicat des Professionnels de l'Information et de la Communication sociale au Sénégal (SYNPICS), Ibrahima Ndiaye, la seule alternative pour mettre fin à la précarité de la

presse sénégalaise est la création d'un vaste marché publicitaire. «La presse sénégalaise souffre fondamentalement d'un marché étroit. En effet, la télévision qui nécessite de gros investissements et de coûts de production, en souffre énormément. En ce qui concerne la presse, la moitié des Sénégalais est exclue car elle ne maîtrise pas la langue française. », soutient M. Ndiaye.

Pour M. Mamadou Kassé, journaliste et enseignant au Centre d'Etude des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (Cesti), l'Etat doit allouer la publicité aux médias privés et créer un fonds de garantie pour accompagner les entreprises et organes de presse. ■

LE CIMETIÈRE DES MÉDIAS

Ephémères journaux et radios

Créer un organe de presse au Sénégal est à priori facile. Mais le pérenniser et en le rentabilisant s'avère un dur labeur. C'est pourquoi beaucoup d'entreprises font faillite au bout de quelques années

Ils sont nombreux à avoir une durée éphémère dans le paysage médiatique : (journaux, radios et télévisions. Pour beaucoup de professionnels des médias, cela est dû à plusieurs facteurs. Mais les raisons les plus répandues sont d'ordre économique. La vente du journal et les retombées publicitaires ne permettent pas de faire face aux charges de l'entreprise dans la plupart des cas. M. Djib Diedhiou reproche aux entreprises de presse leur impréparation. "Ils ne font pas des études de marché au préalable, beaucoup s'improvisent et finissent par tomber en faillite" analyse-t-il. Ce secteur requiert d'importants moyens financiers et parfois les entreprises sont tenues de réduire leur personnel pour contourner quelques écueils. Madiambal Diagne, fondateur du quotidien *Le Quotidien* connaît bien la question, "nous avons diminué notre personnel, l'année dernière pour alléger certains coûts", avant d'ajouter, "les charges sont multiples, il faut une gestion intelligente pour maintenir son entreprise."

D'autres raisons sont d'ordre sociologique. Au Sénégal l'achat de journaux n'est pas une habitude répandue. Le pouvoir d'achat des populations aussi est faible et un journal passe entre plusieurs mains.

Ensuite, la prééminence de la radio reste forte et elle a surtout un atout fort avec l'utilisation des langues nationales au contraire des journaux qui utilisent le français, une langue qui n'est pas lue par tous. . D'autres facteurs aussi surgissent, il y a que la libération de la parole suscite d'autres ambitions peu orthodoxes. A noter aussi ces entreprises de presse qui ont une vocation purement « idéologique » et créées à des fins propagandistes et qui disparaissent du jour au lendemain.. Mame Less Camara, affirme que c'est le cas des médias d'opinion, ils accompagnent des régimes et disparaissent avec ces derniers. Exemple les nombreux journaux « verts » (couleur du parti socialiste au pouvoir de 1960 à 2000) et « bleus » (couleur du Parti démocratique sénégalais aux affaires de 2000 à 2012). . Il ajoute : "Pour d'autres, ce sont des chasseurs de prime qui lorgnent l'aide à la presse, une potentielle cible". L'aide à la presse aiguise les appétits surtout chez les sites d'information, bon nombre sont créés pour bénéficier des retombées de cette somme", déplore Ibrahima Lissa Faye.

LISTE DE QUELQUES PUBLICATIONS DISPARUES entre 2001 et 2014

LES QUOTIDIENS

TITRES	DATE DU DERNIER NUMERO
LE MATIN	
FOCUS	Avril 2012
PREMIERE LIGNE	Avril 2012
LE MESSENGER	8 juin 2012
EXPRESS NEWS	20 Juillet 2012
THIEY LE JOURNAL	10 Aout 2012
LI KHEW	13 Aout 2012
LE POINT DU JOUR	4 Mai 2012
LEWTO	Octobre 2012
La Sentinelle	2012
24 Heures chrono	2012
Kotch	2011

Autres quotidiens créés et morts entre 2000 et 2014

- Tract (People, créé en 2000),
- Dakar soir,
- L'Événement du jour,
- Il est midi,
- Le Pays au quotidien,
- L'Office,
- Frasques,
- Mœurs,
- Scoop et Volcan (créés en 2001),
- Révélations et La Source créés en 2002,
- Rac Tac,
- Teuss,
- Siweul ,
- Tout le sport,
- Waa Sports.

• **Info7**

• **Terminal**

•

Les hebdos :

- Le Cafard libéré,
- Week end magazine,
- Zenith,
- L'Avenir,
- Tuus,
- L'opinion

Autres périodiques :

- Vérité du jour,
- Satellite,
- Station one,
- Dakar Mag,
- Pic Magazine,
- Confidences Magazine,
- Mouride

Télévision et radio :

- Canal info news,
- Envi FM

de journaux pour celle de cigarettes. Il cherche sa voie. « Je ne pouvais pas être éternellement sous la tutelle de mon oncle et de mon frère », justifie-t-il. Il décide alors de prendre directement les journaux à l'imprimerie en contournant l'Agence de distribution de la presse (Adp) fournisseur d'un ressortissant de son village d'origine chez qui il se les procurait. De fil en aiguille, Samba Sy tisse des relations solides avec des patrons de presse au grand dam de l'Adp. Les bisbilles avec celle-ci commencent quand ce qui apparaissait comme une fulgurance de petite ampleur prend des proportions importantes. « À l'époque, l'Adp a voulu me mettre en mal avec les services du fisc et a tenté des manœuvres souterraines. Mais cela m'a davantage réconforté qu'ébranlé d'autant plus que beaucoup de vendeurs m'avaient manifesté leur soutien », explique-t-il, fier d'avoir osé aller à l'aventure. Avec une marge de 30%, il cède 20% aux petits revendeurs ; l'Adp n'offrant qu'une marge de 20% aux distributeurs.

Cette autonomisation coïncide avec la création de journaux privés Wal et Sud Hebdo respectivement en 1984 et 1986. L'attrait qu'ont suscité ces deux parutions était de bon augure pour ce pionnier du secteur informel de la distribution. Samba Sy s'achète une voiture et se réveille tous les jours à 3 heures du matin pour s'en procurer. « Cette période était à la fois excitante et difficile. Il n'y avait pas assez de journaux mais on vendait bien. On en a beaucoup aujourd'hui, mais j'ai l'impression que les promoteurs les créent juste pour exister », sourit-il, affalé sur un tapis rouge ceint par

des monceaux de quotidiens. La saillie est moins joyeuse quand il parle du monstre « internet » qui l'a incité à se prémunir contre l'incertitude en investissant dans un business parallèle. Est-ce le champ hérité des aïeux au Fouta ? « J'y vais quand le temps me le permet », répond-il, narquois.

Pèlerinage

Aujourd'hui, Samba Sy peut se permettre quelques moments de répit sous sa tente à Yarakh où des patrons de presse viennent solliciter ses conseils. « Les tas de journaux invendus me tenant compagnie sont plus éloquents que tout ce que je pourrai leur dire », ironise-t-il. Néanmoins, plus de 200 jeunes gens, avec des étudiants au bataillon, trouvent dans cette activité, chaque matin, de quoi entretenir encore un peu d'espoir. Il peut aussi tirer fierté du pèlerinage à la Mecque effectué par ses parents avant de quitter ce monde grâce aux fruits de son travail. Lui, ne s'est pas encore rendu aux lieux saints de l'islam. « Dieu n'en a pas encore décidé », dit-il.

Ses neveux et frères qui gèrent le dépôt de Castors s'échinent à lui rendre le fardeau moins lourd. Il suffirait juste que les services d'abonnement de l'État soit plus diligents et que les petits véreux ne s'éclipsent plus avec les versements de la vente pour que le quinquagénaire coule des jours moins agités. « Ce sont les risques du métier », relativise ce disciple d'El Hadj Oumar Tall féru de musique traditionnelle et de documentaires. Et les journalistes d'aujourd'hui lui procure-t-il autant de joie ? « Je suis nostalgique de la vieille époque ». Sa subtilité est assez éloquente. ■

DU HCRT AU CNRA

Le chemin escarpé de la régulation

Du HCRT au CNRA, l'objectif visé est noble mais les pouvoirs réels pour ses membres font défaut.



“En l’absence d’une réglementation du secteur de la publicité au Sénégal, de nombreux professionnels étrangers, munis de lettres de recommandations, arrivent à passer des contrats de publicité avec les annonceurs locaux au détriment d’agents de publicité exerçant sur place”. C’est le premier motif exposé par l’ancien premier ministre du Sénégal : Habib Thiam pour la création d’une loi sur la publicité au Sénégal en 1983. Mais les mutations conduiront les autorités à faire de nouvelles réformes dans ce secteur. Un nouveau décret arrive dans le but de mettre de l’ordre dans un secteur en pleine expansion. C’est en septembre 1991 que le HCRT (Haut Conseil pour la Radio et la Télévision) est créé. .

Et puis, le souhait des autorités sénégalaises d’avoir une réforme exhaustive s’est poursuivi. A l’occasion de son message à la nation du 03 Avril 1996 et de la cérémo-

nie du rapport annuel 1995, le président Diouf invite à une réflexion sur le devenir du HCRT. “Le renforcement des pouvoirs de l’institution de la régulation s’avère de notre jour indispensable”, souligne t-il.

Le nouveau dispositif est composé de cinq éléments. Du progrès technologique au pluralisme médiatique en passant par la demande de plus en plus accrue de transparence. C’est ainsi que le HCRT va se substituer au HCA avec mission de veiller à l’objectivité et au pluralisme de l’information et à la libre et saine concurrence entre les médias audiovisuels. C’est en 1998 qu’il entre en vigueur.

C’est la loi n° 2006-04 du 4 janvier 2006, portant création du conseil national de régulation de l’audiovisuel (CNRA) qui va donner une nouvelle facette au paysage médiatique.



Babacar TOURE

Le projet de loi a pour objet d'instituer un nouvel organe de régulation plus adapté au nouveau paysage audiovisuel sénégalais, marqué par l'avènement de plusieurs stations de radios commerciales, communautaires et la perspective de nouvelles chaînes de télévisions. Le développement rapide du secteur de l'audiovisuel qui présage de l'ampleur des mutations à venir rend nécessaire la mise sur pied d'un organe chargé d'assurer sa cohésion et de faire respecter les règles de pluralisme, d'éthique, de déontologie, les lois et règlements en vigueur ainsi que les cahiers de charges et les conventions régissant l'audiovisuel au Sénégal, du HCRT. Le 28 janvier 1983 relative à la publicité. Disposant de quatre chapitres et dix sept articles ; Le Sénégal franchit un nouveau cap pour la régulation de son milieu audiovisuel. Une révolution depuis que

la première télévision a vu le jour en 1973, avec les représentants des journalistes de l'Etat et de la jeunesse.

Mais certains points constituent des écueils dans l'exercice des fonctions de cette structure. Bamba Niang, magistrat au CNRA révèle que "la structure n'est pas consultée pour l'attribution des chaînes de fréquence ou pour la nomination des directeurs des chaînes nationales". Une remarque rejetée par l'ancien journaliste à la RTS Kadialy Diakité dans son livre « Promesses et désespoirs d'un service public, la RTS ». Il démontre « une mainmise des autorités sur la RTS ». D'après lui, la RTS ne joue pas un rôle de service public mais elle est plutôt une officine de propagande pour les différents régimes qui se sont succédé dans ce pays. ■

Babacar Touré, président du CNRA



Journaliste, Babacar Touré est l'actuel président du Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA). Il est membre fondateur de l'Union nationale des Professionnels de l'Information et de la Communica-

tion sociale du Sénégal (UNPICS), devenue plus tard Syndicat des professionnels de l'information et de la communication au Sénégal (SYNPICS). Il est l'un des journalistes les plus respectés de la presse sénégalaise. Né le 1er juillet 1951 à Fatick, Babacar Touré a fait ses études secondaires au lycée Malick Sy de Thiès. Après un séjour à l'ambassade du Nigeria à Nouakchott où il a travaillé comme traducteur et chef du personnel, il réussit au concours du CESTI en 1976. En 1979, il obtient le diplôme de journalisme. Après un bref passage au quotidien national Le Soleil, il s'envole au bout d'un an pour les Etats-Unis à la faveur d'une bourse américaine. Babacar Touré obtient en 1982 un Master Degree (Ma) en sociologie de l'université d'Arkansas. A cheval entre le journalisme et les affaires, il est un membre fondateur de Sud Magazine et de Sud Hebdo puis Sud Quotidien. En 1999, la chaîne de télé LCA voit le jour en France avec à sa tête Babacar Touré mais elle va cesser d'émettre au bout de quelque temps pour des raisons financières. ■

CORED

Assainir et autoréguler la profession

Le CORED souffre de la non-reconnaissance par ses pairs, selon son président Bacary Domingo Mané. Une situation qui s'explique en partie par des pressions patronales, pour la défense des intérêts économiques voire politiques des propriétaires et gestionnaires des entreprises de presse.



Bacary Domingo MANE

Tombé dans la léthargie du fait de sa non-reconnaissance par ses pairs, le CRED est devenu CORED en 2009.

«Après la léthargie du CRED, les professionnels de la presse ont décidé de mettre sur pied le Conseil d'Observation des Règles d'Éthique et de Déontologie (CORED) en 2009, sous l'impulsion de Diatou Cissé »,

explique le président du CORED, Bacary Domingo Mané. Si le CRED est tombé en léthargie, c'est parce qu'« un certain nombre de paramètres ne permettait pas le fonctionnement de cet organe », confie M. Mané.

Mission de veille au respect des pratiques du métier

Cette instance d'autorégulation a pour mission « de veiller au respect des conditions d'accès à la profession de journaliste et de technicien de la communication sociale au Sénégal », renseigne Bacary Domingo Mané.

Selon M. Mané, les dérives auxquelles on assiste dans le secteur des médias viennent des conditions d'accès à la profession établies par la loi 96-04. « Avec cette loi, un maçon peut se retrouver journaliste parce qu'il a une belle voix » déplore-t-il. « Parce que, selon cette loi, il suffit de tirer l'essentiel des ressources de la profession de journaliste pour être considéré comme tel », dénonce M. Mané. Ce qui constitue pour lui, « la porte ouverte à toutes les dérives ».

Parmi ces « dérives », Bacary Domingo Mané, par ailleurs Directeur de publication du journal Sud Quotidien, cite les « hâbleurs, c'est-à-dire des gens qui font des revues de presse et que tout le monde connaît ». Pour parer à ce laxisme qui, à ses yeux, ternit l'image des journalistes, « le CORED a désormais la mission de veiller et de garder la maison », explique-t-il. Pour ce faire, il est nécessaire de « se mettre à la porte pour voir qui entre et qui sort », selon le mot de M. Mané.

Conditions d'accès à la profession de journaliste

La mission du CORED se heurte à de nombreux obstacles. Il y a le refus de l'Assemblée nationale de voter le nouveau code de la presse. « Le CORED et le Code de la presse ont deux destins liés », juge Domingo Mané. « Si on parvient à faire voter le Code de la presse, on aura désormais

deux portes d'entrée dans ce métier. La première porte sera celles des écoles dont les diplômes sont reconnues ». Mais, précise M. Mané, le CORED aura également comme devoir « de veiller aux contenus des enseignements de toute école qui a la prétention d'enseigner du journalisme car il y a des enseignements qu'on ne peut pas ne pas dispenser aux étudiants en journalisme. » La deuxième possibilité, explique M. Mané, c'est être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent. Pour cela « le postulant devra fréquenter une rédaction durant deux ans à l'issue desquels il fera face à un jury qui va évaluer ses connaissances et jugera de ses aptitudes à exercer la profession », dit-il.

Système de monitoring

Convaincu que ces conditions qui permettraient d'assainir le milieu de la presse, le CORED « souhaite vivement que ce Code soit voté, parce que le métier est envahi », fait savoir Bacary Domingo Mané. Selon lui, la mission du CORED est de veiller à l'accès au métier et au respect par les journalistes des principes éthiques et des règles déontologiques.

« Pour réussir cette mission, nous avons mis en place le système de monitoring », confie le président du CORED. Il permettra de « voir quotidiennement ce que les journaux diffusent, ce que les radios disent et ce que les télévisions montrent » et de voir si les confrères respectent les règles d'éthique et de déontologie. »

Obtention de la carte nationale de presse

Pour l'obtention de la carte nationale de presse et la création d'entreprise de presse, il faudra nécessairement un quitus. « C'est

une exigence que nous avons mise dans nos textes », révèle M. Mané. Le CORED va émettre un avis pour la création de toute entreprise de presse au Sénégal. C'est notre métier, si on ne fait pas la police personne ne le fera à notre place », justifie M. Mané qui considère qu'il est important d'émettre des recommandations et des avis à l'intention de l'opinion, des entreprises de presse et des institutions sur l'exercice de la profession au Sénégal.

Par ailleurs, dans sa mission de renforcer la capacité des journalistes, le CORED organise ce qu'il appelle les « cas d'école ». un cas a été consacré aux relations entre l'ancien sélectionneur national, Alain Giresse, et la presse sportive sénégalaise, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2015 en Guinée équatoriale. « Ils ont oublié, en un moment, qu'ils étaient

des journalistes », juge M. Mané. Des cas similaires seront décortiqués par des spécialistes. La formation des journalistes et techniciens de la communication dans le domaine des TIC mais aussi de l'éthique et de la déontologie ne sera pas en reste.

Les contraintes

Le CORED est aujourd'hui en partie victime de la non-reconnaissance par les journalistes, comme cela a été le cas avec le CRED » se désole le patron du CORED. « Les gens disent OK, on met en place un organe d'autorégulation mais au finish, ils ne respectent pas les règles du jeu. Parce que les normes d'éthique et de déontologie se heurtent aux intérêts économiques voire politiques des propriétaires et gestionnaires des entreprises de presse», explique M. Mané. ■

TRIBUNAL DES PAIRS

Les gardiens de l'orthodoxie

Les membres du Tribunal des pairs du Conseil pour l'Observation des Règles d'Éthique et de Déontologie dans les médias (CORED) ont été officiellement installés mercredi 27 août 2014, à Dakar, au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le chef de l'Etat, M.Macky Sall.

Composée de dix membres ont été choisis parmi d'éminents journalistes sénégalais, cette structure a pour mission de juger des pratiques de la profession et de sanctionner les fautifs en cas de manquement.

« Le tribunal des pairs est constitué de personnes qui ont de l'expérience, une expertise avérée et qui peuvent donner des avis sur des sujets concernant la marche du métier », explique le patron du CORED, Bacary Domingo Mané. « Le tribunal des pairs n'est pas une police pour sanctionner uniquement les fautes des confrères. Elle donnera en exemple tout professionnel qui se sera illustré en bien », poursuit Bacary Domingo Mané. Quant aux sanctions, elles vont de l'avertissement au retrait provisoire de la carte professionnelle, en passant par le blâme ».

A côté des sanctions positives et négatives à l'endroit des journalistes, le CORED mène une médiation au sein des entreprises, des institutions et le public. « Si un journaliste a un problème avec son patron de presse, si deux organes de presse ont des problèmes, le CORED peut prendre son bâton de pèlerin pour arrondir les angles », fait remarquer Bacary Domingo Mané.

Le CORED se donne aussi pour missions, le dialogue social, l'accompagnement de l'entreprise de presse dans la création des conditions économiques et sociales, le respect de l'éthique et de la déontologie. Le Tribunal des pairs, outre sa mission liée au respect de l'éthique et de la déontologie, est tenu d'effectuer des tournées dans les rédactions pour encourager une appropriation du mécanisme par les confrères ».

Un tribunal sans président

Evoquant la structuration de ce tribunal, Bacary Domingo Mané précise qu'« il n'y a pas de président. Nous avons une structuration horizontale et non verticale. C'est-à-dire que tout le monde est sur un même pied d'égalité ». Comment fonctionne ce tribunal ? « Quand je reçois une plainte en tant que président, c'est moi qui l'instruis. Si on avait les moyens de recruter un secrétaire général, c'est lui qui instruirait le dossier avant qu'on ne l'envoie au tribunal ». Quand le tribunal statue, c'est séance tenante qu'il choisit un président de séance. Une fois que l'affaire est vidée on passe à autre chose », explique Bacary Domingo Mané.

Les sanctions visant un journaliste peuvent aller jusqu'au retrait de la carte nationale

de presse. A ce propos, M.Mané confie : « Ce n'est pas le CORED qui retire la carte. Il propose le retrait partiel ou définitif. Libre alors à la commission d'accepter ou pas », fait remarquer M.Mané. Une fois le code

voté, « tout manquement à l'observation des règles d'éthique et de déontologie devient un délit. En ce moment nous aurons la puissance et la force de dissuasion », poursuit Bacary Domingo Mané. ■

Les membres du Tribunal des pairs

Mame Less Camara,

journaliste et formateur au Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI).

Diatou Cissé,

journaliste et ancienne secrétaire générale du SYNPICS

Saliou Traoré,

correspondant de l'agence espagnole, EFE, et président de l'Association de la presse étrangère au Sénégal.

Eugénie Rokhaya Aw Ndiaye,

ancienne directrice du Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI)

Gnagna Sidibé Diagne,

ancienne directrice de la Télévision publique sénégalaise (RTS).

Ibrahima Bakhoum,

journaliste et formateur à l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication (ISSIC).

Mamadou Biaye,

ancien directeur de publication du journal Le Quotidien

Kader Diop,

ancien journaliste de l'Agence France Presse (AFP)

Saphie Ly Sow,

ancienne directrice de publication de Sud Quotidien

Cheikh Tidiane Fall,

ancien rédacteur en chef du quotidien Le Soleil et ancien directeur de la communication de la Sénégalaise des Eaux (SDE).

CARTE NATIONALE D'IDENTITE DU JOURNALISTE

L'attribution gelée depuis 2009

La carte nationale de presse permet aux journalistes et techniciens de la communication sociale de se prévaloir de la qualité d'hommes des médias et d'accéder librement à tous les lieux où ils peuvent trouver des informations.



Depuis 2009, la Direction de la Communication a arrêté l'attribution de la carte de presse car les exigences pour son obtention n'étaient pas contraignantes. Dans la loi 96-04 du 22 février 1996, les journalistes et les techniciens pouvaient en bénéficier sur la base d'un dossier comprenant une demande indiquant l'adresse à laquelle le postulant peut être convoqué, un extrait de naissance ou une photocopie de la carte nationale d'identité, un extrait du casier

judiciaire, une copie certifiée du diplôme d'une école de journalisme. « On a voulu à un certain moment procéder à la reprise des attributions de la carte, mais Moustapha Guirassy qui était à l'époque le ministre de la Communication, nous avait instruit d'attendre le vote du projet du nouveau code de la presse car il allait négocier avec les députés. Malheureusement, ce projet de loi est toujours bloqué à l'Assemblée Nationale.», explique Amadou Kanouté,

chef de la Division Information et Presse à la Direction de la Communication. Avec le nouveau code de la presse, tout postulant à la carte nationale d'identité de journaliste professionnel doit, dehors des critères définis dans l'ancien code, fournir un quitus délivré par l'organe d'autorégulation, une copie certifiée conforme du diplôme d'une école de journalisme reconnue par l'Etat.

L'arrêt de l'attribution de la carte de presse n'a pas trop affecté le travail des journalistes. Ceux-ci bénéficient d'une « carte-maison » délivrée par l'organe de presse. Selon M. Kanouté, celle-ci ne sera plus valable dès l'entrée en vigueur du nouveau code de la presse.

Par ailleurs, des changements ont été apportés au sein de la commission habilitée à l'attribuer. Cette dernière était composée de six membres titulaires et de six suppléants dont un représentant de l'Assemblée nationale, un magistrat désigné par le

ministre de la Justice, un représentant du ministère chargé de la Communication, un représentant du syndicat des professionnels de la communication le plus représentatif, un représentant de la presse et des organes de l'audiovisuel privés désignés par les Associations patronales les plus représentatives, un représentant des organes de communication de l'Etat désigné par le ministre chargé de la tutelle. Dans le nouveau code, les représentants des organes d'autorégulation intègrent la commission d'attribution. En outre, les membres de la commission sont nommés par arrêté du ministre chargé de la Communication. La commission est présidée par un professionnel des médias.

Lorsque le journaliste fait l'objet d'une interdiction définitive ou provisoire d'exercer la profession de journaliste par une décision du tribunal compétent, la commission convoque l'intéressé. Le retrait de la carte peut être définitif ou provisoire. ■

DÉFIS DU PRINCIPAL SYNDICAT DE JOURNALISTES

Le SYNPICS et les contradictions professionnelles

Le SYNPICS est né dans un contexte bien particulier marqué par le contrôle des médias publics surtout audiovisuels par le parti au pouvoir et l'essor de la presse privée. Il est aujourd'hui confronté à de nombreux défis. Et sa survie dépend de la manière dont elle les relèvera.

Première force syndicale du paysage médiatique, le Syndicat des professionnels de l'information et de la Communication Sociale au Sénégal (SYNPICS) fait face aujourd'hui à une multiplicité d'associations ou de regroupements professionnels tels que la Convention des jeunes Reporters du Sénégal (CJRS), l'Association nationale de la presse sportive (ANPS), l'Association de la Presse en ligne (APPEL), l'Union des radios associatives et communautaires (URAC) et le Conseil des Diffuseurs et Editeurs de presse du Sénégal (CDEPS). Cette situation est, aux yeux de certains, une résultante des limites que présente le SYNPICS. Selon son Secrétaire général, Ibrahima Ndiaye, si le SYNPICS n'avait pas fait ses preuves, il aurait disparu ou serait concurrencé par d'autres syndicats. « L'éclosion de mouvements de journalistes ne peut en aucun cas signifier la perte de vitesse ou l'échec du SYNPICS puisqu'ils ne boitent pas dans la même catégorie. Je pense que tout le monde a sa place dans le paysage médiatique. Reste à savoir pour chacun, quels sont ses prérogatives et ses domaines d'intervention. L'essentiel est que les gens ne se constituent pas en lobbying pour des intérêts mesquins », clame

M. Ndiaye. Pour lui, « la seule appellation valable qui existe dans la profession c'est le titre de grand Reporter qu'on donne à un journaliste aguerri. « Qu'on soit jeune ou vieux, vous vous déployez sur le terrain », argue-t-il. En somme, un tacle glissé à l'endroit des jeunes journalistes.

Code

Face à la diversité et à la complexité du champ médiatique par de pseudo-journalistes, le SYNPICS a beaucoup de défis à relever à commencer par l'envahissement de la profession, la non application de la Convention collective qui entraîne la précarité dans le métier. En effet, la structure a besoin d'évoluer pour épouser le contexte actuel. Selon son secrétaire général, Ibrahima Ndiaye, les solutions à ces questions résident dans le projet du nouveau code de la presse. Mais, si le SYNPICS a su fédérer les professionnels des médias pour l'élaboration d'un code consensuel, il est toujours dans l'impossibilité de rallier les parlementaires à sa cause. « Le SYNPICS, pour l'effectivité du nouveau code de la presse, a organisé des rencontres avec les députés et formé ses membres au lobbying. Nous avons organisé un panel pour la relecture

du code et de fortes recommandations ont été faites », dit-il.

Des centaines de journalistes ont été formés à la couverture des campagnes électorales grâce à un programme mené par l'ICFJ (Centre international pour les journalistes), en collaboration avec le SYNPICS. Les ateliers insistaient sur l'équilibre et l'exactitude dans le traitement de l'information.

Ce syndicat a apporté également un soutien aux journalistes en conflit soit avec l'Etat, soit avec des particuliers. Le cas de Felix Nzalé en est un exemple. (Il avait révélé l'existence de cas d'Ebola au Sénégal, ce qui était faux, NDLR). « Lors de son procès pour publication de fausses nouvelles, on a été au tribunal pour le soutenir moralement. Même si entre nous, on remet les pendules à l'heure », précise M. Ndiaye.

Pour le cas de Mane Touré, journaliste à la TFM, agressée par des militants et sympathisants du Parti Démocratique Sénégalais (PDS), M.Ndiaye précise qu'il n'y a pas eu de plainte, « parce que la victime n'en voulait pas. »

En ce qui concerne les mauvaises conditions de vie et de travail des journalistes, M. Ndiaye révèle avoir saisi à plusieurs reprises l'Inspection du travail. En 2015, les professionnels de l'information et de la communication s'étaient regroupés au siège de cette structure pour la formation des plénipotentiaires qui vont négocier la nouvelle Convention collective des journalistes. Cette dernière doit remplacer celle de 1996 qui, pour certains, est dépassée. Cette décision a suscité des réactions au



Ibrahima NDIAYE

sein de la profession. Pour certains, avant de négocier une nouvelle convention, il faut d'abord être en mesure de faire respecter la présente.

Le SYNPICS s'est longtemps investi dans la défense et la promotion de la liberté

de la presse et du pluralisme. Il a également contribué à la mise en place du Haut Conseil de la Radio et de la Télévision (HCRT), l'actuel CNRA. Même si la revendication de l'opposition pour l'accès aux médias d'Etat en 1990 a été un catalyseur dans la mise en place de cette institution, au plan national, le SYNPICS a su améliorer l'image de marque de la profession et s'imposer comme un partenaire crédible à l'instar des grandes centrales syndicales du pays. Dans la sous-région, il a œuvré pour la défense de la liberté de la presse et aidé à la redynamisation des organisations professionnelles sous-régionales et régionales. D'ailleurs, le Secrétaire général du SYNPICS est en même le représentant de l'Union des Journalistes de l'Afrique de l'Ouest (UJAO) et de la Fédération Internationales des Journalistes (FIJ).

Pour mieux réussir sa mission, le SYNPICS s'est également doté d'une vingtaine de sections dans les différents organes de presse.

Né des cendres de l'Association nationale des journalistes du Sénégal (ANJS), ce syndicat a connu quelques balbutiements. Les partisans de la ligne associative, plus favorables au dialogue et à la concertation avec les autorités, ne croyaient pas trop à l'efficacité des formes traditionnelles de luttes syndicales en raison de la spécificité du secteur de la presse, et particulièrement de l'audiovisuel. « Lorsqu'une vague de journalistes a voulu créer un syndicat, pour certains, il était impensable au Sénégal de parler de syndicat de journalisme. C'est pourquoi, le premier nom du SYNPICS est Union nationale des professionnels de l'information et de la Communication (UNCIPS). C'est après que les gens se sont ravivés pour dire nous voulons un syndicat », révèle Mame Less Camara, ancien Secrétaire général. Mais, l'UNPICS n'a pas été reconnue par le Ministre de l'Intérieur de l'époque qui demandait le changement des objectifs de l'association ou sa transformation en syndicat pour être reconnue. Le saut qualitatif est opéré au congrès de 1984. L'UNPICS devient le SYNPICS. ■

CONVENTION COLLECTIVE

Abdoul Aziz Bathily : « il faut revaloriser le statut des professionnels »



Le SYNPICS veut la révision de l'ancienne convention pour arriver à un bon traitement salarial des professionnels de l'information et de la communication. Pour Abdoul Aziz Bathily, membre fondateur du syndicat, « il faut revaloriser le statut des professionnels des medias.

Est-ce que l'actuelle convention collective est respectée par tous les organes de presse ?

A vrai dire, non Elle n'est pas respectée dans sa majorité. Seuls les medias d'Etat la RTS, le Soleil et l'APS sont conformes à ces règles. Ces organes sont régis par des conventions qui sont supérieures à celle de 1991. Il y a aussi des groupes de presse comme le GFM (groupe futurs medias) qui honorent leurs engagements. Dans une autre mesure, elle (la convention) est appliquée à géométrie variable. C'est-à-dire certains journalistes sont recrutés en fonction des règles établies alors que d'autres ont des contrats.

Y a-t-il des mesures prises contre le non respect de la convention ?

Cela ne ressort pas de notre compétence. On ne peut qu'accompagner les journalistes dans leur lutte syndicale. C'est au ministère de la fonction publique de prendre des sanctions. Les organes de presse qui ne peuvent pas appliquer la convention n'ont qu'à disparaître. Parce que la nouvelle clause est plus exhaustive sur tous les plans. En outre, on est dans un marché où seuls les plus forts vont survivre.

Quels sont les innovations contenues dans la nouvelle convention ?

Il y aura un nouveau traitement salarial qui dépasse de loin les attentes des professionnels des medias. Une disponibilité avec ou sans rémunération pour ceux qui voudraient voyager ou étudier, des primes d'astreinte, couverture de la maladie non

professionnelle, des fonds communs pour les entreprises florissantes.

Et quoi de spécial pour les nouveaux métiers ?

Ils sont pris en compte par la nouvelle convention. Ce sont de nouveaux métiers qui émergent dans le secteur. Ils sont indispensables pour la conception et la réalisation des programmes. Les agents de la communication sociale ne sont pas oubliés dans la réforme. Ceux qui s'activent dans les organismes et ministères comme journalistes pourront prétendre aux mêmes droits et privilèges dont bénéficient les professionnels des medias qui sont dans les organes de presse.

Peut-on avoir une idée de la nouvelle grille salariale ?

Je ne peux pas avancer des chiffres. Tout ce que je peux affirmer c'est que dans le projet, elle dépasse de loin l'ancienne. Elle sera en phase avec les réalités économiques. Il faut revaloriser le statut des professionnels des medias. Ils méritent mieux car il s'agit d'un métier harassant et difficile.

Avec les difficultés financières auxquelles elle fait face, la presse aura-t-elle les moyens d'appliquer la convention ?

Cela ne passera pas comme une lettre à la poste. Il faudra de la détermination et de la patience pour que cette nouvelle disposition entre en vigueur. C'est un rapport de forces. Seule une forte union pourrait être l'objet d'un facteur catalyseur.

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA PRESSE

Le syndicat redessine la charte

Le SYNPICS ne cache pas son optimisme d'arriver à un accord pour la nouvelle convention. Le projet est déposé au ministère du Travail. « Nous sommes confiants pour aboutir à la signature de la convention au bout d'une première session. Il y a eu des échanges avec le patronat sous l'arbitrage du ministre du Travail ce que nous demandons est tout à fait légitime », affirme le secrétaire général Ibrahima Ndiaye.

Depuis 2011, Le Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal insiste sur la négociation d'une nouvelle convention collective. Pour Madiambal Diagne, directeur d'Avenir Communication, les patrons de presse ne doivent pas avoir peur de négocier. "Je respecte les engagements salariaux et les cotisations sociales. Ici on a loin dépassé la convention de 1991 depuis belle lurette" souligne l'ancien président des patrons de la presse. C'est le même constat dans d'autres organes de presse (RTS, RFM ...) où les conventions maison dépassent de loin la grille de la convention salariale.. En dépit des avancées notoires, certains journalistes reconnaissent que la convention est souvent fixée à la tête du client. C'est à dire qu'elle est appliquée pour certains et non pour d'autres" indique un journaliste ayant requis l'anonymat.

Les stages interminables et les contrats tacites continuent de susciter de nombreuses questions.

C'est pourquoi, l'objectif du syndicat est d'outiller les négociateurs afin qu'ils soient dans de meilleures conditions pour conduire les discussions auprès du patronat. Le syndicat se veut formel : la convention actuelle est « désuète » et est « largement dépassée ». Elle ne répond plus aux exigences sociales de l'heure et au contexte socioéconomique du Sénégal, relève Mame Less Camara, ancien secrétaire général du Syndicat. C'est dans ce sens que le syndicat invite à la revalorisation des salaires jugés « très bas ». « Nous voulons former ces négociateurs pour qu'ils aient en tête les barèmes de la grille salariale ainsi que les montants en deçà desquels ils ne pourront pas descendre pour le plus grand bénéfice des reporters qui sont laissés de côté», indique Ibrahima Ndiaye, secrétaire général du Synpics.

Mais la question est loin d'être cernée. En effet certains prêcheurs dans les medias se disent oubliés par la convention. Mouhamed Lamine Dramé, prêcheur et spécialiste des questions islamiques pense que le Syndicat n'a mesuré la dimension de la question. "On n'a pas de statut, on ne nous paye pas. On est exploité in fine" dénonce-t-il

Par rapport aux entreprises qui ne respectent pas la convention, M. Ndiaye a invité les victimes à remonter l'information et à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter d'être précarisées. « Dans beaucoup d'entreprises de presse, certains agents ne bénéficient pas de feuille de paie

ou de contrat et ils se plaisent d'être dans cette situation », a-t-il informé. Toutefois, a poursuivi le secrétaire général du Synpics, il appartient à l'Etat de veiller au respect de

la loi. « Quand un patron de presse viole allégrement la législation du travail, il appartient à l'Etat de faire en sorte que la loi soit respectée ». ■

LA GALAXIE DES ASSOCIATIONS DE JOURNALISTES

Des vocations variées

Il existe au Sénégal diverses associations de journalistes aux vocations variées. Tour d'horizon.

Association nationale de la presse sportive du Sénégal (ANPS)

Créé en 1970 au lendemain de la Coupe d'Afrique des nations au Soudan, L'ANPS est aujourd'hui la doyenne des associations de journalistes. Sans être un syndicat, l'association veille aux conditions de travail des journalistes sur les sites de sport. Elle s'occupe aussi des rapports entre journalistes et groupements sportifs notamment les fédérations.

Longtemps en léthargie, l'ANPS a été relancée en 1995 par un groupe de journalistes de sport.

Parmi ses activités, figure aussi la tenue des séminaires de formation. Chaque année, elle organise un gala destiné à récompenser les meilleurs sportifs sénégalais de l'année désignés par les rubriques sportives des organes de presse.

Mamadou Koumé qui a débuté sa carrière de journaliste en 1979 comme journaliste à la rubrique sportive du Soleil, en est l'actuel président.

La durée du mandat du bureau est de quatre ans. L'association est membre de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS) et de la section continentale de celle-ci, AIPS Afrique

Convention des jeunes reporters du Sénégal (CJRS)

L'objectif de cette organisation juvénile est d'accompagner la formation des reporters en partenariat avec des écoles de journalisme. Des bourses sont offertes pour le renforcement des capacités par les écoles comme Issic, IAM, HECI, Ejicom. Des séminaires de formation sont organisés pour mieux appréhender les questions sociales et sociétales. Créée en 2000, la convention des jeunes reporters accompagne le SYNPICS dans son combat de défendre des intérêts des professionnels des medias.

Collectif des journalistes économiques du Sénégal (COJES)

Créé en septembre 1995 pour soutenir le développement de l'information économique, «le COJES organise des séminaires et des ateliers de renforcement de capacités sur les concepts économiques, les stratégies de politiques nationales et sous-régionales entre autres pour ses membres, présents au sein des rédactions ou dans des structures en qualité de responsables de la communication". Depuis 2015, Alioune Kane Ndiaye (journaliste à Nouvel Horizon) a été élu à la tête de cette structure. La durée du mandat est de trois ans avec un bureau composé de huit membres. Avec plus de quatre-vingt membres (jour-

nalistes ou chargés de communication) la structure finance ses activités avec l'aide des partenaires tels que la Banque mondiale, le Fonds Monétaire Internationale ou l'Apix. Depuis sa création il y a un intérêt grandissant pour le public et pour les journalistes. Les questions économiques sont plus visibles dans les pages des journaux.

Association des Editeurs et Professionnels de la Presse en Ligne du Sénégal (APPEL)

L'association regroupe plusieurs sites et portails les plus visités au Sénégal. D'après son président Ibrahima Lissa Faye cette structure a pour objectif de mettre de l'ordre dans les rangs de la presse en ligne au Sénégal. Cette structure qui regroupe des éditeurs d'une soixantaine de sites web a pour vocation de mieux organiser et encadrer la presse électronique sénégalaise .

Association de la presse étrangère au Sénégal (APES)

L'Association de la Presse Étrangère au Sénégal est un regroupement de journalistes internationaux basés à Dakar. Fondée en 1966, l'APES s'est donnée pour mission de défendre les intérêts des correspondants étrangers en poste dans la capitale sénégalaise. Elle compte aujourd'hui une quarantaine de membres, expatriés ou Sénégalais, travaillant pour des organes de presse étrangers comme l'AFP, AP, Reuters, Xinhua, APS, EFE, MAP, , le New-York Times, l'Express, Radio France Internationale, Radio-Canada, BBC.

L'Association offre différents services à ses membres comme l'organisation de confé-

rences de presse et d'entretiens avec les grands acteurs de l'actualité ouest-africaine. Pour son président Saliou Traoré correspondant de l'agence EFE, les « petits déjeuners de presse » qui sont organisés traitent des sujets nationaux comme internationaux. En outre, la mise en commun de contacts utiles, la facilitation des démarches en vue d'obtenir des accréditations et la carte de presse sénégalaise.

L'APES se propose aussi de servir de lien entre les journalistes étrangers en poste à Dakar et leurs homologues œuvrant au sein d'entreprises de presse sénégalaises.

Union des journalistes d'Afrique de l'ouest (UJAO)

Depuis sa création en juin 1986, l'UJAO (qui regroupe les 15 Etats membres de la CEDEAO) a comme objectifs, la sauvegarde dans l'espace médiatique ouest africaine (en pleine mutation) d'une pratique digne des métiers de la communication dans le respect de l'éthique et de la déontologie. Dans sa quête constante de l'excellence en journalisme, l'UJAO à travers son Projet de Renforcement des Capacités a initié en 2008, a ouvert un concours en écriture journalistique des professionnels des pays membres de l'union.

Conseil des diffuseurs et éditeurs de presse du Sénégal (CDEPS)

Depuis sa création, elle a permis de faciliter les relations entre différents patrons de presse, d'institutionnaliser les services solennels avec la présentation des vœux au président de la république. Dans son dernier bilan, Madiambal Diagne, l'ancien président s'enorgueillit des différentes tâches

accomplies. Notamment «commanditer des études sur la publicité, effacement de la dette fiscale (publique et privée), participation aux discussions sur le nouveau code de la presse et négociation pour l'attribution des fréquences ».

Le 12 mars 2016, le Conseil s'est pourvu d'un nouveau bureau présidé par Mamadou Ibra Kane de la société Africome, editrice des quotidiens Stades et Sunu Lamb.

A cette occasion, de nouveaux statuts ont été adoptés. Les membres ont « réaffirmé leur engagement à faire du CDEPS, une structure fédérative pour la prise en compte des contraintes multiples qui pèsent sur le secteur. »

Association des journalistes en région frontalière (AJRS)

L'objectif de l'AJRS, consiste à former et encadrer les journalistes sur les techniques

d'investigation journalistique. Mahamadou Lamine Barro journaliste à Kédougou est à la tête de la structure qui travaille avec des ONG et la société civile sous forme de séminaire de formation sur les différentes zones frontalières du pays

Réseaux de journalistes

Ils sont multiples et divers, les réseaux de journalistes qui interviennent dans divers domaines. Citons le Réseau des journalistes santé passation des marchés, le Réseau des journalistes spécialisés en Tic, le Réseau des journalistes pour la paix et l'intégration, le Réseau des journalistes pour l'information religieuse (Rejir), le Réseau des journalistes scientifiques et techniques, le Réseau des journalistes et animateurs pour la protection de l'enfant ou le Réseau des journalistes et animateurs traitant des questions migratoires. ■

PRESSE ETRANGERE

La plateforme de Dakar

La presse étrangère est fortement représentée au Sénégal. Ils sont nombreux les organes de presse étrangers qui ont des bureaux ou des représentants permanents dans le pays.

Un cadre accroché sur le mur. Dans ce cadre, une image. Sur cette image, une femme et un homme tenant à la main un poste radio qu'il soulève à hauteur de sa poitrine. On est à West Africa Democracy 94.9, « la radio qui vous donne la parole ». Implantée au Sénégal depuis dix ans, cette radio à caractère bilingue (français-anglais) devrait se trouver à la frontière entre la Sierra Léone et le Libéria. A l'époque, Charles Taylor s'était opposé à son installation. Ce qui a conduit les promoteurs de cette radio, financée par l'Ong Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), à s'implanter à Dakar. « Le président Taylor s'était opposé à l'implantation de cette radio car les idéaux qui fondent sa création n'étaient pas à l'ordre du jour au Libéria. Une radio pour la démocratie, qui donne la parole aux citoyens pour qu'ils émettent des avis sur la gestion publique, il n'en était pas question à l'époque, surtout dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest », soutient M. Souleymane Niang, son directeur général. Selon lui, même si elle a changé de destination, elle garde sa mission principale à savoir promouvoir la démocratie, la réconciliation et la transparence. On retrouve presque toutes les nationalités de la sous-région dans la rédaction de WADR.

Contrairement aux radios locales, ses contenus sont thématiques. Cette année, le focus a été mis sur les processus électoraux

en Afrique de l'Ouest. En plus les questions africaines sont traitées en profondeur par la WADR qui a des correspondants un peu partout en Afrique. « Nos médias ont tendance à évoluer en vase clos. Les événements qui se passent dans nos pays, sont traités, analysés et disséqués par les intellectuels du même pays avec les risques de parti pris non apparent, d'agenda caché. Parfois il faut avoir le regard extérieur. Cela ne nuit pas à la qualité de l'analyse », estime M. Niang.

Cependant, le caractère bilingue français-anglais de cet organe fait que le public ciblé est très réduit. Selon son directeur général, une mesure d'audience en 2012, sur la notoriété et l'écoute de la radio dans les départements de Dakar, Pikine et Rufisque, a donné successivement scores de 24% et 22%.

Un autre endroit, Une autre radio. A l'entrée, des femmes et un homme aux éclats de rire sont regroupés autour d'une table installée dans le hall. Ils sont tous jeunes.

A Vibe radio, tout est mauve. Même les contenus sont mauves. Cette couleur illustre le caractère juvénile de la station. La jeunesse est sa principale cible. En effet, elle diffuse à 80% de la musique. Les 20% sont consacrés à l'information. Raison pour laquelle on ne compte que quatre journalistes au sein de son personnel. «Nous



Saliou TRAORE



Souleymane NIANG

avons demandé des fréquences un peu partout en Afrique. Si nous sommes là, c'est parce que l'Etat du Sénégal a été plus réactif. C'est vrai que la demande a duré deux ans. Mais deux ans, à coté des autres, ce n'est pas long », explique le directeur des programmes, Jean Louis Kahoury. En émission depuis huit mois, son audience s'est élargie grâce à ses programmes diffusés en français et en Wolof.

Contexte

Cette tendance à l'implantation de radios est due au fait qu'elle est le support le plus accessible aux populations. Elle est aujourd'hui adaptée au contexte marqué par le développement des technologies de l'information et de la communication. C'est pourquoi, Wibe Radio comme West Africa Democracy Radio sont disponibles sur le net.

Selon la Direction de la Communication du ministère de la Culture et de la Communication, les radios étrangères implantées à Dakar, sont au nombre de quatre.

La presse étrangère au Sénégal ne se limite pas à la présence de ces radios. Des télévisions, des journaux, des agences et des magazines étrangers y ont soit des bureaux ou des représentants permanents. Pour l'audiovisuel, nous avons essentiellement Africable télévision, France 24, France 2, TV5, RFI, BBC et Radio Chine Internationale. Quant aux quotidiens, ils se résument aux journaux Le Monde, Le New York Times et le journal espagnol, El Pais. Pour la presse magazine, Jeune Afrique et le Magazine de l'Afrique sont également recensés.

Ailleurs, une grande salle de rédaction dans laquelle trois bureaux non alignés forment un espace triangulaire. Devant les écrans d'ordinateurs, trois journalistes saisissent des textes. C'est l'information à chaud excluant toute forme de commentaire. Les faits. Rien que les faits.

Présente au Sénégal depuis 1967, l'Agence France-Presse (AFP) diffuse essentiellement en français et en anglais. Le bureau de Dakar couvre huit pays : la Gambie, le Cap-Vert, le Mali, la Guinée, la Guinée Bissau, la Sierra Léone, le Libéria et la Mauritanie.

Les correspondants dans ces pays envoient les informations qui sont diffusées sous formes de dépêches.

L'AFP est aujourd'hui concurrencée par d'autres agences comme Reuters. Par rapport au contenu, elle s'intéresse aux questions qui peuvent avoir une résonance à l'extérieur. « Si nous prenons le procès de Karim Wade, la presse nationale peut se permettre de relater les faits régulièrement. Mais, l'AFP en tant qu'agence internationale n'intervient que quand il y a des rebondissements », explique le directeur du Bureau de Dakar, M. Selim Saheb Ettaba

L'Association de la Presse étrangère (APE) qui aujourd'hui, compte en son sein 25 organes de presse. Selon son président, M. Saliou Traoré, par ailleurs représentant permanent de l'Agence de presse espagnole (EPE) à Dakar, les adhésions dépendent des activités de l'association. « Quand on a rencontré l'an dernier le chef de l'Etat, on a reçu dix demandes d'adhésion de

personnes appartenant à trois organes. Par contre, quand l'Association a été en léthargie, plusieurs membres s'étaient retirés », révèle-t-il.

Cette Association est présente au Sénégal depuis sa création en 1966. Elle a pour mission de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres. Elle se charge aussi de créer de conditions propices au développement de la presse étrangère.

Pour M. Traoré, si les médias étrangers sont fortement présents au Sénégal, c'est parce qu'ils peuvent y travailler en toute quiétude. « Un organe de presse quand il veut s'installer dans un pays, il privilégie trois choses : les installations sur le plan de la communication, l'environnement politique et le coût de la vie. Je pense que le Sénégal répond à ces critères », soutient M. Traoré.

L'Association de la Presse étrangère au Sénégal fera partie des locataires de la Maison de la presse. Un siège lui a été octroyé par les autorités sénégalaises. ■

FEMMES DANS LES MÉDIAS

Présence timide

Les préjugés et les ostracismes continuent de rendre très difficile l'accès des femmes aux médias. Malgré le combat des intéressées soutenues par certaines organisations, le ratio entre hommes et femmes au sein des rédactions est largement en faveur des premiers.

Les femmes sont peu représentées dans les médias et occupent rarement des responsabilités au sein des rédactions. Cette situation est peut être due au fait que les femmes elles-mêmes ne se sont pas très tôt intéressées par le journalisme. Mais à y regarder de plus près et à la lecture des nombreux rapports consacrés à cette question, on se rend compte aisément que le problème n'est pas dans la capacité des femmes à exercer ce métier encore moins à occuper les hautes fonctions qui s'y trouvent.

C'est un problème sociologique. C'est la société qui n'est pas encore prête à promouvoir les femmes dans ce domaine autant qu'elles le méritent. « Nous sommes dans une société où les hommes sont plus solidaires des autres hommes, ce qui freine l'émancipation des femmes. Cette société estime que les femmes sont des êtres socialement surchargés ou qui ont d'autres préoccupations comme le mariage, le baptême, les funérailles et autres», analyse Mame Less Camara. Il y a aussi le poids de la religion qui joue un rôle très important dans ce traitement de plus en plus inconcevable infligé aux femmes.

Selon un rapport réalisé en mars 2014 sur les femmes vues par les médias et intitulé

« Sénégal : Etude monitoring Femmes-Médias », la situation n'est pas reluisante.

Le rapport souligne que les femmes ont une présence marginale dans les contenus d'information. Elles occupent une place minime comme thème d'information dans presque tous les domaines, y compris ceux où leurs rôles, leurs activités ou leurs statuts et leurs responsabilités les interpellent au premier plan.

Selon ce document, la couverture de l'actualité ne découle pas généralement d'une initiative propre aux rédactions, elle est surtout motivée par des agendas extérieurs (atelier, séminaire, conférence, communiqué de presse, etc.)

Dans la mise en valeur de l'information relative à la femme, une grande majorité des articles est constituée de compte-rendus d'événements. Les genres majeurs qui permettent d'analyser les faits, de les commenter, d'enquêter autour des enjeux et de mettre en perspective l'information sont peu utilisés. Selon ce rapport, on note un déficit de visibilité des femmes dans les médias. Par exemple, aucun titre principal de la Une n'a été accordé aux informations liées aux activités des femmes dans les trois (3) journaux étudiés (Le Soleil, Le Quotidien



Eugénie Rokhaya Aw NDIAYE

et l'Observateur), durant la période d'étude du rapport.

Au mieux, elles ont eu droit à quelques appels à la Une. Souvent les questions de femmes sont jugées sans intérêt par les médias. Et tout cela débouche sur une perception dévalorisante de la personnalité des femmes dans les faits divers par exemple.

Stéréotypes

Le rapport démontre que l'information enferme les femmes dans des attitudes et des positions sociales qui célèbrent ou modèlisent la femme soumise, occultant d'autres caractéristiques plus valorisantes de leur personnalité. Cela est d'autant plus vrai que des journalistes reproduisent des idées arrêtées, des clichés et des stéréotypes qui donnent une orientation idéologique à

leurs propos et enferment les femmes dans des rôles définis.

Ces perceptions biaisées de la réalité freinent l'émancipation de ces dernières. Et cette situation qui concerne les femmes en général n'épargne pas les femmes dans les médias.

Pour sortir les femmes de cette situation aux allures de cliché, le rapport préconise notamment le renforcement des capacités des professionnels des médias pour une meilleure compréhension de la dimension genre.

La formation et la sensibilisation des professionnels des médias à la production d'une information qui valorise la femme rompent avec les clichés, les stéréotypes, les idées fausses, etc. Elles participent à la promotion des droits des femmes.

Eugénie Aw, ancienne directrice du Cesti, propose comme remède que le combat se déploie au niveau des collègues en vue d'encourager les filles à s'engager très tôt dans le journalisme qui n'est pas l'apanage des hommes.

En attendant que ce combat porte ses fruits elle préconise l'instauration de quotas pour les filles dans les écoles de formation. « Il faut qu'on instaure des quotas des filles dans les tests de sélection pour l'entrée des candidats dans les écoles de formation en journalisme et généraliser le cours du genre dans ces établissements, cela va faire évoluer le combat des femmes ». a-t-elle souligné. ■

REPORTERS PHOTOGRAPHES

Les parents pauvres de la presse



On confond les photographes de presse aux photographes dits « ambulants ». Preuve des préjugés à l'endroit de cette corporation.

« Un jour, j'effectuais le plus normalement du monde un reportage, Effervescence dans la capitale ; c'est-à-dire les gens qui s'agrippent aux portières du train de banlieue, des véhicules de transport, etc. Alors que je me trouvais à la gare ferroviaire de Dakar, je tombe sur un scoop : un terrible accident qui survient sous mes yeux. Je ne voulais pas prendre d'image, parce que ce n'est pas ma démarche photographique. Mais d'un geste brusque, un jeune agent de police m'empoigne par derrière, au collet. Sans explication, il me brutalise et arrache mon appareil, comme ça, sans raison ! » L'homme qui se rappelle, amer, de cet

incident, est un photographe de presse de renom. Son nom Boubacar Touré « Mandémory », la soixantaine, dont trente dans la profession. Anecdote saisissante s'il en est, l'attitude du policier témoigne à elle seule du manque de considération dont sont victimes reporters photographes et photographes dans la société sénégalaise. « Dans la rue, tu vois un enfant te héler : 'Toi là, viens me prendre en photo. De 500 francs le prix d'une photo, le client propose 300 francs. Parce qu'à la base, c'est la conscience que les gens ont du photographe. En fait, ils n'ont aucun respect pour le photographe. Pour eux, la photographie

est une profession banale, méprisable », regrette Mandémory.

Nous avons pu vérifier de tels propos en soumettant un guide d'entretien à cinq (05) lecteurs qui achètent un quotidien, au moins deux fois par semaine. Une des questions que nous leur avons posées était de nommer précisément celui qui réalise des photographies pour un journal. Les quatre ont répondu : « photographe ». Autrement dit, ils ne font aucune différence entre le reporter photographe et le photographe ambulant qui arpente les rues de Dakar et sa banlieue, ou court les cérémonies familiales et autres fêtes religieuses.

Dans les rédactions où ils officient, les reporters photographes ne sont mieux lotis. L'observation de leurs relations avec les rédacteurs permet de se faire une idée sur la réalité de tels propos. Les rédacteurs ne considèrent pas les reporters photographes comme des journalistes à part entière. Les reporters photographes sont 75% à répondre non à cette question (fermée) : « Vos confrères rédacteurs vous considèrent-ils comme un journaliste à part entière ? »

Les racines du mal

Principalement cette situation découle de deux raisons : La première réside dans le manque de formation des reporters photographes et leur bas niveau d'études. 70% d'entre eux sont formés sur le tas ; soit par un parent ou un ami, soit en autodidacte, soit dans les laboratoires photos. Si l'on compare avec le Nigéria, la plupart des photojournalistes se forment soit au Yaba College of Technology, à Lagos, soit au Nigerian Institute of Journalism, à Ibadan.

S'agissant du niveau d'études générales, 80% des reporters photographes ont un

niveau inférieur ou égal à celui du secondaire, dont 5% qui n'ont jamais fréquenté les bancs.

On comprend, dès lors pourquoi dans l'imaginaire populaire et pour les reporters photographes eux-mêmes la photographie, comme pratiquement tous les métiers manuels, est rangée dans la catégorie des emplois pour les recalés de l'école. Une profession de la seconde chance.

La seconde cause de la sous-valorisation des reporters photographes sénégalais a trait au défaut d'une culture de la photographie dans la presse sénégalaise. Ce qui n'était pourtant pas le cas avant, si l'on considère des journaux tels que Dakar Soir, Le Journal ou encore Le Sportif, dirigé à l'époque par Mamadou Koumé. Tous ces journaux, qui accordaient une place importante au visuel, ne paraissent malheureusement plus.

Aujourd'hui, le Sénégal est à la traîne dans ce domaine, comparé à d'autres pays d'Afrique. D'après Héric Libong, chef du Service photo de l'agence Panapress, « ici (au Sénégal), on ne vend presque rien, comparé à l'Afrique du Sud. Les journaux sud-africains sont de gros consommateurs d'images de presse, contrairement à la presse sénégalaise. »

Dans le numéro 39 d'Africultures (juin 2001), M. Phoba décrit à merveille le peu de considération pour l'image dans la presse béninoise. « Très souvent, lorsqu'un article est décidé, la question de son illustration n'intervient qu'une fois le reportage effectué. Divers cas de figure se présentent alors : soit l'on arrive à obtenir pendant ou après le reportage une illustration gracieusement offerte, soit on demande à un pho-

tographe s'il n'aurait pas dans ses archives une photo pouvant faire l'affaire. Des recherches dans la photothèque du journal, si elle est suffisamment fournie, sont un autre recours. » La situation n'est guère différente au Sénégal où les reporters photographes voient leurs images reprises et reproduites à longueur d'articles sans qu'ils touchent le moindre droit d'auteur. Et les photographies ne sont presque jamais signées dans les journaux, contrairement aux articles des rédacteurs.

Précarité

C'est par ce qu'en amont, les reporters photographes ne disposent pas de contrat en bonne et due forme qui les lie à leur rédaction. Seuls 35% d'entre eux disposent d'un CDI.

Peu de photographes bénéficient d'un contexte favorable à l'exercice de leur profession. Beaucoup manquent de moyens et de soutien. 60% ne disposent d'aucune assurance alors qu'ils exercent un travail risqué ou dangereux. Sans filet de protection ni moyens, les reporters photographes vivent dans la précarité. Ils sont obligés de se rappeler au bon souvenir de la pratique ambulatoire en répondant à des commandes de reportage lors de baptêmes, mariages, anniversaires, etc. C'est par ce

procédé qu'ils ont démarré pour la plupart avant d'intégrer, par la suite, la presse.

Nous sommes dans les années 1990 caractérisées par la situation économique difficile du pays et la crise du système scolaire, que beaucoup de jeunes se tournèrent vers la pratique de la photographie comme source de revenus. Ce rush, qui a bouleversé l'ordre établi, n'a pu être possible qu'avec l'apparition dans les années 1980 de la photographie couleur et des laboratoires ; et plus tard du numérique.

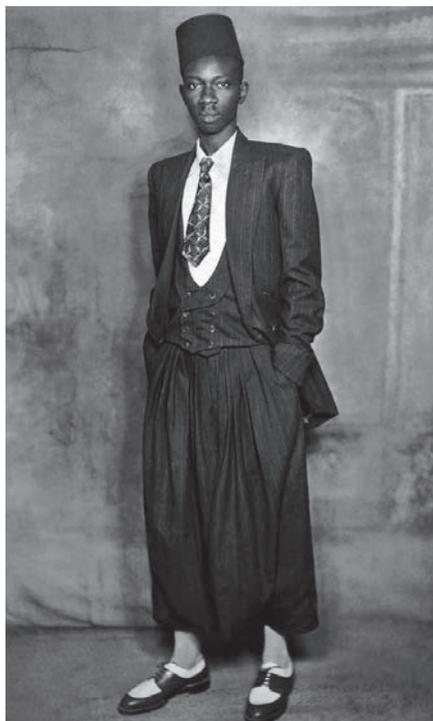
Plus d'une décennie après, on a assisté à une saturation du secteur de la photographie ambulatoire. Dégourdis quand il s'agit de se recycler, ce sont ces ambulants qui se sont convertis en reporters photographes pour le compte des médias dans le contexte de l'explosion de la presse au milieu des années 1990. Ils ont investi en masse la presse privée (70%), moins scrupuleuse du respect de la Convention Collective des Journalistes et de la Communication Sociale du Sénégal, qui régit la profession. L'Union nationale des photojournalistes (UNPJ) hier puis l'Association nationale des photojournalistes du Sénégal (ANPJS) et ses membres sont aujourd'hui aux avant-postes du combat pour une plus grande valorisation de la corporation et l'équité dans la profession.

Amadou BA (journaliste et chercheur)

PRECURSEURS ET STUDIOS PHOTOGRAPHIQUES A la recherche du paradis perdu



C'était il y a 116 ans. En 1910, Meïssa Gaye (1892-1993), 18 ans, Saint-Louisien, fils unique d'une famille de commerçants réalise le premier portrait photographique prise par un Africain. Dans les «Précurseurs de Saint-Louis», Frédérique Chapuis rapporte, d'après la fille de Meïssa Gaye, Absa Gaye et Gilles Eric Foadey, que «dans l'état actuel de nos connaissances, Meïssa Gaye est le premier photographe africain.» Celui-là même qui fabriquait son propre appareil « djony-djony » (Ici-et-Maintenant). A sa retraite de l'administration coloniale, cet homme cultivé, passionné par l'art et habile des mains ouvre, au Quartier Nord,



à Saint-Louis, Tropical Photo, son studio. Studio ! Le sésame oublié pour le retour au paradis perdu. Car, c'est dans cet espace mythique, aménagé pour reproduire le réel ou produire de la fiction, s'adonner à des mises en scène, s'affirmer, s'émanciper pour un instant ou pour le temps. Le tout sous la guidée- on aurait dit aujourd'hui, coaching- d'un photographe au savoir-faire de script du 7e art, à la maîtrise technique parfaite, tant pour la prise la vue que pour le travail en chambre noire. Ils s'appelaient Mama Casset (1908-1992), son frère cadet, Salla Casset (1910 - 1974), Amadou Guèye « Mix » (1906-1994), premier pho-

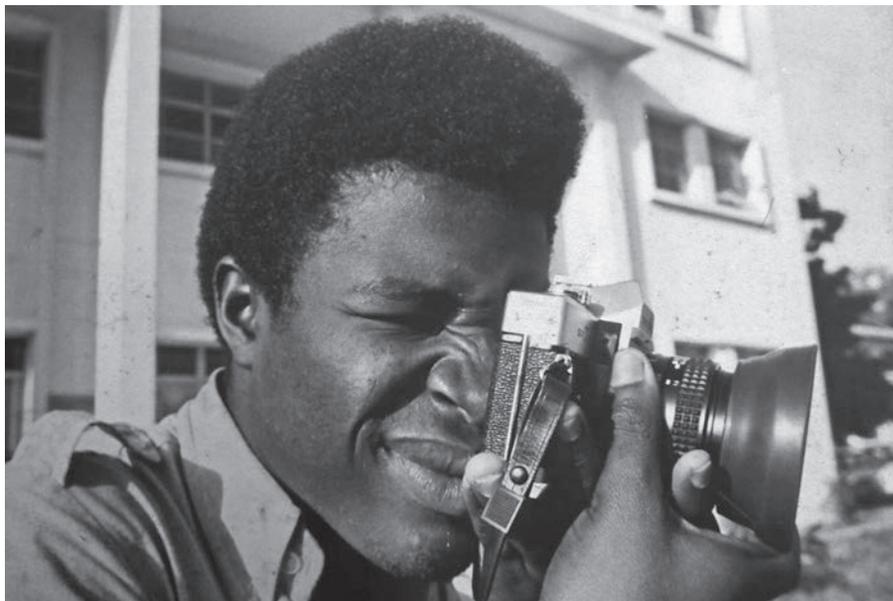
to-reporter africain, à en croire Frédérique Chapuis, Alioune Diouf, né en 1910, Doudou Diop, né en 1920, Doro Sy, né dans les années 1920, Adama Sylla, né en 1934, etc. Portraitistes de renom mais pas seulement, témoins de leur époque, le nom de ces précurseurs de la photographie au Sénégal était intimement lié à leur studio, qu'ils installent au lendemain de la seconde guerre mondiale. African Photo de Mama Casset, à la Médina, à Dakar. A Saint-Louis, Studio Diop de Doudou Diop, Doro Sor Photo (1953) de Doro Sy, ouvrent dans le quartier Sor.

C'est au contact des colons, dans l'administration, l'armée, les missions évangéliques, etc., que ces pionniers ont acquis les rudiments de la photographie, apparue au Sénégal peu de temps après son invention en 1839. Dotés d'une très grande maîtrise de l'outil photographique, ces précurseurs voleront plus tard de leurs propres ailes. Dans leurs studios, ils écriront à leur manière des pages de l'histoire nationale. Cet âge d'or débute à la fin des années 1940 pour connaître son apogée aux indépendances et les décennies d'après. Hélas, l'arrivée des labos, de la photographie couleur et des ambulants, dans les années 1990, scellera définitivement le sort des studios. ■



LA PHOTOGRAPHIE AU SÉNÉGAL D'hier à aujourd'hui

C'est avec la colonisation que l'outil photographique fait son apparition au Sénégal Peu de temps après son invention en 1839.



Après une rapide appropriation par les élites locales, la pratique a connu des mutations profondes au fil des époques. De l'âge d'or des studios tenus par des Sénégalais à leur déclin, en passant par l'avènement des photographes ambulants, on assiste aujourd'hui à un engouement pour la photographie de presse ou photojournalisme, une corporation sous valorisée.

Le Sénégal peut se targuer d'une longue tradition photographique. Saint-Louis et Dakar ont été naturellement les portes d'entrée de l'outil photographique. Dans

Photographes de Bamako. De 1935 à nos jours, Erika Nimis écrit : « Dès les années 1840, on trouve des daguerréotypistes qui expérimentent ce nouveau médium, tout le long des côtes africaines : de la côte des Somalis (...) à Saint-Louis du Sénégal, en passant par le Cap ».

Colonisation

Si la photographie comblait pleinement les attentes de certains civils occidentaux avides d'exotisme, pour beaucoup d'autres (administrateurs, militaires et missionnaires), elle est un support incontournable

de la colonisation. « (...) Les seules images que nous reconnaissons aujourd'hui, ne l'oublions pas, sont celles qui furent au service de l'idéologie coloniale », remarque Frédérique Chapuis.

Partie intégrante du dispositif de domination, « la photographie est donc le support privilégié d'une grande partie des acteurs de la conquête coloniale, à commencer par l'armée. » C'est ainsi qu'à côté des civils occidentaux, elle a grandement contribué à la diffusion de la photographie au Sénégal. Son rôle dans la propagation de la photographie prend toute sa dimension lors des deux conflits mondiaux, qui marquent la première moitié du XXe siècle.

A quelques exceptions, beaucoup parmi les premiers photographes sénégalais ont, soit fait leur apprentissage dans la grande muette, soit y ont approfondi leurs connaissances de la pratique photographique. C'est le cas du photographe sénégalais le plus célèbre, Mama Casset, qui a continué à pratiquer la photographie durant son service militaire, après son apprentissage auprès des Français, Lataque et Tennequin et dirigeait le Comptoir Photographique de l'Afrique occidentale française (AOF), sis à l'avenue Roume, actuelle avenue Léopold Sédar Senghor. Leurs studios compaient dans les années 1920 parmi les plus célèbres de la place. Outre Mama Casset (1908-1992), un autre pionnier sénégalais de la photographie, Amadou Guèye « Mix » (1906-1994), lui également originaire de Saint-Louis, est initié par Lataque, qui réalisait essentiellement des cartes postales.

Pour les populations locales, l'armée coloniale a été un tremplin pour l'apprentissage ou le perfectionnement à la pratique

de la photographie. Ainsi, nombre de photographes sénégalais, parmi les pionniers, ont attrapé le virus dans l'armée.

A côté des administrateurs et des militaires, les religieux catholiques ont également joué un rôle dans la diffusion de la photographie au Sénégal, même si c'est dans une proportion moindre par rapport aux militaires et aux civils.

Ville très tôt occupée par les troupes françaises, Saint-Louis, a donc accueilli les premiers missionnaires évangéliques du Sénégal. Issus de la Congrégation des Frères de Ploërmel, ils ouvrent des maisons d'éducation où des jeunes locaux sont initiés à l'enseignement scolaire et à divers métiers dont la photographie. Adama Sylla, né dans les années 1930, a été initié à la photographie en 1957 à la Maison des Jeunes de Saint-Louis du Sénégal avant de bénéficier d'une bourse de l'UNESCO qui lui permet de compléter sa formation au Musée de l'Homme de Paris.

Pour se hisser au rang de photographe ou progresser dans leur carrière, tous ont dû composer avec l'administration coloniale. Tous, à quelques exceptions près, ont fait leurs armes « chez les Blancs ». Interprètes, tirailleurs et porteurs sont les premiers intermédiaires entre la mission coloniale française et les populations. De fil en aiguille, ces locaux prennent goût à la pratique de la photographie, qui fait l'objet d'une appropriation rapide par les élites locales avant de se diffuser à l'ensemble de la population. Formés au contact des colons, les photographes sénégalais, démobilisés de l'armée, collaborateurs dans l'administration coloniale, entreprennent à leur tour de diffuser la photographie. Après avoir

maîtrisé l'usage de l'appareil, ils pratiquent la photographie dans un premier temps comme simple passe-temps. Mais lorsque la passion devient plus pesante sous la poussée de la demande, le deuxième boulot s'est imposé en activité professionnelle principale.

Le « butin de guerre »

A Saint-Louis mais aussi à Dakar, la bourgeoisie locale a très tôt fait usage de ce médium venu d'ailleurs, soit en tant que photographe, soit comme photographié. La description par Frédérique Chapuis d'une photo prise Meïssa Gaye, datée de 1910, dans *Les Précurseurs de Saint-Louis*, renseigne sur la situation sociale des clients autochtones. Elle écrit : « au papier épais, (...) pose un jeune richement vêtu d'un tchawali*. (...) L'homme tient la main d'une jeune femme altièrè, elle aussi parée de nombreux bijoux. (...) Elle est l'une des petites filles de la reine du Walo ».

Il faut néanmoins attendre le lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour voir la photographie connaître une plus grande appropriation par les populations locales. Comme Kateb Yacine parlant de la langue française, l'outil photographique apparaît de même tel un « butin de guerre ».

Toujours est-il que l'image photographique fait désormais partie du quotidien : de la simple photo d'identité (nécessaire pour toute démarche administrative) à l'incontournable photo de mariage, en passant par la célébration des anniversaires, des diplômes, de tous les événements qui jalonnent la vie d'une personne jusqu'à son dernier souffle. Petits événements et temps forts de la vie sociale, événements officiels, tout passe sous l'objectif des photo-

graphes. Mémoires vivantes de leur temps, la communauté leur reconnaît un rôle d'utilité sociale indéniable.

Ayant acquis un immense savoir-faire et une maîtrise technique parfaite, tant pour la prise la vue que pour le travail en chambre noire, les précurseurs sénégalais de la photographie s'établissent à leur propre compte. Dans leur studio, devenu mythique, ils seront les acteurs de l'âge d'or de la photographie sénégalaise.

Pionniers

« Ce ne sera réellement qu'au début du XXe siècle que les premiers photographes africains auront une pratique privée puis installeront quasiment dans toutes les capitales et grandes villes d'Afrique, leurs propres studios, après avoir côtoyé, souvent comme employés, les studios européens installés sur place ou après un service militaire dans les armées coloniales », écrit A. Freitas, l'« Anthologie de la photographie africaine et de la diaspora de 1840 à nos jours ».

Au Sénégal, c'est dans les années 1940 que Mama Casset, le photographe le plus populaire du pays, installe à la Médina, à Dakar, African Photo. S'il est le premier praticien du pays à ouvrir un studio, Meïssa Gaye est par contre le premier photographe du Sénégal, sinon de l'Afrique. Originaire de Saint-Louis comme Mama Casset, Meïssa Gaye ouvre son studio, Tropical Photo, dans la partie nord de l'île en 1945. D'autres pionniers suivront.

Meïssa Gaye (1892-1993), né à Coyah en Guinée, fréquente l'école coranique comme les jeunes Saint-Louisiens de son âge, puis l'école des missionnaires catholiques de Ploërmel, quand ses parents

reviennent s'installer à Saint-Louis. Là, il fabrique lui-même son appareil photo Diony-Diony (« Ici-et-Maintenant ») et va faire des photos de maison en maison. Par ce procédé, Meïssa Gaye inaugure la pratique de la photographie ambulatoire. Meïssa Gaye apparaît également comme le premier photographe sénégalais à avoir diffusé la photographie à l'intérieur du pays, à Kaolack par exemple où il est affecté par l'administration coloniale.

Studios

Lorsqu'il prend sa retraite en 1945, il s'installe à Saint-Louis où il ouvre son studio. C'est, l'un des studios les plus réputés de la ville avec celui du Martiniquais Caristan. Lieu mythique s'il en est, le studio photographique réveille les souvenirs, exhale les parfums, donne forme au rêve. Voici la description que fait l'écrivain sénégalais, Aminata Sow Fall, de Tropical Photo, celui de Meïssa Gaye : « Le studio de Meïssa Gaye était en fait un salon très sobre dans sa maison. Quelques fauteuils, une chaise, un appareil sur pied. Je vois encore le photographe qui me fait asseoir et me donne un bouquet de fleurs à tenir. J'entends Dioundiou : « Souris, souris ! » et le photographe qui me demande de regarder dans le trou noir de l'appareil. Je perçois un déclic : « Tac ! » C'est fini », écrit-elle, nostalgique dans un article fort bien titré « Souvenir d'une photographie confisquée », paru dans *L'Anthologie de la photographie africaine et de la diaspora de 1840 à nos jours*. Alors gamine, elle se rappelle de cette période faste de la photographie au Sénégal. « On se photographiait en grande tenue comme partout ailleurs, sans doute, à l'époque. On en rêvait quand on était un enfant(e) fortement impressionné(e) par

les toilettes (et le parfum !) qui préparaient – avec – une effervescence inouïe – une séance chez l'un des deux photographes professionnels les plus cotés : Meïssa Gaye au quartier Nord et Karistan au quartier Sud, à quelques mètres de chez moi, sur le quai du fleuve. »

Dans l'histoire de la photographie sénégalaise, Mama Casset est sans doute le praticien le plus célèbre. Né en 1908, il s'éteint en 1992 après une vie passée d'abord à Saint-Louis du Sénégal puis à Dakar. Initié à la photographie du temps de la colonisation par le Français Oscar Lataque, il sera enrôlé dans l'armée française pour réaliser des photographies aériennes.

Portraits

En 1940, il installe son studio, African Photo, à la Médina, pour devenir le photographe à la mode de Dakar. Chacun voulait avoir une image -en noir et blanc- de Mama Casset. Celui-là même qui a réalisé un célèbre timbre-à-sec ; lui, le maître incontesté du portrait, créant les stéréotypes de la pose en studio, souvent repris dans la peinture et la photographie de studio sur tout le continent. Ses portraits de la bourgeoisie comme du peuple dakarois sont devenus des références et ont inspiré toute une génération de photographes et de peintres de «souwère» (fixés-sous-verre), comme Bouna Médoune Sèye ou Gora M'Bengue.

Mama Casset a 12 ans lorsqu'il est confié par son père à Oscar Lataque, son ami. Mama Casset occupe le poste d'assistant de studio. En même temps qu'il fréquente Lataque, il poursuit ses études à l'école de Thionck, en même temps que de futures personnalités de la vie politique et culturelle sénégalaise comme Birago Diop.

A la fin de ses études primaires, Mama quitte Lataque et se fait embaucher par Tennequin, un autre Français qui dirige le Comptoir Photographique de l'A.O.F, à l'avenue Roume. Dans ce studio à la mode, à Dakar, dans ces années 1930, il y croise un autre pionnier, Amadou Guèye dit « Mix » (1906 - 1994), originaire comme lui de Saint-Louis. Homme cultivé- à l'instar de nombre de précurseurs- et anticonformiste, la mise toujours impeccable, « Mix » investissait les salons et les cercles militaires et politiques de la capitale (du Sénégal depuis 1958).

Parallèlement, « Mix » avait installé son propre studio et, véritable homme du sérail, savait nouer des relations et se faire admettre dans tous les milieux. Aussi, devient-il le photographe officiel de la plupart des manifestations. Fort de cette expérience, Il est nommé en 1959 chef de la Section photo de la Fédération du Mali, puis du ministère de l'Information et des Actualités Sénégalaises. Dans les premières années de l'indépendance, il suit Senghor pas à pas. Ce qui fait d'Amadou « Mix » Guèye le premier photo-reporter africain, à en croire Frédérique Chapuis.

Frère cadet de Mama, Salla Casset (1910 - 1974) fait partie des précurseurs de la photographie au Sénégal. Grand portraitiste comme son frère, il avait installé son propre studio, Sénégal Photo dans la Médina de Dakar, après avoir fait ses armes, dans les années 1930, chez Lataque, où il avait remplacé Mama.

Doudou Diop, né en 1920, autre figure de la photographie à Saint-Louis, était comptable dans l'armée coloniale, où il fit son apprentissage photographique. C'est lui le

fondateur du Studio Diop, dans le faubourg de Sor, à Saint-Louis. Né dans les années 1920, Doro Sy installe lui aussi son studio, Doro Sor Photo, à Sor, en 1953, à retour de Paris, où il poursuivait ses études.

Alioune Diouf, né en 1910 fait partie des précurseurs de la photographie sénégalaise. D'abord secrétaire dans l'administration à Cotonou avant de devenir, de 1937 à 1942, greffier auprès d'Octave de Saint-André, le président du tribunal de Conakry, il est initié à la photographie par celui-ci, qui lui offre un appareil.

Adama Sylla, quant à lui, a été initié à la photographie en 1957 à la Maison des Jeunes de Saint-Louis. Né en 1934, il est embauché comme photographe, en 1963, pour s'occuper du laboratoire du Musée de l'IFAN de Saint-Louis. Deux ans plus tard, il ouvre son studio à Guet-Ndar. Les jours de fête ou après le retour d'une saison en mer, on vient se faire photographier dans le studio d'Adama Sylla.

Apparition des premiers studios

La mode du portrait photographique en noir et blanc, réalisée selon des normes esthétiques précisément codifiées, s'est diffusée dans l'ensemble de la société. Les groupes sociaux les plus démunis (sous-prolétaire urbain, paysan) sont désormais concernés. « Tout le monde venait se faire photographier. Les bonnes dames, les personnalités civiles et religieuses, des chérifs - religieux musulmans de la Mauritanie - tout le monde venait se faire photographier. On se faisait de l'argent avec les photos de chefs religieux, les lutteurs, les footballeurs etc., que les gens s'arrachaient comme de petits pains », confiait, en 2001, Samba Diop, l'ancien assistant de Mama

Casset qui deviendra formateur en photographie au Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI).

Se faire photographe devenait alors un rituel avec une mise en scène où les accessoires de mode, les signes distinctifs de la bourgeoisie etc. faisaient partie intégrante de la pose. Et à ce jeu, le studio photographique s'y prêtait à merveille.

Parures

Dans un article, « Le crépuscule des studios », Jean-François Werner photographie parfaitement le décor : « Les clients (...) avaient à leur disposition des accessoires (chaise, fleurs artificielles, téléphone postiche, vêtements) avec lesquels ils pouvaient jouer à leur guise, de même que les hommes désireux de se présenter autrement que dans leurs habits africains, pouvaient emprunter au photographe des vêtements (veste, costume sombre, chemise blanche, cravate, chapeau). Dans le même ordre d'idée, divers instruments (miroir, peigne, brosse, talc pour absorber la transpiration) étaient mis à la disposition des hommes et des femmes désirant ajuster une dernière fois vêtements et parures, se peigner ou rafraîchir un maquillage. A tous ces éléments scénographiques trouvés sur place, il faut ajouter les accessoires apportés par les photographiés eux-mêmes : mobylette, radiocassette, mouton, instruments de travail etc. » (...) Le studio a été l'instrument privilégié d'une appropriation de l'image photographique par les photographiés. »

Nous sommes dans les années 1950 et « des files interminables se formaient devant les studios, de 21 heures à 23 heures. » Comme le rappelait Samba Diop, « il y

en avait même qui ne parvenaient pas à se faire photographe. » Cet âge d'or de la photographie durera jusque dans les années 1970, avant que les studios photographiques ne connaissent un déclin.

Une profession qui s'adapte au temps

L'avènement de la couleur dans les années 1980, concomitamment à la multiplication des labos, causera de profondes mutations dans la photographie au Sénégal. En plus de la décadence des studios et, par ricochet des photographes sédentaires, on a assisté à l'apparition de nouveaux praticiens appelés « photographes ambulants » ou « ambulatoires ». Si pour les photographes de studio, ces innovations techniques ont généré des effets pervers, pour les nouveaux arrivants, il s'agit plutôt d'une démocratisation de la pratique photographique. Une situation qui contraste avec celle des années 1960 correspondant à la période fastes des studios.

Héritiers des pionniers, les Samba Diop, Ibrahima Mbodj, Ousmane Diallo, Mbaye Diagne, Edouard Diatta du Soleil, Abdoul Aziz, plus connu sous Pa' Bathily, le surnom donné par ses étudiants du CESTI, Awa Tounkara, première femme reporter-photographe du Sénégal, ont quant à eux investi la presse, à l'époque où l'image de presse était utilisée à sa vraie valeur dans les journaux...

Alliage des précurseurs et de leurs héritiers directs, une autre génération de photographe sénégalais a vu le jour dans les années 1980 et 1990. Ces photographes sont...autodidactes à l'âme tantôt de reporter, tantôt d'artiste, sortant des Beaux-arts, etc. La cinquantaine révolue, pour la

plupart, ils se nomment Boubacar Touré dit « Mandémory », Djibril Sy, professeur de photographie à l'Université de Saint-Louis, Bouna Médoune Sèye, Mamadou Touré « Béyan », Moussa Mbaye, Pape Bâ, Vieux Sané etc. En 1990, ils avaient initié le premier « Mois de la photographie ». Que dire de Matar Ndour et de tous ces photographes d'auteur... D'autres, Mamadou Seylou Diallo, Pape Seydi, Mamadou Gomis, Abdou Cissé ou encore Alioune Mbaye, pour ne citer que les plus connus, reporters photographes pour la presse nationale ou internationale, développent de temps à autre des projets thématiques présentés lors d'expositions photographiques. Rare aubaine pour quelques rares photographes, particulièrement les reporters photographes, qui ont investi en masse la presse à la fin des années 1990 marquée la libéralisation médiatique, le déclin des labos - conséquence de l'apparition du numérique. Hélas, le point de chute, s'est révélé un véritable miroir aux

alouettes. Pour preuve, selon une étude, 75 % des reporters photographes professionnels sénégalais ne bénéficient pas de contrat au sein de leur entreprise. Sans filet de sécurité, ils vivent dans la précarité et leur corporation est sous-valorisée. Parce qu'ils n'ont pas bénéficié de formation diplômante en la matière – 70% d'entre eux sont formés sur le tas ? Parce que l'image de presse reste confinée à une simple illustration sans valeur informative ? Les questions ne manquent pas ; et elles constituent un début de solution.

Amadou BA

* Tchawali : étoffe tissée à la main dont on fait des boubous.

Source : BA, A. – Les reporters photographes professionnels du Sénégal. Une corporation sous-valorisée. Mem. de maîtrise sciences de l'information et de la communication : Cesti. Fac. Lettres et Sc. H : Univ. Cheikh Anta Diop de Dakar, 2011, 76p.

MAME LESS CAMARA,
Du micro à la plume



Homme d'esprit, pourvu d'une capacité d'analyse, Mame Less Camara occupe une place prépondérante dans la profession. De la RTS à Wal fadjri en passant par le Matin, cet ancien Secrétaire général du SYNPICS, est aussi à l'aise au micro qu'avec la plume.

Ce professionnel est un polyvalent. C'est l'homme de la télévision, de la radio et de la presse écrite. Diplômé du Centre d'Etude des sciences et Techniques de l'Information (CESTI) avec une spécialisation en

télévision, il fait ses premiers pas dans le service public. Il a animé à la Radiodiffusion et Télévision sénégalaise (RTS) une célèbre émission politique diffusée en direct chaque dimanche, « Face à Face ». Mame

Less Camara comme son nom l'indique, est le premier journaliste qui, en direct, a interviewé Abbé Diamacoune Senghor du Mouvement des Forces démocratiques de la Casamance (MFDC) avec tous les « risques de dérapages que cela comportait ». « La seule manière d'assurer la crédibilité de cette émission, c'était de la réaliser en direct », avoue-t-il. Une façon pour lui de contourner la censure qui existait à l'époque. Les changements dans le paysage médiatique étaient favorables à la réalisation de cet entretien avec le prélat casamançais. « Sud Fm était sur le point d'être créée. Et c'était sûr qu'elle allait diffuser des émissions de la sorte. Pour la RTS, il fallait anticiper », justifie Mame Less Camara. Il est l'auteur de chroniques politiques signées sous le pseudonyme d'Abdou Sow à Walfadjri. Du fait de ses études en Philosophie, le commerce des idées prenait chez lui le dessus sur tout. C'est ce qui lui donne également le sens de la répartie. En réponse à la plainte du président Wade contre lui, Directeur de publication du *Matin*, pour avoir publié des articles sur le conflit de Casamance : « On a un président à peu près expert en tout. Et si on ne le retient pas, on le retrouvera dans les garages en train d'apprendre aux mécaniciens

à serrer des boulons ». Ce qui lui avait valu un autre chef d'accusation, d'outrage au chef de l'Etat après ceux de diffusion de fausses nouvelles et d'atteinte au moral des armées et des populations de Ziguinchor.

« J'adore me bagarrer » !

Ce titulaire d'une Maîtrise de philosophie est d'une humilité légendaire. Cause pour laquelle il entretient d'excellents rapports avec ses pairs. Mais il lui arrive de sortir de son humilité pour croiser le fer avec certains. « Quand je vois se proliférer une situation d'hostilité, je me prépare. J'adore me bagarrer. Quand on a la sensation de la certitude, capitulation ne saurait être pire que de laisser triompher ce qui n'est pas juste », soutient-il. Pour lui, le vrai est l'adéquation de ce qui est juste.

Ce professionnel qui a beaucoup bougé, a travaillé à la RTS, au groupe *Wal Fadjri*, au quotidien *Le Matin* et à la BBC. Il a aussi été le directeur des radios « *Envi Fm* » et « *Océan Fm* ». « Il m'arrivait d'être un peu vif. De partir alors qu'il y'avait une possibilité de négocier », confie ce journaliste qui a roulé sa bosse un peu partout. ■

MADIAMBAL DIAGNE, DIRECTEUR DU GROUPE AVENIR
COMMUNICATION

« Ma relation d'amitié avec le Président Macky Sall »

Il est le fondateur du journal Le Quotidien. Il revendique par ailleurs, son amitié avec le président Macky Sall tout en précisant que ses relations avec l'actuel pouvoir n'influent pas sur la politique éditoriale de son journal.



Quels sont les rapports entre la presse et le pouvoir ?

Ils sont en fonction de la perception qu'on a du pouvoir et de la posture qu'on a vis-à-vis de lui. Pendant douze ans, j'ai farouchement combattu le régime d'Abdoulaye Wade. Il me l'a fait payer par diverses raisons. Il m'a mis en prison, m'a coupé les vivres. Aujourd'hui, il y a un gouvernement

avec lequel j'ai de meilleurs rapports. J'ai à la limite une relation d'amitié avec le président Macky Sall. A titre personnel, je l'assume. Cette position n'a rien à avoir avec mon journal. Je clame partout qu'aucun journaliste de ma rédaction ne peut dire à telle heure ou à telle date, je lui ai mis la pression pour rendre service ou accabler quelqu'un. D'ailleurs, je vais vous faire

une révélation. En 2012, j'ai réuni toute la rédaction pour lui dire qu'on allait vers des élections. C'était un enjeu important pour moi. Si Abdoulaye Wade gagnait, je serais mort. Ma consigne maison était tout contre Wade. Au second tour, j'ai dit la même chose.

Est-ce le rôle d'un journaliste ?

Bien sûr. Celui qui n'est pas d'accord peut invoquer la clause de conscience, la loi le permet. Ce régime m'a fait toutes les misères. Vous voulez que je sois le dernier imbécile à lui faciliter le travail ?

L'éthique admet-elle qu'un journaliste déclare publiquement son amitié envers le président ?

Qu'est ce que vous appelez l'éthique journalistique ? Il n'en existe pas. C'est des histoires qu'on vous raconte. Un journaliste n'a pas le droit de prendre position ? C'est un citoyen comme tout autre ! Quand le journaliste prend son bulletin de vote pour le mettre dans l'urne, ce n'est pas une prise de position ?

Mais le vote se fait à huis-clos non ?

Ecoutez ! il ne faut pas faire de l'angélisme. Dites-moi un pays au monde où les organes traitent tout le monde de la même manière. Cela n'existe nulle part même dans les plus grandes démocraties.

Ces prises de positions se font par le biais d'articles d'opinion ?

A travers n'importe quels supports. Tout le monde sait le rôle qu'a joué CBS pour Georges Bush, le New York Times pour Obama. En France, qu'est-ce que TFI n'a pas fait pour le président Sarkozy ? Peut-on

les qualifier comme des non professionnels ? Mais non ! En 1981, le Monde titrait « Il faut voter Mitterrand ». Donc, il ne faut pas avoir le complexe de dire ce qu'on pense.

Certains parlent d'une presse domestiquée qui est en train de se développer. Avez-vous cette impression ?

(Un peu hésitant) Ceux qui le disent ont peut-être des raisons de le dire. Si la presse est devenue aujourd'hui plus souple à l'égard du gouvernement c'est parce que la gabegie et l'insolence n'existent plus. Les journalistes ne vont pas inventer des scandales car la presse constate des faits, elle ne les invente pas.

Quel regard jetez-vous sur la profession aujourd'hui ?

Une profession qui garde sa vitalité et son intérêt. Elle a une perspective intéressante. On ne saurait imaginer une société humaine sans journalisme. Mais, dans le contexte sécuritaire dans lequel nous sommes, les médias sont exposés à divers périls. Cette situation doit préoccuper ses acteurs. C'est aussi une perspective qui implique la nécessité de se réajuster car les médias sont en train de connaître des mutations techniques importantes. Et celles-ci induisent des changements dans les comportements, dans l'équilibre de l'information et dans l'exercice de la profession.

Au Sénégal, les médias peinent à se développer. Quelle explication faut-il donner à cela ?

Dire que les médias peinent à se développer, c'est relatif. Les médias ont aujourd'hui une nouvelle allure, une nouvelle tournure et une nouvelle perspective. Il suffit de voir

les médias électroniques pour constater qu'il y a un développement sur tous les plans : professionnel, financier et technologique. Vous savez, les médias sont dans une société donc ils suivent l'évolution.

Quid des médias traditionnels ?

Certes, les médias traditionnels comme la presse écrite, peinent à se développer car le support papier est en récession. Mais, il appartient aux promoteurs d'entreprises de presse de s'adapter au nouveau contexte. En plus, l'accroissement démographique au Sénégal, n'a pas été suivi par un accroissement des journaux. Seuls les quotidiens « people » et sportifs, parviennent à vendre en masse. Cette situation est liée aussi à la crise mondiale qui fait qu'aucun secteur d'activité n'est épargné. En 2008, on a vu des banques et des firmes dégringoler. Mais dans ces contextes, les pays doivent y apporter des réponses. En France, il y a eu les états généraux de la presse au cours desquels les problèmes de celle-ci ont été posés et diagnostiqués. De même qu'aux Etats-Unis, le gouvernement a pris de l'argent pour les injecter dans des secteurs car il fallait sauver des entreprises et les emplois. Cette politique doit être de mise dans nos pays. Cela a été fait en France. Et pourtant la France est plus libérale que le Sénégal. C'est une demande légitime et normale car les médias constituent un

secteur incontournable dans nos sociétés modernes.

On a commencé à le comprendre au Sénégal. Quand les entreprises de presse ont commencé à avoir des difficultés avec le fisc, le président Wade avait procédé à un effacement de la dette fiscale. Les entreprises de presse étaient soulagées. Le président Macky Sall a fait de même.

Est-ce que l'Etat a vocation d'aider des entreprises privées qui travaillent pour leur propre compte ?

L'Etat a vocation de faire en sorte que la société marche, qu'elle soit dans de bonnes conditions et que les équilibres soient maintenus. Aucun Etat n'a intérêt à voir des entreprises fermées, des emplois et des secteurs d'activité disparaître. Cause pour laquelle l'Etat doit mettre la main à la poche. C'est une question de logique et de politique économique. Se dire que l'Etat, c'est pour tout le monde et l'entreprise c'est pour un privé, et celui-ci ne peut pas recevoir l'argent public, c'est une réflexion limitée. Pourquoi les médias doivent-ils avoir le complexe de dire qu'ils ont bénéficié d'un effacement de la dette fiscale là où d'autres secteurs en ont bénéficié. Sont-ils moins utiles au pays ? Ce sera une subvention, un prêt ou une prise de participation, c'est selon le choix que l'Etat aura fait. ■

IBOU FALL

Un accro à la satire

Formé sur le tas au journal Sopi, Ibou Fall, directeur de publication du P'tit Railleur sénégalais est aujourd'hui une des icônes de la presse sénégalaise. Avec son humour corrosif aiguisé par 27 ans d'expérience (1989-2016) dans le journalisme, il ne cesse de croquer les faits saillants de l'actualité sénégalaise.



Ibou Fall excelle dans la satire qu'il distille dans son magazine mensuel Le «P'tit Railleur Sénégalais».

Selon lui, la satire est une nécessité pour la presse sénégalaise. « Dans le contexte actuel, un pays démocratique comme le nôtre, doit disposer de médias satiriques», soutient Ibou Fall qui a lancé «le P'tit railleur sénégalais», depuis 2012.

Au Sénégal, depuis 1977, de nombreux journaux satiriques ont été créés (le Politicien, le Cafard libéré, Mœurs, Lamb-J, etc.), mais ils n'ont pas vécu longtemps, même si certains d'entre eux ont connu un franc succès.

Ibou Fall, ancien reporter du Témoin, a été, d'ailleurs fondateur et directeur de publication des quotidiens Tract en 2000 et

Frasques en 2001. Il connaît donc bien le milieu. C'est sans doute ce qui justifie son jugement sur la presse satirique sénégalaise en 2012.

Humour

« Une tentative de ce genre est un pari suicidaire », écrivait-il dans son éditorial de présentation du P'tit railleur sénégalais. Mais il y croit toujours. « Pour faire reculer les sujets tabous et promouvoir la liberté d'expression, la satire peut ouvrir la voie aux médias traditionnels en s'intéressant aux questions qui peuvent sembler délicates », soutient-il.

Son goût de la satire, Ibou Fall le doit à ses connaissances précoces acquises avec la lecture des bandes dessinées durant son enfance. Cette culture l'a très tôt incité à déformer l'actualité à travers le dessin enveloppé dans l'humour. Depuis lors, il a un regard déformant sur tout, c'est devenu presque pour lui, une disposition naturelle à vouloir faire rigoler ses lecteurs.

L'ancien chef de desk au quotidien *Le Matin* (1997 –1999 est né le 18 septembre 1962 à Dakar. Après son baccalauréat en Lettres classiques, option latin-grec en 1981, il fait ses études supérieures au dé-

partement de philosophie de la faculté des Lettres et sciences humaines à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (1982-1983). Il est ensuite devenu secrétaire comptable dans une entreprise commerciale à Dakar, de 1984 à 1989.

Entré dans le journalisme comme correcteur au bihebdomadaire *Sopi* en 1989, Ibou Fall finit par intégrer l'équipe de rédaction en tant que pigiste et billettiste. L'expérience acquise dans ce journal de l'ancien président de la République, Maître Abdoulaye Wade lui permettra de participer à la création de l'hebdomadaire *Le Témoin* avec cinq de ses amis. Mais il quittera ce journal deux ans plus tard, pour intégrer la rédaction de *Wal Fadjiri* en 1993.

Grâce à la petite maison d'édition, «Forte impression», qu'il a mise en place en 2005, il se lance dans la publication d'ouvrages comme « Dieu le pire » en 2009 ; « Banc Diakhlé » en 2010 ; « Les Egocrates en 2012 » et « Nouveaux Types de Sénégalais en 2013 ».

Ibou Fall est aussi auteur du livre « Croquis de certaines Sénégalaiseries » publié en 1993. ■

BARA DIOUF

Regard intime

Bara Diouf ? Ce nom reste lié à l'histoire de la presse sénégalaise. Ancien directeur général du quotidien national Le Soleil pendant au moins seize ans, il fait partie de ces « plumes » connues du public sénégalais. Un journaliste dans l'âme et aux multiples casquettes pour avoir milité dans la politique. Un de ses frères, Niokhor Diouf, âgé de 75 ans, ancien chef de service technique à l'Agence de presse sénégalaise (Aps) revient sur son itinéraire.



La retraite dont il jouit depuis 2012 chez lui, au 33 Boulevard Roosevelt, avec son épouse et ses enfants - il en a cinq dont certains sont à l'étranger - n'a pas effacé l'œuvre colossale de ce journaliste réputé pour son écriture et la profondeur de sa

réflexion. Cet amoureux des livres et de la lecture - il investissait le tiers de son salaire mensuel dans les librairies pour avoir une bibliothèque personnelle - a un destin lié à la presse. Né à Dakar vers les années 1930, Bara Diouf a fait son cursus primaire à l'Ecole publique supérieure (Eps) à la rue Thiong à Dakar où sont passées, entre autres personnalités publiques du pays, Me Abdoulaye Wade (ancien président de la République du Sénégal), ou l'ancien ministre des affaires étrangères sous le règne de Senghor, Me Doudou Thiam. L'orientation et l'inclinaison vers les médias, pour lui, se traduisent par son envie constante de lire et d'écrire. Celui qui deviendra plus tard une grande plume de la presse sénégalaise, va réussir à inscrire son nom dans l'histoire de la presse sénégalaise.

Bara Diouf a eu comme parrain El Hadji Bara Diop, l'ancien chef de cabinet de l'ancien président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Me Lamine Guèye. Enfant, il tire profit de l'éducation qu'il a reçue de son homonyme et ami de son père au moment

où celui-ci résidait à Grand Bassam, première capitale de la Côte d'Ivoire. El Hadj Diouf, son père, un commerçant négociant, était un proche ami de l'ancien président ivoirien Félix Houphouët Boigny. Il était chargé de la fourniture en viande des hôpitaux, des marchés et des navires sur le wharf de Grand Bassam. El Hadj Diouf jouissait de la nationalité française parce qu'étant né à Rufisque, une des quatre communes du Sénégal à l'époque coloniale avec Dakar, Gorée et Saint-Louis, et dont les natifs étaient de facto des citoyens français). Ce statut permit à Bara d'intégrer l'armée coloniale française après l'obtention du certificat de brevet élémentaire à l'École publique supérieure (Eps) du Sénégal. Mais le jeune homme ne connut que brièvement les joies de la quille. Après dix huit mois d'obligation passés sous les drapeaux, il rejoignit sa famille vers les années 1950 à Grand Bassam. Les relations étroites qu'avait son père avec les autorités ivoiriennes lui ont permis de travailler dans le service des postes et télécommunications de la Côte d'Ivoire. Il était promu agent contrôleur des postes. Il démissionna et avec ses économies il rejoignit en France son frère Pape Diouf, étudiant alors à l'Université de La Sorbonne. Celui-ci l'encouragea à poursuivre ses études. Il s'inscrivit dans un établissement français et décrocha le baccalauréat.

Le tournant

Son sésame en poche, Bara Diouf rencontra en France des étudiants d'origine africaine regroupés au sein de la Fédération des étudiants de l'Afrique noire française (Feanf). Il fit la connaissance d'hommes politiques et de penseurs africains. Il côtoya Cheikh Anta Diop qui lui témoignait beaucoup de sym-

pathie et d'admiration. Un jour, ce dernier lui fit remarquer qu'il a de très bonnes prédispositions pour embrasser une carrière de journaliste et lui recommanda de s'inscrire dans une école de journalisme. C'est ainsi que Bara intégra l'école supérieure de journalisme à Strasbourg où il obtint son diplôme. Il commença à collaborer avec des revues africaines comme Bingo (une revue qu'aimaient lire les étudiants ressortissants de l'Afrique noire), La Vie africaine, basées en France. Des journaux qui représentaient en quelque sorte l'Afrique qui s'appropriait à se libérer de la domination coloniale. Bara Diouf fut aussi un reporter au journal Le Monde.

Le retour au bercail

L'année 1959 constitua une étape importante dans la vie professionnelle de Bara Diouf. Le Général de Gaulle effectuait son second voyage au Sénégal, plus précisément à Saint Louis pour y présider le sommet de la communauté française. Bara avait été pressenti comme journaliste pour couvrir l'évènement. Il faisait partie de la délégation française qui devait quitter Paris pour le Sénégal. Arrivé au Sénégal avec le cortège présidentiel français, il se fit remarquer par Boubacar Obèye Diop, ministre de l'Information sous Léopold Sedar Senghor. Il s'ouvrit à Mamadou Dia qui informa Senghor de la « découverte de cette plume ». C'est ainsi qu'une « décision précipitée », selon des témoins, fut prise pour le retour de Bara Diouf au Sénégal. Il quitta le journal Le Monde quelques temps après la visite du Général de Gaulle au Sénégal.

Un journaliste rigoureux et engagé

De retour à Dakar, Bara Diouf collabore avec l'Agence France Presse (Afp). Il est

nommé rédacteur en chef du bureau de Dakar. Un décret présidentiel donna naissance, en 1959, à l'Agence de presse sénégalaise (Aps). Bara Diouf fut promu directeur général. Il cumula deux postes : rédacteur en chef au Bureau de l'agence France presse à Dakar et directeur général de l'Aps qu'il aura marqué par son amour du « travail bien fait. » L'équipe était composée de journalistes célèbres comme Aly Dioum, Mamadou Seyni Mbengue, Abdourahmane Cissé, entre autres, qui firent partie des pionniers de la presse sénégalaise. En 1964, Bara Diouf quitta l'agence de presse sénégalaise pour être promu directeur de l'Information. L'Aps publiait sur son réseau télégraphique des éditoriaux sur l'actualité et portant la signature de Bara Diouf. Ils étaient repris par presque toute la presse nationale. Tous les dimanches, ce journaliste « chevronné » présentait une revue de presse qui attirait presque tout le monde, se rappelle son frère cadet.

Dans une interview accordée au journal Zone 2, le 02 juillet 1980, à l'occasion du dixième anniversaire du Soleil, Bara Diouf donnait son avis sur la mission fondamentale du quotidien national. «Ma conviction est que Le Soleil doit être le reflet de l'action de création qui s'accomplit tous les jours dans ce pays pour plus de progrès et plus de bien-être, il doit être le carrefour des idées tant il est vrai qu'une nation sans idées, qui ne pense pas, est une nation morte.» Il poursuit : «Mais il y a surtout pour revenir sur le plan purement sénégalais, que la mission première du Soleil est de raffermir le sentiment national, de cimenter nos solidarités, d'aider à l'émergence du Sénégalais nouveau, débarrassé de son tribalisme ethnique ou culturel, de

ses pesanteurs sociales qui bloquent et retardent tant un Sénégalais inapte à s'entrecombattre sur le plan des idées mais sans se haïr, sans se tuer.» Celui qui a consacré une bonne partie de sa vie au journalisme dit que c'est moins la volonté d'exercer telle profession que la capacité et le privilège d'entretenir en soi un grand idéal et d'avoir la chance de le réaliser au service de son peuple. «Pour moi, ajoute-t-il, c'est la seule signification qu'on peut retenir du mot vocation. Dès lors, ma profession actuelle n'est qu'un moyen pour traduire une certaine forme de disponibilité que j'avais pour les Sénégalais en particulier, l'Afrique en général. Cette disponibilité, ce rêve auraient pu se vérifier par l'exercice d'un autre métier, une profession libérale.» Cette mise au point, Bara Diouf l'aurait voulue pour probablement montrer la dimension d'un homme au service de son pays.

Génération

Bara Diouf était très engagé auprès du président Senghor parce qu'il était membre du bureau politique et du comité central du parti au pouvoir à l'époque, l'Union progressiste sénégalaise (UPS). Ce qui lui permettait d'être au cœur de tout ce qui se passait au pouvoir. Mais ses relations avec le président Senghor amenèrent certains à accuser son journal d'être en connivence avec le parti au pouvoir. Interrogé sur son implication dans la politique aux côtés de Senghor, Bara Diouf précisait toujours dans Zone 2 qu'il mène aussi «un combat politique.» «Si j'ai, comme tous les hommes de ma génération, senti la nécessité de faire quelque chose sur le plan politique pour l'Afrique noire, il demeure que mon option n'a pas dépassé la banalité d'un militantisme d'étudiant», pour dire que le nom

de Senghor ne saurait être accolé au sien, tant l'homme (Senghor) revêt une dimension internationale de haute facture. «Je ne vois pas quelque chose qui puisse pousser à accoler mon nom au sien (celui de Senghor, Ndlr). Il demeure que quelle que soit la modicité de ma part personnelle à l'action qui a été menée en Afrique noire par des hommes de toute tendance et de toute religion, elle se devait de s'atteler à l'action plus grande et plus déterminante d'un leader, d'un penseur. Ce leader, ce meneur d'hommes a été Léopold Sédar Senghor. Et c'est à ce titre que l'on peut parler de rencontre entre nous deux», se justifiait-il. Pour l'ancien directeur du Soleil, assumer ses fonctions de journaliste auprès de Senghor «n'aliène pas en (lui) le souci de la recherche objective de la vérité.» Il rappelle que le journal (Le Soleil) parle aussi des activités organisées par l'opposition - faisant ainsi allusion au Parti démocratique sénégalais, Pds - de ses congrès, de ses meetings, mais regrette-il, « je n'ai jamais entendu ce même parti (le Pds) relater les moindres gestes du gouvernement de mon parti, même pas les actes du conseil du cabinet. Pourtant ce sont des actes qui intéressent la nation, voire ses propres militants. »

Bara Diouf soutenait aussi que par delà les actes officiels que Le Soleil commente, «nous parlons de tout le monde.» Sur la question de son appartenance à un parti politique (Ups) en tant que journaliste, Bara Diouf semble dire qu'on peut allier les deux. Selon lui, l'impartialité, la neutralité ne veulent pas dire que le rôle de la presse n'est pas d'être systématiquement contre le pouvoir. Pour lui, «sa mission est de ne pas se faire les complices des abus et viols de

la démocratie. Si c'est cela jouer un rôle de contre-pouvoir, l'organe de presse (Le Soleil: Ndlr) que je dirige ne cesse de donner des exemples en dénonçant les carences et insuffisances du régime en place.»

Pour rappel, le président Senghor avait décidé, au lendemain de l'indépendance, que le pays ait son propre quotidien. Seulement Bara Diouf pourrait être fier d'être le directeur du Soleil qui est, jusque là, le seul à être resté en poste pendant presque dix-sept ans (de 1970 à 1986).

L'Assemblée nationale après Le Soleil

Quand Bara quitta Le Soleil en 1986, il avait en tête l'idée d'embrasser la politique. C'est ainsi qu'il milita aux côtés du président Abdou Diouf (1981-2000) qui l'a fait élire député du Parti socialiste (Ps). Il devint membre du bureau de l'Assemblée nationale comme secrétaire élu. Considéré comme un exemple par sa famille à qui il a beaucoup donné, il faisait le tour des concessions de ses proches pour les saluer. « Il avait l'habitude, à sa descente du travail, de passer chez des proches pour prendre le repas et discuter avec eux », soutient son frangin. Bara Diouf était un homme public pressenti plusieurs fois, par la rumeur, pour occuper des fonctions publiques comme ministre de l'Information, de la Coopération ou encore du Tourisme. Mais lui, il abhorrait le protocole parce que voulant jouir pleinement de sa liberté.

Vers 1989-1990, Bara Diouf est appelé à jouir de ses droits à une pension de retraite. Cela ne le prive point de ses capacités physiques et intellectuelles ainsi que de sa volonté à toujours servir son peuple. À l'aube de la première alternance politique du Sénégal postcolonial, le 19 mars 2000,

le président nouvellement élu, Me Abdoulaye Wade (2000-2012) lui confia la présidence du conseil d'administration du quotidien national *Le Soleil*, poste qu'il occupa de 2000 à 2005. Bara Diouf avait un regard sur la rédaction et s'essayait à redresser la situation financière et administrative du journal avant de prendre sa retraite définitive un peu après 2012.

Le gentleman généreux

Dans sa jeunesse, Bara Diouf faisait partie du cercle restreint de jeunes hommes qui n'étaient pas indifférents aux belles choses de la vie. Il croquait la vie à belles dents. « C'est un homme exemplaire, élégant dans son comportement et dans ses propos. Un bel homme, un gentleman qui soignait toujours son port vestimentaire. Il dégageait beaucoup de choses. Ce qui faisait de lui un modèle », témoigne son jeune frère, Niokhor Diouf. Bara Diouf avait des talents oratoires indéniables, en plus de son écriture cristalline. Il parle et écrit un français « très académique ». Il n'hésite pas à rectifier amicalement les éventuelles fautes de langue de son interlocuteur. « Celui qui sortait du moule du président Senghor, ne peut pas, à l'instar de son « maître », rester insensible aux entorses faites au français.

Bara Diouf est aussi un homme d'une grande humanité. Sa générosité et son ouverture aux autres font de lui une personne appréciée de tout le monde. « Même ses adversaires font de lui un partenaire, il a des rapports extraordinaires avec les personnes ». Son sens du contact et d'échange avec le public s'explique dans sa manière de l'aborder avec des propos qui pourraient ébranler les plus « blasés ». Étudiant en France, il réunissait ses camarades au campus ou les invitait à dîner ou à déjeu-

ner pour s'enquérir de leurs conditions de vie. Il en parlait ensuite au chef de l'Etat (Léopold Sédar Senghor) pour apporter des solutions aux difficultés auxquelles ils étaient confrontés..

Les bons actes de l'homme et son passage au *Soleil* ont immortalisé son œuvre. À 90 ans aujourd'hui, Bara Diouf continue de faire la fierté de sa famille qui lui souhaite une vie encore plus longue. « Il représente pour nous un patriarche, un proche respecté qui nous vient en aide sans oublier les autres », souligne Niokhor Diouf. De sages conseils comme la conduite à adopter dans la vie de tous les jours. Amoureux du travail bien fait, l'homme est aussi imbu de valeurs humaines telles que la générosité, la courtoisie. C'est un personnage qui a le sens de la responsabilité. « Il a coutume de dire qu'il n'y a que le travail qui paye et surtout quand il est très bien fait », poursuit son frère cadet. C'est ce principe qu'il portait en bandoulière et qui l'aidera à gagner la sympathie de ses supérieurs. Les Sénégalais ne l'oublient pas, bien qu'il reste confiné chez lui, entouré de son épouse et de ses proches. « Toutes les personnes qui connaissent Bara ne cessent de m'interpeler pour avoir de ses nouvelles et s'enquérir de son état de santé », fait remarquer Niokhor Diouf. Des Sénégalais qui ne se privent pas de relire les articles de Bara Diouf, et qui réclament encore sa plume. Ses analyses et ses prises de position restent encore dans la mémoire de nombreux lecteurs. C'était un as de l'éditorial, genre journalistique dans lequel il excellait.

Bara Diouf, aux dires de son frère, ne se plaint de sa retraite. Car c'est un homme qui, au plan professionnel, a su apporter une grosse pierre à l'édifice d'une presse

nationale gérée par des gens qu'il a accompagnés et encadrés au Soleil.

En tant que témoin de l'évolution du Sénégal, de la période coloniale à aujourd'hui, Bara Diouf représente une mémoire pour la génération actuelle, qui tire beaucoup de leçons de ses écrits. Il s'en tenait à une ligne de conduite bien déterminée : que les

journalistes fassent de leur métier un sacerdoce. ■

*** Cet article a été rédigé avant le décès de Bara Diouf, survenu le 6 septembre 2016 à Dakar, à l'âge de 89 ans.**

Bara, le maître de l'édito

« Il était le patron, l'aîné de tous au Soleil dans les années 1980, mais dans nos conversations, nous l'appelions familièrement tous Bara. Chacun de nous garde un souvenir de cet homme qui avait une influence qui imprégnait sur la rédaction et au-delà sur la presse de ce pays. Nous le revoyons, lorsqu'il était à Dakar, assister régulièrement à la conférence de rédaction de l'après-midi qui était pour lui l'occasion d'être au courant du contenu du journal et de suggérer des articles et de porter des appréciations.

Nous gardons de Bara deux souvenirs qui se rejoignent d'ailleurs car tous relèvent de l'esthétique. C'est-à-dire de l'art et de la beauté. C'était un as de l'édito, il reste le maître inégalé dans ce genre rédactionnel. Qu'on soit d'accord ou pas avec lui, Bara savait frapper les esprits et toucher l'imaginaire du lecteur avec sa force de persuasion. Le ton de ses éditos était vif et les mots bien choisis. On se souvient de son débat enflammé (voir pages suivantes) dans les colonnes du Soleil avec l'écrivain Abdoulaye Elimane Kane, alors professeur de philo au lycée Blaise Diagne. Bara était entier dans ses appréciations. Dans la presse de l'époque, il était le meilleur défenseur de Senghor et de son régime. Sans être ministre, il avait l'aura des compagnons du premier Président du Sénégal.

L'autre souvenir qui nous restera c'est l'élégance de cet homme toujours bien habillé avec la plus belle étoffe et qui affectionnait des costumes bleus finement coupés. «

M.K.

TÉMOIGNAGE
DU PROFESSEUR ABDOULAYE ELIMANE KANE

«Critiquer le régime dans le Soleil était insolite à l'époque»



Nous avons demandé au professeur Kane - qui a bien voulu accepter - de témoigner sur des échanges qu'il avait eus avec Bara Diouf, disparu récemment, dans les colonnes du Soleil. Un débat d'intellectuels inédit pour nombre de jeunes étudiants dans un journal qui était à cette période peu disposé à refléter le débat public dans le pays.

En 1971 j'étais jeune professeur de philosophie au lycée Blaise Diagne de Dakar.

Bara Diouf, PDG du journal *Le Soleil* (réputé journal pro gouvernemental) et membre du bureau politique de l'UPS, le parti au pouvoir dirigé par président Senghor, était connu pour sa belle plume et ses éditoriaux étincelants.

Quand, je lui ai proposé la publication d'un texte critiquant l'attitude du président-poète sur les marxistes africains et sur le marxisme, j'avoue que je ne m'attendais pas à ce qu'il le fasse. À l'époque il y avait un parti unique officiel de fait ; les autres formations politiques, volontairement ou non, vivaient dans la clandestinité et s'exprimaient à travers leurs propres organes d'information et par d'autres voies.

Les membres du C.E.R.E.S de l'UPS répliquèrent deux jours plus tard à mon texte et ce fut une semaine d'échanges courtois mais sans concession, toujours dans les colonnes du *Soleil*, sous la houlette de Bara Diouf, puisque c'est lui-même, qui, dans un édito conciliant et louangeur pour la vitalité de la démocratie sénégalaise, y mit un terme. Dès les premiers jours et à la suite de cette mise au point finale du patron du journal, quelques voix s'étaient élevées pour dire, qu'en dépit du ton critique de ma contribution, j'avais fait « le jeu du régime ».

Bara Diouf m'expliquera plus tard qu'il avait fait part au président Senghor de l'intérêt qu'il y avait à publier ce texte (dans la rubrique « libre opinion »). Et que le Secrétaire général de l'UPS avait béni l'exercice estimant qu'il fallait engager le débat et remettre à leur place ceux qui ont du marxisme une lecture dogmatique et sont peu soucieux d'intégrer dans leur réflexion

les conditions historiques et culturelles de l'application de la théorie marxiste dans des pays comme ceux du continent africain.

Il ne fait pas de doute que la part de volonté personnelle de Bara- qui ne me connaissait pas et qui était certainement curieux de savoir ce qui motivait ma démarche - a été pour quelque chose dans cet événement quelque peu insolite pour l'époque, car l'on n'avait pas l'habitude de passer par les colonnes de ce journal pour critiquer le régime ou son chef.

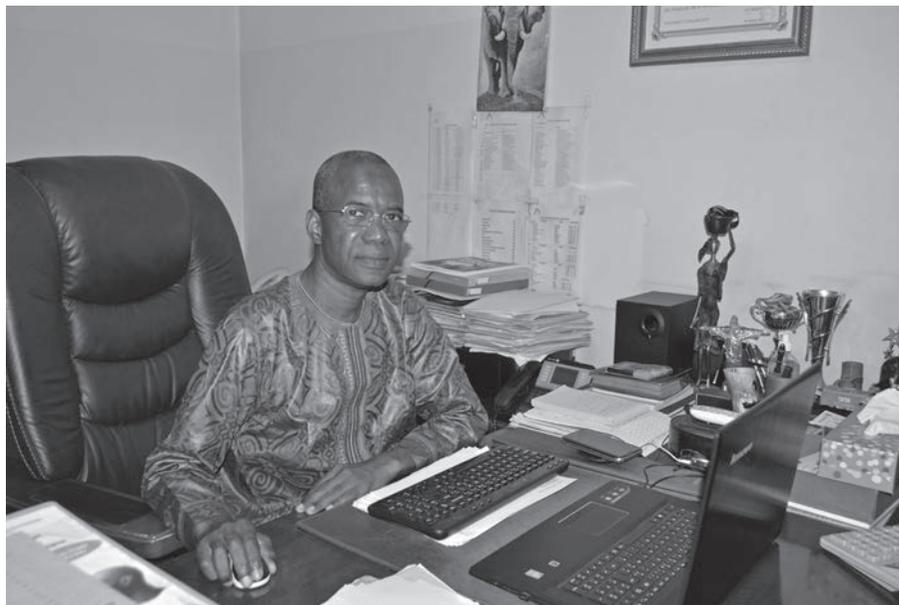
Bara viendra me voir en 1994 alors qu'entre-temps, devenu membre du parti socialiste, après un passage de sept ans au RND, j'exerçais les fonctions de ministre de la Communication. Sa démarche me toucha profondément confirmant son tempérament d'homme capable de révolte et d'indignation lorsqu'il lui semble qu'on oublie « les valeurs humaines », révélant aussi son attachement à cette profession de journaliste qui marqua tant sa vie. Il venait attirer mon attention sur le grand dénuement dans lequel vivait une ancienne grande plume de la presse sénégalaise déclarant avec verve et compassion qu'il était urgent de réparer cet oubli et cette négligence, au nom des valeurs républicaines.

De tout cela, je retiens qu'il fut un journaliste engagé, au service de son parti mais aussi un grand professionnel de la presse écrite qui ne manquait pas de générosité et de sens des relations humaines. ■

Abdoulaye Elimane KANE,
Professeur de philosophie à la retraite,
Ancien ministre

MAMADOU IBRA KANE,
FONDATEUR DE STADES ET SUNU LAMB

« Le lectorat est très branché sport »



Fondateur du groupe Africaine Communication Edition (Africome), Mamadou Ibra Kane possède deux quotidiens sportifs. Il s'exprime dans cette interview de son entrée dans la presse et de son choix pour le sport.

Qu'est-ce qui vous a conduit dans la presse sportive ?

J'ai fait ma formation en journalisme à l'étranger. Lorsque j'ai terminé mes études avant même de rentrer au Sénégal, j'ai postulé dans plusieurs structures de média en 1996. A l'époque, il n'y avait que les organes de presse publics : Le Soleil et l'Agence de

Presse sénégalaise (APS). Ni le quotidien national ni l'APS ne m'ont répondu. Donc, j'ai créé ma petite structure Africaine Communication Edition (AFRICOME) dès 1996 en faisant des travaux pour le compte d'autrui. C'est comme ça que je me suis lancé dans la presse, dans l'édition. Avant de travailler pour mon propre compte, j'ai d'abord eu

une expérience en 1996 avec le quotidien Le Matin dont j'étais le coordonnateur qui était l'équivalent du poste de rédacteur en chef et de responsable des ressources humaines.

De manière plus précise, j'ai investi dans le domaine de la presse sportive en 2003 avec la création du quotidien Stades. A l'époque, il n'existait pas de quotidien dédié exclusivement aux informations sportives au Sénégal. Même s'il est vrai qu'auparavant, il y a eu différentes expériences de journaux dont certains étaient hebdomadaires, d'autres mensuels.

De l'indépendance jusqu'à 2003, date de création de Stades, il y avait ces différentes expériences là. Et pour la première fois donc, j'ai investi dans le secteur de la presse sportive sous forme de quotidien parce que je pensais qu'il y avait un marché et que le lectorat sénégalais et africain est très branché sur les questions de sport.

Il fallait juste lui proposer un produit qui correspondait à ses attentes. Par la suite, j'ai lancé un autre quotidien dédié à la lutte : Sunu Lamb.

Pourquoi deux quotidiens sportifs au lieu d'un seul ?

Plusieurs raisons l'expliquent. Premièrement, quand nous avons créé Stades en 2003, nous nous sommes vite rendu compte que la lutte connaissait un nouveau regain. C'était l'époque des espoirs avec l'avènement des lutteurs comme Balla Guèye II, Modou Lô, Eumeu Sène. Nous avons compris qu'il y avait un certain engouement au niveau de la lutte. A l'époque, le quotidien était publié sur huit pages. Nous ne réserv-

vions qu'une seule page à la lutte. Ce sport était à l'étroit dans Stades.

Deuxièmement, il y a le fait que le lectorat de la lutte est un peu particulier par rapport aux lectorats des autres sports, essentiellement du football. Ce ne sont pas nécessairement deux lectorats très distincts mais d'un point de vue sociologique, ils sont très différents.

Même le traitement de l'information en matière de lutte est différent du traitement de l'information sportive de manière générale. C'est pourquoi nous avons estimé qu'il valait mieux scinder les deux mais en réalité le journal Sunu Lamb est un supplément du quotidien Stades. Ce n'est pas un quotidien à part entière. Le numéro d'ISSN est le même pour Stade comme pour Sunu Lamb.

Troisièmement, il y a une raison économique. Ici, nous ne pouvions pas faire un quotidien avec une pagination plus importante et y inclure Sunu Lamb. Donc, ça aussi, c'était une des options qui a fait que ces deux journaux ont une vie autonome l'un de l'autre.

Qu'est-ce que vos deux quotidiens apportent de nouveau dans le traitement de l'information sportive par rapport aux quotidiens d'informations générales?

Nous traitons toute l'actualité sportive. Nous n'attendons pas qu'il y ait de grands événements pour parler du sport. Nous en parlons tous les jours. Toutes les disciplines sportives se retrouvent dans nos journaux. Ensuite, nous avons beaucoup plus d'espace, beaucoup plus de moyens humains. Ce qui fait que quand il y a de grands évè-

nements sportifs, même si nous sommes en concurrence avec les autres journaux d'informations générales, la référence quand même reste nos journaux.

Quelle place occupent vos deux quotidiens dans l'espace médiatique sénégalais ?

Selon les derniers sondages publiés dans les médias sénégalais, Stades est le deuxième quotidien de l'ensemble de la presse sénégalaise en termes de tirage, en termes de taux de vente et de lecture. Sunu Lamb est classé quatrième. C'est pour dire que nous sommes dans le haut du pavé de la presse quotidienne sénégalaise. Stades est tiré à peu près à quarante mille exemplaires. Sunu Lamb est un journal événementiel. C'est-à-dire que quand il y a de grands combats, il devient même le premier tirage de la presse sénégalaise avec plus de cent mille exemplaires. Mais quand il y a ce qu'on appelle la période creuse, le tirage est entre dix mille et quinze mille exemplaires.

Les deux quotidiens tirent-ils leurs épingles du jeu sur le marché publicitaire ?

Un journal pour qu'il soit rentable a deux pieds. Le premier qui est la base de tout, ce sont les lecteurs qui achètent le journal. Le deuxième pied, c'est la publicité. Malheureusement au Sénégal, la publicité n'est pas réglementée. Là aussi, comme la loi concernant la presse qui date de 1996, celle sur la publicité date de 1981. Cette loi est dépassée et il y a des pratiques peu orthodoxes dans le domaine de la publicité. Les critères d'attribution de la publicité ne sont pas respectés. Mais de manière spécifique, comme Stades s'impose comme le deuxième tirage de la presse sénégalaise, les annonceurs

viennent. Ce n'est pas encore le cas pour le quotidien Sunu Lamb.

Quelles sont les ambitions de votre entreprise ?

Aujourd'hui, le Sénégal n'est plus un pays isolé. Il appartient à des ensembles économiques comme l'Uemoa, la Cedeao, etc. Donc quand une entreprise évolue, elle ne peut pas évoluer sur le seul marché national. Pour qu'elle puisse se développer, elle doit au moins évoluer naturellement dans les espaces économiques auxquels elle appartient. C'est dans ce sens que le projet initial d'Africome est au moins de s'implanter dans les pays francophones de l'Uemoa, peut-être même au-delà.

Il y a d'abord un processus d'implantation au Sénégal. Africome, c'est deux titres dans le cadre de l'édition avec ses deux quotidiens et peut-être en 2017 un quotidien spécialisé dans le domaine de l'économie.

Sur le plan de l'édition, nous allons aussi nous développer pour la création d'autres supports. Il y a beaucoup de magazines qui n'existent pas sur le marché sénégalais et pour lesquels il y a des besoins : tout ce qui relève de la vulgarisation scientifique et technique, de la littérature classique et de la vulgarisation juridique.

Nous avons beaucoup d'autres projets dans le domaine de l'édition.

Nous avons investi également le domaine de l'imprimerie. Aujourd'hui, nous avons une base qui est la plus importante au Sénégal en termes de machines et en termes de capacité de production. En une nuit, nous pouvons imprimer l'ensemble des quotidiens sénégalais qui sont à peu près au nombre de vingt.

Enfin, nous avons lancé une société de distribution parce que traditionnellement la presse au Sénégal était distribuée par la seule société de distribution formelle qui existait, la coopérative des éditeurs français à savoir l'Agence de distribution de presse (ADP).

Tous les autres distributeurs de presse sont des distributeurs informels. Donc avec le

retrait de l'ADP depuis 2013, nous avons un problème pour la distribution de la presse et avec la création d'une unité de distribution depuis le premier octobre 2016. Nous avons, en quelque sorte, bouclé la boucle. Et peut-être que dans un avenir très proche nous allons tenter de nous implanter en Guinée ou bien en Côte d'Ivoire mais dans le domaine de l'édition. ■

Les formateurs du CESTI

Presse écrite

- Cheikh Tidiane Ndiaye
- Djib Diédhiou
- Mamadou Koumé
- Mamadou Kassé

Radio

- François Xavier Thiaw,
- Michel Diouf,
- Lamine Touré,
- Mame Less Camara,
- Ndiaya Diop

Télévision

- Pape Atoumane Diaw,
- Yves Jacques Sow,
- Pape Atoumane Diaw,
- Abdoulaye Ndiaye

Audionumérique

- Moustapha Diop de la RTS

Multimédia

- Mamadou Ndiaye

Anglais des Médias

- Madame Cousson Traoré Sall

Sémiologie

- Ibrahima Sarr
- Mouminy Camara

Sociologie des médias

- Moustapha Samb,

Sociologie de la communication

- Moustapha Guèye,
- Dominique Mendy
- Bernadette Sonko,

Ethique et déontologie

- Mbaye Sidy Mbaye
- Sellé Seck,

histoire des médias

- Diégane Sène,

Genre :

- Eugénie Rokhaya Aw,

Cinématographie

- Abdel Aziz Boye.

Géopolitique :

- Lat Soukabé Mbow,

Recherche documentaire

- Youssou Guèye,

Environnement

- Aissatou Diouf,

Economie

- Malick Sané

Formateurs des autres écoles :

- Ibrahima Bakhoum de l'ISSIC
- Abdoulaye Ndiaga Sylla de l'ISSIC.
- Mor Faye de l'UGB,
- Khaly Seck ISEG

Les animateurs

Kouthia (TFM) et Sa Ndiogou (Walf) Dj Boub's, Pape Cheikh Diallo (TFM), Thiamas (Walf), Cheikh Sarr, Alima Ndione (Zik Fm), Amina Poté, Sidath Thioune (TFM), Ya Awa , Aba (Sen TV)

La satire au bout du crayon, Omar Diakité

Parmi les caricaturistes de la presse sénégalaise, Omar Diakité est le plus connu. Né le 2 décembre 1964 à Dakar, il est connu sous la signature d'Odia au bas de ses caricatures. Il est diplômé de l'Ecole Nationale des Beaux Arts de Dakar. Il sévit au journal Wal Fadjri, alors hebdomadaire en format magazine. Là, il côtoie Tidiane Kassé, Abdourahmane Camara, Jean Meissa Diop. Quand Walf passe au quotidien, « il y avait assez de place pour les caricatures », raconte-t-il. Puis Odia intègre Le Cafard Libéré en février en 1990 avec Laye Bamba Diallo comme directeur de publication. En 1997, il rejoint Le Matin et collabore avec L'Info 7.

Chroniqueurs

Babacar Justin Ndiaye : Journaliste, « politologue », Babacar Justin Ndiaye est spécialiste de la géopolitique africaine. L'ancien journaliste de Sud Quotidien est aujourd'hui l'un des spécialistes les plus sollicités. Il anime, pour le compte du site d'information Dakaractu, une chronique (Laser) axée sur les questions politiques au Sénégal et dans le monde.

Yoro Dia : Yoro Dia est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, plus connu sous le nom de « Sciences Po », ainsi que de l'Institut Français de Presse (IFP) de Paris. Journaliste de formation, Yoro est aussi un pur produit du CESTI. Il décrypte l'actualité nationale et internationale.

LA REVUE DE PRESSE

Un genre rédactionnel qui dérape

La revue de presse au Sénégal a beaucoup évolué dans sa présentation durant ces dernières années. Cette mutation a fait d'elle l'un des genres rédactionnels les plus prisés mais aussi les plus galvaudés car n'obéissant plus tellement aux règles qui la définissent.

La revue de presse dans les langues nationales avait, dès le départ pour objectif de permettre aux non alphabétisés de savoir ce qui se raconte dans les journaux écrits en français. Il fallait donc éviter que la presse écrite soit exclusivement l'affaire des instruits. Le procédé consistait à traduire les grands titres des quotidiens et hebdomadaires et à donner la position de chaque journal sur tel ou tel sujet. Aujourd'hui, on est loin de ces objectifs.

C'est quand on a commencé à traduire le contenu des journaux en langues nationales que les dérapages ont commencé. En effet, il n'est pas évident de trouver les mots justes en passant d'une langue à une autre. Cette démarche requiert du journaliste beaucoup de rigueur.

Puis la recherche du sensationnel de la part des présentateurs a précipité la revue de presse dans la présentation pernicieuse

que tous les professionnels déplorent aujourd'hui.

La revue de presse au Sénégal est devenue alors une sorte de théâtre où l'on assiste à une libre interprétation des informations via des commentaires personnels de la part de présentateurs peu soucieux de la sacralité de l'information.

On essaie d'interpréter et surtout d'anticiper ce que l'auteur de l'article a voulu dire. L'une des fâcheuses conséquences de cette pratique fait que l'auditeur ou le téléspectateur se satisfait de cette information biaisée et n'éprouve plus le besoin de recourir aux journaux pour se faire une opinion définitive. Malheureusement une partie du public apprécie bien ces pratiques qu'on lui sert tous les matins, du lundi au samedi.

Il est important de revenir aux standards de présentation de la revue de presse, c'est bien possible car certains journalistes y parviennent. ■

LE COPIER-COLLER DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Avec un regard venu d'ailleurs

Le manque de moyens en dépit d'une grande volonté de rester collé à l'actualité favorise dans le traitement des nouvelles internationales une sorte de redondance au sein de la presse sénégalaise. Cette pratique mène souvent à une certaine facilité, voire une paresse qui n'honore pas les journalistes travaillant au sein des desks étrangers.

En matière de traitement de l'actualité internationale les organes de presse locaux se rabattent le plus souvent sur le flot d'informations servies par les médias occidentaux. L'idéal pour couvrir un événement est de se rendre sur le terrain, se trouver là où les choses se passent. Les médias locaux qui ne disposent pas de moyens pour envoyer leurs propres reporters sur le terrain sont obligés de se rabattre sur le traitement de l'information servi par les médias étrangers, notamment occidentaux.

Même quand l'actualité se déroule dans un pays voisin il faut attendre les informations ou les images des chaînes françaises ou occidentales pour pouvoir relayer l'information au niveau local. Cette pratique a presque toujours été de mise. Souvent, on a vu le monde qu'à travers l'œil de la presse internationale et cette option n'est vraiment pas la meilleure. Les télévisions locales doivent savoir que les images dif-

fusées par les chaînes internationales sont des images triées, bien choisies. Des images auxquelles on a assigné un objectif. Celui d'inculquer à ceux qui les utilisent une certaine vision des problèmes internationaux.

Si au niveau de la collecte de l'information relative à l'actualité internationale les médias locaux n'ont pas d'autres possibilités de sources, ils peuvent néanmoins prendre leur indépendance au moment du traitement des informations reçues.

Mais ce n'est pas souvent le cas et l'actualité internationale se retrouve dans la presse locale comme un produit fini envoyé par l'Occident. Parfois même ces informations sont diffusées mot pour mot, phrase par phrase. C'est une situation qui affaiblit de plus en plus la presse locale laquelle doit savoir se démarquer de ces images préfabriquées, très souvent loin de la réalité sur le terrain des événements. ■

LA CARICATURE DANS LA PRESSE SÉNÉGALAISE

Peu de spécialistes du genre

Le dessin de presse a pour particularité de délivrer un message en lien avec l'actualité, le plus souvent au-delà de l'illustration, le dessinateur prend parti, dénonce, se moque, met en perspective, critique, etc. Mais au Sénégal, le dessin de presse ou caricature est de moins en moins présent dans les journaux malgré un riche passé.



Omar DIAKITE (Odia)

La caricature de presse qui, à une certaine époque, a connu beaucoup de succès au Sénégal, est définie par Le Petit Larousse, comme la description comique d'une personne ou d'une société. Cette manière artistique et humoristique de voir et d'illustrer l'actualité a vu le jour très tôt dans notre pays. Le pionnier de la satire dans la presse sénégalaise post-indépendance s'appelle, Mame Less Dia. Son journal Le Politicien fondé en 1976 est la première expérience connue de l'utilisation de la caricature dans le Sénégal.

Créé à l'époque du parti unique, Le Politicien était toléré par le régime d'alors dirigé par Léopold Sedar Senghor. « Le journal a été fondé, dit-on, avec la bénédiction de Senghor. J'insiste sur le "dit-on" parce que je n'en suis pas sûr », relève le directeur de publication du journal, Le Populaire, Pape Samba Kane, dans un numéro du quotidien Enquête. « En plus, on le dit mais, il n'empêche, Senghor a été le premier à mettre Mame Less Dia en prison », ajoute-t-il.

Aujourd'hui, peu de journaux recrutent des dessinateurs de presse pour faire vivre la caricature. Ce qui fait qu'elle est peu connue des lecteurs.

Les caricaturistes se donnent souvent une liberté sans limite pour décrire l'actualité et ceux qui la font. Les tares de la société, le comportement des hommes politiques, les religieux, bref tous les acteurs de la vie en société sont tournés en dérision par les professionnels du crayon.

Dans leur traque de l'actualité, ils peuvent se laisser aller à des représentations « offensantes » des personnalités politiques, religieuses, etc. On se rappelle tous la triste histoire du journal satirique français, Charlie Hebdo. En 2015, toute sa rédaction est

tombée sous les balles de deux frères en représailles aux caricatures du Prophète Mouhamad (PSL).

Au Sénégal, pays où les tabous perdurent, les dessinateurs prennent en compte les sensibilités des uns et des autres. Leurs dessins sont modérés et mettent l'accent sur le côté humoristique en utilisant des mots wolofs pour dénoncer les tares de la société sénégalaise.

Parmi les hommes de crayon toujours présents dans la presse, on peut citer Mbaye Touré et Omar Diakhaté, connu sous de pseudonyme d'Odia. Ce dernier est arrivé dans la presse en 1990, après avoir « été major de sa promotion à l'école des Beaux-arts ». Aujourd'hui, il travaille pour le quotidien, La Tribune du groupe D-média et le mensuel caricaturiste, le P'tit tiraillleur sénégalais dirigé par, Ibou Fall.

Dérision

Les dessins d'Odia sont très inspirés et figurent souvent à la Une de La Tribune et du P'tit Raillleur sénégalais. Dans les journaux satiriques spécialisés, les textes sont accompagnés de dessins humoristiques. « Quant à la dérision, elle se fait à la fois par les textes et les dessins. Par exemple, le Cafard libéré a caricaturé Abdou Diouf en soutien-gorge. Il l'a croqué aussi en "nguemb", luttant avec un criquet. Le dessin date d'une période où les criquets avaient envahi le Sénégal ».

Les acteurs politiques sont les cibles préférées des dessinateurs. Ils leur donnent des surnoms qui font souvent rire. Par contre, explique Mbaye Touré, dans le journal Enquête, ceux qui faisaient l'objet de caricatures réelles sont ceux qui étaient descendus sur la scène politique. « On

ne les trouve pas dans les mosquées. Il y avait une certaine distance avec les marabouts ». Certes des marabouts qui font la politique ou sont très médiatisés comme Béthio Thioune et Ahmed Khalifa Niasse sont caricaturés.

Les chefs religieux notamment les Khalifes généraux sont ménagés par les caricaturistes comme Mbaye Touré, Samba Fall et Odia.

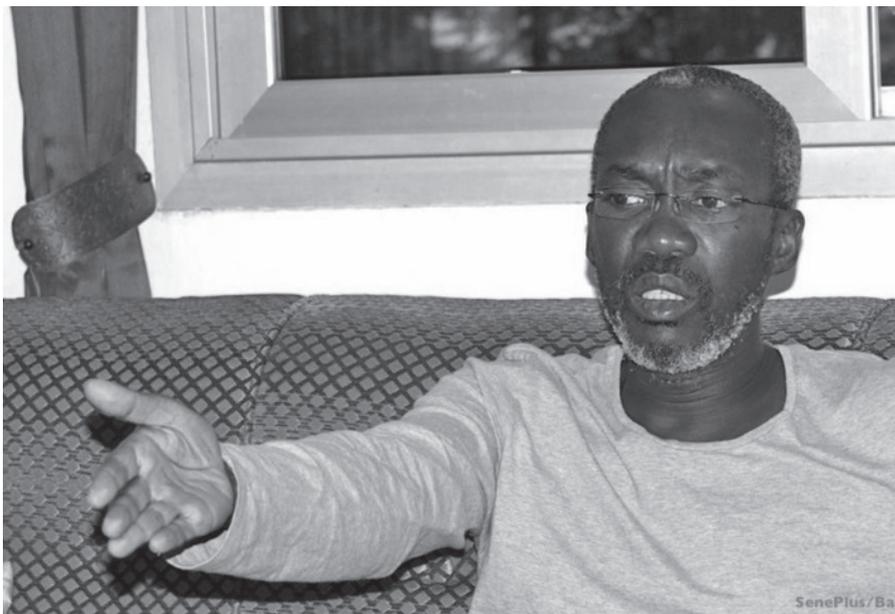
Contrairement aux journalistes, les caricaturistes ne se renouvèlent presque pas. Ce sont toujours les mêmes qui croquent l'actualité. Et le fait que Samba Fall continue à être sollicité par le Soleil, en dépit de son départ à la retraite est symptomatique de cette situation.

Les raisons sont à trouver dans deux explications. La première est de Pape Samba Kane. Ce dernier affirme que c'est parce qu'il n'y a plus de presse satirique.

Celle-ci a cessé d'exister depuis l'alternance, il ne sait pour quelle raison. L'autre est liée, selon Samba Fall, au fait que les patrons de presse ne recrutent pas de caricaturistes. "Il suffit de voir parmi tous les titres ceux qui utilisent les dessins. Les patrons de presse n'ont pas cette culture." De façon générale, c'est la société elle-même qui n'a pas encore cette culture. Odia, quant à lui, estime que ce sont les jeunes caricaturistes qui ne vont pas vers les rédactions pour proposer leurs services.

Il estime que si cela se faisait, son rêve de voir chaque rédaction disposer d'un caricaturiste se concrétiserait. Pour le moment, les jeunes caricaturistes sont plutôt dans la publicité et les illustrations. Ainsi, ils travaillent plus pour les ONG et autres organismes. ■

IBOU FALL,
DIRECTEUR DE PUBLICATION
DU JOURNAL LE P'TIT RAILLEUR SÉNÉGALAIS



«La satire exige de la créativité pour faire rire»

La presse satirique peine à s'imposer dans l'espace médiatique sénégalais. Pourtant, le *Politicien*, *Cafard libéré*, *Lamb-J* et *Mœurs* ont fait la joie du public pendant deux décennies (1985-2005). Le journaliste Ibou Fall, qui a lancé en 2012, un journal satirique, le *P'tit Railleur sénégalais*, explique pourquoi la presse satirique a du mal à s'imposer.

Pourquoi le P'tit Railleur sénégalais?

Le P'tit railleur sénégalais est un journal satirique mensuel. Je fais de la satire pour dénoncer les maux de la société sénéga-

laise. Dans le contexte actuel, un pays démocratique comme le nôtre, doit disposer de médias satiriques. La preuve, dans la tradition de la presse Afrique francophone, le

Sénégal est le premier pays à disposer d'un journal de satire. Il y a eu d'abord la naissance du *Politicien* en 1976. Ensuite, *Lamb-J* et *Mœurs* ont vu le jour. D'ailleurs, le journal *Lamb-J* a eu un grand succès lors de l'élection présidentielle de 2000. Ce journal faisait la caricature des candidats à la magistrature suprême. La mise en place d'un journal de satire, dans ce pays, permet de relever le niveau général d'écriture, de faire des enquêtes approfondies et de promouvoir l'audace journalistique.

Qu'est-ce qui distingue le P'tit Raillleur sénégalais des autres organes de la presse classique ?

Ce qu'il faut comprendre c'est que la presse satirique joue un rôle d'avant-garde et de sentinelle. Elle permet d'aborder, à travers la caricature des personnalités politiques ou religieuses, l'écriture des textes humoristiques, le dessin, les thèmes sensibles de manière très amusante. Pour faire reculer les sujets tabous et promouvoir la liberté d'expression, la satire peut ouvrir la voie en s'intéressant aux questions qui peuvent sembler délicates. Elle permet au journalisme classique de prendre le relais et de traiter ces sujets. La particularité de la presse satirique c'est qu'elle exige aussi un effort de création littéraire pour faire rire le lecteur.

Le *P'tit Raillleur* s'inspire de la ligne éditoriale des journaux satiriques français comme le *Canard enchaîné* et *Charlie Hebdo*. Ces magazines se sont distingués par le niveau d'écriture et la culture de leurs rédacteurs. Ils ont fait de graves révélations à travers des investigations, des caricatures et des dessins.

Est-ce que c'est facile de faire de la satire au Sénégal, un pays où la religion occupe une place prépondérante ?

Pour nous, la seule limite c'est la conscience et le sens de responsabilité. Nous écrivons sur tous les sujets de société. Dans notre première édition parue en 2012, la grande « une » a été consacrée aux marabouts qui ne parlent que des choses mondaines. L'important c'est d'assumer ses actes. Notre but c'est de faire rire, d'instruire et d'informer. Ça ne sert à rien de faire un journal qui va énerver tout le monde. Ce n'est pas notre option. Nous nous inspirons d'une école satirique française, irrévérencieuse. Mais celle-ci est très pointilleuse sur le respect des règles d'éthique et de déontologie du journalisme. Nous évitons qu'on nous traîne en justice pour diffamation. Mais rien ne nous empêche d'aborder tous les sujets et de parler des religions musulmanes et chrétiennes, de dessiner ou de caricaturer des chefs confrériques.

Selon vous, pourquoi la presse satirique n'est pas développée au Sénégal ?

La première difficulté c'est qu'il n'y a pas eu assez d'efforts pour développer la satire. Elle demande des moyens financiers. Mais jusqu'à présent, il n'y a jamais eu une personne qui a investi dans les journaux satiriques. Les premiers canards destinés à la satire comme le *Cafard libéré*, le *Politicien* et les *Mœurs* n'ont jamais été soutenus. Un journal, c'est une entreprise. Pour faire de la satire, il faut des journalistes, des dessinateurs et des caricaturistes. Il faut aussi le soutien des annonceurs et des investisseurs pour faire la promotion de ce genre de presse. Notre journal, le «*P'tit Raillleur*

sénégalais» n'en a pas bénéficié depuis sa création en 2012. On ne nous prend pas au sérieux. C'est pourquoi les hommes d'affaires, les investisseurs préfèrent la presse

classique. Dans ces journaux, ils peuvent créer des lobbies pour défendre leurs intérêts. ■

LA VIE DES REPORTERS

Des galères sans fin

C'est une certitude : le journalisme ne nourrit plus son homme. Là où les anciens font tout pour quitter la profession, les jeunes journalistes, eux, font mine d'y rester, en attendant de trouver une occupation plus lucrative.

Des horaires de travail imprévisibles. Des salaires permettant le minimum vital. Sans garantie et sans lendemain. C'est le sort peu enviable qu'un patronat boulimique réserve aux journalistes sénégalais.

Monsieur C. S. est trentenaire. Journaliste depuis presque dix ans, il peine à joindre les deux bouts. Habillé d'un t-shirt blanc prolongé par un jean bleu, il raconte son calvaire. «C'est vraiment très dur. Parfois je travaille jusque tard dans la nuit sans aucune rémunération». Le jeune homme qui a travaillé dans plusieurs organes de la place n'a toujours pas obtenu un contrat. Bénévole, il travaille gratuitement au bénéfice de ses différents patrons. «Puisque c'est à prendre ou à laisser, je préfère le prendre plutôt que de rester à la maison», dit-il d'un air désespéré.

Le travail, censé pourvoir à la satisfaction des besoins essentiels de l'individu, est chez C.S un palliatif à l'oisiveté. Il s'y ajoute que le jeune homme se présente comme « un soutien de famille ».

C. S. travaille maintenant dans un site internet basé à Dakar. Auparavant, il a été employé dans une radio et dans deux quotidiens dont l'un fait partie, selon lui, des « plus vendus de la place ».

Contrairement à C.S. qui n'a jamais signé de contrat de travail, plusieurs de ses confrères ont des contrats à durée déterminée (CDD). Renouvelables à perpétuité avec des salaires dérisoires.

Sans salaire, M. F., à l'instar de nombre de ses collègues, compte sur les per diems pour tenir. «Si ce n'était les per diems, comment pourrais-je assurer mes frais de transport, ma nourriture ? Ces sommes données par les organisateurs de point de presse, séminaires ou de conférences me sont d'un grand apport».

Conclusion

Cette forme de corruption qui ne dit pas son nom est contraire à toutes les règles d'éthique et de déontologie. Aujourd'hui, la pratique est presque institutionnalisée. Certains journalistes ne se rendent que dans les manifestations où l'on donne de l'argent.

D'autres, toute honte bue, n'hésitent pas à forcer la main des organisateurs pour percevoir ce qu'ils considèrent comme un «dû». Comment un journaliste qui se fait «payer» par sa source peut-il travailler de manière indépendante et objective ?

Pour M. F., la confusion n'est pas possible. «Je sais bien faire la part des choses. Le per diem n'a aucune influence sur mon travail».

«Rares sont les entreprises de presse qui respectent la convention collective», déplore le secrétaire général du Synpics, Ibrahima Ndiaye sur les ondes d'une radio. Cette convention « est dépassée et doit être révisée », souligne le syndicaliste. «Généralement, ajoute-t-il, le premier salaire du journaliste ne dépasse pas 200 000 FCFA. Si l'on se base uniquement sur la convention collective, jusqu'à sa retraite il ne peut gagner un salaire de plus de 400 000 FCFA».

Ainsi la profession se trouve dans la plus grande précarité. Certaines entreprises tentent de suppléer ces bas salaires par des sursalaires consentis à certains responsables. M. Ndiaye avertit: «On doit travailler à améliorer le salaire de base. Car c'est sur

lui que l'indemnité de retraite sera calculée. Il faut donc relever ces salaires afin que le journaliste puisse avoir un travail décent et une retraite paisible». Cachant mal sa colère et sa déception, le secrétaire général du Synpics n'est pas loin de conseiller à ses jeunes confrères d'aller s'occuper d'autre chose s'ils en ont « l'occasion».

Cette situation regrettable a fini de faire perdre au journalisme son lustre d'antan. «C'est décourageant pour les étudiants en journalisme que nous sommes. C'est vraiment démotivant. Quand les aînés disent cela de la profession, il y a de quoi avoir peur pour notre avenir. Ce n'est vraiment pas ce que j'attendais en intégrant la profession», lance, amer, cet étudiant en journalisme. ■

PRESSE ET POLITIQUE

Des journalistes franchissent la barrière

La presse sénégalaise s'enorgueillit d'avoir joué un certain rôle dans le combat démocratique en 2002. En 2012, elle a refait ça. Après quatre ans de régime de Macky Sall, professionnels des medias, hommes politiques et simples citoyens jettent un regard critique sur les relations entre presse et pouvoir.



Abdoulaye NDIAYE

Ni presse aux ordres, ni presse de transgression. Les rapports entre ces deux entités sont toujours émaillés de qualificatifs évocateurs.

Abdoulatif Coulibaly, El Hadj Hamidou Kassé, Souleymane Jules Diop, Yakham Mbaye, Madiambal Diagne, journalistes bien connus sont devenus ministres, conseillers

ou membres du parti au pouvoir. Libres à eux d'entamer une autre carrière. Mais leur nouveau statut ne manque pas de susciter de questions chez le professeur de communication à l'université Gaston Berger de Saint Louis, Mor Faye, pour qui le journalisme peut servir d'ascenseur à certains qui visent de hautes fonctions.

Ce sont des plumes perdues qui jouaient un rôle majeur dans l'équilibre des forces entre la presse et le pouvoir. Une remarque que ne pas partagent pas d'autres Sénégalais. Ils estiment que c'est leur droit le plus absolu d'exercer des fonctions étatiques en tant que citoyen. "Leur citoyenneté doit prévaloir sur leur métier", explique Mamadou Ndiaye, un étudiant de l'Issic. Une idée partagée par le directeur d'Avenir communication, Madiambal Diagne. "Ce sont les différents corps sociaux qui forment un gouvernement et le journaliste en fait partie. S'ils ont des compétences avérées, ils peuvent apporter leur pierre à l'édifice", avoue-t-il. Pour Mor Faye, ces professionnels des medias viennent avec des carnets d'adresses et une certaine proximité avec les journalistes qui leur permettent d'avoir une grande influence. Le sociologue avance que c'est des stratégies avancées

par les politiques pour dompter les voix les plus critiques. Une sorte de musèlement de la presse.

Gabegie et insolence

Saliou Traoré, journaliste et correspondant de l'agence espagnole EFE depuis plus d'une vingtaine d'années dissèque les relations de la presse avec la deuxième alternance sous un autre angle. D'après lui le contexte est différent. Wade a outrepassé ses prérogatives à un moment. Il est allé même jusqu'à 'à emprisonner et faire convoquer des confrères à la Dic (division d'investigation criminelle) en l'occurrence Madiambal Diagne''. Les rapports avec Wade étaient à la fin très heurtés. Mais avec Macky, on est dans l'apaisement. Un tableau comparatif synoptique des deux régimes permet de mieux appréhender cette question. La presse n'invente pas des faits. Elle les constate, légitime Madiambal Diagne. D'après lui « la gabegie et l'insolence » du régime de Wade sont loin des comportements de l'actuel pouvoir. On a l'impression qu'elle ménage un peu le régime « aperiste », constate un journaliste chevronné.

Pour Abdoulaye Ndiaye, ancien journaliste à la RTS, les hommes des médias doivent garder leurs distances avec les gouvernants. Il ne faut pas avoir « une presse aux ordres ni une presse de transgression. Les connivences inintelligentes sont aussi à éviter ». Il appelle à exploiter d'autres rubriques. Le champ de l'économie n'est pas suffisam-

ment « investigué ». Ce faisant la place que la politique occupait dans les journaux est restée intacte. Titres accrocheurs, rubriques politiques, contributions flatteuses des prosélytes ou critiques incendiaires des détracteurs occupent les débats médiatiques. Les émissions à vocation politique ou presque se démultiplient et se ressemblent. Jakar-lo, Diné Ak Jamono, Pile ou Face etc. La disparition des journaux d'opinion en est une cause principale souligne Jean Meissa Diop, ancien rédacteur en chef de Walf et membre du CNRA. Cependant, il estime que la presse des années 90 avait une tonalité plus critique que celle d'aujourd'hui. Le métier est en butte à la médiocrité et au manque d'organisation. Le sens critique et la rigueur ont cédé le pas au sensationnel. Le journaliste peut répondre à toutes les invitations mais ne doit pas hésiter à cracher dans la soupe, remarque-t-il pour paraphraser un ancien directeur du Monde. Pour cet acteur de la société civile, se prononcer sur cette question nécessite des études scientifiques au préalable. Pour Le secrétaire général du Forum civil Mouhammed Mbodj, trois éléments doivent être pris en compte : la logique professionnelle, la force des groupes et les modes de financement. Il insiste sur les tares de la pratique avec l'ancien régime (violence, corruption et montage de groupe de presse à vocation politique). "Cependant certaines de ces pratiques sont toujours visibles", relève-t-il. ■

LIGNE ÉDITORIALE

Des journaux à l'idéologie oscillatoire

La plupart des journaux dakarois entretiennent un grand flou sur leur ligne éditoriale qui s'apparente à un jeu d'équilibriste cherchant à s'accommoder du pouvoir en place pour ne pas s'attirer ses foudres. Cela confère certes une assurance de survie mais, effet boomerang, l'indépendance en prend un sacré coup.

L'un des problèmes auxquels sont confrontés les lecteurs sénégalais c'est de ne pas pouvoir distinguer facilement la ligne éditoriale de beaucoup de leurs organes de presse. En général, les lignes éditoriales sont floues. Aucun journal ne dit avec précision les valeurs qu'il défend et si c'est le cas les valeurs ciblées sont tellement générales que personne ne s'y retrouve.

Des valeurs comme la République, la bonne gouvernance ou bien la démocratie sont universelles et censées être défendues par tous les journaux qui y ont intérêt car il s'agit là des gages de crédibilité. Malheureusement, au Sénégal la plupart des journaux entretiennent avec ces valeurs des rapports qui varient en fonction du temps et surtout du régime en place.

Opportunistes, les pouvoirs profitent alors de la faiblesse financière des organes de

presse pour obtenir leur soutien moyennant un appui financier ou matériel.

Si un journal joue au rebelle en tentant de garder son indépendance, on tente de l'affaiblir en mettant notamment le fisc à ses trousses. Cette situation a fait naître ces dernières années une connivence accrue entre le pouvoir et plusieurs journaux. Conséquence, on voit de plus en plus des publications se mettre à défendre sans cachotterie le bilan du régime en place.

L'autre problème de la presse sénégalaise porte sur le manque de réactivité dans le traitement et la diffusion de l'information, surtout quand elle porte sur des sujets d'intérêt national. A l'occasion, la presse quotidienne ne va pas très loin pour informer l'opinion publique. ■

PRESSE ET POUVOIR

De la propagande à la communication

Les rapports entre la presse et le pouvoir ont évolué suivant le temps et les hommes qui ont incarné l'Etat. De la propagande, ils virent à la communication. Le ministère chargé de l'Information qui était jusqu'aux années 1980, une machine de propagande et de contrôle de l'information, a vu son rôle évoluer vers un département d'encadrement et d'accompagnement du secteur.

Le monopole de l'Etat sur le secteur de l'information n'est plus d'actualité. Le paysage médiatique est très riche et diversifié. Même si l'Etat garde toujours un contrôle sur les médias du service public, il a en face de lui une presse privée professionnelle en principe qui s'est érigée en contre-pouvoir, traitant de toutes les questions et sujets et donnant la parole à tous.

Sous la présidence d'Abdou Diouf, l'évolution progressive de la presse est marquée par l'apparition de nombreux titres.

Wal fadjri est créé en 1983. D'abord bimensuel, il devient hebdomadaire en 1987 puis paraît trois fois par semaine en 1993 avant de devenir quotidien après l'élection présidentielle de la même année. Sud Magazine, une revue trimestrielle thématique, créée en mars 1986, est remplacé par Sud Hebdo en 1987 avant de devenir, en février 1993, Sud au Quotidien puis quelques mois plus tard, Sud Quotidien. Suivront ensuite, les hebdomadaires Le Cafard Libéré (1988) et Le Témoin (1990), entre autres. « Le gouvernement avait compris que la presse privée ne pouvait être ignorée plus longtemps. En effet, le président Diouf avait

commencé à accepter la présence des journalistes issus des organes privés à l'aéroport, pour recueillir ses propos lors de ses retours de voyage », explique Mame Less Camara, journaliste. Selon lui, c'est le président Abdou Diouf qui a desserré l'étau de la loi sur la presse. « Le code de la presse de 1996, a été voté sous la pression du syndicat des professionnels de l'information et de la communication sociale au Sénégal (SYNPICS). De ce fait, cette loi est moins répressive que celle de 1979 », poursuit-il. C'est ce même syndicat qui a incité les autorités à créer à l'époque une instance d'autorégulation audiovisuelle. Au début, c'était le HCRT (Haut Conseil de la Radio et de la Télévision) devenu le HCA (Haut Conseil de l'Audiovisuel) et aujourd'hui le CNRA (Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel).

Sous Wade, les rapports étaient plus tendus. « Les relations entre la presse et le pouvoir étaient celles d'un dépit amoureux. Après son élection, il a chaudement remercié les journalistes pour leur rôle dans cette première alternance. Il était convaincu que le compagnonnage entre lui et la presse s'était établi ne sachant pas que les jour-



Mbagnick Ndiaye, Ministre de la Culture et de la Communication

nalistes avaient agi pour la transparence. Ils devaient retourner dans leur rédaction et continuer le travail », analyse Mame Less Camara. Selon lui, jamais un chef d'Etat sénégalais n'a posé des actes autant favorables à la presse mais aussi jamais un président sénégalais n'a fait autant de mal aux journalistes. « Il traitait les journalistes de « primairiens » (sic.) qui ne comprenaient ni le contenu ni la finalité de ses discours », poursuit Mame Less Camara. Toutefois, sous son magistère, le monopole de la télévision par la Radio Télévision sénégalaise (RTS) a été brisé. « La libéralisation du secteur de l'audiovisuel n'était pas fortuit. Wade voulait prolonger la propagande qui se faisait à la RTS », affirme Kadialy Diakhaté, ancien journaliste à la Radio Sénégal internationale.

Depuis mars 2012, avec l'avènement du président Macky Sall, on assiste à une presse plus souple à l'égard du pouvoir. « C'est parce que la gabegie et l'insolence n'existent plus. Donc, les journalistes ne vont pas inventer des scandales car la presse constate des faits, elle ne les invente pas », avance Madiambal Diagne, Président du groupe Avenir Communication.

Presse souple

Pour Mame Less Camara, si la presse est plus compréhensible avec l'actuel régime, c'est parce que « Macky Sall a réussi là où Wade a échoué. Jamais, un chef d'Etat n'a eu autant de journalistes dans son entourage », constate-il.

En revanche, le pouvoir issu des indépendances avait une conception « utilitaire » de la presse. Elle ne servait pas à faire vivre la démocratie. Elle devait servir de relais entre le gouvernement et les populations. L'Etat essayait de faire connaître ses hommes des populations en s'appuyant sur la presse. « La presse de la période coloniale a incontestablement eu à jouer un rôle très important dans l'accélération du processus qui a débouché sur l'indépendance. Une fois celle-ci acquise, les nouvelles autorités, au lieu de créer les conditions d'une plus grande liberté, tentent de les contrôler et d'en faire des caisses de résonance ayant seulement pour but de délivrer une information éducative. Ce que l'Etat considère comme une information éducative est souvent perçue comme une propagande », souligne Pape Sadio Thiam, journaliste, dans un ouvrage intitulé *La presse sénégalaise face aux politiques : le dangereux mythe de l'objectivité*.

Il a fallu que la presse écrite, qui est une presse de contestation et d'opinion, commence à s'imposer pour que le pouvoir change de démarche dans ses relations avec les médias. C'est ainsi que sont nés

les journaux d'opinion qui étaient pour la plupart des périodiques : Moom sa Reew (PAI), Jaay Doole (And Jeff), Dann Dole (PIT), et Gestu (PIT). Ne pouvant pas faire face à la concurrence des privés, qui offrait une diversité d'informations, ces journaux d'opinion n'ont pas résisté pendant longtemps. Pour Mamadou Kassé, journaliste, ces journaux ont disparu parce qu'ils ne bénéficiaient plus du soutien financier de l'URSS, « consécutivement à la faillite de l'idéologie communiste et la Chute du Mur de Berlin.

Dans le douzième numéro de la Revue Africaine de Communication du CESTI, Mamadou Koumé soutient que ces journaux d'opinion avaient pour finalité première, l'exposé d'un point de vue ou d'une opinion propre à un individu, à un groupe politique, à une confession religieuse. « La mission première de cette presse d'opinion est de prendre position, et cela non seulement dans les éditoriaux, mais aussi dans le compte rendu des faits. Ce qui la distingue nettement de la presse d'information qui se contente de rapporter les « faits bruts » et de les expliquer objectivement », poursuit-il. ■

L'OPINION ET LES JOURNALISTES

Le divorce à portée de main

Les manquements auxquels s'adonne parfois la presse commencent à installer un climat de méfiance au sein du public. La crédibilité des professionnels des médias s'érode progressivement.

Pour beaucoup de Sénégalais interrogés au hasard, il faut se méfier des journalistes parce qu'ils peuvent dire n'importe quoi à n'importe quel moment sur n'importe qui. Cette réserve à l'égard des professionnels des médias se fonde sur le fait que dans le passé des journaux ont inventé des histoires sur leurs compatriotes, notamment sur des autorités. Ainsi il y a eu beaucoup de démentis et de droits de réponse dans la presse sénégalaise. Toutes ces fautes ont déteint sur la réputation des journalistes.

Dans le passé il y a eu des moments où l'information était considérée comme vraie simplement parce qu'elle a été rapportée par la radio, annoncée à la télévision ou encore écrite dans les journaux. Aujourd'hui on ne dit plus « c'est vrai parce que les journalistes l'ont dit ». Le public sait que quelque chose peut être annoncé aujourd'hui dans les médias et se révéler faux le lendemain, dit quelqu'un. L'opinion préfère de plus en plus entendre les témoins eux-mêmes parler de ce qu'ils ont vécu. Ce qui impose aux journalistes l'obligation de faire parler davantage les acteurs pour apparaître plus crédible aux yeux de l'opinion publique. On peut dire face à cette situation que la presse s'est elle-même décrédibilisée.

L'instantanéité de l'information, le manque de professionnalisme et surtout la recherche du scoop font que le journaliste commet beaucoup d'erreurs dans la diffusion de l'information. En plus, le rapport entre les différents titres et leurs contenus constitue une source de méfiance à l'égard des professionnels. En effet, certains lecteurs constatent parfois dans des journaux que certains titres n'ont rien à voir avec les contenus des articles qu'ils annoncent. Souvent, ils font des titres accrocheurs pour vendre, notent ces interlocuteurs.

Il revient au journaliste de respecter sa profession afin de lui redonner son lustre d'antan. Mais certains professionnels comme Mame Less Camara, journaliste pensent qu'il faut relativiser. Pour lui l'opinion publique n'est pas aussi dure avec la presse qu'on le pense. « Je ne pense pas que ce soit quelque chose qui soit sincère dans le cœur des gens. Mais c'est une manière de dire méfiance à la presse », affirme-t-il.

Il préconise, pour améliorer la situation, de donner plus la parole aux acteurs et aux victimes. « Je pense qu'il faut retourner aux standards de notre métier, la presse c'est interroger ceux qui sont impliqués dans l'événement, ceux qui sont victimes de l'événement, ceux qui sont témoins

de l'événement et aussi les spécialistes de l'événement qui s'est produit ».

Il faut retourner à tout cela et « ne pas spéculer, ne pas inventer l'événement en se fiant à des témoins qui ne sont pas fiables », ajoute-t-il.

Cette méfiance fait qu'aujourd'hui les journaux se vendent de moins en moins, même si on indexe d'autres facteurs tels que l'internet, la diminution du pouvoir d'achat et d'autres effets conjugués comme l'analphabétisme. ■

JOURNALISME EN AFRIQUE

Le poison des « per diem »

La couverture des séminaires, des ateliers, des colloques, des conférences, des symposiums et autres conférences de presse reste un genre journalistique vivace au Sénégal, comme partout en Afrique. Là où les médias occidentaux, lassés de cette actualité institutionnelle, ne consacrent plus qu'une brève ou un entrefilet à ce type de manifestations, nos médias africains publient souvent un compte rendu complet, voire un sujet de plusieurs minutes au journal télévisé.

Cet appétit des médias et des journalistes pour les comptes rendus d'événements parfois mineurs, quelle aubaine pour les ONG et projets en tout genre, qui communiquent ainsi à peu de frais ! A peu de frais ? Pas si sûr. Car chaque séminaire, chaque conférence de presse se termine par un petit rituel : la distribution dans un coin de la salle d'enveloppes aux journalistes ayant fait le déplacement, des per diem de 5 000 à 10 000 F CFA par personne. Les reporters de la TV reçoivent le double. Des sommes qui, dans les comptes de l'ONG, apparaîtront pudiquement à la rubrique « remboursement de transport ».

A la différence des per diem prévus pour les participants « civils » du séminaire, ceux qui s'expriment devant la salle, les per diem pour les journalistes ont la fâcheuse caractéristique d'être un budget extensible, dont on ne connaît pas le montant à l'avance : viennent ceux qui ont été conviés, comme le régiment de ceux qui ne l'ont pas été.

Faut-il vraiment payer les journalistes pour qu'ils fassent leur métier, c'est-à-dire recueillir l'information pour la relayer au grand public ? A l'école, on nous inculque comme mantra : « *informer juste et vrai* ». Puis-je informer juste et vrai sur une conférence ou une manifestation à la fin de laquelle j'ai reçu de l'argent pour rembourser de prétendus « frais de transport » ?

« Patron, tu peux me lubrifier un peu ? »

Dans d'autres pays d'Afrique, le per diem s'appelle « gombo », du nom de cette plante africaine gélatineuse qui épaissit les soupes et les ragoûts. Comme s'il s'agissait de graisser la patte des porteurs d'information. D'ailleurs, j'ai entendu qu'au Congo, pour demander un per diem, mes confrères disaient : « Dis, patron, tu peux me lubrifier un peu ? »

Certaines organisations aiment rameuter le plus de « journalistes » possibles, croyant que plus la salle sera pleine, mieux l'opinion sera informée. Et ne rechignent pas à distribuer les per diem, pour s'assurer que

leur message sera diffusé. C'est seulement lorsqu'elles font leur « média monitoring » et rassemblent les coupures de presse qu'elles comprennent que seule une poignée de « journalistes » présents à la manifestation ont relayé l'information.

Les « charognards »

Au Sénégal, tout le monde est journaliste. Plus les jours passent, plus on voit de nouvelles têtes dans le milieu. Ils se disent très bien formés. Dans quelles écoles ? Allez savoir... Ils écrivent pour la plupart dans la presse en ligne, d'où le surnom : « le point net ». Demandez aux responsables de la communication des ONG ou de n'importe quelle structure le calvaire que représentent les per diem. Tous peinent à comprendre pourquoi un journaliste, avec toute l'éthique, la déontologie qu'il est censé avoir appris durant sa formation, se comporte ainsi.

On a même fini par les surnommer les « charognards ». L'un d'eux, un jour, a voulu me tabasser parce que je ne distribuais pas de per diem dans un événement que j'organisais. C'est eux qui sont responsables du respect disparu pour notre profession au Sénégal – et en Afrique. Ils sont aux aguets des annonces et communiqués publiés chaque jour sur l'onglet agenda du site Internet de l'Agence de presse sénégalaise (APS). Ils ne ratent pas les ateliers organisés dans les grands hôtels. La plupart d'entre eux ne sont pas titulaires de la carte de presse.

Ils se pavanent des fois avec un magazine sous le bras, organe auquel ils se prévalent

d'appartenir. Ils savent distinguer les manifestations où ils recevront un per diem et les ateliers ou rencontres où ils n'auront rien du tout, comme ceux des organisations des Nations unies ou de l'USAID, qui ont totalement renoncé aux per diem pour n'accueillir que les journalistes qui ont un intérêt éditorial effectif pour le contenu de la manifestation.

Peu de médias appliquent la convention

Comment distinguer les vrais journalistes des « perdiem.net » ? Je n'ai pas la moindre intention de donner des leçons sur le métier. Je ne fais pas le procès de mes confrères et consœurs, dans une profession où le salaire minimum, selon la convention collective, est de 86 875 francs CFA (soit 134 euros), mais où bien peu de médias appliquent cette convention.

Je partage seulement le cri du cœur de tous ceux qui déplorent aujourd'hui cette situation. Qui pourra y mettre un terme ? Le Syndicat des professionnels de l'information et de la communication ? Les patrons de presse qui sous-paient leurs employés et leurs pigistes ? Les ONG qui craignent de disparaître du paysage médiatique s'ils ne paient pas ? Les journalistes dans un soudain sursaut de conscience ? Les lecteurs et téléspectateurs qui vont finir par se sentir grugés. ■

***Article paru dans le Monde du 18.05.2015 Par Maguette GUEYE (chroniqueuse Le Monde Afrique, Dakar), ancienne du CESTI.**

AIDE A LA PRESSE

Une enveloppe de 700 millions

Conformément à la loi du 96-04 du 22 février 1996, relative aux organes de communication sociale et aux professions de journaliste et de technicien, le comité consultatif, présidé par le Directeur de la communication procède à chaque année à la distribution de l'aide à la presse.



Mamadou KASSE

Passée de 40 millions à 700 millions F.CFA sous le règne de Wade, l'aide à la presse, telle qu'elle est distribuée au Sénégal, suscite des polémiques des frustrations et des insatisfactions. Cette situation est due selon Mamadou Kassé, ancien conseiller du ministre de la Communication, à l'absence d'une comptabilité claire qui devrait accompagner cet exercice de dotation. « Depuis

que l'aide à la presse existe, seul l'ancien ministre de la communication, Cheikh Bamba Dièye a publié pour la première fois, la liste des bénéficiaires », avoue le Secrétaire général du syndicat des professionnels de l'information et de la communication, Ibrahima Ndiaye. Selon lui, cette subvention devrait profiter aux entreprises comme l'indique la loi 96-04. « Cette enveloppe financière qui a été substantiellement augmentée au fil des années est remise aux patrons sans pour autant qu'on vérifie son utilisation. Elle doit être auditée car c'est l'argent du contribuable », défend M. Ndiaye. Si l'on en croit le Directeur de la communication, Alioune Dramé, la Cour des Comptes est en train d'auditer pour la première fois, quelques organes de presse, bénéficiaires de cette aide, pour voir comment elle est utilisée. Toutefois, M. Dramé précise que cette subvention sera supprimée dès l'entrée en vigueur du nouveau code de la presse. « Nous ne sommes pas partisans de cette forme d'aide. Nous sommes pour la création d'un fonds d'appui prévu d'ailleurs dans le nouveau code de la presse. Dans ce projet de loi, il est inscrit que l'Etat va aider à la création d'un fonds d'appui et développement de la presse qui, de manière durable et autonome, a pour mission de soutenir

l'entreprise de presse en matière d'investissements et servir de garantie pour des prêts bancaires », explique-t-il.

Conditions

Le non-respect des critères d'attribution fait aussi que cette subvention est l'objet de nombreuses critiques. Les critères sont revus chaque année du fait du nombre important d'organes de presse dans le paysage médiatique qui ne répondent pas aux conditions fixées par la loi de 96-04 du 22 février 1996. « Le comité en se réunissant pour l'année 2014, s'est très vite heurté à un obstacle, du fait que la quasi-totalité des organes ne remplissaient pas les conditions exigées par la loi, pour pouvoir bénéficier de la subvention. En effet, les principaux critères que sont le tirage pour les journaux et l'audience pour les organes de l'audiovisuel, ne pouvaient pas être pris en compte faute d'instruments fiables de mesure. Le comité n'avait pas aussi suffisamment le temps de vérifier le nombre de journalistes employés par chaque organe et les charges sociales. C'est ainsi que d'autres critères, tout autant objectifs, ont été proposés. Il s'agit de l'ancienneté, de la régularité, des contenus et des charges sociales estimées

selon l'importance du groupe ou de l'organe », avoue M. Dramé.

Cette aide substantiellement augmentée au fil des années est devenue insuffisante face à la multiplicité des organes de presse et leurs préoccupations. En 2014, L'Etat avait déboursé 700 millions de FCFA pour 149 organes de presse. Les critères d'attribution variaient selon les médias. Pour la presse écrite, il fallait tirer au moins 2000 exemplaires et employer au minimum cinq journalistes. Les 75% de sa surface devaient être consacrés à l'information politique, économique, sociale, culturelle et sportive. Un tiers de ses ressources devait être tiré de la vente. Ces mesures n'ont pas été appliquées aux organes régionaux ou départementaux. Pour l'audiovisuel, il fallait être diffusé sur l'étendue d'une région, employer au moins cinq journalistes ou techniciens de la communication sociale. Toute télévision ou radio devant bénéficier de cette aide, était tenue de respecter son cahier de charges.

Tout ce travail est effectué par un comité consultatif qui, sous la présence du Directeur de la Communication, établit la liste des bénéficiaires et décide de la grille de répartition. ■

ALIOUNE DRAME, DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
« Certains organes attendent l'aide pour recommencer leur production »

Le Directeur de la Communication, M. Alioune Dramé revient ici sur les difficultés auxquelles se heurte le comité consultatif devant procéder à la distribution de l'aide à la presse, notamment le non-respect des critères. Selon lui, certains organes attendent cette subvention pour reprendre leurs activités.



Quels sont les critères en vigueur pour l'attribution de l'aide à la presse ?

Les critères, nous les actualisons car ils sont un peu dépassés. En plus, les organes de presse, pour la plupart, ne les respectent pas. Par exemple, le comité consultatif en se réunissant pour l'année 2014, s'est très

vite heurté à un obstacle, du fait que la quasi-totalité des organes ne remplissaient pas les conditions exigées par la loi 96-04, pour pouvoir bénéficier de la subvention. En effet, celles concernant le tirage des journaux et l'audience des organes de l'audiovisuel ne pouvaient pas être prises en compte faute d'instruments fiables de mesure. Le comité n'avait pas aussi suffisamment le temps pour vérifier le nombre de journalistes employés par chaque organe et les charges sociales. C'est ainsi que d'autres critères tout autant objectifs, ont été proposés. Il s'agit de l'ancienneté, la régularité, les contenus et les charges sociales estimées selon l'importance du groupe ou de l'organe.

L'instabilité des critères d'attribution n'explique-t-elle pas la polémique autour de cette subvention ?

Il y a toujours des polémiques. Même ceux qui ne remplissent pas ces critères font des polémiques. D'ailleurs, cette forme d'aide va être supprimée dès que le nouveau code de la presse va entrer en vigueur. L'aide telle qu'est distribuée est provisoire. Il y a

des patrons de presse qui attendent l'aide à la presse pour sortir des journaux.

Comment l'aide à la presse est-elle distribuée ?

D'abord, un comité consultatif de la subvention, composé de représentants du ministère chargé de la Communication, du ministère de l'Economie et des Finances, du Comité pour l'Observation des Règles d'Ethique et de Déontologie dans les médias (CORED), du Conseil des Diffuseurs et Editeurs de Presse du Sénégal (CDEPS), de l'Association des Professionnels de la Presse en ligne (Appel), de l'Union des Radios associatives et communautaires du Sénégal (URAC), de la Convention des Jeunes Reporters du Sénégal (CJRS) et du Syndicat professionnels de l'information et de la communication sociale au Sénégal (SYNPICS), se réunit pour actualiser la liste des bénéficiaires et décider de la grille de répartition. Ce travail se fait sous la supervision du Directeur de la Communication.

Certains avancent que la distribution n'est pas équitable.

Personne ne viendra pas ici pour nous dire que c'est inéquitable. Ils peuvent le dire ailleurs. Ici, les journalistes, les patrons de presse et les ministères concernés sont représentés. Et l'aide est distribuée selon les

critères de la commission. Ce n'est pas le ministère de la Communication ni la Direction de la Communication qui décide.

Cette subvention est-elle destinée à la presse ou aux patrons de presse ?

Les journalistes ont raison de s'indigner de l'utilisation du fonds d'aide à la presse. D'ailleurs, nous ne sommes pas partisans de cette forme. Nous sommes pour la création d'un fonds d'appui prévu d'ailleurs dans le nouveau code de la presse. Dans ce projet de loi, l'Etat aide à la création d'un fonds d'appui et de développement de la presse qui, de manière durable et autonome, a pour mission de soutenir l'entreprise de presse en matière d'investissements (financement des projets, modernisation des équipements et garantie des prêts bancaires), d'aider les médias communautaires en leur achetant du matériel surtout avec l'avènement vers le numérique. Dans ce fonds, un soutien est prévu pour la diversification vers le multimédia. Ainsi, une somme sera versée à l'Agence de Presse Sénégalaise en contrepartie du service fourni. Un réseau de distribution sera également créé. Et la rémunération ne dépasserait pas 20%. Actuellement, il y a des gens qui prennent en otage les patrons de presse et leur imposent un taux très élevé qui peut aller jusqu'à 40%. ■

APPUI AUX MEDIAS

La Fondation mise sur la presse régionale

La Fondation Konrad Adenauer est présente au Sénégal depuis 1976. Au regard du rôle important que jouent les journalistes, elle a décidé dans les années 90 d'initier un programme d'appui aux médias pour permettre aux décideurs et aux populations de s'imprégner des dures conditions que vivent les régions les plus reculées.

Depuis les années 90, la Fondation Konrad Adenauer a mis en place un programme d'appui aux médias au Sénégal. Outre le CESTI, la Fondation collabore également avec l'Agence de presse sénégalaise (APS) avec qui elle organise tous les ans une formation pour tous les agenciers qui sont dans les différentes régions du Sénégal.

« Nous ne nous limitons pas à Dakar, nous essayons d'aller beaucoup plus dans les régions. Par exemple à Kédougou, nous coopérons depuis près de dix ans avec des journalistes locaux regroupés au sein d'une organisation dénommée "Association des journalistes en régions frontalières". Cette association regroupe les journalistes de Kédougou, Tamba, Kolda et de Ziguinchor », précise Dr. Ute Gierczynski-Bocandé, chargée de programmes à la fondation.

Mme Bocandé pense que les correspondants régionaux des organes de presse nationaux ont besoin d'une formation aux techniques journalistiques. C'est pourquoi, selon elle, la Fondation a un volet d'apprentissage lié au renforcement des capacités dans les techniques journalistiques.

A l'occasion des sessions de formation, des thèmes sont aussi choisis. « Chaque année,

nous tenons deux ou trois séminaires à Kédougou où les journalistes se déploient dans les localités de la région pour élaborer des textes, des reportages et autres puis nous les corrigeons en groupe comme à l'école », note-t-elle.

Renforcement

A chaque fois qu'elle est saisie, la Fondation peut organiser des formations pour des médias. C'est le cas avec les communicateurs catholiques qui ont bénéficié d'un renforcement de capacités pour leurs journalistes. Elle s'investit également dans la presse locale.

« Pour la presse radio, nous avons trois séries dans la presse locale. A Thiès, nous avons la série Convergences qui passe tous les deux dimanches et qui parle d'un problème ou d'un thème d'actualité que ce soit les grèves à l'école, les élections, l'environnement, etc. Nous avons la même approche avec la radio Al Faïda à Kaolack et avec la radio Kédougou Fm à Kédougou », fait savoir Mme Bocandé.

« Très tôt, nous avons compris que pour aider le gouvernement à développer le pays, il est exclu de rester dans la capitale. Il y

a presque tout dans la capitale mais dans les autres régions, la présence d'écoles et de structures sanitaires est très faible. Par exemple, à Kédougou ou bien à Salémata, il n'y a aucune route goudronnée alors que c'est un chef-lieu départemental. Dans tout le département de Saléméta, il n'y a pas un seul centimètre de route goudronnée. C'est la même chose à Médina Yoro Foula », se justifie-t-elle.

Mme Bocandé affirme : « il est important que les gens dans le pays sachent qu'il y a des enfants qui vivent sans électricité, sans eau, ni réseau téléphonique. Il y a un décalage très fort entre les zones urbaines et rurales. C'est pour cette raison que nous contribuons à la formation des journalistes locaux pour qu'ils puissent bien faire leur travail »

Aussi avec l'APS, la FKA va à la découverte des régions : tous les ans, les deux organisations initient des séminaires des agences dans une nouvelle zone comme Dindéfelo, Louga, Ziguinchor, St Louis, Palmarin. Ceci est un moyen d'amener la presse nationale, l'APS en particulier et tous les autres médias aussi, à s'intéresser à l'information régionale.

En coopération avec le CESTI, dans le cadre de l'élaboration des Cahiers de l'Alternance, la FKA aide les jeunes journalistes à se rendre dans les différentes régions du pays afin que les thèmes de l'information régionale soient bien traités et relayés au niveau de cette importante publication. ■

CINQUANTENAIRE CESTI

CESTI

Une notoriété continentale

Pour consolider sa notoriété continentale et internationale, le CESTI, qui a soufflé en 2015 ses cinquante bougies, s'est doté d'une nouvelle vision, qui prend en compte l'évolution du métier de journaliste.



Fermé à la suite du mouvement étudiant de mai 1968 qui a secoué l'Université de Dakar, cet institut, qui était au début un centre de formation pour les journalistes d'Afrique, va renaître de ses cendres deux ans plus tard sous la forme de l'actuel Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information. Créée en 1965, cette école recevait pour une durée d'une année les étudiants de l'Afrique francophone de l'Ouest et dépendait de la Faculté des Lettres de l'Université de Dakar.

Creuset d'excellence, le CESTI est un véritable pôle d'attraction de la crème du journalisme en Afrique francophone. Le CESTI

a bénéficié de la coopération canadienne pour le stage de ses étudiants au Canada et en France. Feu Babacar Sine est le premier Sénégalais à avoir dirigé l'institut. Avant lui, les directeurs étaient des Canadiens : Georges Galipeau (1970-1974), André Payette (1974-1975), Pierre O Niel (1975-1977), Mario Cardinal (1^{ère} trimestre 1977), François Provencher (1977-1980). En plus des Sénégalais, le CESTI accueille des étudiants de l'Afrique francophone de l'Ouest et du Centre. Le brassage culturel se fête chaque année au CESTI à l'occasion de la Journée d'intégration des étudiants, moment d'échanges et de partage de ses pensionnaires.

La scolarité au CESTI

Le concours est ouvert aux Sénégalais et aux non-Sénégalais

Niveau baccalauréat :

Aux bacheliers, aux élèves de Terminale sous réserve d'obtention du baccalauréat, aux titulaires d'un diplôme admis en équivalence du baccalauréat. Les élèves et étudiants candidats au concours d'entrée au CESTI niveau baccalauréat doivent être âgés de 18 ans au moins et de 24 ans au plus au 1er octobre de l'année du concours. Aucune dérogation n'est plus accordée.

Aux professionnels de l'information et de la communication, titulaires du baccalauréat et ayant au moins quatre années d'expérience dans la profession à la date du concours (joindre les justificatifs comme le contrat de travail, ou à défaut les trois derniers bulletins de salaire ou un document d'une institution de prévoyance sociale attestant du versement des cotisations du candidat). Par professionnel, le CESTI entend le journaliste de la presse écrite, de la presse en ligne, de la radio ou de la télévision et non le technicien assimilé au journaliste.

Niveau licence :

Aux titulaires de la licence ou d'un diplôme supérieur à Bac+3, sans limite d'âge.

Pièces à fournir :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur du CESTI
- Une pièce d'état civil (extrait de naissance ou pièce tenant lieu, datant de moins de trois mois)
- Une fiche individuelle dûment remplie (à retirer au secrétariat de la Direction des Études du CESTI)
- Une copie certifiée du baccalauréat ou de la licence ou du diplôme équiva-

lent - Une photo d'identité - Le versement de frais d'inscription au concours fixés à 10 000 F CFA.

Les candidats déclarés définitivement admis devront fournir - un certificat médical attestant qu'ils sont aptes à suivre la formation au CESTI, - un casier judiciaire datant de moins de trois mois

1970-2014 : 1149 formés, 592 étrangers et 557 Sénégalais

De 1970 à 2014, le CESTI a formé 1149 journalistes dont 592 étrangers et 557 Sénégalais. Son actuel directeur, Ibrahima Sarr est le 5ème Sénégalais à diriger cet institut à vocation régionale, après Babacar Sine, Birahim Moussa Guèye, Omar Diagne et Eugénie Rokhya Aw. Cinq Canadiens ont auparavant dirigé le CESTI. A la tête de l'école depuis 2011, ce pur produit de l'établissement, pensionnaire de la 23ème promotion, a permis durant son premier mandat au CESTI d'enregistrer d'importants acquis dans les domaines des finances, de la pédagogie et de la recherche.

Les acquis au plan financier

« Au plan financier, le CESTI compte sur la subvention de l'État du Sénégal, qui est faible. Elle ne permet pas de prendre en charge toutes les dépenses d'investissement et de fonctionnement de l'établissement », selon Ibrahima Sarr. D'après lui, les frais de reportage, les stages ruraux et la session intensive coûtent cher, sans compter la nécessité de renforcer, chaque année, les équipements pédagogiques. « Il s'y ajoute que le CESTI ne reçoit plus, depuis 2004, la contribution des États africains dont il forme les étudiants », révèle-t-il. Il ajoute : « L'institution est obligée de développer des partenariats avec des institu-



Ibrahima SARR,
actuel Directeur du CESTI

tions onusiennes, des Ong, des représentations diplomatiques et des fondations dans le cadre de projets pédagogiques ».

Grâce à cette stratégie mise en œuvre depuis 2005, le CESTI réussit, chaque année, à mobiliser près de 100 millions de FCfa en ressources additionnelles qui permettent d'améliorer les conditions d'étude des étudiants et de travail des formateurs, selon son directeur.

Les acquis au plan pédagogique

Au plan pédagogique, l'institut a envisagé de créer de nouvelles filières : un Master en Communication des organisations, essentiellement professionnel, pour répondre aux besoins en communication de l'administration, du secteur privé et des Organisations non gouvernementales ; un Master en journalisme économique, en partenariat avec la Faculté des sciences économiques et de gestion (Faseg). « L'objectif est d'offrir aux journalistes et aux étudiants une

spécialisation pointue afin de renforcer la diffusion d'une information économique de qualité », explique M Sarr.

Cette même équipe a mis en place, depuis janvier 2012, un site d'information en ligne (www.CESTI-info.net), qui sert de cadre d'expérimentation aux étudiants de l'établissement. Il y a aussi les Tic, une manière de donner aux futurs journalistes les outils nécessaires pour affronter le cyberspace. « Avec le développement du Web 2.0 et avec l'émergence du journalisme en ligne, le CESTI ne peut plus former les journalistes comme il y a une dizaine d'années ».

Les services qu'il offre, selon l'ancien journaliste du quotidien *Le Soleil* portent sur des articles de presse, des photos et illustrations, des reportages audio et des vidéos (reportages Tv). Il s'y ajoute le renforcement des équipements pédagogiques et le retour aux « carrefours d'actualité » pour favoriser le dialogue entre des universitaires, des experts, des diplomates et les étudiants du CESTI sur des questions qui d'actualité.

Les acquis dans le domaine de la recherche

Dans le domaine de la recherche, l'équipe que dirige Ibrahima Sarr a relancé la *Revue africaine de communication*, après douze années de léthargie, et organisé des rencontres scientifiques internationales. « Nous avons à cœur de redynamiser le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les médias et la communication (Girmec) du CESTI, qui a comme axes de recherche : Médias et Tic ; Journalism : acteurs, pratiques, évolution ; Médias, communication et langages : acteurs, enjeux, publics », explique M Sarr, par ailleurs président du

Réseau Théophraste. Le Cesti a signé des conventions de partenariat avec l'Institut français de presse de l'université Paris 2 Assas, le Département de travail social et de sciences sociales de l'université du Québec en Outaouais, le Département information-communication de l'université Jean-Moulin Lyon 3 » et Le Monde diplomatique, qui lui a offert des abonnements en versions papier et électronique, avec accès à ses archives depuis 1954. « Nous recevons également et gratuitement Manière de voir.

Une ambiance de travail sereine

Enfin, la plus belle réalisation selon le directeur du CESTI est la mise en place d'une ambiance de travail sereine, propice à la recherche et aux échanges. « Nous formons une vraie équipe, qui évolue dans une ambiance sereine. Notre école se porte bien », confie celui qui est le plus jeune directeur de l'histoire du CESTI. Il ajoute : « Nous travaillons sans tambour ni trompette. Nous n'avons pas besoin d'acheter des parts de publicité dans les médias pour lustre notre image. Notre credo, c'est l'efficacité dans la discrétion. Il faudra donc consolider tous ces acquis ».

Le second mandat dit de la consolidation

Après ces acquis, place à la consolidation. « D'abord, il nous faut opérer un repositionnement stratégique », confie le directeur du CESTI. Il rappelle : « Après les indépendances, Dakar et Yaoundé ont été, pendant longtemps, les places fortes de la formation au journalisme en Afrique francophone. Aujourd'hui, les temps ont bien changé. Les écoles africaines de formation en journalisme sont passées de 36 en 1986

à 96 en 2007 dont 30 en Afrique francophone ».

Puisque l'ambition du CESTI est de consolider sa position de leader, il lui faudra de la plus-value ou de la valeur ajoutée en créant de nouvelles filières. « C'est cela qui nous permettra de nous repositionner au plan stratégique, face à la concurrence d'écoles privées et publiques au plan national et à l'échelle sous-régionale », souligne-t-il.

Le problème d'insertion des sortants du CESTI

Parlant du problème d'insertion des diplômés du CESTI, M. Sarr révèle : « Il date de très longtemps, depuis la fin de la planification des ressources humaines au niveau de la tutelle. Le quota du Sénégal dépendait des besoins exprimés par Le Soleil, l'APS et l'ORTS ». Selon lui, c'est ce qui explique depuis quelques décennies que les diplômés du CESTI évoluent dans la précarité avant d'être recrutés. « Aujourd'hui, nous sommes tristes de voir des jeunes bien formés rester sur le carreau ou vivre dans la précarité avec des cachets dérisoires », déplore Ibrahima Sarr.

Pour aider les diplômés à trouver du travail, « nous sommes parfois obligés de jouer sur nos relations personnelles avec certains patrons de presse, qui ont le souci de faire dans la qualité », renseigne M. Sarr. Il révèle qu'ils ont eu à signer également une convention de partenariat avec la Rts, qui doit permettre à leurs meilleurs étudiants en télévision d'être recrutés par le service public. « Malheureusement, les choses tardent à se mettre en place », regrette M. Sarr. ■

LES ANCIENS DIRECTEURS DU CESTI



Georges GALIPEAU
1970-1974



André PAYETTE
1974-1975



Pierre O'NEIL
1975-1977



Mario CARDINAL
1er trim 1977



Francois PROVENCHER
1977-1980



Babacar SINE
1980-1990



Birahim Moussa GUEYE
1990-1996



Oumar DIAGNE
1996-2005



Eugénie R. AW
2005-2011

DR. UTE GIERCZYNSKI-BOCANÉ,
CHARGÉE DE PROGRAMMES À LA FONDATION
KONRAD ADENAUER :

« LE CESTI EST NOTRE PARTENAIRE PRIVILEGIE »



Depuis 1976, la Fondation Konrad Adenauer a mis en place un programme d'appui aux médias sénégalais. Pour assurer une efficacité de ses actions, elle a décidé de mettre l'accent sur la formation des journalistes. C'est pourquoi, la Fondation a choisi le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information comme partenaire.

Quelle est la mission de la Fondation Konrad Adenauer au Sénégal ?

La Fondation qui vient de fêter ses quarante ans au Sénégal a comme devise la promotion de la démocratie, de la liberté, de la Justice et de la paix. Nous sommes ici

depuis 1976 et nous soutenons surtout les programmes d'appui à la décentralisation. Nous appuyons l'Etat dans ses efforts de décentralisation avec la formation des élus locaux à la base (départementale, régionale).

Nous nous intéressons également au secteur économique privé. Nous coopérons avec le Conseil national du patronat. Nous avons un programme de promotion des médias pour une presse de qualité et un programme de promotion des femmes, surtout pour l'accès des femmes aux instances de décisions. La Fondation a aussi un programme d'éducation à la paix, de prévention des conflits en Casamance.

La Fondation promeut également la participation citoyenne parce qu'une démocratie active ne peut fonctionner que si tout le monde se sent interpellé. Ce ne sont pas seulement les élus mais les femmes, les enseignants, enfin tout le monde doit participer à la gestion de la cité à son niveau et avec les possibilités qui lui sont offertes par la constitution et par les règlements

Qu'est-ce qui a motivé votre collaboration avec le CESTI ?

Depuis les années 90, nous avons mis en place un nouveau programme d'appui aux médias et le Cesti qui est un institut de formation de journalistes au Sénégal digne de ce nom était le partenaire de choix et le partenaire privilégié dans ce domaine. Nous aurions pu travailler avec d'autres instituts ou le ministère de la Communication mais nous avons vraiment pensé que c'était important de soutenir le CESTI parce que la formation des journalistes est la base d'un journalisme de qualité. Avec des journalistes bien formés, c'est aussi une contribution très importante à la démocratie. Le journaliste qui informe juste et vrai est la garantie d'un bon degré d'information de la population et cela peut renforcer la démocratie et éviter des dérives. Tout le monde a pu voir le rôle négatif que la

presse a joué dans certains pays et aucun journaliste formé par le Cesti n'a été mêlé à ces dérives. Les professionnels de l'information issus de cette école forment une presse équilibrée, qui informe juste et vrai. C'est pour cela que nous avons mis le focus sur la formation à la base.

Il faut dire aussi que la coopération avec le CESTI a commencé grâce au regretté Alain Agboton. Un ancien journaliste au quotidien « Le Soleil » et formateur. Nous l'avons rencontré dans le cadre d'une autre organisation partenaire et quand nous avons eu cette orientation, c'est-à-dire soutenir davantage les programmes de médias, c'est lui qui a orienté notre regard vers le CESTI et nous avons commencé la coopération avec cet institut.

Quel bilan tirez-vous de cette collaboration ?

C'est un bilan très positif. Nous organisons deux genres d'activités avec le CESTI. D'une part, il y a les séminaires et surtout les « regards croisés ». Ce sont des manifestations que nous organisons tous les ans ou tous les deux ans. Nous mettons ensemble des journalistes, des politiques et aussi des représentants de la société civile pour discuter d'un thème.

L'autre volet le plus visible est « Les cahiers de l'Alternance ». C'est une série de publications que le CESTI édite avec l'aide de la Fondation depuis l'année 2000. Nous l'avons initié après la première alternance politique au Sénégal lors de l'élection présidentielle. A l'époque, nous ne savions pas que ça allait connaître qui est le sien. La demande est tellement forte, c'est pour cela que nous avons au moins un numéro des « Cahiers de l'Alternance » par an.

Beaucoup de thèmes ont été abordés par la publication, notamment la décentralisation, les partis politiques, l'Assemblée nationale, la religion, etc. Nous espérons que ça va continuer parce qu'il y aura toujours des thèmes qu'il faut approfondir.

Ce qu'il faut souligner aussi, c'est que « Les cahiers de l'Alternance » donnent aux étudiants l'opportunité d'exercer leurs capacités journalistiques en 3ème année, année où ils passent le diplôme.

Il y a un troisième volet qui concerne le programme des boursiers. Nous avons un programme au Sénégal qui consiste à attribuer des bourses aux étudiants pour qu'ils puissent financer leurs études et les étudiants du CESTI sont les premiers boursiers de la Fondation depuis 2001. Le pre-

mier boursier de la fondation est d'ailleurs un étudiant du CESTI et jusqu'à présent je crois que la moitié de tous nos boursiers sont des Cestiens.

Quelles sont les perspectives qui se dessinent pour la fondation et le CESTI ?

Pour les perspectives, je pense qu'en collaboration avec le CESTI nous allons continuer notre compagnonnage. L'école fait vraiment partie de nos partenaires privilégiés avec un personnel extraordinaire. Il y a aussi d'autres formes de coopération possible. Nous avons par exemple, il y a quelques années préparé les élections locales avec un programme qui a permis au CESTI d'envoyer des journalistes dans les régions et faire des articles. ■

Le CESTI a fêté ses 50 ans en 2015. Un demi-siècle chargé d'histoires (au pluriel). Quelques uns des anciens qui l'ont fréquenté ont bien voulu raconter des moments inoubliables, pour la plupart d'entre eux, passés dans cet établissement.

DIOMANSI BOMBOTE (ENSEIGNANT)

« Fier d'avoir fait accepter l'immersion en milieu rural »



En 1973, je fus l'un des premiers Africains permanents à faire partie du corps enseignant du CESTI.

Ma grande fierté restera d'avoir réussi à faire accepter, envers et contre tout, l'immersion en milieu rural (sorties dans les villages).

J'ai été jusqu'à proposer ma démission si ces sorties n'étaient pas acceptées.

Il a fallu le soutien du secrétariat du rectorat pour évacuer les dangers évoqués en pareilles circonstances.

J'ai dû citer les sorties des historiens qui allaient camper en Mauritanie pendant trois mois avec leur « barada » (Oualata, Shingueti...) et le cas des étudiants en médecine qui sont obligés de passer six mois « en brousse » pour être autorisés à soutenir leur thèse de doctorat.

Mais, malgré les menaces de grève brandies au début par certains étudiants, ces sorties connaîtront un engouement exceptionnel! Elles furent longtemps un temps

fort de l'année académique favorisant l'intégration au sein de l'école et les réflexes professionnels balbutiants.

Je suis heureux que ces sorties aient d'autres parrains convaincus.

Vive et valeque (Vivez et portez-vous bien)!

PETITE PENSÉE POUR LE CESTI

Un Centre d'apprentissage de la connaissance aspirant à l'Excellence dans la Sagacité et la Ténacité avec le souci obsessionnel d'Immersion dans les réalités humaines irréfragables ! Je pense que l'intention du CESTI n'a jamais été autre que de donner à ce rêve la force d'exister ; ce rêve sur mesure qui a été mon moteur durant mon séjour au Centre. Fierté et respect !

De M. BOMBOTE

MAMADOU AMAT (V^E PROMOTION 1977)

Mon CESTI à moi



« Quel souvenir gardez-vous de vos années passées au CESTI ? Des faits, des personnages et des anecdotes... »

Quand Mamadou Koumé nous a imposé cette sorte de sujet de dissertation, à moi comme à beaucoup d'autres anciens de l'école qui nous a mis entre les mains les outils pour faire du journalisme, je me revois instantanément en ce mois de septembre 1974, frêle jeune homme savourant les derniers instants des vacances les plus agréables de sa jeune vie. Pour avoir décroché le bac haut la main quelque trois mois plus tôt, en même temps que les six autres camarades composant mon groupe de travail, le bonheur et le plaisir étaient sans limite. D'autant que nous étions sûrs que nous serions tous orientés à l'Université de Dakar [pas encore Cheikh-Anta-

Diop], destination de rêve pour tous ceux qui n'avaient pas eu le bac C avec mention « Très bien » !

Mais voilà que j'apprends d'un ami que les orientations sont proclamées. Le portable, les SMS et autres Viber n'étant pas encore inventés, j'embarque de Thiès pour l'office du bac (ou le rectorat ?) où sont affichées les listes d'orientation. Comme le mot panique devait être parfaitement lisible sur mon visage après que j'ai scruté les différentes listes de haut en bas, de droite à gauche, de bas en haut et de gauche à droite, quelqu'un me demande si je n'ai pas subi des tests ou passé un concours. « Si, si, j'ai fait le concours d'entrée au Cesti, mais je ne sais pas si... » Cap alors sur la majestueuse bâtisse abritant, comme aujourd'hui encore, le Centre d'études des sciences et techniques de l'information. Endroit auquel je commence à m'habituer pour y être passé, quelques mois plus tôt, glaner les formulaires à remplir en vue du concours d'entrée. [A noter que le verbe « télécharger » n'existait alors dans aucun dictionnaire]. C'est également là que j'ai subi la dernière épreuve dudit concours : l'entretien avec le jury. Les autres s'étant déroulées dans le grand amphi de l'École normale supérieure.

Là, il me faut un moment (juste 2 ou 3 secondes) pour constater que mon nom est là et bien là, parmi ceux des sept candidats jugés aptes à intégrer l'école après un concours assez sélectif. La liste comportait d'autres illustres inconnus venant directement, comme moi, du lycée : Elhadj Bas-



sirou Sow, Mamadou Moustapha Mbodj, Jean-René Odou, Aliou Diongue, Momar Seyni Ndiaye et Moussa Paye. Viendront, quelques semaines après, compléter la liste pour porter à dix le nombre des Sénégalais de la future Ve promotion, Marcel Sène, Chérif Elvalide Sèye et Abdallah Faye. Voilà les dix (même pas de quoi constituer une équipe de foot !) que viendront retrouver d'autres camarades en provenance du Dahomey (futur Bénin), de Haute-Volta (futur Burkina Faso), de Côte d'Ivoire et du Niger. Notre promotion ne comportera ni Mauritanien ni Malien, ressortissants de deux autres pays envoyant former leurs futurs journalistes au pays de Senghor.

Allocation

Mais pour moi, la grosse surprise n'est pas de voir mon nom parmi les admis au Cesti. C'est de lire le contenu de la note épinglée tout à côté de la liste. Il y est dit en subs-

tance que les futurs étudiants de première année (nous) et de deuxième année sont invités à monter au bureau de Mme Laurent prendre leur allocation de bourse. La seule « contrainte » pour les première année étant de se munir d'une pièce d'identification. Comme la mode était au pantalon pattes d'éléphant sans poche autre qu'une fente à l'avant derrière la ceinture, surmonté d'une chemise à coupe cintrée, l'endroit qui convenait le mieux pour garder ma carte d'identité était... l'une des deux chaussettes.

Française de France, gaie et élégante, Mme Laurent m'accueille avec un large sourire, jette un œil sur ma pièce d'identité et me remet séance tenante 45 000 frs. Une fortune ! Les 30 000 représentent ma bourse du mois d'octobre à venir et les 15 000 mes frais d'équipement. Le CESTI est déjà une grande réussite, me dis-je. Le statut d'étudiant s'annonce plus gratifiant que celui de pauvre élève, je viens d'en avoir la preuve concrète. Ne pouvant garder tout cet argent dans ma poche rikiki, je fourre le trésor dans mes chaussettes. Mon père, qui a pris sa retraite quelques mois plus tôt et qui se préoccupe de savoir comment faire face aux frais d'études de son garçon, y voit la main de Dieu. Tandis que moi, plutôt adepte de théories matérialistes, j'y vois les bras du Canada, mais aussi de la France. La direction de l'école était assurée par des Canadiens. À la rentrée d'octobre 1974, il y avait André Payette, le deuxième chef de l'établissement après M. Galipeau dont on a entendu nos prédécesseurs nous dire beaucoup de bien. Claude Bédard, notre premier prof de presse écrite, un Québécois, me marquera beaucoup pour m'avoir appris les premiers rudiments du

métier, dont la modestie. Il m'ôta de la tête cette propension à aller chercher les mots les plus compliqués de la langue pour décrire une situation simple, comme on avait l'habitude de faire quelques mois auparavant dans les devoirs de philo. Mme Boëly, Française et prof d'anglais, MM. Boubacar Ly et Mbaye Guèye, Sénégalais et respectivement profs de sociologie et d'histoire, M. Coiteux, le seul Canadien antipathique de prime abord que j'aie jamais rencontré, qui nous initia à la photo et à l'usage des appareils d'enregistrement, m'ont aussi marqué. Tout comme Bernard Schoeffer, grand journaliste de radio français, et sa compatriote Géneviève Antonelli, prof de secrétariat de rédaction... Si Koumé avait eu la gentillesse de m'accorder plus d'espace, j'aurais aussi évoqué la rigueur des Canadiens Jean Giroux et Paul Frenette, respectivement profs de presse écrite et de photographie

en deuxième année, ou des Français Pierre Chiche, Jean-Claude Chailleux et Francis Bâle dans les locaux de l'Institut français de presse, à Paris...

Voilà qui me rappelle que notre promotion aura été assez spéciale, assez charnière, dirai-je, dans la mesure où elle est la dernière à avoir passé entièrement la troisième année à l'étranger (six mois en France et trois au Canada), mais aussi la seule dont les membres ont tous choisi de se spécialiser en presse écrite, refusant catégoriquement l'option radio et télé pour l'excellente raison que l'ORTS (l'unique employeur de l'époque) n'appliquait pas encore ce qu'on appelait alors la convention collective des journalistes et techniciens assimilés.

Voilà, c'était là une petite page du grand livre de mon CESTI à moi. ■

EL HADJ BASSIROU SOW
DIT EL BACHIR (VÈME PROMOTION 1977)

Le dessin de «Yamatélé»



Je suis journaliste et ce métier, c'est ma passion. J'ai une chance inouïe. J'ai pu m'en rendre compte des décennies durant. J'ai parlé à des grands de ce monde ; j'ai beaucoup voyagé et, surtout, j'ai écrit avec un immense plaisir sur les petites gens.

J'ai appris les rudiments du métier de journaliste au CESTI avec mes camarades de la 5^e promotion. Nous avons passé trois belles années à apprendre les rudiments du métier avec des enseignants sénégalais et canadiens. Un de nos tout premiers exer-

cices était une visite sur le quai de pêche de la baie de Soumbédioune à Dakar. C'était une fin d'après-midi. Le soleil rougeoyant finissait sa course. Une noria de femmes, de jeunes hommes tournait autour de pirogues aux couleurs vives remplies de pois-

sons. Le but de l'exercice était de décrire ce que nous voyions et ressentions. En fait, c'était notre premier reportage. Par la suite, diplôme du CESTI en poche, j'en ai fait plein d'autres au Sénégal, en Afrique et dans le reste du monde.

Harmattan

Ce premier reportage a été utile. Je m'en suis souvenu, un jour, pendant une campagne électorale dans une des régions au centre du Sénégal. Un leader politique devait tenir un meeting dans un village. J'y suis arrivé bien avant lui pour assurer le reportage. Il n'est pas venu ; sans lui, pas de meeting, pas d'animation. Il me fallait pourtant envoyer un article à ma rédaction. Je me suis souvenu de la baie de Soubédioune. J'ai décrit ce que j'ai vu : un village écrasé par la chaleur de l'harmattan ; la paille jaunie par les rayons du soleil ; les femmes qui pilent le mil ; les poules qui picorent sous leurs pieds ; le marabout qui lit le Coran ; les enfants qui jouent. Ce décor, un politicien – promesses plein la besace – ne pouvait pas le voir. Je l'ai transposé dans les colonnes du journal "Le Soleil" dont j'étais le correspondant.

Mon article a été publié au milieu de dizaines d'autres rendant compte de meetings politiques, de caravanes, d'orgies d'affiches, d'invectives, de violence entre militants, etc. Jusqu'à la fin de sa carrière, mon rédacteur en chef de l'époque n'a jamais cessé de me rappeler l'émotion qu'il avait ressentie en lisant ce petit reportage. Je ne peux oublier ni Soubédioune ni le CESTI et ses formateurs.

Comme d'ailleurs, j'ai encore vivace dans mon esprit ce dessin de mon camarade de promotion Mamadou Amat publié dans



un de nos journaux-école. C'était en 1975 ou 1976. Ce dessin – une balance avec des individus qui quittent, nombreux, dans le sens des aiguilles d'une montre, le plateau de droite pour celui de gauche. Ces « hommes volants » étaient des membres du Parti démocratique sénégalais (PDS), et ceux qu'ils rejoignaient avec tant d'empressement militaient au Parti socialiste (PS), le parti au pouvoir. Mon ami caricaturait les transhumants, des hommes et des femmes qui tournaient casaque. Quatre décennies plus tard, ils sont encore en service. Chaque fois que je les vois à la télé justifier leur reniement avec toujours le même aplomb, je pense, sourire en coin, à ce dessin de mon ami Mamadou Amat devenu, bien plus tard, célèbre chroniqueur appelé "Yamatélé". Bon vent au CESTI ! ■

SIÉ OFFI SOME (7^{ÈME} PROMOTION 1979)

Secrétaire de rédaction , Itinéraire d'une passion née au CESTI



Il n'a pas été difficile de trouver un coordonnateur du secrétariat de rédaction pour **Regards Africains**, le supplément du groupe presse écrite des étudiants du Programme de formation des communicateurs africains (PFCA) au Canada de l'année 1979. Cette publication devait être encartée dans une édition du quotidien québécois, *Le Devoir*. Pour le mordu de secrétariat de rédaction que j'étais devenu au fil de mes années d'apprentissage au CESTI, et pour avoir assuré, un an plus tôt, la mise en pages de *Yèglé*, journal de la promotion consacré aux élections au Sénégal, c'était

une fonction exaltante. Il s'agissait de la même nécessaire organisation des articles collectés, du même traitement des papiers et des illustrations. Et, bien évidemment, de la même concentration, aux différentes étapes de la production, pour le secrétaire de rédaction et les rédacteurs.

Cette passion pour la mise en page est née après les cours de Geneviève Antonnelli puis Charles Diagne au CESTI. Elle se renforcera à Paris et à Montréal ainsi que dans les rédactions des journaux où j'ai effectué des stages (Carrefour Africain au Burkina, *Le Havre Libre* en France, *Le Devoir* à Québec). Et elle ne me quittera plus, tout au long de ma vie de professionnel de la communication.

Ayant eu à assumer, à plusieurs reprises, la fonction de coordination de la réalisation technique de plusieurs publications d'information, dans mon pays et ailleurs en Afrique, je peux dire, sans hésiter, que la formation professionnalisante active du CESTI m'y a grandement préparé. Et c'est grâce à elle que je n'ai pas rencontré de difficulté insurmontable dans la réalisation des publications au Burkina, au Sénégal, en Guinée ainsi que dans mes activités de chargé de communication d'organisations internationales comme *Enda tiers monde* au Sénégal, le CILSS (Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel regroupant une dizaine de pays) au Mali ou encore l'ONG *Terre des Hommes* Allemagne, au Burkina.



Cette passion pour le secrétariat de rédaction m'a conduit à former des dizaines de journalistes à ce métier à travers des stages de renforcement de capacités dans des rédactions africaines, à dispenser des cours

de SR dans des instituts de journalisme au Burkina et à initier de jeunes élèves et universitaires burkinabé à la réalisation de journaux scolaires. ■

MAMADOU KOUME (7^{ÈME} PROMOTION 1979)

« Le Noir est de retour... »

J'ai choisi de faire le concours du CESTI après avoir fréquenté l'école nationale des PTT de Rufisque en 1971-1972. Ensuite, j'ai été fonctionnaire dans l'administration postale. Notamment à Dakar Recette principale (Dakar RP), Richard Toll et au Centre des chèques postaux de Dakar.



J'avais mûri le projet de faire du journalisme et de quitter la Poste, où pourtant je venais d'être reçu au concours direct de contrôleur des Postes en 1976, après avoir obtenu le bac comme candidat libre. A 24 ans, quelques collègues postiers me prédisaient une belle carrière avant mes 30 ans avec la perspective de devenir inspecteur des PTT. Non ! Mon choix de « faire » le CESTI était irrévocable. Après avoir passé

le concours, nous nous retrouvons à sept Sénégalais dans cette 7^{ème} promotion du CESTI. Le groupe était composé de Babacar Touré, Fatoumata Sow, Martin Boucar Faye, Ibrahima Ndiaye (plus connu après comme Ibrahima Souleymane Ndiaye à la RTS), Sidy Gaye et le regretté Ibrahima Fall. Avec nos condisciples africains, nous formions une promotion de vingt-cinq futurs journalistes. En fin de formation, nous

n'étions que vingt et un... Quatre camarades-un abandon, une exclusion et deux redoublements -n'iront pas au bout avec nous. De nos amis africains, j'ai toujours gardé le contact avec deux d'entre eux, Sié Offi Somé du Burkina et Philippe Hado du Bénin.

Du séjour au Canada qui était la dernière étape de notre cursus en 3^{ème} année, deux faits me sont restés.

D'abord, mon Canada à moi seul, c'est le souvenir de mon stage en entreprise de presse passé dans la ville de Val d'or en Abitibi-Témiscamingue. Un trou perdu. Le journal où on m'envoie, l'Echo paraissait si je me souviens bien, deux fois par semaine. Deux jours après mes débuts, le rédacteur en chef prénommé Jean me raconte un matin, une histoire bizarre. Des dealers de drogue étaient venus la veille le prévenir que « le Noir qui avait fait un article l'an dernier sur eux était de retour » et qu'ils ne toléreraient pas cette fois qu'il se mêle de leurs affaires. En fait, ce Noir... c'était Ibrahima Bakhoum de la 6^{ème} promotion qui avait fait un papier, lors de son stage un an auparavant, sur les petits revendeurs de drogue. Ce papier avait secoué parait-il, la petite cité. Mais pour les dealers, tous les Noirs se ressemblent....

Ensuite avant Val d'or, notre arrivée à Montréal, un jour de mars 1979 par grand froid à bord d'un vol d'Air Canada mérite d'être contée. Le lendemain, grande tempête de neige sur la ville. Du jamais vu pour nous évidemment. Nous décidons tous de rester au chaud dans nos chambres et attendre la fin de la tempête. A l'Université de Montréal, la direction du programme canadien pendant ce temps nous attendait pour

le briefing. Le jour suivant, grosse colère du patron du programme, Jean Cloutier lorsque nous arrivons enfin à l'Université. Il nous avertit que si nous devions rester calfeutrés à notre hôtel, à chaque fois qu'il y avait une tempête, valait mieux tout de suite reprendre l'avion et rentrer chez nous. Il avait raison car deux jours plus tard, le groupe d'étudiants du CESTI de Dakar et de l'ESIJY (école supérieure internationale de journalisme de Yaoundé) en route pour la ville de Québec va vivre une tempête de neige qui obligeait les chauffeurs de nos bus à rouler tout doucement car ils ne voyaient pas la route. Devant eux, c'était un tapis de glace.

Confrérie

D'autres souvenirs ...Babacar Touré était le « grand frère » de nos amis maliens et nigériens qui lui vouaient respect et estime. Le regretté Dieudonné Amadou Alpha Sow, Hamidou Samba Maiga, Oumar Maiga, Mamadou Konaté appelé « petit rouge » par un de nos profs canadiens du fait de son teint clair et les Nigériens Mahamane Adamou, Boubacar Soumaré et Assane Sadou tournaient souvent autour de lui. Babacar avait une spécialité, « tailler » des noms pour ses camarades. Ibrahima Fall était « Petit chef », Ibrahima Ndiaye « Petit Belin » (nom de biscuits français), je ne vous dis pas pourquoi... et moi il m'appelait « Commissaire » car pour lui et le groupe de camarades maliens, j'étais toujours bien informé...

Etudiant, enseignant et directeur des études du CESTI, ces différents rôles ont fait de ma modeste personne, un des membres « privilégiés » de « la confrérie des Cestiens », comme aimait le répéter le re-

gretté Oumar Diagne, directeur de l'établissement. C'est le CESTI sous Babacar Sine qui m'a offert une bourse pour aller faire un 3ème cycle à l'université de Paris 2, de 1985 à 1991. Après, le directeur Birahim Moussa Guèye m'a recruté. Vingt cinq ans à encadrer les étudiants de la 3ème année, ce que j'ai toujours fait avec plaisir même en étant Directeur de l'APS (d'octobre 2000 à février 2010). Une formation menée en tandem respectivement avec Abdoulatif Coulibaly (recruté le même jour que moi, le 12 octobre 1992), puis le regretté Alain

Agboton jusqu'à son décès, ensuite Mamadou Kassé et aujourd'hui Cheikh Tidiane Ndiaye.

De nombreux étudiants m'ont marqué par leurs qualités morales et intellectuelles dans les différentes promotions entre 1992 et 2016. J'aurais pu surtout dresser «une dream team», une rédaction de rêve. Mais je ne ferai pas de jaloux. Reste que Ibrahima Sarr, un de nos étudiants, devenu le cinquième directeur sénégalais du CESTI est celui dont je suis le plus fier. ■

CHEIKH TIDIANE NDIAYE (9^{ÈME} PROMOTION 1981)

Merci et repose en paix Omar, mon «Ndiatigui» de Bamako

Journaliste reporter, au début des années 90, j'étais allé à Bamako en compagnie de l'équipe nationale de boxe couvrir un tournoi régional. C'était l'époque du téléscripneur et pour envoyer son article depuis l'étranger il fallait surtout recourir au fax.



La première journée du tournoi s'étant déroulée samedi tard dans la soirée, je devais envoyer dès le lendemain, soit dimanche matin, ma dépêche. Une gageure : à l'hôtel il n'y avait pas de fax, à la poste n'en parlons pas (c'était jour non ouvrable). Mais plus étonnant, à l'Agence malienne de presse (AMAP), il n'y avait âme qui vive : le calme plat y régnait et le vigile me fit savoir que la seule solution qu'il entrevoyait pour moi c'était de me rendre à la radio et demander l'aide du directeur qui, généralement les dimanches, est dans son bureau.

Brandissant à chaque fois que de besoin ma carte de presse, je parvins à entrer dans

le bureau du directeur et grande fut ma surprise quand je vis Omar Alassane Touré, un de mes camarades de la 9e promotion du CESTI, enfoncé dans un grand fauteuil et en train d'éplucher la presse. Il n'avait pas changé : trapu et de teint clair, il avait toujours le faciès de Mohammed Ali. Trait de ressemblance que nous nous plaisions souvent à lui rappeler avec force taquine-ries.

Passé les effusions et le temps à demander les nouvelles des confrères de Bamako et de Dakar, Omar (hélas rappelé à Dieu, des années plus tard) m'offrit à boire et me tint compagnie durant tout le temps que je mis à rédiger et à envoyer ma dépêche. Ce fut fait dans la bonne humeur car, égal à lui-même, il s'était mis à raconter, comme au temps du CESTI, ses histoires drôles qui nous faisaient tordre de rire. Sur son insistance invitation, il en fut ainsi jusqu'à la fin de mon séjour dans la capitale malienne.

Professionnel jusqu'au bout des doigts, ce boute-en-train qui animait avec brio la page sportive d'INFO 9 (le journal-école de la 9e promotion) avait un sens élevé de la "Njatiguiya" (hospitalité malienne). Repose en paix cher ami.

TIDIANE KASSE (10ÈME PROMOTION 1982)
Fragments de vie d'étudiant



Chérif Fall avait de quoi être un personnage de Karim d'Ousmane Socé. Il se déplaçait dans les couloirs du CESTI comme un roi paresseux. Imposant. Cet après-midi là, affalé derrière son bureau, on ne savait pas ce qui lui était passé par la tête quand il marmonna : «Prenez une feuille. On va faire une dictée». On vous laisse deviner l'énorme charivari. La dernière dictée qu'on avait faite remontait à huit ans, au primaire. M. Fall laissa tomber le chahut et posa un billet sur la table : «Celui qui fait zéro faute prend ces 10 000 F». Pardi ! Le quart de la bourse mensuelle ! Trente minutes plus tard, correction. Le meilleur résultat trainait deux fautes.

M. Fall était prof d'expression écrite. Il replia tranquillement son billet, lâcha quelques remarques perfides sur le niveau des «étudiants d'aujourd'hui» et ramena tout le monde à une assiduité responsable à son cours. C'était en 1979, on était en 1ère année.

Depuis lors, la perfidie du français, ses pièges insidieux, son orthographe sournoise et sa grammaire trompeuse sont restés ce sympathique ennemi avec lequel on apprend à cheminer avec risques et périls. On a appris à écrire simple et à rester humble avec cette langue. A fuir les anfractuosités pour préférer les trous.

Le prof de photo s'appelait Dennis Marchand. Il faisait à peu près 1,60 m, était frénétique et avait une barbe qui lui bouffait le visage. Ce matin-là, il avait distribué des Instamatic à chacun. Marchand a fait son cours. Il parlait de rapidité dans la prise de vue. D'un temps T qui ne se renouvelait jamais. D'une image qui était toute une vie. On ne l'écoutait pas, pressé de passer à la pratique. Alors pratique !

On est sorti dans la cour appareil en main. On s'est mis en rang, l'œil dans l'objectif. Marchand est monté sur son vélo. Il fallait déclencher au moment où il passait dans le viseur. Quelques minutes plus tard, on était au labo. Quand on a fini de développer et de tirer, Marchand était devenu un puzzle. Ici un bout de roue, là un guidon, ailleurs une tête, etc. Personne n'avait pu le cadrer en entier. On fut aussi rigolards qu'étonnés. Chacun était sûr d'avoir capté le bon moment et pourtant... Plus tard, on fit mieux. Pour sûr, le CESTI aurait pu sortir des photos reporters de son cursus normal. Mais il n'y eut que des journalistes. En pensant à certains cadres de génie de la 10e promo, on le regrette.

Le journal-école de la 10e promo s'appelait Tabale. On l'avait lancé en fin de 2e année, pour accompagner la session intensive. Le red-chef avait décidé de nous envoyer à la SERAS pour un reportage. On y est allé de bon matin pour quitter les lieux avec le soleil couchant. L'article avait été ciselé, ficelé et remis à feu Mohamed Diop, prof



de Presse écrite qui assurait l'encadrement de la 2e année. Il avait labouré la copie, coupé les longues phrases, traqué les adjectifs, éliminé les adverbes, sabré les pléonasmes. «Voilà, je pense que c'est mieux ainsi», avait-il laissé tomber. L'article parut et fit sensation. On se rappelle le bon mot d'Adama Gaye, un ancien croisé devant l'école. Feu Antonetti, prof de Presse en 3e année, avait apprécié. Personne n'avait su ce que M. Diop avait fait du morceau difforme qu'il avait eu entre les mains. Et ce fut la chose la plus fondamentale que j'ai apprise au CESTI : le journalisme c'est l'altruisme, le travail d'équipe. ■

OMAR FAYE (12^{ÈME} PROMOTION 1984)

Un seul être vous manque.....

La 12^{ème} promotion du Cesti (1981 -84) orpheline de Antoine Ngor Faye



Cinq années sont passées depuis ton décès survenu le 21 Septembre 2012, mais tes camarades sénégalais de la 12^{ème} Promotion ne t'ont pas oublié, cher ami et confrère.

Ton décès nous a affligés et continue de nous torturer. Tellement ton souvenir est encore vivace en nous ! Tes camarades sénégalais de promotion ont pour nom :

- Gnagna Sidibé, Alioune Diaw, Omar Faye, Evelyne Sylva, Omar Diouf Fall, Marie Louise Benga, Abdou Latif Coulibaly et Seynabou Kor

Impérissable, ton souvenir continue d'alimenter nos conversations au gré de nos rencontres ou échanges.

Et à l'occasion, nous nous rappelons avec délectation de ta finesse d'esprit, de ton amour passionné du journalisme mais aussi et surtout de ton tempérament chaleureux, généreux et entier.

Amoureux de Lettres, ta soif insatiable de connaissances livresques nous avait tous séduits, dès la 1^{ère} année de notre formation.

Toujours fier d'afficher ta ruralité et tes origines ethniques, Antoine, tu as su, jusqu' à ce que Allah en décida autrement, exercer ton métier avec droiture, dévouement et professionnalisme.

Les témoignages de tous les confrères qui se sont sentis orphelins à l'annonce de sa mort, sont allés dans ce sens.

Repose en paix cher ami,

Que la terre de Fissel Mbadane que tu as tant chéri et beaucoup servi te soit légère



MAMADOU BAKARY TRAORE (18ÈME PROMOTION 1990)

Québec, je me souviens...

Pendant de longues années, le prestige du CESTI était, en grande partie, bâti sur le voyage in cursus qu'effectuaient les étudiants de 3ème année en France et au Canada.



Avec la 18ème promotion, l'opportunité nous a été offerte de faire ce «pèlerinage» en terres nord-américaines. C'est comme un rêve qui se réalisait. A l'époque, tout jeune étudiant de 1ère année fraîchement admis au CESTI était sous le charme de ses aînés de la 3ème année de retour de stage in cursus, rayonnants. Et secrètement, il se mettait à guetter son tour. Mais alertés par le voyage avorté de la 17ème promotion, nous avons pris les devants en menant des actions d'éclat (grève, sit-in au niveau du

«couloir de la mort», campagne de presse, etc). Sensibles à nos

arguments, le directeur de l'école de l'époque, feu Babacar Sine, et le ministre du Plan de l'époque, Djibo Kâ, se sont résolus à trouver une solution heureuse avec la coopération canadienne. Ouf !

Nous voilà, dix-sept bonhommes avec leurs encadreurs, à bord d'un avion, en plein mois de juillet, pour Montréal via New York. Au département Communication de l'Université Laval du Québec, nos enca-

dreurs, dont un sympathique Jacques Gay, nous tenaient en très haute estime. Pour cause : Ils étaient impressionnés par notre grande connaissance du système politique canadien, québécois en particulier, alors qu'eux ignoraient tout de l'Afrique. Tout au moins, tout ce qu'ils retiennent du continent, ce sont les conflits et la famine. Ainsi, la diffusion à la télé d'un élément sur l'exécution dans des conditions atroces de l'ancien président libérien Samuel Doe m'avait particulièrement infortuné au Journal de Montréal, où j'effectuais mon stage.

Déploiement

Un stage en entreprise qui m'a permis de m'imprégner de l'approche factuelle dans le traitement de l'information de la presse canadienne. Une presse qui ne rechigne cependant pas à faire aussi dans le sensationnel. Je m'en suis rendu compte dans la couverture de la crise d'Oka, Un conflit ayant opposé les indiens Mohawks au gouvernement québécois puis canadien.

Née de la profanation des cimetières indiens par la mairie d'Oka engagée dans un projet d'agrandissement de son terrain de golf, cette crise avait nécessité le

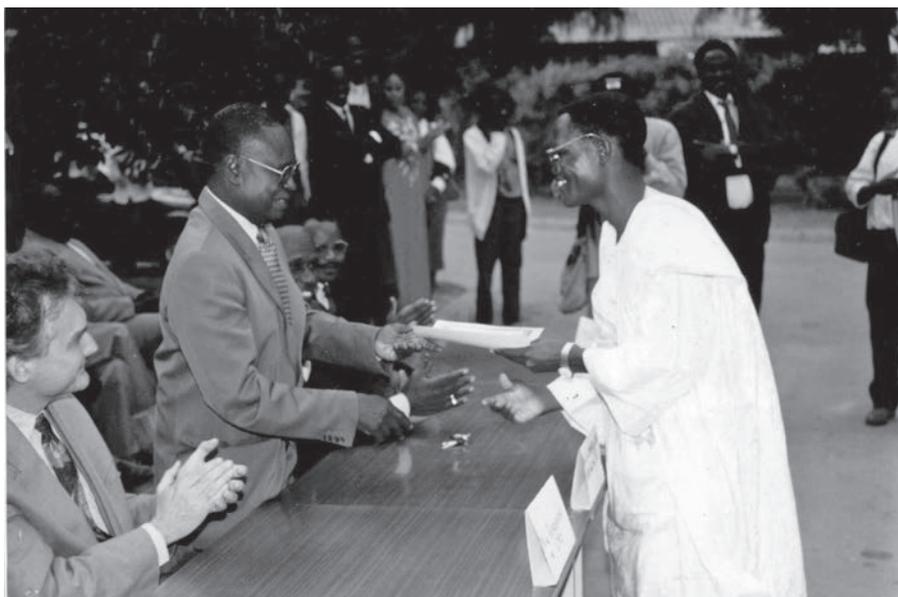
déploiement de l'armée. Un fait inédit qui ne s'était produit depuis vingt ans. Lorsque notre équipe de reportage du «Journal de Montréal» descendait sur le terrain, on sentait l'excitation de confrères avides «d'actions». Les populations, elles, en profitaient pour immortaliser ces moments historiques en se prenant en photo avec des militaires qui se prêtaient volontiers à l'exercice.

Moins mouvementé, le reportage consacré au mouvement Alphonse Desjardins m'avait permis d'arpenter les coulisses du plus grand réseau mutualiste du monde de l'époque. La disponibilité du service de communication de cette organisation m'avait particulièrement impressionnée.

Au-delà de son caractère académique, ce séjour en terres nord-américaines offrait aussi une opportunité aux journalistes en herbe de découvrir les différents aspects de la vie de cette province très attachée à son caractère francophone. Séduits par la beauté et la propreté du cadre ainsi que la courtoisie de nos hôtes, nous avons fini d'adopter la Belle Province. Et fini par faire sienne sa devise : «Québec, je me souviens ». Avec l'accent québécois. ■

AYÉFOUNIN ODAH (22ÈME PROMOTION 1994)

La Casamance, par la route et par le fleuve



La Casamance, par la route et par le fleuve, c'est le récit d'un voyage de découverte à Ziguinchor, Oussouye, au Cap Skiring et à Kabrousse. Nous sommes en avril 1994. A huit mois de la fin de mes études au CESTI et donc de mon départ du Sénégal. Je ne pouvais quitter ce pays, ma deuxième patrie, sans réaliser un projet qui me tenait à cœur : aller à la rencontre et à la connaissance du peuple Diola. Motif du choix de cette partie du Sénégal : la lecture d'un très bon dossier publié par Wal Fadji et consacré à la terminologie de « niak ». Ce dossier expose toutes les sémantiques, les connotations et l'historique du mot « niak ». Ainsi, sont appelés « niak », tous les étrangers (les autres Africains, les non Sénéga-

lais). Mais ce qui m'avait frappé dans cet article, c'est l'appellation de « niak locaux » ou « niak nationaux » attribuée à d'autres Sénégalais : les habitants de la Casamance.

Découverte

Qu'est-ce donc qu'un « niak » ? De toutes les explications données du terme dans cet article, j'ai gardé une. Le « niak », Africain ou Casamançais, « c'est celui qui est proche de la nature, le non civilisé ». Quel est donc ce peuple d'une partie du Sénégal qui, à tort ou à raison, est présenté comme culturellement proche des autres Africains dont je suis ? Voilà la question de recherche qui a motivé mon voyage de découverte de la Casamance pendant les

congelés de Pâques d'avril 1994. Un ami de la 2ème année du CESTI, Raphaël Lambal, originaire d'Oussouye, a joué le rôle de guide. Un autre Cestien d'alors, le Béninois Christian De Souza a fait avec nous le déplacement de Ziguinchor, Oussouye, Cap Skiring et Kabrousse. Le voyage à l'aller par la route, et le retour sur Dakar par le fleuve Casamance.

Ah, il était une fois le Joola ! Le souvenir du naufrage de ce bateau me vint à l'esprit. Emotion, silence et suspension du récit de mon voyage. Je me représente les victimes et ma pensée se focalise sur une que je connais bien : Delphine, la femme de Raphaël Lambal. Leurs trois enfants perdus dans le naufrage n'étaient pas encore nés pendant mon séjour du CESTI. Mais en cet instant précis où je fige par écrit mes souvenirs, je n'ai pu m'empêcher de me les représenter. Mon imaginaire s'interroge. Étaient-ils tous des garçons ? Toutes des filles ? Ou alors garçons et filles ? Dans l'affirmative, combien de garçons et combien de filles ? L'angoisse de l'inconnu me tourmente. Oh ! enfance et innocence arrachées, fauchées !!! Mon corps et ma pensée tressaillaient de frissons. Des larmes alourdissent mes paupières. Je retins au fond de moi-même, larmes et sanglots. Que les échanges autour de ce 50ème anniversaire du CESTI ramènent Raphaël Lambal dans mes contacts. Vivement. Quant à sa femme et aux trois enfants tous morts dans le naufrage du Joola, je m'incline devant leurs dépouilles, où qu'elles soient.

Fin de l'émotion et de la douleur. Retour sur mon récit de découverte des hommes et du paysage de la Casamance. Le voyage par la route, a duré plus de cinq heures. Je revois la zone d'extraction du sel, je ne sais

plus dans le Département de Fatick ou de Kaolack. Puis me viennent à l'esprit, la traversée du fleuve Gambie par la barque, la traversée aussi, si mes souvenirs sont bons, des villes de Fatick, Kaolack, Sédhiou et Bignona ; les prises de photos sur le pont Emile Badiane et l'entrée dans la ville de Ziguinchor. Au total, sept jours de découverte dont deux à Ziguinchor et cinq à Oussouye, Cap Skiring et Kabrousse. A Ziguinchor, ma première visite a été effectuée au stade Aline Sitoé Diatta. La passion du football et l'amour pour feu Jules François Bocandé obligeant. Puis un tour à la sortie Nord de la ville sur la route vers la Guinée Bissau, la visite du Lycée Djignabo, du Collège Charles Lwanga où Raphaël Lambal a fait une partie de ses études. En dehors des lieux, Raphaël m'a fait visiter des familles et des camarades d'enfance. Nous avons dormi chez son oncle. Quelle hospitalité !!! Je me revois prendre de l'air dans le hamac en ficelle attaché sous le manguier de sa cour. Ah les Lambal !!! Une femme et quatre filles : Sylvie, Margueritte et les autres. Que sont-elles devenues aujourd'hui ? Certainement de grandes dames au foyer, avec des enfants.

Extraction

Cap sur Oussouye, dans la famille de Raphaël. Le paysage, tout au long du voyage, était dense, verdoyant et agréable pour les yeux. Dans beaucoup de ménages, le bois mort constituait la principale source d'énergie par la cuisine. Le vin de palme est la boisson locale. Mais à la différence de mon village natal, son extraction se faisait sur des palmiers debout ou sur pieds, des palmiers non abattus. A Oussouye, j'ai donc goûté au vin de palme. Ce goût m'avait replongé dans les années 1970, au

village à côté de mon père, dans la forêt verdoyante et dense, peuplée de manguiers, de palmeraies et d'autres essences forestières. Après le champ les matins, nous terminions la journée dans les palmeraies. Mon père était un extracteur de vin de palme. Ah, Oussouye et Morétan mon village natal, comme si c'était côte à côte !!! Le voyage de découverte m'a ensuite conduit à l'aérodrome du Cap Skiring et chez les religieuses, les sœurs du village de Kabrousse. Visite pas annoncée, les religieuses non prévenues. Et pourtant, on nous avait offert un déjeuner !!! Quelle Casamance !!! Quel séjour chez les Lambal à Ziguinchor et à Oussouye !!! Des quatre sœurs de Raphaël, je ne me rappelle que le nom de Julie. Le vieux Lambal, avec sa pipe, me rappelait mon grand-père Djangbo Odah qui fumait aussi une pipe. Retour sur

Ziguinchor et le lendemain, départ à bord du bateau Le Joola pour Dakar. Partis de Ziguinchor à 11 heures, nous accostâmes à Dakar à 02 heures du matin, soit après 15 heures sur l'eau. Nous sommes restés à bord du Joola jusqu'à 05 du matin avant que ses portes ne soient ouvertes aux passagers.

Quid du terme « niak », motif de mon voyage de découverte en Casamance ? Réponse dans trois vers de l'hymne du Sénégal, ma deuxième patrie :

« Débout, frères ! Voici l'Afrique rassemblée ».

« Unissons la mer et les sources, unissons »

« La steppe et la forêt. Salut Afrique Mère ! »

HABIB DEMBA FALL (25^{ÈME} PROMOTION 1997)

Mon histoire avec le CESTI en 5W

J'y suis entré comme étudiant en journalisme. J'en suis sorti en homme armé pour affronter les défis de la profession et de la vie. Voici donc, en 5W (Who, what, when, where and why), mon histoire avec le CESTI.



WHO (QUI) - J'étais juste un étudiant d'une génération 80-90 appelée à se forger dans les politiques d'austérité et les cycles de grève. J'avais une boussole : la passion pour le journalisme !

WHAT (QUOI) - J'avais toujours une ligne d'espoir. Je voulais devenir journaliste, avocat, enseignant ou écrivain. J'ai accroché les deux wagons de ce train de la vocation : journaliste et écrivain.

WHERE (OU) - A mes dix ans déjà, je tenais un journal mural. Juste une feuille de

cahier d'écolier accrochée à l'entrée de la véranda, à Thiaroye ! Grâce à mes lectures, j'ai entretenu une très grosse motivation : « Je veux ressembler à ces journalistes ». La meilleure porte, pour moi, était le CESTI.

WHEN (QUAND) - J'y ai été étudiant d'octobre 1994 à décembre 1997. Mieux qu'un parchemin, le CESTI m'a armé pour la vie. Ma religion est faite : les valeurs de ce métier sont portées par de grandes qualités humaines.

WHY (POURQUOI) - Le CESTI, c'est l'aiguille de la montre « Exemplarité ». Sur le balcon, le Directeur Birahim, Moussa Guèye, et le Directeur des Etudes, Thierno Diop, veillaient au comportement professionnel voire la mise. Adieu la casquette, les jeans débraillés, les semelles au fer, les retards, etc. C'est bien plus tard que j'ai su que ces messieurs savaient sourire. Le Pr Oumar Diagne, « Monsieur Palo Alto » pour l'imitateur de la promotion Alassane Samba Diop, alliait rigueur et tact, dans la pédagogie de la participation et de la responsabilisation, avec le Directeur des Etudes Mamadou Koumé.

HOW (COMMENT) - Comme entrée en matière, Alioune Touré Dia et El Hadj Diouf

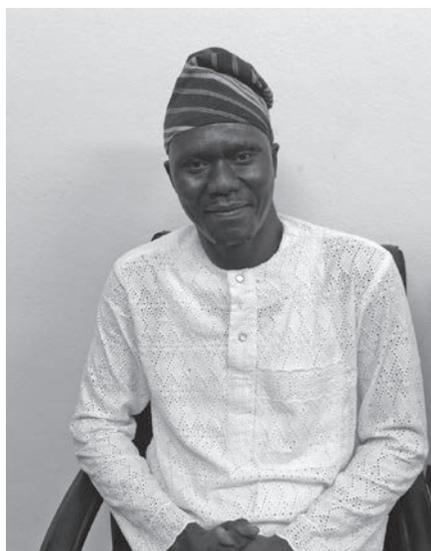
nous ont initiés à l'écriture de la nouvelle. J'ai un souvenir avec le second. A minuit passé, je me suis rappelé un travail à rendre sur le génocide rwandais. Sur une feuille volante, je rédigé un texte à la va-vite. Vous le connaissez ce M. Diouf ? Il a eu des mots assez fermes pour fouetter mon orgueil. Je l'ai retrouvé deux fois : lors de ma soutenance (la délivrance quand il a apprécié le travail) et au quotidien « Le Soleil » (lorsqu'il me félicitait pour mon premier poste de chef de service). Djib Diédhiou, c'est la langue et la maîtrise des techniques d'information, avec un accent sur l'originalité du sujet. L'un de mes meilleurs souvenirs est, avec lui, le reportage sur les inondations avec, comme titre, « Mousdalifa, quartier fantôme ». En troisième année, Mamadou Koumé m'a apporté la rigueur dans l'approche journalistique (la mesure entre les accents littéraires et les techniques d'information) comme dans la tenue (discipline, ponctualité, respect des engagements, précision dans l'écriture). Incorrigible (je le sais), j'ai quand même gardé une certaine tonicité dans l'écriture avec la boucle de billets et chroniques dans le cours du regretté Alain Agboton. Il m'a révélé à mes propres aptitudes dans ces genres en me fixant des limites.

LE VIATIQUE - Mamadou Koumé nous invitait à l'excellence en disant ceci (je cite de mémoire) : « Si les journalistes bien formés tombent dans la facilité en délaissant des genres comme le reportage, le portrait, l'enquête, les autres penseront que ce métier est facile parce réduit à la mouture et au compte-rendu ». Deux décennies plus tard, qu'il a terriblement raison ! Pour moi, le CESTI est LE label dans son domaine. Grâce au dynamisme et à l'esprit d'ouverture de l'actuelle équipe dirigée par Ibrahima Sarr, je n'ai pas hésité à revenir pour passer d'autres diplômes. Ils ont le mérite d'avoir remplacé le Cestien d'hier et d'aujourd'hui au cœur des réformes académiques et organisationnelles. ■

SABIN LOUMEDJINON (27^{ÈME} PROMOTION 1999)

L'école de mon rêve

Arrivé à Dakar dans la nuit d'un dimanche de novembre 1996, me voici maintenant assis, tôt le lendemain matin, dans l'enceinte d'un lieu dont je rêvais depuis des années : le CESTI. Oui, le CESTI de mes rêves d'enfance. Cette école qui fera de moi un grand journaliste à l'instar de ceux que j'écoute tout le temps sur la radio panafricaine ; Africa n°1 (et qui disent, pour la plupart, être eux aussi des produits de cette école sénégalaise), et ceux qui m'épatent par leurs écrits dans l'hebdomadaire « Jeune Afrique ».



Une joie incommensurable m'anime déjà pour le simple fait d'avoir foulé le sol du CESTI. Même si j'étais, non pas déçu, mais surpris par la physionomie que présentait le cadre. Cette maison ; ce mythique CESTI dont parlaient tant nos aînés ne devrait pas être ce vieux bâtiment portant une enseigne lumineuse sur laquelle sont gravées les cinq lettres : CESTI. Soit! Le

CESTI pour le jeune étudiant béninois que j'étais demeure une référence. Et venir y étudier fait déjà de moi un privilégié. Alors pourquoi ne pas louer la Providence de m'avoir permis d'y être. « Ne va pas au CESTI qui veut ». La formule est connue de tous, à Cotonou.

Ce lundi matin-là, j'étais dans mes rêves lorsqu'un sexagénaire, bien trapu, simplement habillé, cigarette aux lèvres, la démarche rassurante, s'adresse à moi dans une langue qui me paraissait le chinois. Le vieux Badiane, (j'ai appris après que c'est ainsi qu'on le nomme) voulait savoir ce que je faisais là, debout seul à côté de ce que je découvre plus tard comme étant le réfectoire : la « case foyer ». Après nos échanges, il a compris que j'étais un étranger ; un « Niak » comme aiment à le dire les frères sénégalais. Après Badiane, mon tout premier interlocuteur, un vieux véhicule s'immobilise dans la cour de l'école aux environs de 7h30. Son propriétaire, un sexagénaire lui aussi, y est resté longtemps sans descendre. Il était

très concentré sur les informations que distillait une chaîne internationale : Rfi. On me dit après qu'il s'appelle Djib Diedhou, un prof et spécialiste de la presse écrite. Dans ma tête, je me suis mis à rêver : « Si seulement j'avais été son fils. Peut-il être un Dieu de la presse écrite comme mes idoles le Malgache Senen et le Guinéen Siradiou Diallo de Jeune Afrique ? » Bref, trop de choses fourmillaient dans ma tête. ...

Le temps me donnera plus tard raison. Durant tout mon séjour dans cette école, j'ai été séduit par le sérieux des encadreurs dont Djib Diedhou. Toujours disponibles à partager leurs connaissances. S'il est vrai que tous m'ont marqué positivement aussi bien par leur comportement que leur professionnalisme, il y a deux dont je garde toujours l'image comme étant les artisans de ce que je suis aujourd'hui. Qu'ils me pardonnent de mettre leurs noms dans ce témoignage. Djib Diedhou qui me filait les ficelles, les trucs et astuces du métier. Ce que j'appelais, à l'époque « les biscuits de mon prof ». Je me souviens, comme si c'était hier, que le jour de la remise des diplômes à la 27^e promotion, j'ai publiquement dédié le mien à Djib Dieudhou. Il en était ému aux larmes. C'était la seule manière pour moi de lui manifester ma reconnaissance.

Portrait

Comment oublier Mamadou Koumé ? Ce grand monsieur à l'apparence timide mais professionnellement dense que j'ai toujours souhaité imiter. Je me souviens toujours de ses conseils pour réussir un bon portrait. Au-delà du côté professionnel, c'est beaucoup plus le calme et la sympathie qu'il dégage qui font que j'ai toujours eu de l'admiration pour sa personne.

Outre les enseignants, il me sera difficile d'oublier cette ambiance bon enfant qui a régné au CESTI. En cette période, plusieurs nationalités cohabitaient : Gabonais, Togolais, Comoriens, Maliens. Amis, jamais on n'avait entendu parler de brouille entre nous. C'était comme si nous étions issus d'une même famille. On n'avait jamais entendu parler de différend entre nous. Plaisanteries et autres taquineries étaient à notre menu quotidien. Chacun s'occupait de ses tâches, dans le respect de l'autre et du groupe.

Je garde un bon souvenir des amis comme Pape Samba Diarra ; le jeune bègue de ma promotion qui était un accroc de football. Il a également une plume alerte que j'aime. Que dire du tempérament fougueux d'Ibrahima Ndiaye et de la discrétion des Sérères du groupe Diouf (j'oublie le prénom) et Ange Mancabou. Pour le reste, les deux Maliens Gamer Dicko et Issa Doumbia étaient des frères avec qui on tirait les quatre cents coups dans les rues sablonneuses de Fass Delorme. Difficile d'oublier le Gabonais Isaac Makanga, le doyen ; celui qui a fait la pluie et le beau temps au CESTI à cette époque. Grand fumeur, il décapsulait plusieurs « Gazelle » (bière sénégalaise) par jour.

Pour faire court, je dirai que j'ai gardé un très bon souvenir de cette école sans oublier l'image de mon prof de diction, le regretté Monsieur Lemoine.

Fier simplement d'avoir fait le CESTI. Une école dont on dit, aujourd'hui, qu'il a fait sa mue. ■

Vive le CESTI !

HAMIDOU DIA (26^{ÈME} PROMOTION 1998)

Le Cesti, un pont vers le monde

Que le temps passe vite ! C'est en octobre 1995 que je découvrirai le CESTI et il me semble que c'était ce matin. Il faut dire que l'essentiel des réflexes professionnels que je mobilise aujourd'hui, c'est pendant mes années CESTI, entre 1995 et novembre 1998, que je les ai acquis. L'esprit de l'école m'habite et m'aide à cheminer dans un univers formaté autrement, celui de l'enseignement universitaire et de la recherche. Je vais essayer de rendre compte à travers quelques mots clefs ce qui représente, à mes yeux, cet esprit. C'est d'abord la curiosité saine qui amène à s'intéresser à tout, d'abord par la lecture, ensuite par l'échange à travers l'écoute et la discussion constructive. Tous nos Maîtres nous y ont incité. Et à l'époque, c'étaient : Djib Diédhiou, Mamadou Koumé, Alioune Touré Dia, Alain Agboton, Amady Aly Dieng, Diadji Touré, Silèye Ndiaye, Birahim Moussa Guèye, Thierno Diop, Oumar Diagne, Alioune Tine Diop, Moussa Daff... Je m'excuse d'en oublier et je salue au passage la mémoire de ceux qui ne sont plus parmi nous. En ces temps troubles dans le monde, il me plaît de citer ce cours avec Alioune Touré Dia où nous discutons du conflit entre Israël et la Palestine. Ce Maître à la culture hors normes nous sensibilisait à l'importance du dialogue et de l'investissement dans la paix universelle. Je le cite de mémoire (et je compte sur les amis de la 26^{ème} promotion pour corriger au besoin) : « Il ne faut jamais souhaiter la guerre, le conflit. Ceux qui attisent le feu ne connaissent pas les conséquences de la haine... (Il marque une pause) J'ai entendu Yitzhak Rabin dire

à côté de Yasser Arafat lors de la signature des accords d'Oslo en 1993 : « J'ai obtenu tous les honneurs dans mon pays en me battant avec les armes. Mais si j'avais su que je finirais autour de la table de négociation, c'est par là que j'aurais commencé... Donc jouer aux va-t'en guerre ne sert à rien ». Il citait l'ancien premier ministre israélien de mémoire aussi.

Rédactions

Un autre mot me permet aussi de caractériser l'esprit de l'école, et c'est un corollaire de la curiosité : l'ouverture. Au monde du travail : les stages dans les rédactions pendant l'hivernage, et dans mon cas à Walf et au Soleil demeurent intacts dans ma tête. Ce fut l'occasion de côtoyer de grands noms du journalisme comme Tidiane Kassé, Ousseynou Guèye, Abdourahamane Camara, Seydou Sall, Jean Meïssa Diop ou encore Seydou Sissouma, Alassane Diawara, Modou Mamoune Faye, Dié Maty Fall (et d'autres) du côté de Hann. L'ouverture encore à la société : quand il faut aller faire des reportages et rencontrer celles et ceux qui font le Sénégal au quotidien, célèbres comme inconnus du grand public. L'ouverture toujours à l'Afrique : les échanges avec nos condisciples venus par exemple du Mali, du Bénin, du Togo, du Gabon, du Burkina Faso... fondent un sentiment d'appartenance panafricaine. Ouverture enfin aux autres continents : à travers des journaux tels que Le Monde, Libération, Nouvel Observateur, le Times, etc., et à travers les enseignants : je me souviens en particulier d'une professeure d'Anglais, épouse d'un

ambassadeur américain, Madame Smith. J'ai en tête un dernier mot : l'autonomie. Je ne prétends pas être exhaustif : un poète sénégalais ne dit-il pas : « quand la mémoire va à la recherche du bois mort, elle

ramène la fagot qui lui plaît » ? Longue, très longue vie au CESTI ! ■

Chercheur à l'IRD, CEPED (Université Paris Descartes).

COUMBA SYLLA (29ÈME PROMO 2001)

A l'heure de la pause sandwich



Les maîtres font inévitablement partie de ceux qui nous marquent à notre passage dans un lieu d'apprentissage, et certains d'entre nous avons pu coucher notre reconnaissance aux enseignants en premières pages de mémoires de fin d'études. J'ai eu cette chance et, sans rien enlever à ces remerciements, je ne reviendrai pas là-dessus. Pas cette fois (j'espère cependant que ce ne sera pas le cas d'autres anciens Cestiens...).

Ce que j'aimerais évoquer ici, ce sont les figurants - au cinéma, c'est ainsi qu'on nomme ces personnes qui sont là pour meubler le décor, sans voix au chapitre. Je suis sûre que tout le monde en a connus/en connaît dans son parcours scolaire ou professionnel qui, sans eux, aurait été/serait

plus escarpé. Nous ne connaissons souvent d'eux que leur prénom, ou leur nom, voire seulement leur surnom.

Ibou gérait la case foyer, qui avait moins fière allure à l'époque, par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui. Les équipements et meubles étaient sommaires, mais nous nous y sentions bien - du moins, certains d'entre nous -, entre deux cours ou pour la grande coupure du midi.

Sandwich

Ni grand, ni petit, teint noir, légèrement voûté, il avait un air oscillant entre timidité et réserve, mais toujours le sourire, même les jours où il semblait avoir connu plus de bas que de hauts.

Grâce à Ibou, je me suis souvent sustentée sans grands frais. Sandwich et café au lait, c'est frugal, mais - permettez-moi l'expression, «ça cale» quand le portefeuille tintinnabule plus qu'il ne bruise, quand les pièces s'y entrechoquent plus que les billets ne s'y frottent...

Avec Ibou, j'ai découvert le sandwich «Pinton» (non, ce n'est pas de la publicité, ce sont mes souvenirs). La première fois, j'ai cru qu'il me parlait de «Pain-thon», comme d'autres, ailleurs, parlent de «Jambon-beurre». Et puis j'ai vu la boîte de conserves ronde, avec les lettres rouges se détachant sur fond blanc et le dessin du poisson qui ne ressemblait en rien au contenu. Cependant, ce que préparait Ibou derrière son comptoir était délicieux : un généreux sandwich Pinton qui «glissait» bien avec

une bonne tasse de Nescafé-Vitalait (non, ce n'est pas de la publicité, ce sont mes souvenirs), miam, miam ! Il y mettait des ingrédients pour le rendre savoureux, mais il y mettait surtout du cœur.

Légumes

Les jours où le portefeuille «bruissait» de feuilles, on pouvait aller voir Mère Ndioba, dont les sandwiches étaient de vrais sandwiches comme on l'entend ici - avec brochette de viande et légumes - et qui vendait aussi des plats à l'assiette (je soupçonne certains de mes camarades de l'époque d'avoir beaucoup acheté chez Mère Ndioba surtout pour les beaux yeux de sa fille, Maïmouna - je crois que c'était son prénom).

Et les jours où c'était carrément Byzance, je leur faisais des infidélités, à Ibou et Mère Ndioba, pour des fast-foods ou restaurants à quelques minutes à pied du Cesti, mais cela est une autre histoire...

En plus de Ibou et Mère Ndioba, je pense à Pa' Badiane - je n'ai jamais su sa fonction

exacte à l'école, mais il m'a souvent paru le «papy» un peu bougon, un peu policier, un peu garde-fou qui recadre les jeunes loups aux dents longues que sont les étudiants. Je pense à l'ancien chauffeur du car, Pape Thiam, je pense aux «photocopieurs/relieurs», aux «libraires par terre»... Des «figurants» qui, à leur manière, ont permis à bien d'étudiants - sans grands moyens, loin de chez eux ou de leurs «zones de confort» - de poursuivre leur chemin vers le diplôme.

Je suis heureuse que l'occasion de leur dire merci m'ait été offerte par le CESTI, par lequel je les ai rencontrés. Merci au CESTI, longue vie à l'école et aux Cahiers de l'Alternance !

«Il y a tant d'Hercule hors de l'arène. Tous ces gens qui savent qu'ils ne seront jamais honorés pour les prouesses qu'ils accomplissent au quotidien et qui ne réclament rien (...)» - Fatou Diome ■

COLONEL DIARRAN KONE (29ÈME PROMOTION 2001)

«Un moment de fou rire »

Pour ma part : un jour, au détour d'une pause, je suis en causerie avec les dames. une demoiselle, une cadette à ma promotion, une «Ibadou» rejoint le groupe, tend la main aux dames. Quand arrive mon tour, Nnon, dit-elle. Pourquoi ? Ai-je cherché à comprendre, je ne donne pas la main aux hommes, répond-elle. Ah!!! Alors, maintenant tu vas me donner ce que tu donnes

aux hommes. ce fut un moment de fou rire. Disons de...Imaginez, depuis elle tend la main à tout le monde. Sinon comment peut-on être journaliste et ne pas donner la main.....En espérant que ce n'était pas Daesh, je suis heureux que ma consœur ait été capable du dépassement de soi. ■

BOUBACAR KANTE (30ÈME PROMOTION 2002)

Un appel du destin



Le CESTI, en ce qui me concerne, procède d'un appel du destin, pour autant qu'il soit définitivement établi que personne n'a jamais une totale maîtrise de sa vie.

Dans mon cas, comme sans doute dans le cas d'autres journalistes emblématiques, des circonstances particulières ont servi de moteur à l'histoire pour mon entrée dans cette école que je ne connaissais jusque-là que très vaguement.

Ces circonstances se résumaient comme suit : se retrouver à préparer une maîtrise de philosophie sans jamais démarrer vraiment ses recherches, le professeur indiquant pour encadrer le mémoire rêvé étant en année sabbatique.

Ne malgré tout pas être dans les dispositions de faire un mémoire pour un mémoire, mais ne pas vouloir non perdre son temps, et tout d'un coup, se dire : "Et si j'essayais autre chose, le concours du CESTI, par exemple ?", pour finalement s'entendre dire : "Pourquoi pas ?".

Un emballement propre à la destinée a fait le reste. Comme par exemple avoir à l'épreuve orale l'enseignant qui va m'offrir mon premier CDI, qui me fera le premier croire en moi. Il ne s'en souvient peut-être pas, de même qu'il ne peut plus jamais se rappeler de la première question que lui a inspirée mon nom et mon patronyme.

Emballement

"Connais-tu un célèbre reporter sportif guinéen appelé Boubacar Kanté et qui a vécu en Guinée ?" Je ne le savais pas à ce stade, mais plus tard je vais comprendre que cette entrée en matière relevait quasiment d'une déformation professionnelle, pour un journaliste qui était considéré comme une référence dans le monde des reporters sportifs sénégalais.

Je ne connaissais pas Boubacar Kanté le Guinéen, évidemment que j'étais trop petit ou trop peu intéressé à l'époque par le monde du journalisme ou des reporters sportifs pour le connaître, quelque célèbre qu'il fut par ailleurs.

J'étais touché coulé, me disais-je, pas bon signe de passer à côté de la première question, mais j'ai dû me reprendre par la suite, à la question : "Qu'est-ce qui vous amène au journalisme". Je répondis, avec une grandiloquence toute philosophique : "Phi-

losophie et journalisme, même combat, ils s'inscrivent tous les deux dans une entreprise de clarification du monde".

Un argumentaire plein de prétention, qui a peut-être convaincu, si j'en crois l'attitude de mon examinateur, soudain intéressé. "Pas tout à fait coulé me disais-je".

Pour ceux qui n'ont pas deviné, Mamadou Koumé m'avait eu à l'oral d'entrée au CESTI, m'a ensuite donné mon premier boulot, de formidables autres opportunités pour une jeune carrière de reporter. J'ai eu l'occasion de lui dire toute ma reconnaissance et tout ce que je lui dois en d'autres lieux et circonstances, mais il y a juste qu'il m'est impossible de parler du CESTI sans que ces souvenirs me viennent en premier.

Il y a eu bien d'autres souvenirs, mais peut-être faut-il rappeler ce conseil de Mame Less Camara, que j'ai connu et rencontré à travers la chronique de Abdou Sow qu'il faisait paraître dans le quotidien *Le Matin* de l'époque. Cette chronique, beaucoup d'étudiants de philosophie s'en délectaient. Son auteur est un philosophe et apportait un peu d'esprit aux journalistes, se vantait-on. Plus tard, il m'a dit : "Reviens à une écriture simple : sujet, verbe, complément. Point. La capacité de conceptualisation, tu l'as déjà, elle te servira indubitablement, mais pour l'instant reviens à des choses basiques". Un conseil pour la vie, qui m'a inconsciemment fait devenir agencier. ■

SEYDOU KA (37ÈME PROMOTION 2009)

Quand l'avenir était encore vierge



Une bouteille de Coca Cola. A l'image de la madeleine de Proust, mes années au CESTI sont indissociablement liées à cet objet. Mais à la différence de la célèbre scène proustienne où c'est le gâteau trempé dans une tasse de thé, donc le goût, qui devient brusquement déclencheur des souvenirs de l'enfance, ici, si l'on peut dire, c'est l'image, le spectacle, qui sert de déclic. Cette image, c'est celle de notre camarade de promotion, Sophiane Bengeloun, qui avait tout le temps une bouteille de Coca qu'elle sirotait en classe. Grâce à cette clé de souvenir, je revois la silhouette nonchalante de feu Alioune Touré Dia qui fut notre professeur de télévision en première année. « Rappelez-moi encore votre nom

(...) Ah oui oui c'est Ka ! », commençait-il à chaque rencontre dans les couloirs de l'école. S'ensuivait une discussion interminable. Le même spectacle recommençait le lendemain. Avec en prime, la même question au moment de se séparer. « C'est bien Ka hein ? ». Si j'ai évoqué Proust tantôt, c'est aussi en souvenir de cet enseignant très patient, pour ne pas dire lent, mais très méticuleux dans sa manière de transmettre le savoir, qui m'avait révélé cet auteur au détour d'une question en classe.

Logiciel

A travers la bouteille de Coca de Sophiane, je revois aussi le visage fatigué de Lucien Lemoine, mais dont la voix radiophonique gardait encore toute sa vigueur. Ce Français passionné de lettres, qui avait débarqué au Sénégal, avec son épouse, dans le sillage du premier Festival mondial des arts nègres, m'a très vite permis de constater mes limites pour la presse parlée (radio ou télévision). Prononcer des phrases du genre « de-sources-officielles-israéliennes... » ou « un-nain-non-indien-dit-à-un-autre-nain-non-indien... » était un vrai défi pour moi. Mais pour Lemoine tout était théâtre. Entre deux gorgées de Sophiane, j'entends aussi la voix de Mme Diallo répéter « QuakerXpress » du nom de ce logiciel de montage que tous les étudiants, notamment de presse écrite, devaient maîtriser. « Boua (Mouhamed Boua Coulibaly, un camarade de promotion malien), avec ta grosse tête, j'ai dit Pomme+S », dit encore la voix, provoquant un léger rire dans la petite salle.

Ces moments de détente et de théâtre où le rire était permis, voire encouragé durant le cours (avec Lemoine) contrastaient fortement avec ceux, notamment durant le cours de Sémiologie, où la concentration était de rigueur. N'est-ce pas Serge Thiakotine ? Pour la petite histoire, certains camarades de promo continuent, aujourd'hui encore, de m'appeler ainsi (...) C'est finalement cette exigence de rigueur – je revois encore le très exigeant Djib Diédhiou s'étrangler parce qu'un étudiant a eu le malheur de commencer son reportage par donner la situation géographique d'un endroit au lieu de décrire « directement » ce qu'il entend ou voit, des couleurs, un son, une odeur...

–, le tout dans une ambiance bon enfant, que je qualifierais « d'esprit du CESTI ». Un condensé de savoir-faire, de savoir-être et de valeurs qui marquent à jamais. Le souvenir de ces années, quand l'avenir était encore vierge, a toujours un goût âcre-doux, un peu comme celui du Coca Cola finalement, et constitue une source d'inspiration inestimable au moment d'affronter les périls du métier. En effet, l'écrivain américain Thomas Pain disait de la politique qu'elle est l'innocence perdue. Il en est de même du journalisme. Et c'est pour cette raison que le passé – étant étudiant on idéalise forcément le métier – est toujours plus beau que l'avenir. ■

DIACOUNDA SENE (38ÈME PROMOTION 2010)

Du CESTI, je retiens....



J'ai été frappée par la chaleur humaine du personnel du CESTI, bien avant même d'y être admise. En 2007, comme tous les étudiants aspirant à intégrer cette prestigieuse école de journalisme, j'étais venue déposer mon dossier de candidature. Lorsque je pénètre dans le secrétariat, deux dames m'accueillent avec un sourire qui fait aussitôt s'envoler le trac de la jeune étudiante que j'étais. Je suis mise à l'aise après avoir décliné l'objet de ma visite. Quand je commence à présenter mon dossier à l'assistante (je saurai plus tard que c'était Mme Gaye), une ancienne de l'école fait son entrée dans le bureau. Après quelques instants d'échanges, elle récupère une pile de documents sur le bureau et s'en va. Juste après son départ, mon dossier avait disparu. Malgré les recherches, les documents

restaient introuvables. C'est alors que Mme Gaye me rassure et me demande de rentrer pour revenir le lendemain. « Ne t'en fais pas, d'habitude, ceux qui ont un début difficile finissent toujours par une fin heureuse », me lance affectueusement Mme Sène. Et la fin a été heureuse comme elle l'avait prédit, car j'ai été admise à l'issue du concours d'entrée.

Maîtresse

Une nouvelle étape de la vie commençait avec des appréhensions certes, et aussi des défis compte tenu de la bonne réputation de ma nouvelle école. Mais très vite, je m'approprie cette institution et fait de ses occupants ma famille. Mes moments favoris ont été ceux passés à la salle PAO en compagnie des deux merveilleuses dames : Mme Diallo et Mme Gaye. Cette ambiance quasi familiale nous permettait de rompre avec le trop sérieux des autres cours. A la limite, je me sentais même comme à l'école primaire avec une maîtresse qui s'amuse avec un bâton à rappeler les règles aux « cancre » en informatique. « Pomme S », criait-elle régulièrement pour nous rappeler qu'il fallait enregistrer le travail. Une pédagogie très efficace et qui permettait d'avoir un cours très détendu.

J'adorais aussi me retrouver en cours de photographie. Et pour deux raisons. D'abord j'étais passionnée par la photo, ensuite, j'aimais bien mon professeur Monsieur Pa Bathily comme j'aimais l'appeler. J'avais hâte de me retrouver au bureau du fond même si je sais que j'allais récolter des coups de bâton. Très taquin avec tout le monde, M. Bathily ne ratait pas l'occasion

de me donner des coups ou de me pincer. Des relations qui facilitaient l'apprentissage car suscitant une passion de la matière enseignée.

Tous ces moments n'ont été que pur bonheur. Un bonheur qui m'a habitée tout le temps que j'ai passé dans cette école. J'y ai connu des professeurs aussi compétents que dévoués et généreux dans leur enseignement. Des oncles, des « tatas » qui vous affectionnent et vous conseillent au besoin comme leur propre fille.

Parallèlement à cette sympathie et affection, j'ai aussi été marquée par la rigueur du personnel enseignant. Une vraie maison

d'éducation où on a l'impression d'être retourné au lycée avec les horaires matinaux et stricts. Accueillie en première année par des professeurs comme le rigoureux M. Biraïm Moussa Guèye et l'intransigeant M. Diop sur la ponctualité, il n'y avait de place que pour un comportement exemplaire. Un comportement que tous les chargés de cours au CESTI consolident tout au long du cursus jusqu'à la spécialisation en presse écrite pour moi.

Aujourd'hui, je suis très fière d'être un produit de cette école d'excellence qui, en plus de m'avoir offerte une formation au métier que j'exerce, a participé à forger ma personnalité. ■

FATOU GAYE SECK (38ÈME PROMOTION 2010)

A l'école de la rigueur



2007, je faisais mon entrée au Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information. Nouvellement bachelière, j'étais très enthousiaste mais aussi fière d'avoir réussi le concours d'entrée dans cette prestigieuse école. La rigueur a été la première chose qui m'a marquée durant la formation, avec un emploi du temps très chargé dès la 1ère année. Je me suis habituée à cette rigueur et très rapidement nous nous sommes appropriés les b.a.ba du journalisme dès les premiers cours. Ces premières prises de contact furent des moments inoubliables car chacun se présentait en donnant ses motivations à opter pour le métier de journalisme. D'ailleurs c'est de là qu'est parti le surnom Walf que m'avait

donné les camarades de la promotion. Eh oui j'aimais tellement écouter cette radio dans les années 2003 que j'ai fini par avoir l'amour du journalisme, grâce aux brillants journalistes qui étaient dans cette station à l'époque. En racontant cela lors de la prise de contact, cela avait amusé toute la classe.

Une promotion très spéciale et qui restera dans les annales du CESTI. En effet, nous étions la première promotion et d'ailleurs la seule, si je ne me trompe pas, avec seize filles. Au CESTI, les filles se comptaient sur le bout des doigts au sein des différentes promotions. Et nous étions l'exception de cette règle. En presse écrite aussi, la 38ème promotion faisait l'exception avec six filles. Une première et jusque-là unique depuis la création de cette école. Faisant partie de ces six filles qui avaient opté pour le médium Presse écrite, j'ai eu la chance de bénéficier des enseignements de nos formateurs : M. Djib Diédhiou en 2ème année et M. Mamadou Koumé en 3ème année. Certes en entrant au CESTI, j'avais en tête de faire la radio, mais séduite par la rigueur de Djib Diédhiou enseignant de Presse écrite en 2ème année, j'ai finalement opté pour la presse écrite. Chose que je n'ai pas regrettée car ayant appris auprès de nos formateurs les rudiments de l'écriture journalistique. Très rigoureux, M. Diédhiou n'hésitait pas à nous remonter les bretelles si le travail demandé n'était pas bien accompli.

Exemple, lors d'une matinée de session intensive en 2009. Une étudiante n'avait pas pu avoir la personne ressource pour

faire l'article demandé. Il s'agissait de rencontrer le politologue Pathé Diagne pour s'entretenir avec lui de la 3ème édition du Festival mondial des arts nègres qui devait se dérouler au Sénégal. Un manquement qui avait mis « Djib » dans tous ses états. Ses remontrances contre notre camarade résonnent encore dans mes oreilles. «Il faut user de tous les recours possibles pour

trouver la personne ressource», disait-il en colère. Une matinée qu'aucun d'entre nous n'a oubliée. Comme je n'oublierai jamais ces années passées au CESTI. ■

**CESTIENNE UN JOUR, CESTIENNE
POUR TOUJOURS**

ERICK GNIMADI (38ÈME PROMOTION 2010)

Mon passage au CESTi ...

Je garde le souvenir de mes collaborations avec la Direction de l'école qui malgré ma situation d'étudiant me sollicitait très souvent pour réaliser des films et documentaires. Cette confiance des autorités de l'école m'a beaucoup touché.



Mais ce qui m'a le plus marqué lors de mon passage au CESTi c'est le montage que j'ai fait pour le compte d'une camarade de promotion. Mlle Idelette Bissuu de nationalité camerounaise avait monté sa grande enquête de télévision à Walf TV. Au moment de copier son travail sur bande,

elle a perdu tout le contenu, ce qui était grave d'autant plus que cela est arrivé le jour même où elle devait déposer la grande enquête. C'était la date limite de dépôt. Elle a pleuré à chaudes larmes, cela m'avait beaucoup touché. J'ai alors décidé de lui venir en aide et comme j'avais déjà fini de monter mon travail une semaine avant cette date, j'ai repris le travail de montage de Idelette du début à la fin.

Ce qui devait se faire en plusieurs jours, je l'ai réalisé en une journée. De matin au soir sans repos et cela jusqu'aux environs de cinq heures du matin le lendemain. Au final, elle avait pu déposer sa grande enquête qui a reçu par la suite une bonne mention. Cela fut une grande fierté pour moi. J'ai été major de la 38ème promotion avec la mention très bien. Cela m'a beaucoup plu. Mais sa réussite également m'a beaucoup plu.

Parmi les autres souvenirs, il y a ce qui est arrivé à certains camarades de promotion lors de notre sortie pédagogique à Kédougou où ils ont été abandonnés en pleine nature de Sabodola. Ils n'avaient pas respecté les consignes des encadreurs.

BABACAR WILLANE (39^{ÈME} PROMOTION 2011)

L'histoire de l'ordinateur



Je me rappelle le premier jour du cours intitulé «Recherches documentaires », l'enseignant avait demandé à ceux qui n'avaient jamais utilisé l'ordinateur de lever la main. Mamadou Thiam et moi, venus de l'intérieur du pays, nous étions les seuls à nous être signalés. Cela a fait rire quelques camarades et jusqu'à aujourd'hui, Thiam continue de me le rappeler. Mais devant la machine, on s'était rendu compte qu'on n'a pas été les seuls qui ne se sont pas familiarisés à l'ordinateur. C'est juste que nous avons osé avouer un fait qui était gênant pour d'autres. C'est dire aussi combien ces différents cours en informatique sont importants pour les étudiants.

Pour moi le CESTI c'est aussi la deuxième année. D'abord le séjour rural, très important pour nous autres étudiants. Ça été la meilleure manière de nous montrer que derrière des faits anodins à première vue, il peut y avoir des informations intéressantes. Une fois à Toubacouta, descendu du véhicule, Djib Diédhiou voit une boutique où c'est écrit "établissement Khadim rassoul". Pour nous les étudiants, il n'y a rien de curieux. Alors qu'on allait passer tout tranquillement, il nous interpela : vous n'avez rien constaté ? . Nos regards hagards ont servi de réponse. Et il s'exclame : ce n'est pas possible, vous ne voyez pas ce qui est écrit. Un tel commerce dans un village ! C'est ainsi qu'il s'est mis à nous expliquer que nous devons chercher à savoir si c'est une succursale. Quelle est cette clientèle qui justifie sa présence ici ? Et surtout mettre cela en rapport avec ces murs fissurés des cases en toit de paille. Pour avoir manqué de nous demander si le nom d'un village avait un lien avec la capitale malienne, nous avons retourné le lendemain à Bamako, situé à 3 km de Toubacouta.

Restaurant

Je me rappelle aussi les sessions intensives pendant lesquelles il fallait venir tôt à l'école et rentrer tard la nuit. On avait à peine le temps de se laver correctement. Pour manger dans la journée, il fallait acheter des sandwiches, parce qu'on n'avait pas le temps d'aller au restaurant. Malgré tout, on avait été surpris au bout de trois jours que Djib Dédhiou nous serve cette remarque : ça ne découle pas hein! . La

formule a fait l'effet d'un coup de massue avant de devenir plus tard une expression de plaisanterie consacrée entre nous. Mais, il a fallu entretemps redoubler d'efforts et voir moins de rouge sur les copies et moins de critiques en réunion de rédaction.

Il est important au passage de s'arrêter sur ce personnage, Djib Diédhiou, reconnu comme insatiable par tous les étudiants. Avec lui, la plus grande déception survient le jour où on pense avoir bien fait. Je me rappelle une note de 11/20 obtenue lors d'un devoir, alors que j'espérais beaucoup plus. Il paraît même qu'un des doyens de l'école avait dit de lui que pendant 30 ans qu'il est au CESTI, il ne l'a jamais entendu dire à un étudiant qu'il a fait un bon travail. Mais avec le recul, je pense que nous avons tous un grand respect pour lui. Nous avons même parfois la nostalgie de ses correc-

tions, sachant que dans nos rédactions, il n'y a plus d'encadrement. Même si j'hésite encore (j'ai peur de me faire massacrer), il m'est arrivé plusieurs fois l'idée d'aller le voir avec plusieurs de mes dossiers et portraits pour me faire corriger.

Tous les souvenirs ne sont pas forcément agréables. Il y a eu des moments difficiles avec certains camarades, particulièrement dans les travaux de groupe. Certains attendaient que leurs camarades fassent le travail à leur place. D'autres étaient d'un tempérament tel que plusieurs fois, on s'est retrouvé à l'école pour travailler, mais on a fini par s'engueuler avant de rentrer. Il fallait parfois s'interposer pour éviter qu'on en arrive aux mains. Il y a même eu ce qu'on a appelé le «clash de Toubacouta» pour des problèmes de caméra. ■

ABDOULAYE NIASS (40ÈME PROMO 2012)

Une école d'exigence et de rigueur



Quel exercice délicat que de témoigner de son parcours au CESTI, cette école où on apprend à un journaliste à maîtriser ses émotions dans la relation de faits, tant le sentiment de reconnaissance est intense. L'occasion est en revanche suffisamment opportune pour s'y prêter puisque c'est dans le cadre des Cahiers de l'Alternance, qu'encore étudiant, j'ai couvert jusque-là le plus grand événement de ma carrière : l'élection présidentielle de 2012.

En intégrant le CESTI, je n'avais pas une idée précise du contenu de la formation. Tout au plus, je m'attendais à obtenir un diplôme de journaliste pour exercer, me

disais-je, « légitimement » ce métier. Plus tard, j'ai découvert que l'enseignement avait une dimension multiple. Au-delà de la collecte et du traitement de l'information dans le respect des principes éthiques et des règles déontologiques, les enseignants du CESTI apprennent aux étudiants à être exigeants avec eux-mêmes sous le terme de « comportement professionnel ».

Soucieux de la réputation de l'école et des dérives croissantes dans les médias actuels, ces enseignants insistent sans cesse tout au long de la formation sur la rigueur dans le traitement de l'information pour que le diplômé du CESTI continue d'être respecté partout. C'est à mon avis le plus grand service reçu dans ce prestigieux établissement. Il faut intégrer le milieu professionnel pour s'en rendre compte si, évidemment, le diplômé applique les enseignements reçus.

Le niveau d'exigence et de rigueur est beaucoup plus élevé au CESTI que dans les rédactions. Persuadé qu'être diplômé du CESTI se montre plus à travers un comportement professionnel irréprochable et une bonne qualité de production, j'ai intégré l'idée qu'un Cestien n'a droit à aucune erreur. Parce qu'il est bien outillé, le public a le droit d'exiger tout de lui. Je me suis rendu compte durant mon expérience que cette exigence de marquer l'identité cestienne dans mes productions était supérieure à celles de mon rédacteur en chef ou directeur de publication. Cette prise de conscience d'être formé implique le culte permanent de l'excellence.

La diversité des étudiants du CESTI est une autre source d'enrichissement personnel, d'un point de vue culturel bien entendu, qui m'a également marqué durant cette expérience. Les influences réciproques avec d'autres Africains de même promotion ont suscité en moi plus d'ouverture, de curiosité et d'envie de découvrir leur culture. C'est notre propre perception en tant qu'Africains qui se modifie. Le CESTI est aussi ce vivier culturel où l'étudiant voyage sans se

déplacer en échangeant au quotidien avec d'autres Africains, à travers des expositions culinaires durant les journées culturelles.

C'est également par reconnaissance aux enseignants qui nous ont transmis les valeurs du journalisme qu'il ne faut jamais ménager ses efforts pour toujours présenter des productions à la hauteur de leur engagement à préserver l'image d'excellence du CESTI. ■

EL HADJ IBRAHIMA THIAM (40ÈME PROMOTION 2012)

Un attachement de cœur



« Quand la mémoire va chercher du bois mort, elle ramène le fagot qui lui plaît », a écrit Birago Diop. Après avoir remonté le temps, la mienne est revenue avec un fagot de souvenirs qui, passés au tamis, me conduisent à cette conclusion : les trois ans que j'ai passés au Cesti furent parmi les moments les plus beaux de ma vie. Il ne peut en être autrement d'ailleurs. C'est le contraire qui aurait étonné. Faut-il le rappeler, c'est dans les couloirs de cet établissement, un après-midi de décembre 2010, que j'ai croisé le regard et tombé sous le charme de celle qui partage aujourd'hui ma vie. Oui, c'est au Cesti que j'ai rencontré mon épouse. Rien que cette anecdote aurait pu largement suffire pour témoigner

de l'attachement que j'ai pour cette école. Mais il se trouve que le Cesti, c'est beaucoup plus que des considérations de cœur.

Le Cesti, c'est surtout et avant tout, une école de la vie. J'y ai tissé de solides amitiés, des amitiés d'une vie au contact de gens d'horizons et de profils divers. Il me revient ce premier jour d'amphi de rentrée, le 5 novembre précisément, ces débats houleux en classe, la couverture de l'élection présidentielle de 2012, ce séjour rural mouvementé à Keur Momar Sarr suivi de l'intense session...intensive. Remonte en moi aussi le souvenir de cette longue grève de 2010. Comme un seul bloc, les étudiants se sont mobilisés, pendant un mois, pour exiger qu'on leur délivre des diplômes et non plus des attestations. La même détermination avait été opposée au projet de construction d'une fonderie en face du Cesti. Ce projet a été tué dans l'œuf grâce à l'engagement combiné de la direction et des étudiants. Des étudiants qui, après cette bataille de principe, m'ont fait confiance en me désignant, par acclamation, comme leur délégué. C'est ainsi que, pendant deux ans, j'ai pu être au cœur des préoccupations de mes camarades aussi bien sur le plan social que pédagogique.

A propos de pédagogique, comment oublier ce premier cours avec M. Thierno Diop ? Ce jour-là, la moitié de la classe (par chance je n'en faisais pas partie) n'y avait pas assisté. Motif : ils avaient commis l'erreur de se faire devancer en classe par le professeur. La semaine d'après, tout le monde était en classe dix minutes avant

l'arrivée du prof. Cet épisode nous a appris ce qu'était la rigueur et donné une idée de ce qui allait nous attendre durant notre formation. Car, être un étudiant du Cesti, c'est adopter des comportements et intégrer des valeurs qui n'inspirent pas le dépit. Au contact d'enseignants et professionnels aguerris comme Djib Diedhiou, Mamadou Koumé, Moustapha Guèye, Ibrahima Sarr etc., on a appris qu'être Cestien, c'est prendre conscience qu'on est issu de la meilleure école de formation en journalisme de toute l'Afrique francophone. Qu'être Cestien, c'est ériger le profession-

nalisme et le journalisme responsable en sacerdoce. Qu'être Cestien, c'est porter en soi les valeurs telles que la vérité, la rigueur et l'humilité qui fondent l'orthodoxie du métier. Qu'être Cestien, c'est aussi et surtout incarner au quotidien les valeurs d'éthique et de déontologie, hélas trop souvent sacrifiés sur l'autel des logiques mercantiles.

Nous avons été Cestien un jour, nous le demeurerons pour toujours....Joyeux cinquantième à notre chère école ! ■

MOR BASSINE NIANG (41^{ÈME} PROMOTION 2013)

De solides relations



Mon histoire avec le CESTI a débuté lors des tests de présélection. J'ai failli rater le dernier tour des épreuves n'eût été l'appel matinal de Mamadou Koumé. J'ai sauté dans le premier taxi pour le CESTI et les minutes ressemblèrent à une éternité tout au long de la Vdn. Je suis arrivé à l'école avec plus de quinze minutes de retard. Sur place, je trouve M. Dominique Mendy qui me disait : « futur journaliste, vous arrivez en retard. Entrez dans cette salle, les épreuves ont démarré ». Je me suis installé pour faire les épreuves de français. Je n'en revenais pas car j'étais à deux doigts de louper l'une des plus grosses opportunités de ma vie. Malgré ce retard accusé, j'ai gardé espoir et je disais à un ami Oumar Baldé, finit camarade de promotion qu'on allait se

retrouver en première année. Ce fut inoubliable avec un groupe d'amis de vingt quatre personnes. Des gens formidables malgré les divergences d'idées ; la première année de la 41^{ème} a marqué l'histoire de l'institution. Personnellement, j'ai toujours voulu faire la presse écrite et cette idée a été renforcée par Babacar Khalifa Ndiaye (BKN) qui m'a séduit de par sa simplicité. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont occupé une place importante avec mes premiers tweets et Mamadou Ndiaye y a contribué. Les cours étaient durs car il fallait se réveiller à 8h et c'était difficile car je rentrais tard le soir après avoir fait des articles pour le quotidien sportif Stades. On a passé une superbe année dans une folle ambiance où les moindres erreurs se payaient cash : rectificatifs des camarades ou désapprobation dans le fair-play. Le cours de sociologie politique a été le seul moment de calme dans la salle car M. Thierno Diop faisait respecter « l'idéologie ». En deuxième année, on découvre de nouveaux enseignants Ibrahima Sarr (Sémiologie), Djib Diedhiou (presse écrite), Yves Jacques Sow (télé) et l'exceptionnel Moustapha Gueye (sociologie des médias), pour ne citer que ceux là. On a beaucoup appris et on a aussi souffert avec des exercices et des exposés toutes les semaines. La fin de la formation ou la troisième année avec la préparation de la « Grande Enquête » a été aussi une étape importante et difficile. Mais, on a su relever la tête grâce à l'appui et l'orientation d'encadreurs de qualité comme Mamadou Kassé et Mamadou Koumé qui ont su don-

ner du sens à nos différents projets. Mes relations avec ces deux messieurs sont très particulières et la preuve c'est qu'ils sont allés demander la main de mon épouse. Mais, mon histoire avec Mamadou Koumé ne s'arrête pas là. Il joue le rôle d'un père grâce à ses conseils et son soutien sans relâche. Je profite de cette occasion pour

adresser mes chaleureux remerciements au personnel administratif et technique du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI). J'associe à ces remerciements Mme Sow Anna Lalyre, une dame attentionnée. Le CESTI est plus qu'une école, c'est une famille. ■

MARLYATOU DIALLO (42E PROMOTION 2014)

«Chaque personne a une histoire à raconter...»



Quelle difficile tâche que celle de devoir choisir un souvenir en particulier parmi tous ceux qui me lient au CESTI, aux valeureux enseignants qui m'ont formée et aux exceptionnels étudiants que j'y ai côtoyés ! Hélas, il me faut faire un choix.

C'était en 2013 à l'Institut Diambars à Saly où la 42ème promotion séjournait pour les besoins de son séjour rural. Une semaine durant, nous devons mener des investigations et produire des articles selon les exigences du médium que nous avons choisi. En presse écrite, les sujets tournaient autour du sport, du tourisme, de l'insécurité,

de la prostitution, etc. Tous les soirs après le diner, les étudiants en presse écrite se retrouvaient avec leur encadreur M. Djib Diédhiou. La réunion avait lieu sous un arbre et avec une seule chaise à proximité. Une chaise que les étudiants proposaient toujours à M. Djib qui, à chaque fois, la refusait. Nous restions donc tous debout et les réunions pouvaient être longues. Cependant, les échanges enrichissants ainsi que les remarques pertinentes de M. Djib stimulaient notre esprit et parvenaient à noyer l'inconfort physique. Après cette réunion, chacun d'entre nous savait exactement ce qu'il avait à faire le lendemain.

Charretier

Justement un de ces lendemains, mon interlocuteur se décommande à la dernière minute. Quelque peu déçue, j'emprunte une charrette pour rentrer à Diambars plus tôt que prévu. Au cours du trajet, je complimente le charretier sur son cheval qui semble très bien entretenu. Il s'en suit alors une conversation au cours de laquelle, il me conte l'histoire qui le lie au cheval. Touchée par son récit, je lui demande l'autorisation de prendre des notes.

Dans les lignes qui suivent je vais essayer de rapporter aussi fidèlement que ma mémoire me le permet, le récit que j'ai livré à M. Diédhiou dès mon arrivée.

Bonjour Monsieur, mon interlocuteur au poste de police n'était pas disponible. Il m'a fixé un nouveau rendez-vous prévu cet après-midi. Mais j'ai un peu discuté avec

le charretier qui m'a ramenée. Je souhaite consacrer un article à l'histoire d'amitié qui le lie à son cheval. Cet homme n'est pas riche mais il se débrouille toujours pour nourrir convenablement son cheval. En outre, il lui aménage des heures de repos et ne le surcharge jamais. Bref, pour lui son cheval est plus un ami qu'un esclave asservi à ses besoins pécuniaires. Une amitié qui, semble-t-il, est réciproque. D'après le charretier, il est le seul à qui la bête obéit. Le plus souvent, il arrive à s'en sortir financièrement. Durant la période touristique notamment, il fait faire des excursions à des touristes. Et cela rapporte généralement. Mais il lui arrive quelques fois d'être confronté à des périodes creuses. Une fois, alors qu'il n'avait pas les moyens de sustenter son cheval, il s'est lui-même abstenu de manger ».

Après avoir écouté mon récit, M. Diédiou me posa un certain nombre de questions qui mirent à nu les lacunes de mon récit. Heureusement, j'avais pris le numéro de téléphone de mon interlocuteur. Aujourd'hui, il m'est difficile de me souvenir

de toutes ces questions. Cependant, celle-ci me revient en mémoire.

Ca peut être une histoire intéressante. Mais est ce qu'il t'a dit depuis combien de temps il possède ce cheval et comment il l'a acquis ?

Depuis bientôt trois ans. C'est son oncle qui le lui a acheté quand il avait 19 ans pour qu'il puisse gagner sa vie avec.

J'ai choisi ce souvenir parce que j'en ai tiré un enseignement que je me suis toujours efforcée d'appliquer au cours de mes futures investigations : « Chaque personne a une histoire à raconter, il suffit de l'écouter ». Les contraintes liées à l'espace me commandent d'en rester là. Toutefois, il m'est difficile de conclure sans témoigner ma gratitude à tous mes enseignants au CESTI. Vous contribuez à rehausser le niveau de cette prestigieuse école dont je suis une diplômée reconnaissante. CESTienne un jour, CESTienne pour toujours. ■

MAMADOU SARR (42E PROMOTION 2014)

Ça n'a pas été facile... mais j'ai réussi !

Le CESTI un rêve d'enfant qui se réalise. Je suis entré au CESTI après avoir travaillé douze ans dans différents organes de la place. Mais, je l'avoue volontiers, pendant tout ce temps, en dépit du fait que je me suis épanoui dans de nombreux organes, il n'en demeure pas moins que le fait de n'avoir pas un diplôme du CESTI était ma plus grande frustration. Celle qui me rongeaient, mais dans un coin de ma tête je rêvais tous les matins « en me rasant » d'y entrer un jour pour « formaliser mes acquis de l'expérience professionnelle ».

L'occasion m'a été donnée en 2012. J'ai décidé dans un dernier baroud d'honneur de déposer un dossier pour passer les tests fixés en fin mars. Le dépôt de ma candi-

dature s'est fait d'ailleurs le jour de la clôture des candidatures. Preuve du dilemme qui m'habitait depuis de longues années : c'est-à-dire abandonner un contrat de travail confortable à Walfadjri quotidien ou aller faire des études pendant deux ans dans une précarité certaine à la clef. J'ai choisi la deuxième alternative.

Bâtiment

A l'issue du test que j'ai réussi, des épreuves écrites et de l'entretien oral j'intègre l'école à la rentrée d'octobre 2012. Mon premier contact avec le CESTI a un visage. Il a débuté avec Edou. Petit de taille, occupé ce matin comme tous les jours, d'ailleurs à rendre propre la devanture et l'intérieur de l'unique et imposant bâtiment, mais aussi son jardin fleuri. Après un bonjour, il me balance son vigoureux « c'est bon » avec un sourire timide au coin. De la manière qu'il me regardait, montre qu'on venait de se voir. Avec les autres étudiants qui lui donnent du « Edou » et il les saluait par leur nom ; avec une blague qui déclenchait des rires fous pour chacun.

Pour moi le CESTI est l'école qui ouvre tous les rêves. C'est pourquoi j'ai rêvé d'y entrer, des années avant d'y entrer. Et jusqu'avant de démarrer les cours par une rentrée inaugurale dans la fameuse « case foyer » avec une brochette de professeurs respectables : allant du directeur Ibrahima Sarr à Mamadou Koumé, Thierno Diop, Moustapha Guèye, Djib Diédhiou, Mme Cousson Sall Traoré, Yves, Pape Atou, Guèye, Mendi, Mame Less Camara ou Lamine Touré... J'en oublie sans doute.

Je me souviens comme si c'était hier, également de la présence des étudiants de la 40e promotion, qui ont reçu quelques jours auparavant les résultats de leurs examens de sortie et attendant leur remise de diplômes. Ceux de la 41e qui étaient nos aînés chez qui nous avons beaucoup à apprendre surtout des nouveaux arrivants comme moi avaient eux aussi répondu présents.

Au CESTI de mon rêve, j'ai intégré la 42e promotion dont on dit qu'il avait un excellent niveau comme toutes les précédentes.

Les années sont passées vite. Nous avons reçu un enseignement de qualité, à la fois théorique et pratique. En somme, en deux ans, j'ai appris au CESTI ce que je ne savais pas en douze ans de pratique de terrain. Car, comme Monsieur Jourdain de Molière avec sa prose, moi aussi je faisais du journalisme sans le savoir. Grâce à l'enseignement reçu au CESTI, le journalisme n'a plus de secret pour moi. Je n'oublierai jamais le CESTI qui est comme une seconde famille pour moi. Ne dit-on pas, « Cestien un jour, Cestien pour toujours » ■

ABDOULAYE CAMARA,
PREMIER DIRECTEUR TECHNIQUE DU CESTI

« Ma mission, préparer la relève technique »



Abdoulaye CAMARA (en arrière plan)
et Mame Fatou FALL (au premier plan)

Le premier directeur technique sénégalais de l'institut, Abdoulaye Camara raconte comment les équipements ont été acquis et installés.

Comment êtes-vous devenu directeur Technique au CESTI ?

En 1975, j'ai été contacté par les Canadiens qui dirigeaient l'école pour préparer la relève de l'assistance technique française et canadienne. Ils avaient besoin d'une expertise sénégalaise pour coordonner l'installation et l'acquisition de tous les

matériels techniques nécessaires à l'institut pour fonctionner comme une école de journalisme digne de ce nom. A mon arrivée, c'était un Canadien qui occupait ce poste. Il était ingénieur électronicien en application sur l'équipement audiovisuelle. On a nous mis ensemble pour préparer le rapatriement de la troisième année qui se faisait à l'étranger.

Il était prévu que plus rien ne se faisait à l'extérieur. Tout devait se faire sur place, au CESTI. A son départ, je devais mettre en place les installations, les essayer jusqu'à ce que l'institut soit en mesure d'assurer la production des contenus en presse écrite, radio et télévision. La troisième année devait se faire au CESTI avec les équipements existant en France et au Canada où se déroulaient les enseignements. Autrement dit, l'école devait être capable d'imprimer un journal papier, faire des éditions d'informations en radio et faire le journal télévisé.

A l'époque, de quoi avait besoin l'école pour l'enseignement des étudiants en troisième année ?

D'abord pour la presse écrite, il fallait acquérir tout le matériel qu'il faut pour assurer le travail de secrétariat de rédaction et acquérir des appareils photos pour les étudiants. Le CESTI devait être en mesure de maîtriser le processus qui va de la collecte à la production de contenu. Nous n'étions pas encore à l'époque du numérique, tout devait se faire manuellement. Même pour les lavages de photo, l'école disposait d'une salle pour ce travail. Il fallait également aller chercher une imprimerie à l'étranger et l'installer pour que l'école soit en mesure de tirer un bon journal avec de très bonnes photos et tout ce qui va avec. Même les étudiants ont participé aux travaux.

Pour la radio, nous avons besoin d'un studio avec tous les instruments pour le montage et également de bandes ma-

gnétiques. Les étudiants devaient être en mesure de faire le journal, d'animer des émissions comme dans les radios professionnelles. Au début, il n'y avait pas beaucoup de ressources humaines mais au fil du temps, nous avons recruté des gens et nous les avons formés. Certains d'entre eux sont allés au Canada pour se familiariser avec la manière dont les Canadiens travaillaient.

Le même travail a été fait avec la presse écrite et la radio, nous l'avons également réalisé avec la télévision. Pour la télé, il fallait mettre en place une régie, disposer de bandes pour les enregistrements et mettre un plateau où se produit le travail de journaliste..

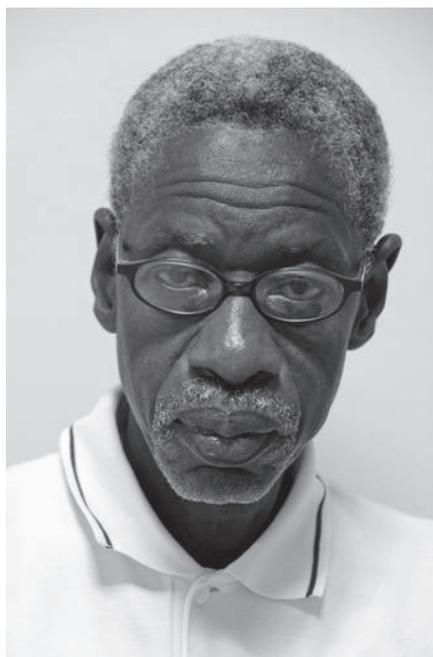
En ce qui concerne les trois médias, tout le matériel était acheté au Canada. Les Canadiens ont dégagé un budget pour préparer leur retrait sur le plan appui-logistique. Un fonds de contrepartie a été établi à partir de 1976, par préparer d'abord le raccourcissement des séjours en France à l'IFP (Institut français de presse) et à l'Université de Montréal (Canada).

L'installation s'est terminée en 1976 et la mise en application a commencé en 1977 et l'ingénieur canadien est parti cette année. Le CESTI était prêt sur tous les plans. A partir de cette date, si on prend l'exemple de la radio, tout étudiant qui partait en reportage avait son magnétophone portable professionnel, un matériel que la Radiodiffusion télévision sénégalaise (Rts) n'avait même pas à l'époque. ■

ABDOUL AZIZ BATHILY (40 ANS AU CESTI)

« J'ai connu tous les Directeurs »

Formateur en photographie, Abdoul Aziz Bathily a passé près de quarante ans au Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (Cesti) avant de prendre sa retraite en 2013. Je témoigne

**Qu'avez-vous retenu de votre passage au CESTI ?**

J'ai eu la chance de connaître tous les directeurs qui ont dirigé l'institut. Du premier directeur canadien M. Galipeau, en passant par le premier directeur sénégalais Babacar Sine jusqu'à l'actuel directeur Ibrahima Sarr. J'ai connu donc tous les cinq directeurs canadiens et tous les cinq directeurs sénégalais qui ont dirigé le Cesti.

L'une des choses qui m'a plus marqué au CESTI, c'est l'enquête au village que les étudiants faisaient en deuxième année et qu'on peut comparer actuellement au séjour rural. Elle se faisait dans une localité hors de Dakar pendant une dizaine de jours. Les étudiants pour la plupart découvraient des aspects de la vie du monde rural. Ils étaient logés en campagne comme des éclaireurs qui partaient avec leurs tentes. C'est eux-mêmes qui faisaient la cuisine.. C'était une expérience enrichissante. Quand les étudiants revenaient, ils produisaient un journal. .

Quelle différence entre le CESTI des Canadiens et celui des Sénégalais ?

Avec les Canadiens, les étudiants de troisième année faisaient leur formation au Canada et en France. Puis avec le retrait des Canadiens, ça ne se faisait plus. Ils se sont totalement désengagés parla suite et ont laissé l'école aux Sénégalais.

Il y avait aussi ce qu'on appelait la valise de l'étudiant. Les étudiants avaient dès l'entrée en première année une valise dans laquelle il y avait un certain nombre d'outils de travail : un magnétophone, un appareil photo amateur, bref il y avait un ensemble de matériel didactique qui leur permettait de faire convenablement leur travail. La

valise leur était vendue à une somme symbolique.. Chaque étudiant bénéficiait aussi d'une bourse mensuelle de quarante mille francs. Il existait un journal mural de l'étudiant. Il leur arrivait de faire des papiers sur les enseignants, le directeur et tout le personnel.

Les gens s'empressaient de venir le lundi matin pour lire le contenu. Mais le journal mural de l'étudiant a disparu après le départ de M. Sine, le premier directeur sénégalais du CESTI. Le comité pédagogique de l'école s'était réuni pour décider de mettre un terme à ce journal suite à une caricature sur un enseignant.

Ce qu'il faut surtout retenir, c'est qu'avec les Canadiens, la formation du personnel se faisait avec sérieux. Le personnel administratif et technique était formé au Canada. Moi-même, j'ai bénéficié deux fois en 1977 et en 1978 de deux formations. Cela a continué à l'arrivée du premier directeur sénégalais Babacar Sine. Il est venu en 1980 comme directeur adjoint et a pris la fonction de directeur en 1981. A partir de cette période jusqu'en 1990, M. Sine a fait un recrutement massif en personnel administratif et technique. La plupart d'entre eux ont été envoyés en formation au Canada et en France à l'époque.

Qu'est-ce qui a changé quand les Sénégalais ont pris en mains l'école ?

Le CESTI n'avait plus les moyens financiers et matériels comme du temps des Canadiens. A l'heure actuelle, le budget que l'Etat alloue à l'école ne peut pas faire fonctionner l'institut. A l'époque, les Canadiens équipaient le CESTI dans tous les secteurs et ils donnaient une autre partie en moyens financiers. Aujourd'hui, malgré l'expertise sénégalaise, les moyens financiers manquent. Le CESTI est obligé de trouver des partenaires pour s'équiper. Heureusement que le personnel est payé sur le budget de l'université. Nous avons l'expertise locale, nos directeurs sont compétents, les enseignants aussi. Ils sont capables d'assurer le travail de la même manière que les Canadiens qui étaient là. ■

LES DIPLÔMÉS DU CESTI

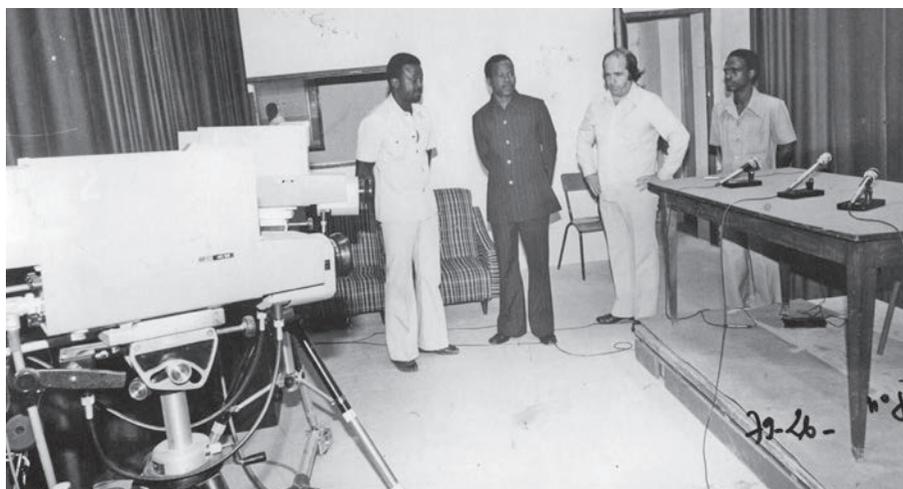
1^{ère} promotion : 1973

Nom	Prénom	Pays d'origine
AÏT	Mohamed Ali	Maroc
AKAN	Michèle	Bénin
BABETTA	Mouhamed Ould	Mauritanie
BAKAYOKO	Moussa	Côte d'Ivoire
BOHOUSSOU	Koffi	Bénin
BOP	Codou	Sénégal
CISSÉ	Abdoul Kadry	Mali
DIACK	Massouba	Sénégal
DIÉDHIOU	Djibril	Sénégal
DIOP	Mamadou	Sénégal
ILBOUDO	Jean-Baptiste	Burkina Faso
JUGBARE	Paul	Burkina Faso
KOUADIO	Edouard Kouma	Côte d'Ivoire
KOUTOUAN	Félicien	Côte d'Ivoire
MBOUP	Ibrahima Mansour	Sénégal
NDIAYE	Ibrahima	Sénégal
NIKIÉMA	Roger Théodore	Burkina Faso
SAMB	Abdourahmane	Sénégal
SY	Jacques Joseph	Sénégal
TRAORE	Amadou Tidiane	Mali
TRAORÉ	Vincent de Paul	Mali
YAMEOGA	Emmanuel	Burkina Faso
ZADI	Zozoro Noël	Côte d'Ivoire



2^e promotion : 1974

Nom	Prénom	Pays d'origine
AGBOTON	Alain	Sénégal
ALLAGBADA	Abiola Noël	Bénin
DIAGNE	Issa	Sénégal
DIARRA	Modibo	Mali
DRABO	Souleymane	Mali
FADIKA	Ladji Mori	Côte d'Ivoire
KAMISSOKO	Gaoussou	Côte d'Ivoire
KANE	Sidy Ben Omar	Sénégal
KONKOBO	Babokimbasba	Burkina Faso
KOUAMÉ	Kouadio Paul	Côte d'Ivoire
MAGASSOUBA	Moriba	Sénégal
MAIGA	Mohamed	Mali
NEMLIN	Nieupa Maurice	Côte d'Ivoire
SANGARÉ	Abdel Kader	Mali
SIDIBÉ	Jean-Claude	Mali
SIDIBÉ	Ladji	Côte d'Ivoire
SIGUE	Boureïma	Burkina Faso
SOUMAHORO	Méma	Côte d'Ivoire
TAHO	Marcel	Côte d'Ivoire
THIAM	Garmi Samba Khor	Sénégal



3^e promotion : 1975

Nom	Prénom	Pays d'origine
AGUEMON	Aimé Claude	Bénin
ALAVO	Henriette Ernestine	Sénégal
BALOUM	Basile Noaga	Burkina Faso
CADJA ADONVO	François	Bénin
COULIBALY	Magnin	Côte d'Ivoire
COULIBALY	Ally	Côte d'Ivoire
COULIBALY	Jean	Côte d'Ivoire
DIAWARA	Mamadou	Mali
DIODAN	Rosine	Côte d'Ivoire
DOUMBIA	Sékou Oumar	Mali
DRAMÉ	Aliou	Sénégal
GUEYE	Mamadou	Sénégal
KAKRA KOUAMÉ	Martin	Côte d'Ivoire
KRA NGORAN	Joseph	Côte d'Ivoire
NGUESSAN KOMENAN	Raphaël	Côte d'Ivoire
O/LOUDAA	Mohamed Abdallahi	Mauritanie
SANKARÉ	Aliou	Mali
SIDIBÉ	Abdoulaye	Mali
SIDIKOU	Maman-Sambo	Niger
TCHOKPONHOUE	Léonard	Bénin
ZOUNGRANA	Marc-André	Burkina Faso

4^e promotion : 1976

Nom	Prénom	Pays d'origine
ADAMA	Soro	Mali
ADISSODA	Pascal M. E.	Bénin
AGBOTA	Sébastien H.	Bénin
BARRY	Aliou	Sénégal
BEH	Ballo	Côte d'Ivoire
CODJO	Assogba Lucien	Bénin
DATCHÉ BESSÉ	Simplice Zacharie	Côte d'Ivoire
DIOUF	El Hadji	Sénégal
DONGA	Apo Michèle	Côte d'Ivoire
DOUAYÉRE	Dahi Eugénie	Côte d'Ivoire
DOUMBIA	Mohamed Lamine	Mali
DOUMBIA	Amadou	Mali
ESSY	Kouamé Noël Ebony	Côte d'Ivoire
FALL	Babacar	Sénégal
FALL	Cheikh Tidiane	Sénégal
GAYE	Amadou	Sénégal
GNINGUE	Abdou	Sénégal
GUEYE	Souleymane	Sénégal
HAÏDARA	Saouti	Mali
KEÏTA	Modibo	Mali
KINIMO	Kanga	Côte d'Ivoire
KONÉ	Mamadou	Burkina Faso
KOUAMÉ	Yves Ngoran	Côte d'Ivoire
LOUM	Amadou Mbaye	Sénégal
NGUESSAN	Koffi	Côte d'Ivoire
NGUESSAN	Kouamé	Côte d'Ivoire
OUATTARA	Rokia	Côte d'Ivoire
SANGHO	Diaroukou	Mali
SEREME	Daba	Mali
SIDIBÉ	Dian	Mali
SOW	Yves Jacques Moussa	Sénégal
SYLLA	Ndiaga	Sénégal
TOURÉ	Hamadoun	Mali



5^e promotion : 1977

Nom	Prénom	Pays d'origine
AMATH	Mamadou	Sénégal
MBODJI	Mamadou Moustapha	Sénégal
DIONGUE	Aliou	Sénégal
FAYE	Abdallah	Sénégal
ODOU	Jean-René	Sénégal
SOW	El Hadji Bassirou	Sénégal
SENE	Marcel	Sénégal
SEYE	Chérif Elvalide	Sénégal
NDIAYE	Momar Seyni	Sénégal
KOUAGOU	Emmanuel	Bénin
BOLAGO	Gilbert Séverin	Bénin
TOUTCHE	Paulin	Bénin
MIGAN	Christian	Bénin
KOUAGOU	Emmanuel Benseye	Bénin
HOUNTONGBE	Jean Comlan	Bénin
KIENDREBEOGO	Antoine Banguiba	Burkina Faso
BORY	Seyni	Niger
TOURE	Boua	Côte d'Ivoire
N'TCHA	N'Dah Jean	Côte d'Ivoire
AHOSSY	Kouadio Bénita	Côte d'Ivoire
KONE	Seydou	Côte d'Ivoire
KOUAKOU N'GUESSAN	Jean-Baptiste	Côte d'Ivoire

6^e promotion : 1978

Nom	Prénom	Pays d'origine
AHOUNOU	Alfred Sagbo	Bénin
AOULOU	Coissi Yves	Bénin
ASSEVI	Amoussou Akouété	Bénin
ATINDEGLA	Yaovi	Bénin
BAILLET	Désiré Géoffroy	Côte d'Ivoire
BAKHOUM	Ibrahima	Sénégal
DAGAMAÏSSA	Baba	Mali
DIABATÉ	Aboubacar Siriki	Côte d'Ivoire
DIARRA	Isack	Mali
DJIGO	Amadou Tidiane	Sénégal
FAYE	Marie-Louise Diouma	Sénégal
HADJIO	Yaye	Niger
HOUNHAKOU	Kossi Mesmin	Bénin
KABORÉ	Oussieni	Burkina Faso
KAMAGATÉ	Anliou	Bénin
KASSÉ	Mamadou	Sénégal
KÉBÉ	Yacouba	Côte d'Ivoire
KOFFI	Sié Marc	Côte d'Ivoire
KOUAMÉ	Michel	Côte d'Ivoire
KOUYATE	Mamadou	Mali
M'BODJE	Djibril	Mali
MAÏGA	Soumeylou Boubèye	Mali
MBODJE	Pathé Mbagne	Sénégal
NDIAYE	Oumy Khaïry	Sénégal
NDIAYE	Daouda	Sénégal
OUATTARA	Gnonzié	Côte d'Ivoire
PAYE	Moussa	Sénégal
SIBY	Amadou	Mali
SOW	Mohamadou Yaya	Mali
SYLLA	Mamadou	Sénégal
TRAORÉ	Saliou	Sénégal

7^e promotion : 1979

Nom	Prénom	Pays d'origine
ATTIKPA	Lucie	Bénin
AKOUAVI	Léocadie Yessouphou	Bénin
HOUETO	Mathilde	Bénin
FALADE	Didier Ifamonde	Bénin
DEGILA	Dossou François	Bénin
SOW	Fatoumata	Sénégal
FALL	Ibrahima	Sénégal
TOURÉ	Babacar	Sénégal
KOUMÉ	Mamadou	Sénégal
NDIAYE	Ibrahima	Sénégal
FAYE	Bouckar Martin	Sénégal
GAYE	Sidy	Sénégal
AMANI	Kouadio Pascal	Côte-d'Ivoire
OUFFOUE	Kouamé	Côte-d'Ivoire
KOUASSI	Yao Bernard	Côte-d'Ivoire
NOUFÉ	Kipouné	Côte-d'Ivoire
SAGOU NTOBOU	Nicolas	Côte-d'Ivoire
GUEDE	Prégnon	Côte-d'Ivoire
MAIGA	Hamidou Samba	Mali
SOW	Dieudonné Ahmadou A.	Mali
SOMARÉ	Mamadou	Niger
ADAMOU	Mahamane Moustapha	Niger
SAADOU	Assane	Niger
OUEDRAOGO	W. Raymond Edouard	Burkina Faso
SOMÉ	Sie Offi	Burkina Faso

8^e promotion : 1980

Nom	Prénom	Pays d'origine
DIA	Alioune Touré	Sénégal
ATSÉ	Chaoua Désiré	Côte d'Ivoire
BOURÉÏMA	Abdoulaye	Niger
DEMBÉLÉ	Alexis	Mali
DIAKITÉ	Amadou	Mali
DJITÉ	Ousmane	Sénégal
FAYE	Armand	Sénégal
GAYE	Adama	Sénégal
HADO	Philippe	Bénin
IDO	Amadou Emmanuel	Burkina Faso
JOHNSON	André P. A. C.	Bénin
KONÉ	Adama	Côte d'Ivoire
KONÉ	Bourahima	Côte d'Ivoire
KONÉ	Moussa	Côte d'Ivoire
LY	Elimane Oumar	Sénégal
MAÏGA	Oumar	Mali
MAITOURARE	Abdou Salèye	Niger
MAMANE	Mamadou	Niger
MAYAKI	Yacouba	Niger
MBENGUE	Khalifa	Sénégal
NDIAYE	Momar Kébé	Sénégal
PAME	Amadou Mamadou	Sénégal
SAMAKÉ	Nianzé	Mali
TIAO	Luc-Adolphe Hilaire	Burkina Faso
TRAORÉ	Abdoulaye	Mali
WILSON	Adjété David	Bénin
YAO	Saki Mathurin	Côte d'Ivoire
YATTARA	Mohamed Soudhâ	Mali

9^e promotion : 1981

Nom	Prénom	Pays d'origine
BALDÉ	Thierno	Sénégal
BELEME	Salifou Marcel	Burkina Faso
COMPAORE	Souleymane	Burkina Faso
DASSI	Vincent	Bénin
DIAKITÉ	Molobaly	Mali
DIENG	Oumar	Sénégal
DIOP	Mamadou Malaye	Sénégal
HODIO	Koublet Robert	Côte d'Ivoire
KAHOUN	Gnanata Joseph	Burkina Faso
KAMARA	Mactar	Sénégal
KIABOU	Bamba	Mali
KONE	Tiona Mathieu	Mali
KORE	Séry Éloi	Côte d'Ivoire
NDIAYE	Silèye	Sénégal
NDIAYE	Cheikh Tidiane	Sénégal
NDOUR	Diégane	Sénégal
NGOM	Modou	Sénégal
NGUESSAN	Francis Kouassi	Côte d'Ivoire
NIAKATÉ	Alassane	Mali
OUATTARA	Suzanne Bah Lou	Côte d'Ivoire
OUEDRAOGO	Mahamoudou	Burkina Faso
RETENO	Flavien	Gabon
SARR	Yoro	Sénégal
SARR	Ibrahima	Mauritanie
SESSOUMA	Kiemdoré	Burkina Faso
SISSOKO	Fousseynou	Mali
SOW	Ousseynou	Sénégal
TAPSOBA	Clément	Burkina Faso
TESSA	Albertine Koumba	Gabon
TOURÉ	Oumar Alhassane	Mali
TRAORÉ	Ibrahima	Mali
WOUEDOUGO	Abel Nadié	Burkina Faso
YABRE	Sana	Burkina Faso
ZERBO	Ali	Burkina Faso

10^e promotion : 1982

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
AGOSSOU	François Codjo	Radio	Bénin
BARRY	Amadou Tidiane	Télévision	Sénégal
CAMARA	Abdourahmane	Presse écrite	Sénégal
COULIBALY	Justin	Presse écrite	Burkina Faso
DANSOKO	Cheikh Abdel Kader	Presse écrite	Mali
DESSOH	Maxime Gouvidé	Presse écrite	Bénin
NKOULOU	Albert Édou	Radio	Gabon
EDOU-ESSONO	Albert	Radio	Gabon
ELLA-ZUE	Jean - Baptiste	Presse écrite	Gabon
HOUEDANOU	Lucien	Presse écrite	Bénin
IKANIA	Jean Bernard	Radio	Gabon
KABORÉ	Bernard	Radio	Burkina Faso
KASSÉ	Mouhamadou Tidiane	Presse écrite	Sénégal
KOÏTA	Abdourahmane	Télévision	Sénégal
KONATÉ	Mahoua	Presse écrite	Burkina Faso
KONSEIBO	Jean-Paul	Presse écrite	Burkina Faso
MBENG-EKEKANG	David	Presse écrite	Gabon
MIGAN	Gérard Dossa	Radio	Bénin
NDIAYE	Mademba	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Amadou	Télévision	Sénégal
NDONG NGOUA	Anaclet	Télévision	Gabon
NGUEMA	Jean - François	Télévision	Gabon
NKAZENGANY	Roger Dominique	Télévision	Gabon
OKONLA	Karimou	Télévision	Bénin
SANAKOUA	Abdel Kader	Presse écrite	Mali
SIDIBÉ	Fatoumata	Radio	Mali
TOURÉ	Soumana	Radio	Mali
TRAORÉ	Modibo Yacouba	Presse écrite	Mali
TRAORÉ	Gaoussou	Presse écrite	Mali
ZIBO	Boubacar	Presse écrite	Niger
ZOETYANDE	Etienne	Radio	Burkina Faso
ZOSSOU	Francis Mahountin	Télévision	Bénin



10^{ème} PROMOTION 80 - 82



11^{ème} PROMOTION 81 - 83

11^e promotion : 1983

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ABUL	Huguette V. Hubertine	Presse écrite	Bénin
AGBOCOU	Emmanuel Kodjo	Presse écrite	Bénin
BONKOUNGOU	Mathieu	Radio	Burkina Faso
CAMARA	Mame Alioune Less	Télévision	Sénégal
CAMARA	Jacques Mady	Radio	Sénégal
DIAGNE	Moustapha Sarr	Presse écrite	Sénégal
DICKO	Seydina Oumar	Radio	Mali
DIOGO	Pelu Christophe	Télévision	Bénin
DIOP	Boubacar	Presse écrite	Sénégal
DIOUF	Jacques	Presse écrite	Sénégal
DOUMBIA	Yacouba	Télévision	Mali
EVOUNG BITEGUE	David	Presse écrite	Gabon
KIO KONDIZE	Aboubacar	Presse écrite	Niger
MANÉ	Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
MBA ONDO	Gaston	Télévision	Gabon
MIGAN	Justin Roger	Télévision	Bénin
NDIAYE	Babacar dit Khalifa	Presse écrite	Sénégal
NDOLY NGOMA	Luc	Radio	Gabon
OLLOMO EKOGA	Jean Léonard	Presse écrite	Gabon
SALAMI	Soulé	Télévision	Bénin
TALL	Abdoul	Télévision	Sénégal
TOURÉ	Mamadou Souleymane	Télévision	Mali
VIDEGLA	Anihoussé Maxime	Presse écrite	Bénin

12^e promotion : 1984

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ALY	Adamou	Télévision	Niger
AMARA	Mohamed	Presse écrite	Niger
ANGUILE DIOP	Brigitte	Radio	Gabon
ATTOUMANI	Ali Madi	Radio	Comores
BABANA	Sidi Mohamed Ould	Presse écrite	Mauritanie
BALDE	Ibrahima Sory	Presse écrite	Guinée
BAMBARA	Charles Antoine	Télévision	Burkina Faso
BARRY	Ibrahima Sory	Télévision	Guinée
BENGA	Marie-Louise Henriette	Presse écrite	Sénégal
BOULANGA	Jean-Claude	Télévision	Gabon
COULIBALY	Abdou Latif	Presse écrite	Sénégal
DIAKITÉ	Mamadou	Télévision	Mali
DIALLO	Mariam	Télévision	Burkina Faso
DIAW	Alioune	Presse écrite	Sénégal
EFEMBA	François Duchateau	Presse écrite	Gabon
ELOUMA	Mohamed Salem O.	Presse écrite	Mauritanie
FALL	Omar Diouf	Télévision	Sénégal
FAYE	Antoine Ngor	Radio	Sénégal
FAYE	Abdourahmane Omar	Presse écrite	Sénégal
GUEYE	Mamadou	Télévision	Mauritanie
HOUALAKOUE	Jean	Télévision	Bénin
HOUENONTIN	Clément	Radio	Bénin
HOUNDI	Emegnihoué	Presse écrite	Bénin
KOR	Seynabou	Radio	Sénégal
LEBOUSSI OSSOUNGA	Hyacinthe	Télévision	Gabon
MBEGAH EFFA	Victor	Presse écrite	Gabon
MBINA-MANDZA	Jean Valère	Radio	Gabon
NDONG-NKOGHE	Marcel Christian	Radio	Gabon
OUEDRAOGO	Assane	Presse écrite	Burkina Faso
SALAH-EDDINE	Rachid	Presse écrite	Maroc
SENGHOR	Safiétou	Télévision	Sénégal
SIDIBE	Gnagna	Radio	Sénégal
SIMPARA	Mohamed	Télévision	Mali
SYLVA	Evelyne	Presse écrite	Sénégal
TIELLO	Oumar Samba	Radio	Niger
WADE	El Hadj Momar	Presse écrite	Sénégal

13^e promotion : 1985

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
AGBIDINOUCOUN	Tohoumdji Constant	Radio	Bénin
AHOUANIMON	Brigitte Edith Sylvie	Radio	Bénin
ABOU EL HOUDA	Aïcha	Radio	Maroc
ASSANVO	Bernard	Télévision	Côte-d'Ivoire
BA	Amadou	Télévision	Mauritanie
BOUHINA	Venance	Presse écrite	Sénégal
CISSÉ	Khady	Télévision	Sénégal
CLOVIS TETevi	Roland	Presse écrite	Côte-d'Ivoire
CORRÉA	Marie-Rose	Presse écrite	Sénégal
DIAGANA	Abdou Salam	Télévision	Mauritanie
DIOP	Mohamed Bachir	Radio	Sénégal
DIOP	Jean	Presse écrite	Sénégal
EGBO-GLELE	Marie Constance	Télévision	Bénin
ESSIMENGANE	Mba Désiré	Radio	Gabon
GUÉYE	Ousseynou	Presse écrite	Sénégal
MBODJ	Ndèye Rokhaya	Radio	Sénégal
NDEMEZO'O	Gertrude	Télévision	Gabon
NDIAYE	Mamadou	Presse écrite	Sénégal
NDIÉGUÈNE	Mamadou Lô	Télévision	Sénégal
NGANGHA	Crépin	Radio	Gabon
NGUEMA- OBAME	Célestin	Télévision	Gabon
OUATTARA	Seydou	Radio	Burkina Faso
POUMBOU	Lucien	Télévision	Gabon
TOURÉ	Boubakar	Télévision	Côte-d'Ivoire
TRAORÉ	Seydou Baba	Télévision	Mali
TRAORÉ	Modibo Dougoutigui	Télévision	Mali

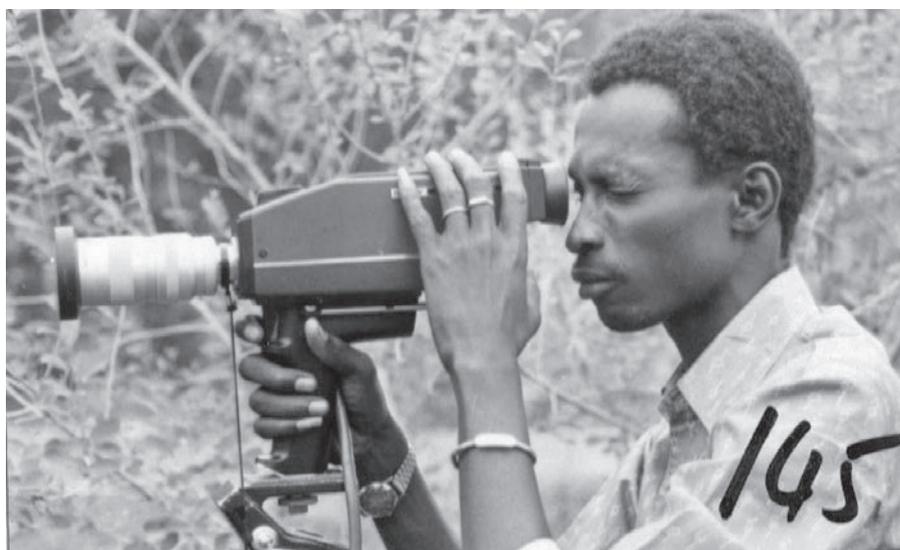


14^e promotion : 1986

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ABOUBAKAR ABDERAMAN	Achta	Radio	Tchad
BARRY	Rodrigue	Télévision	Burkina Faso
CAMARA	Saïdou Oumarou	Presse écrite	Burkina Faso
DIAGNE	Mouhamadou	Presse écrite	Sénégal
DIALLO	Moussa Demba	Télévision	Mauritanie
DIALLO	Pape Amadou Kane	Télévision	Sénégal
DIOP	Waly	Radio	Sénégal
DOS SANTOS	Jean-Pirès	Presse écrite	Sénégal
FAYE	Malick	Télévision	Sénégal
FOMBA	Hamidou	Presse écrite	Mali
GNANOU	Yaya Tamani	Radio	Burkina Faso
KAYA	Ali Abba	Radio	Tchad
KONE	Lancine	Télévision	Côte d'Ivoire
MAÏGA	Ismail Ishaq	Télévision	Mali
MIKALA	Basile Biwagou	Radio	Gabon
MOINDJE	Ali	Presse écrite	Comores
NGARDOBE	Nodjingué Moussa	Presse écrite	Tchad
NGARTOMIA	Mahamat Beyambaye	Presse écrite	Tchad
NYARENTO	Edouard Ravel	Télévision	Gabon
SAGNA	El Hadji	Presse écrite	Sénégal
SALL	Issa	Presse écrite	Sénégal
SANGARÉ	Abdoulaye	Presse écrite	Mali
SYLLA	Ibrahima	Télévision	Mauritanie
ZOUZOUA	Brice Dagou	Télévision	Côte d'Ivoire

15^e promotion : 1987

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
BAH	Boubacar	Radio	Guinée
BARRY	Josette	Presse écrite	Côte d'Ivoire
BOTSIKA - BOBE	Pierre Noël	Radio	Gabon
BOUKANDO	Denise	Télévision	Gabon
CAMARA	Fasséri	Presse écrite	Guinée
DIAGNE	Amadou Chérif	Télévision	Sénégal
DIOP	Rokhaya	Télévision	Sénégal
DIOUF	Mamadou	Télévision	Sénégal
FARADJ	Moulaye	Radio	Tchad
GALI	Singa Koumba	Radio	Tchad
JIMINIGA	Kouakou Samuel	Presse écrite	Togo
MARA	Célestin	Presse écrite	Bénin
MBA MINKO	Ronny	Radio	Gabon
MILLOGO	Zezouma	Télévision	Burkina Faso
MNADJINAN	Rimbar Nadji	Presse écrite	Tchad
MOUMOULA KAYABA	Arsène	Télévision	Burkina Faso
NGOYO MOUSSAVOU	Germain	Presse écrite	Gabon
OKOUMA	Jean Hilaire	Presse écrite	Bénin
SACKO	Abdourahmane	Presse écrite	Mali
SARR	Rokhaya	Télévision	Sénégal
SEGBO	René	Radio	Burkina Faso
SEMILINKO	Sylvain Félix	Télévision	Bénin
SISSOUMA	Seydou	Presse écrite	Mali
SOMARÉ	Aïda	Télévision	Mali
TCHOBO	Marcel	Radio	Bénin
TOURÉ	Aïssatou Laba	Télévision	Sénégal
TOURÉ	Saran	Radio	Guinée
WANE	Abdoulaye Rokhaya	Télévision	Sénégal
ZINSOU	Isidore	Radio	Bénin



16^e promotion : 1988

Noms	Prénoms	Medium	Pays d'origine
AKPLA	Gaston Kouassi	Télévision	Bénin
ASSOGBA	Bonaventure Mamert	Télévision	Bénin
AZE KERTE	Djamso	Radio	Tchad
BOCOUM	Jacqueline Fatima	Télévision	Sénégal
BOUBÈYE	Tiégom	Presse écrite	Mali
CAMARA	Candido	Radio	Guinée
CASSAMA	Enfamara	Radio	Guinée-Bissau
COULIBALY	Alain	Radio	Côte-d'Ivoire
DADI BOUCHARD	Jean-Claude	Télévision	Gabon
DIAGANA	Babouna	Radio	Sénégal
DIOP	Seynabou	Télévision	Sénégal
DJONABAYE	Dieudonné	Radio	Tchad
DOSSO	Daouda	Presse écrite	Côte-d'Ivoire
FAYE	Mohamadou Mamoune	Presse écrite	Sénégal
KEITA	Thomas Lazare	Télévision	Mali
KIMONYO	Jean-Paul	Télévision	Rwanda
KINDO	Harouna	Télévision	Burkina Faso
KOUASSI KOFFI	Félicien	Télévision	Côte-d'Ivoire
MBAYE	El Hadj Amadou	Presse écrite	Sénégal
MBENBOU MVOU	Lambert	Télévision	Gabon
MBOUMBA IBINDA LONGOU	Jean Maurice	Télévision	Gabon
MEGNE	Mendong	Télévision	Gabon
MENDOME-NZE	Guillaume	Radio	Gabon
MISKE	Karim	Télévision	Mauritanie
MOBIOH	Dominique	Presse écrite	Côte-d'Ivoire
MONTEIRO	Vladimir Nobre	Presse écrite	Cap-Vert
MOUANGA MABIKA	Serge Stéphane	Télévision	Gabon
MOUTCHIN GA	Boulingui Jean Robert	Radio	Gabon
POUYE	Ousmane	Presse écrite	Sénégal
QUÉNUM	Anicet Jacques L.	Presse écrite	Bénin
SAIZONOU	Hortense	Radio	Bénin
SISSOKHO	Baly Idrissa	Radio	Mali
TOURÉ	Pape Khalil	Radio	Sénégal



Les étudiants Diatou Cissé et Bachir Diop

17^e promotion : 1989

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ABAKAR	Ali Mahamat	Radio	Tchad
BARRY	Abdoulaye	Radio	Sénégal
BOUMA	Annick Brigitte	Presse écrite	Gabon
CISSÉ	El Hadj Malick	Radio	Sénégal
DEMBELÉ	Manga	Radio	Mali
DIA	Ramata	Télévision	Mali
DIAW	Pape Atou	Radio	Sénégal
DIAWARA	Alassane	Presse écrite	Sénégal
DOUAKOUTCHE	Paul	Télévision	Bénin
KAUCOUD	Daniel	Presse écrite	Côte d'Ivoire
KOUNTA	Amdine	Télévision	Mali
LAMRANI	Samira	Télévision	Maroc
MAMADOU	Georges	Presse écrite	Gabon
NGARI	Théophile	Presse écrite	Gabon
NGOMO ANGO	Joseph	Presse écrite	Gabon
NIANG	Bocar	Presse écrite	Sénégal
REMBENDAMBYA	Omer Léonce	Radio	Gabon
SANKARÉ	Ahmadou	Radio	Mali
SAWADOGO	Etienne	Télévision	Burkina Faso
SYLLA	Madior	Radio	Sénégal
TALLA	Racine	Télévision	Sénégal
TETTEKPOE	Richard Assionghon	Presse écrite	Bénin
YOUSOUF	Abdoulaye	Télévision	Tchad



18^e promotion : 1990

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
BARRY	Alhassane Diogo	Télévision	Guinée
COULIBALY	Moussa Baba	Radio	Mali
DIALLO	Mamadou Saliou	Télévision	Guinée
DJERABE-DECLAUD	Ndikinan	Télévision	Tchad
GAYE	Matar	Radio	Sénégal
KONATÉ	Issiaga	Télévision	Guinée
LADJAL	Callixte	Radio	Tchad
MAVOUNGOU	Nathalie Guilaine	Télévision	Gabon
MBA ELLANG	Eugène	Radio	Gabon
MBOUROU	Anne Lilie	Télévision	Gabon
MOUCKWANGUY-MOUNANGA	François	Radio	Gabon
MOUNGUENGUI - KOUMBA	Guy-François	Télévision	Gabon
NDEMEZOGO-ESSONO	Justelin	Presse écrite	Gabon
NZIENGUI-BIGOUNDOU	Pierre	Radio	Gabon
SALL	Seydou	Radio	Sénégal
SÈYE	Mamadou	Presse écrite	Sénégal
SOW	Ousmane	Télévision	Mali
TRAORÉ	Mamadou	Presse écrite	Sénégal
YOBIRIM	Dillah	Radio	Tchad



19^e promotion : 1991

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
BA	Gatta	Presse écrite	Sénégal
BAMBARA	Auguste M. Romain	Télévision	Burkina Faso
BARO	Minielle	Télévision	Sénégal
FALL	Paulèle	Télévision	Sénégal
KALAMKRY	Alexis	Presse écrite	Mali
KANE	Mariam Selly	Télévision	Sénégal
KENGUE	Anastasie	Radio	Gabon
LOM	Mamadou Mika	Presse écrite	Mauritanie
OBAME ONDO	Charles	Télévision	Gabon
SADY	Ibrahima	Radio	Sénégal
SÈNE	Moustapha	Presse écrite	Sénégal
SOINAN	Toubamadinan	Radio	Tchad
TOURÉ	Hawaye	Radio	Mali

20^e promotion : 1992

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ALMEIDA FONSECA	Jandira Régine	Télévision	Cap-Vert
AWOUMOU	Jean Kennedy	Presse écrite	Gabon
BINGOUMA	Marie Clotilde	Radio	Gabon
BODIAN	Amadou Fall	Presse écrite	Sénégal
DIOP	Yamar	Télévision	Sénégal
FALL	Abdourahmane	Télévision	Sénégal
FAYE	Abdoulaye Sakou	Radio	Sénégal
KEITA	Sory Ibrahima	Radio	Mali
MBA- ALLOGHO	Hyacinthe Marcel	Radio	Gabon
MBODJI	Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
NZANG NANG	Berthe	Presse écrite	Gabon
SY	Hamadou Tidiane	Presse écrite	Sénégal
SYLLA	Abdoulaye	Télévision	Guinée Conakry
ZABSONRE	Issouf	Presse écrite	Burkina Faso



21^e promotion : 1993

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
AZAZET	Théophile	Radio	Gabon
DIBA	Ahmet Mouslim	Presse écrite	Sénégal
DIENG	Ismâïla	Presse écrite	Sénégal
DIËYE	Mamadou	Radio	Sénégal
DIONGUE	Momar	Télévision	Sénégal
DIOP	Magatte	Télévision	Sénégal
DIOUF	Michel	Radio	Sénégal
FALL	Mohamed El Mounirou	Télévision	Sénégal
JOBE	Fatu	Télévision	Gambie
MBODJ	Seynabou	Presse écrite	Sénégal
MOUNZIEOUD-KOUMBA	Louis-Claude	Radio	Gabon
NDONG EDDA	Théophile	Radio	Gabon
NIAMBY-LASSY	Hervé-Claude	Radio	Gabon
NTEZIMANA	Aloys	Télévision	Rwanda
NZE	Michel-Philippe	Télévision	Gabon
OBAME	Cécile Valentine	Radio	Gabon
OKOURA	Vincent	Télévision	Gabon
RAKISS BONGO	Gérard	Radio	Tchad
SARR	Khalifa Ababacar	Télévision	Sénégal



22^e promotion : 1994

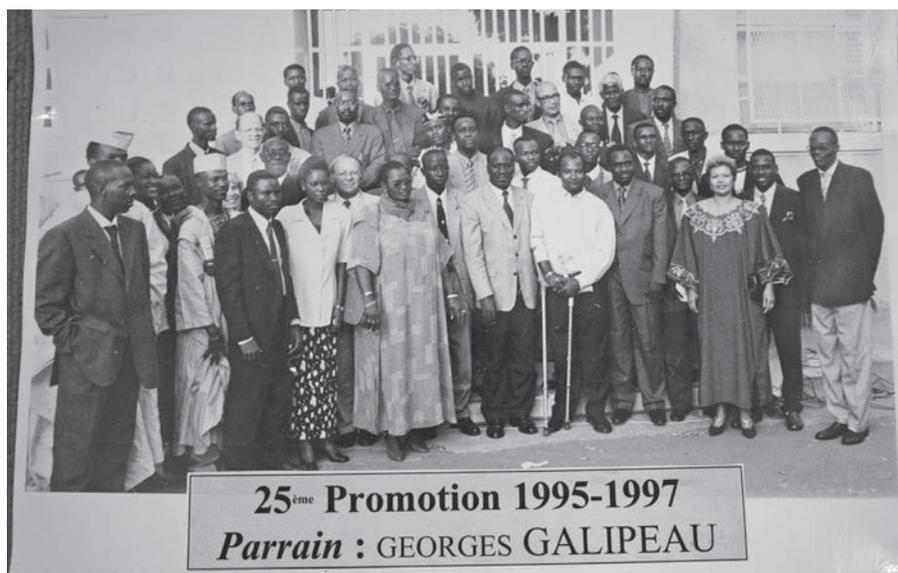
Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
BEKOUTOU	Daniel	Télévision	Tchad
FAYE	Pascal	Radio	Sénégal
TEKO-AGBO	Messanvi	Presse écrite	Togo
BIAYE	Mamadou	Presse écrite	Sénégal
NGARLEM-TOLDE	Evariste	Radio	Tchad
ODAH DJANGBO	Komlan Ayégounon	Radio	Togo
BA	Malick	Presse écrite	Sénégal
TCHIDAH	Banawé	Presse écrite	Togo
DIGAMHOUDOU	Bagdé Edmond	Radio	Tchad
SANOGO	Salif	Télévision	Mali
NIANG	Souleymane	Télévision	Sénégal
NDIAYE	Mamadou	Radio	Sénégal
SALL	El Hadj Macky Idy	Radio	Sénégal
LEWOBI	Alexandre	Radio	Gabon
DIARRA	Moussa	Presse écrite	Mali
COULIBALY	LamineThiécoura	Radio	Mali
LY	Ciré Mamadou	Télévision	Sénégal
EYEGHE	Alain	Radio	Gabon
BA	Mamadou Moussa	Télévision	Sénégal
CODJO	Houegniglo	Télévision	Togo
KUWONU	Franck Kudzo	Presse écrite	Togo
OGUNCHI	Patrick Joseph	Radio	Benin
ABESSOLO	Sylvain Ella	Télévision	Gabon
OVENG	Patrice Etong	Télévision	Gabon
BIAYE	Mamadou Lamine	Radio	Sénégal
CISSOKHO	Mamadou	Presse écrite	Sénégal

23^e promotion : 1995

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
CISSÉ	Adama Dibor	Radio	Sénégal
COULIBALY	Sidi	Télévision	Mali
DE SOUZA	Noël Christian	Télévision	Bénin
DIA	Abdourahmane	Radio	Sénégal
DIAW	Malick Maguèye	Télévision	Sénégal
DIÈYE	Alioune Badara	Presse écrite	Sénégal
DIOP	Ndiaya	Radio	Sénégal
FALL	Birima	Télévision	Sénégal
GBODUI	Afi Dovi	Télévision	Togo
IKAVI	Pierrette U.	Télévision	Togo
KENKOU	Koffi Sena Émile	Télévision	Togo
KLEVOR	Yao Togbé	Télévision	Bénin
KOUGNIGAN	Kuami	Télévision	Togo
KOURESSY	Oumar	Télévision	Mali
LAMBAL	Raphaël	Radio	Sénégal
SANÉ	Alain	Radio	Mali
SAR	Aminatou	Radio	Sénégal
SARR	Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
SECK	Khaly	Radio	Sénégal
SECK	Boubacar	Télévision	Sénégal
TOURÉ	Brehima	Presse écrite	Mali
TOURÉ	Youssouf Ousmane	Radio	Mali

24^e promotion : 1996

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
LAM	Allaye	Presse écrite	Mali
DIATTA	Mamadou Lamine	Radio	Sénégal
DIOP	Sidy	Presse écrite	Sénégal
DIALLO	Harouna	Presse écrite	Mali
SALL	Aliou	Presse écrite	Sénégal
MBOUP	Mbagnick	Télévision	Sénégal
SOW	Basirou	Presse écrite	Sénégal
THIARÉ	Papa Diomaye	Radio	Sénégal
KANE	Mamadou Ibra	Télévision	Sénégal
NDIAYE	Aliou	Télévision	Sénégal
TODOMÉ	Stéphane	Télévision	Bénin
YARI	Delphine	Télévision	Gabon
DIOP	Ndiaga	Radio	Sénégal
SADIO	Nfally	Radio	Sénégal
BIES	Alégnesy	Radio	Sénégal
NZOGEBEKALE	Patrick	Télévision	Gabon



25^e promotion : 1997

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ABOUDOU	Philomène	Télévision	Bénin
AKOUSSAN	Claude Foly	Radio	Togo
BA	Aboubacry	Télévision	Sénégal
BOLLY	Moussa	Presse écrite	Mali
CATRAYE	Détondji Jémina	Télévision	Bénin
CISSÉ	Alassane	Télévision	Sénégal
DALLO	Mamadou Alpha	Radio	Sénégal
DIA	Yoro	Télévision	Sénégal
DIA	Cheikh	Radio	Sénégal
DIALLO	Thierno	Radio	Sénégal
DIALLO	Ousmane Tanou	Radio	Sénégal
DIARRA	Abdou Karim	Presse écrite	Sénégal
DIOP	Souleymane	Télévision	Sénégal
DIOP	Alassane Samba	Radio	Sénégal
DZIVENOU	Mensah kwani Kumah	Télévision	Togo
ÉKOUÉ	Patrick	Presse écrite	Bénin
FALL	Habib Demba	Presse écrite	Sénégal
FASSASSI	Amzath	Radio	Bénin
GNISSAMA	Mahamadou	Presse écrite	Mali
HESSOU	Florent Eustache	Télévision	Bénin
KAMARA	Samboudian	Presse écrite	Mali
KANE	Khadidiatou	Télévision	Sénégal
KEÏTA	Youssouf	Presse écrite	Mali
KINKPE	Laurent	Radio	Bénin
LO	Mohamed Élimane	Radio	Sénégal
NDOYE	Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
NIANG	Doudou Sarr	Presse écrite	Sénégal
OUATTARA	Mouhamadou	Télévision	Sénégal
SIDIBÉ	Souleymane	Radio	Mali
TONA	Fernand Agbewo-nan	Télévision	Togo
TOURÉ	Issa	Télévision	Sénégal

26^e promotion : 1998

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ADELAKOUN	Marcelle B. Houssou	Télévision	Bénin
AHOTONDI	Maxime Achile	Télévision	Bénin
ASHANTI MAMAN	Souleimane	Télévision	Bénin
AWOUEKOUN	Clotaire S.	Télévision	Bénin
AYENA	Mathias Nouwagnon	Radio	Togo
BOYE	Serigne Adama	Presse écrite	Sénégal
CAPO - CHICHI	Euphrasie Hélène	Radio	Bénin
CISS	Malick	Presse écrite	Sénégal
CISSOKHO	Bandé Moussa	Presse écrite	Mali
DIA	Hamidou	Presse écrite	Sénégal
DIAKHATÉ	Mbaye Sarr	Presse écrite	Sénégal
DIALLO	Mamadou Salif	Presse écrite	Sénégal
DIANE	Marième Sanassa	Radio	Guinée
DIOP	Cheikh	Radio	Sénégal
DIOP	Ngathie	Télévision	Sénégal
FALL	Khaly Amadou Ndar	Radio	Sénégal
FANE	Idrissa	Radio	Mali
FAYE	Moussa J.	Radio	Sénégal
GUËYE	Assane	Télévision	Sénégal
JIMADJA	Hyppolyte	Radio	Bénin
KANE	Bassirou	Radio	Sénégal
KEKOU AKAN	Charlemagne	Télévision	Bénin
MAKANGA	Isaac	Radio	Gabon
MARONG	Sadibou	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Cheikhna	Radio	Sénégal
SOLITOKE	Bahtembana	Télévision	Togo
TAKOU	JTK John	Radio	Togo
TRAORÉ	Cheikh	Télévision	Sénégal
WAGUENA	Badjéna M.	Télévision	Togo

27^e promotion : 1999

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
AMESSIGA	François	Télévision	Bénin
ASSOUM	Ananko	Télévision	Togo
CAMARA	Moulaye	Radio	Sénégal
COULIBALY	Koundia	Radio	Sénégal
COYSSI	Isabelle	Télévision	Bénin
DIA	Assane	Radio	Sénégal
DIAGNE	Assane	Presse écrite	Sénégal
DIARRA	Papa Samba	Presse écrite	Sénégal
DIAW	Oumar	Télévision	Sénégal
DIOP	Layiré	Télévision	Sénégal
DIOUF	Omar	Presse écrite	Sénégal
DOUMBIA	Issa	Presse écrite	Mali
GNIMASSOU	Olga Ghislaine	Radio	Bénin
KOMOU	Panèïpessèï Tchaa	Télévision	Togo
LOUMEDJINO	Sabin Ekpodossi	Presse écrite	Bénin
MANCABOU	Mewlon Nzalé Ange	Radio	Sénégal
MASRO	Hanson Komla	Radio	Togo
NDAO	Papa Malick	Radio	Sénégal
NDIAYE	Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Cheikh Tidiane	Radio	Sénégal
SAWADOGO	Osiris Issouf	Radio	Burkina Faso
SEYDI	Alpha	Radio	Sénégal
TCHEKPI	Hubert Abalo	Télévision	Togo
THIAW	François Xavier	Radio	Sénégal
WADE	Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
WANE	Raky Noëlle	Radio	Sénégal

28^e promotion : 2000

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
TANAMA	Toba	Presse écrite	Togo
EWORE	Claudette Okome	Radio	Gabon
OUSSA	Ô Grâce Victoire	Radio	Bénin
MBOW	Penda	Radio	Sénégal
YEDO	Barnabé	Radio	Bénin
AMEKUDJI	Anoumou	Presse écrite	Togo
DIOP	Babacar	Presse écrite	Sénégal
SECK	El Hadji Dame	Presse écrite	Sénégal
CISSOKHO	Aboubacar Demba	Presse écrite	Mali
DIOP	Khoudia	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Amadou	Radio	Mauritanie
TALON	René Cohomlan	Radio	Bénin
BA	Aliou	Presse écrite	Sénégal
GUÈYE	Issa Thioro	Télévision	Sénégal
BEKALE	Isabelle M. Thérèse	Télévision	Gabon
ASSOGBA	Olga Henry	Télévision	Bénin
BABAKAN	Yendu-Bé A L.	Radio	Togo
KHOUMA	Ayda	Télévision	Sénégal
MANGANE	Samba Wounté	Télévision	Sénégal
NDANGUI	Esika Marinette	Télévision	Congo
NDOMBI	Marie-José	Télévision	Gabon
TANDIANG	Fatoumata Mama- ding	Télévision	Sénégal
WAGUE	Bineta	Télévision	Sénégal
THIOR	Mamadou	Radio	Sénégal
DIATTA	Amadou Ticko	Radio	Sénégal
KANDJI	Mansour Sy	Radio	Sénégal
SAMBOU	Joëlle Atome	Radio	Sénégal
BA	Mariam	Radio	Sénégal
NOUWLIGBETO	Fernand A.	Télévision	Bénin

29^e promotion : 2001

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
NDIAYE	Mouhammed Ramet	Télévision	Sénégal
DIALLO	Mamadou Habibou	Radio	Sénégal
DIOUF	Antoine	Radio	Sénégal
ATCHO	Patient	Télévision	Bénin
DIOUF	Thérèse Toute	Télévision	Sénégal
FATIGBA	Dagbénayin Linda	Télévision	Bénin
GBENOU	Maximien	Télévision	Bénin
SOW	Aliou	Télévision	Sénégal
MANGA	Aminata Angélique	Télévision	Sénégal
SAGARA	Mariam	Télévision	Mali
NDJAMEN	Jean-Claude	Radio	Cameroun
KANE	Ndèye Awa	Télévision	Sénégal
SAMBOU	Ansoumana	Presse écrite	Sénégal
MAÏGA	Souleymane	Presse écrite	Mali
GAYE	Amadou Samba	Presse écrite	Sénégal
DICKO	Gamer A.	Presse écrite	Mali
SOULEYMANE	Alassane	Radio	Mali
DIAGNE	Yacine	Radio	Sénégal
GUÈYE	Mohamed Élimane	Presse écrite	Sénégal
KONÉ	Diarran	Presse écrite	Mali
SYLLA	Coumba	Presse écrite	Mali
SIDIBÉ	Mame Lika	Radio	Sénégal
DIAKHATÉ	Ousseynou	Radio	Sénégal
BADJI	Samba Dialimpa	Radio	Sénégal
NDIAYE	Robert	Radio	Sénégal
ADIGBLI	Claude	Radio	Bénin
DANSOU	Gilles Florent	Radio	Bénin
EHEMBA	Abraham L. K.	Presse écrite	Sénégal



30^e promotion : 2002

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
AKPOVI	Victor	Radio	Bénin
BADJI	Mamadou Lamine	Presse écrite	Sénégal
DEMBELÉ	Souleymane 1	Télévision	Mali
DEMBELÉ	Souleymane 2	Presse écrite	Mali
DIALLO	Ibrahima	Télévision	Sénégal
DIARRA	Courani	Radio	Sénégal
DIÉDHIOU	Abdoul Aziz	Radio	Sénégal
DIÈNE	Yacine	Télévision	Sénégal
DIÈNE	El Hadji Ndiogou	Radio	Sénégal
DIONDOUMDE	Alain	Télévision	Tchad
GASSAMA	Mohamed	Télévision	Sénégal
ISSILAMOU	Loulou Saïd	Télévision	Comores
KANDÉ	Adama T.	Radio	Sénégal
KANTÉ	Boubacar	Presse écrite	Sénégal
MANE	Daouda	Presse écrite	Sénégal
MOUGNEPA	Nina Kélia	Télévision	Gabon
NDIAYE	Demba	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Amadou Moctar	Radio	Sénégal
NDOUR	Oumy	Télévision	Sénégal
OUMAROU	Abiatou	Télévision	Bénin
PREIRA	Ballé	Radio	Sénégal
SALL	Khadissatou	Presse écrite	Sénégal
SAMB	Serigne Saliou	Radio	Sénégal
SARR	Elisabeth Agnès	Radio	Sénégal
SÉNE	Ousmane	Radio	Sénégal
SONKO	Fatoumata Bernadette	Presse écrite	Sénégal
THIAM	Mbaye	Radio	Sénégal

31^e promotion : 2003

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
AHOUANSOU	Sikiratou	Presse écrite	Bénin
ANSLOT DEME	Ramata	Télévision	Sénégal
BA	Amadou Sara	Radio	Sénégal
BA	Malick	Radio	Sénégal
BA	Abdoul	Radio	Sénégal
BASSOUM	Aliou	Presse écrite	Sénégal
CAMARA	Ismaïla	Télévision	Sénégal
DIAGNE	Madické	Radio	Sénégal
DIALLO	Abdourahmane	Télévision	Sénégal
DIOP	Ndèye Fadièye	Radio	Sénégal
DIOP	Pape Mady Gomis	Télévision	Sénégal
DIOP	Ndèye Alimatou	Télévision	Sénégal
DIOUF	Ndiaga	Radio	Sénégal
ENNAHDI EL IDRISSE	Nassima	Télévision	Maroc
FALL	Aïssatou Diop	Radio	Sénégal
GALIBA OMVOUA	Audrey Fleur	Presse écrite	Congo
GNINGUE	Omar	Radio	Sénégal
GUËYE	Emilie Ndiéré	Radio	Sénégal
MBAYE	Abibou	Télévision	Sénégal
NDIAYE	Abdoul	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	El Hadji Sady	Télévision	Sénégal
NDIAYE	Ousmane	Télévision	Sénégal
SAMBE	Ndiassé	Presse écrite	Sénégal
SECK	Aïssatou Françoise	Télévision	Sénégal
SÈNE	Joseph	Presse écrite	Sénégal
SOCK	Boury	Télévision	Sénégal
TALL	Amar	Télévision	Sénégal
ZOSSOUNGBO	Frankèle	Radio	Bénin

32^e promotion : 2004

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
BA	Daha Mamadou	Télévision	Sénégal
BA	Rouguiyatou	Télévision	Sénégal
CISSÉ	Baba	Presse écrite	Mali
DIAKHATÉ	Coumba	Radio	Sénégal
DIALLO	Aïssatou	Télévision	Guinée
DIALLO	Amadou Oury	Télévision	Sénégal
DIALLO	Ahmadou	Radio	Sénégal
DIAWARA	Mame Bintili	Télévision	Sénégal
DIOP	Ndèye Amy Collé	Télévision	Sénégal
DIOUF	Ndèye Ndèlla	Télévision	Sénégal
DIOUF	Alioune	Presse écrite	Sénégal
FAYE	Nina Penda	Radio	Sénégal
GNIMADI	JeanJosé	Radio	Bénin
KANE	Aboubacry	Télévision	Sénégal
KASSÉ	Ahmadou Bamba	Presse écrite	Sénégal
MBODJI	Demba Malick	Radio	Sénégal
NDOYE	Ousmane	Télévision	Sénégal
NOUWODJRO	Kankoué	Presse écrite	Togo
OKOUMASSOUN	Jacques Tamegnon O	Télévision	Bénin
OUATTARA	Lassina	Presse écrite	Mali
OUDOULAMI	Gislène Nathalie A.	Télévision	Bénin
SAGNA	Louis Philippe	Télévision	Sénégal
SANÉ	Idrissa	Presse écrite	Sénégal
SEGBO	Tabé Jean Innocent	Radio	Togo
TENDENG	Oscar	Radio	Sénégal
THIONGANE	Ndèye Nafissatou	Télévision	Sénégal
TRAORÉ	Modibo Naman	Presse écrite	Mali



33^e promotion : 2005

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ADIGBLI	Koffigan	Télévision	Togo
AKAKPO	Comlan R.	Télévision	Bénin
ALOUGOU ETENDE	Geneviève Carine	Télévision	Centrafrique
BATHILY	Sira	Télévision	Mali
COLY	Adama	Télévision	Sénégal
DIA	Ousmane Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
DIALLO	Cheikh	Télévision	Sénégal
DIALLO	Mamadou Moustapha	Radio	Sénégal
DIARRA	Lala	Télévision	Sénégal
DIONE	Babacar	Presse écrite	Sénégal
FAYE	Ousmane Ngary	Télévision	Sénégal
GASSAMA	Moussa	Presse écrite	Sénégal
GNACADJA	ChristianTodekon	Télévision	Bénin
GNANSOUNNOU	Auguste Vignissénou	Radio	Bénin
GUÈYE	Awa Diop	Radio	Sénégal
GUÈYE	Mamadou	Presse écrite	Sénégal
GUISSÉ	Cheikh Mbacké	Presse écrite	Sénégal
KOBOUDÉ	Léon Anjorin	Télévision	Bénin
KONATÉ	Sibiry	Presse écrite	Mali
MANDIOUBA	Evelyne	Télévision	Sénégal
MBENGUE	Mamour Johnson	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Oumar	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Bacary	Radio	Sénégal
NDIAYE	Abdou Karim	Télévision	Sénégal
NDIONE	Mamadou Amar	Radio	Sénégal
NDONG	Maguette	Presse écrite	Sénégal
NGOM	Mame Gor	Télévision	Sénégal
SÉLANE	Papa Moctar	Télévision	Sénégal
SOW	Safoura	Télévision	Sénégal
SYLLA	Amadou Bassirou	Radio	Sénégal
THIAM	Hourèye	Télévision	Sénégal

34^e promotion : 2006

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
AZAGOUN	Jérôme	Télévision	Bénin
BA	Amadou 1	Presse écrite	Sénégal
BA	Amadou 2	Télévision	Sénégal
BOUSSOU	Djibril	Presse écrite	Bénin
DIAGNE	Codou	Radio	Sénégal
DIANÉ	El Hadji Mouhamed	Presse Ecrite	Sénégal
DIBA	Pape Besse	Radio	Sénégal
DIOUF	Aly	Presse écrite	Sénégal
DIOUF	Aïssatou	Télévision	Sénégal
DIOUF	Ibrahima	Télévision	Sénégal
DJAKPO	Cyr Parmentier	Télévision	Bénin
DJIMDÉ	Adama	Télévision	Mali
DJOSSOU	Patrick L.	Télévision	Bénin
DOSSOU	Salamon	Télévision	Sénégal
DOUKOUNDJJE	Jules	Presse écrite	Tchad
DRAMÉ	El Hadj Thierno	Télévision	Sénégal
FALL	Babacar	Radio	Sénégal
FAYE	El Hadji Souleymane	Presse écrite	Sénégal
GAYE	Arona	Radio	Sénégal
GAYE	Mor Talla	Presse écrite	Sénégal
MAKALOU	Abdoulaye	Presse écrite	Mali
NANNY	Berty E.	Télévision	Gabon
NDIAYE	Djibril	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Ousseynou	Télévision	Sénégal
NIANG	Aminata	Télévision	Sénégal
NOUTEHOU	Prosper	Télévision	Bénin
OUEDRAOGO	Peggy Suzanne	Télévision	Burkina Faso
POUYE	Badara	Radio	Sénégal
SAKHO	Bocar	Presse écrite	Sénégal
SALAMI	Barakat Aboudou	Télévision	Togo
SALL	Abdou Kogne	Presse écrite	Sénégal
SAMBOU	Wahany M. Johnson	Radio	Sénégal
TAKPAMELO	Blaise Martial	Presse écrite	Bénin
THIAM	Daouda	Radio	Sénégal
THIAW	Marie-Louise	Radio	Sénégal

35^e promotion : 2007

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ATAYODI	Frédéric Nacére	Presse écrite	Bénin
BÈYE	Macoumba	Télévision	Sénégal
BOMBOLONG	Marie Lucie	Télévision	Sénégal
DAGBA	Kinmalia Anicette A.	Télévision	Bénin
DIAGNE	Cheikh Tidiane	Radio	Sénégal
DIAHO	Cheikh Ahmed Tidiane	Radio	Sénégal
DIALLO	Mamadou	Presse écrite	Sénégal
DIALLO	Maïmouna	Télévision	Sénégal
DIALLO	Abdoulaye	Presse écrite	Sénégal
DIALLO	Maguèye	Presse écrite	Sénégal
DIENG	Ngoundji	Radio	Sénégal
DIOP	Georges Déthié	Radio	Sénégal
DIOP	Serigne Mbaye	Télévision	Sénégal
DOSSOU-YOVO	Hyppolite G. M.	Presse écrite	Bénin
FAKIR	Evelyne	Radio	Tchad
FAYE	Cheikhna A. Tidiane	Radio	Sénégal
FAYE	El Hadji Massiga	Presse écrite	Sénégal
FOTSING	Titi Palé	Télévision	Côte d'Ivoire
GANO	Souleymane	Télévision	Sénégal
GUÈYE	Cheikh M. Bamba	Télévision	Sénégal
KANE	Amath	Télévision	Sénégal
KARL	Rudolphe	Télévision	Bénin
KONE	Siaka	Presse écrite	Mali
KOUAGOU	Félicien Ntcha	Télévision	Bénin
KOULIBALY	Moussa	Télévision	Sénégal
MANGARA	Yoro	Radio	Sénégal
MISSEHOUNGBE	Pierre Paul	Radio	Bénin
NDIAYE	Ndèye Fatou	Télévision	Sénégal
NTAB	Maty Edwige	Télévision	Sénégal
SALL	Aïssatou	Radio	Sénégal
SÈYE	Amsatou	Télévision	Sénégal
SYLLA	Pape Cheikh	Radio	Sénégal
TCHAM	Bélinda	Presse écrite	Togo
THIANE	Massamba	Télévision	Sénégal
TRAORE	Awa Seydou	Radio	Mali

36^e promotion : 2008

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ALETA	Ditoma	Télévision	Togo
BA	Mohamed Alimou	Télévision	Sénégal
BADJI	Abdoulaye	Presse écrite	Sénégal
BÈYE	Momar Talla	Télévision	Sénégal
CISSÉ	Birame Hady	Presse écrite	Sénégal
DÈME	Diénaba	Radio	Mali
DIOKHANE	Seynabou	Radio	Sénégal
DIOUF	Ibou	Télévision	Sénégal
FAYE	Pierre Edouard	Radio	Sénégal
FOMBA	Harona	Presse écrite	Mali
KANDE	Aliou	Presse écrite	Sénégal
KANE	Alioune Badara	Radio	Sénégal
KEITA	Farintogoma	Presse écrite	Mali
MBENGUE	Marième	Télévision	Sénégal
NDIAYE	Papa Birame Bigué	Télévision	Sénégal
NDIAYE	Bara	Télévision	Sénégal
NDIAYE	Mohamed Tidiane	Radio	Sénégal
NDIAYE	Samba	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Adama	Presse écrite	Sénégal
REOUMINTA	Dembaye	Presse écrite	Tchad
SARR	Diégane	Presse écrite	Sénégal
SOW	Demba	Radio	Sénégal
SY	Thierno Ahmadou	Télévision	Sénégal
THIAM	Amadou A. Mbaye	Télévision	Sénégal
WADE	Abdourahmane	Presse écrite	Sénégal



37^e promotion : 2009

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
AGBOGNIHOUE	Antoine de Padou	Télévision	Bénin
BADJI	Youssouf	Presse écrite	Sénégal
BAYIMBI	Arsène Diangatebe	Télévision	Gabon
BENGELOUN	Khadidja Sophiane	Presse écrite	Sénégal
BIDZA	Louise	Télévision	Cameroun
BIE ESSONE	Dieudonné	Télévision	Gabon
CISSÉ	Yacine	Radio	Sénégal
COULIBALY	Mohamed Boua	Presse écrite	Mali
DER	Pape Abdoulaye	Télévision	Sénégal
DIA	Chérif	Télévision	Sénégal
DIOUF	Arona	Radio	Sénégal
FAYE	Birame	Presse écrite	Sénégal
FAYE	Aly	Radio	Sénégal
GACKO	Mamadou Samba	Presse écrite	Sénégal
GUÈYE	Maguette	Télévision	Sénégal
GUÈYE	Idrissa	Radio	Sénégal
KA	Seydou	Presse écrite	Sénégal
KALIWA	Dissirama	Télévision	Togo
KONTÉ	Fatou Binetou	Télévision	Sénégal
LO	Ndèye Khady	Presse écrite	Sénégal
MBOW	Mamadou Samba	Télévision	Sénégal
N'NHINDA	Armando Lona	Presse écrite	GuinéeBissau
NDEBEKA	Donald	Radio	Congo
NDIAYE	Amadou	Radio	Sénégal
ONANGA	Frédérique Nancy	Radio	Gabon
POUYE	Ousseynou	Radio	Sénégal
SAGNA	Hamidou	Presse écrite	Sénégal
SOW	Mouhamadou M.	Télévision	Sénégal
SOW	Aminata Mbaré	Télévision	Sénégal
SY	Souleymane Diam	Presse écrite	Sénégal
SYLLA	Nafissatou	Télévision	Sénégal
THIOR	Moussa	Télévision	Sénégal
TIMBINE	Amadou	Radio	Sénégal
TOURÉ	Edouard	Radio	Sénégal

38^e promotion : 2010

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
BISSUU	Idelette	Télévision	Cameroun
BA	Gorbel	Radio	Sénégal
BODIAN	Youssouph	Radio	Sénégal
DIA	Dieynaba	Télévision	Sénégal
DIA	Ndèye Aïda	Télévision	Sénégal
DIENG	Adama	Presse écrite	Sénégal
DIOP	Mor Talla	Radio	Sénégal
DIOP	Amadou	Radio	Sénégal
DIOP	Aïda	Presse écrite	Sénégal
DIOP	Ousmane	Presse écrite	Sénégal
DIOUF	Fatou	Télévision	Sénégal
FONSECA	René Léon	Télévision	Sénégal
GNIMADI	Erick Azongnimon	Télévision	Sénégal
GUILAVOGUI	Koboï Pépé	Radio	Guinée
KANE	Anita Fatimata	Radio	Sénégal
KEÏTA	Papa Ismaïla	Presse écrite	Sénégal
LAH	Aminata Amadou	Presse écrite	Mali
LY	Hamet Amadou	Radio	Sénégal
MBENGUE	Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
MENDY	François	Presse écrite	Sénégal
MOUELE MOUELE	Eric Hervé	Télévision	Sénégal
MOUGOULA	Prisca	Télévision	Gabon
NDONG OBIANG	Guyffrey Brice	Télévision	Gabon
NGOULOLOU	Herman Ulrich	Presse écrite	Gabon
NIANG	Mamadou Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
NZIENGUI MBA-BINGA	Eric	Télévision	Gabon
OLLOMO	Vibrian D. Asseko	Radio	Gabon
OYANE	Mesui Steeve Blanchade	Radio	Gabon
SANÉ	Mamadou Alpha	Presse écrite	Sénégal
SECK	Fatou Gaye	Presse écrite	Sénégal
SÉNE	Diacounda	Presse écrite	Sénégal
SÈYE	Maguette	Presse écrite	Sénégal
SINKARÉ	Abdoulaye	Télévision	Sénégal
THIANDOUM	Angélique	Presse écrite	Sénégal
THIAW	Pape Bouna	Télévision	Sénégal
TIMBO MONGONO	Denise F.	Télévision	Guinée
TRAORÉ	Aïssatou	Télévision	Sénégal

39^e promotion : 2011

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
ATHIE	Bintou	Télévision	Sénégal
BADJI	Ndèye Khady Niang	Radio	Sénégal
BARRY	Mamadou Dian	Radio	Sénégal
DIAWARA	Alou	Radio	Mali
DIOP	Hamidou	Télévision	Sénégal
DOUMBIA	Safiatou	Radio	Mali
FALL	Seydina Alioune	Télévision	Sénégal
KANDÉ	Oumar	Presse écrite	Sénégal
MANÉ	Moussa	Télévision	Sénégal
NDIAYE	Aliou Ngamby	Presse écrite	Sénégal
NDIAYE	Awa	Télévision	Sénégal
NDIONE	Adama	Télévision	Sénégal
NIANG	Mamadou	Radio	Sénégal
SAGNA	Jeanne	Radio	Sénégal
SAKHO	Sokhna Khadidiatou	Presse écrite	Sénégal
SARR	Marie H.	Télévision	Sénégal
SENGHOR	Adja Aïcha Fagnane	Télévision	Sénégal
SOUMAH	Amara	Radio	Guinée
SYLLA	Dame	Télévision	Sénégal
THIAM	Amadou	Presse écrite	Sénégal
THIAM	Mamadou	Presse écrite	Sénégal
TOURE	Issiaga Sory	Radio	Guinée
TOURÉ	Lamine	Télévision	Sénégal
WILLANE	Babacar	Presse écrite	Sénégal

40^e promotion : 2012

Nom	Prénom	Medium	Pays d'origine
BA	Fatimata Banel	Télévision	Sénégal
AFETO	Kodzo Kekeli	Télévision	Togo
BA	Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
CAMARA	Moussa	Télévision	Mali
CASSET	Amadou Makhtar	Télévision	Sénégal
CISSÉ	El Hadji Malick	Télévision	Sénégal
DIA	Djiby	Télévision	Sénégal
DIAO	Demba	Radio	Sénégal
DIATTA	Adama Djitome	Télévision	Sénégal
DIAW	Abdou	Presse écrite	Sénégal
DIAW	Serigne Talla	Radio	Sénégal
DIOP	Cheikh Gora	Télévision	Sénégal
DIOUF	Emile Pape Waly	Télévision	Sénégal
DORÉ	Gata	Radio	Guinée
DOUMBENY	Jean S. Chyvarol	Télévision	Gabon
GBADOE	Komla Fabio	Télévision	Togo
GUINDOU	Fidèle	Radio	Mali
MAÏGA	Ibrahima Soumana	Presse écrite	Mali
MALLET	Amon Rémy	Presse écrite	Sénégal
MBADINGA	Firmain Eric	Télévision	Gabon
NIASS	El Hadji Abdoulaye	Presse écrite	Sénégal
SADIO	Boubacar	Presse écrite	Sénégal
SARR	Sidy	Radio	Sénégal
SECK	Ndiol	Presse écrite	Sénégal
SÈNE	Sylvestre Gabriel	Télévision	Sénégal
SÈNE	Julien Mbesse	Presse écrite	Sénégal
SOUMAH	Mabinty	Télévision	Guinée
SOW	Idrissa	Presse écrite	Sénégal
THIAM	El Hadji Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
TOURÉ	Alhousseyni	Télévision	Mali



41^e PROMOTION : 2013

Nom	Prénom	Médium	Pays d'origine
BA	Amadou Sabar	Radio	Sénégal
BA	Marième Birame	Télévision	Sénégal
BADIANE	Ibra	Presse écrite	Sénégal
BAH	Mamadou Saliou	Télévision	Guinée
BALDÉ	oumar	Télévision	Sénégal
BANE	Aziz	Télévision	Sénégal
BASSABAME	Sandra	Radio	Gabon
DIALLO	Seydina Bilal	Presse écrite	Sénégal
DIAMANKA	Samba	Presse écrite	Sénégal
DIAMÉ	Ibrahima	Radio	Sénégal
DIOP	Aïda	Télévision	Sénégal
FALL	Ngagne	Radio	Sénégal
FAYE	Awa Cheikh	Radio	Sénégal
GADJIGO	Sékou	Radio	Mali
KA	Mamadou Lamine	Radio	Sénégal
KANDÉ	Ibrahima	Presse écrite	Sénégal
MOUBOULOU	Charlène	Presse écrite	Gabon
NIANG	Mor Bassine	Presse écrite	Sénégal
SAMBOU	J. – P. L. Tambo	Presse écrite	Sénégal
SECK	Saliou	Télévision	Sénégal
SECK	Cheikh Abdou Khadir	Télévision	Sénégal
SENGHOR	Demba	Radio	Sénégal
SOW	Daouda	Télévision	Sénégal
SOW	Mansour	Télévision	Sénégal
SOW	oumar	Presse écrite	Sénégal
TALL	Aïssatou Diop	Télévision	Sénégal

42^e PROMOTION : 2014

BA	Amadou Seydi	Télévision	Mauritanie
BA	Ibrahima Diouma	Télévision	Sénégal
BA	Ramatoulaye	Télévision	Sénégal
CISSOKHO	Papa Demba	Télévision	Sénégal
CISSOKHO	Sahelinko	Télévision	Sénégal
DAGNOGO	Mohamed Sangoulé	Télévision	Mali
DIALLO	Abdoul Goudoussy	Presse écrite	Guinée
DIALLO	Marlyatou	Presse écrite	Sénégal
DIÉDHIYOU	Lamine Mandiang	Presse écrite	Sénégal
DIOP	Ousmane Laye	Presse écrite	Sénégal
DIOUF	Papa Cheikh Ndiaye	Télévision	Sénégal
DIOUMESSY	Hadja Nantènin	Radio	Guinée
FALL	Aminata Mbaye	Télévision	Sénégal
FALL	El Hadji Fallilou	Presse écrite	Sénégal
FALL	Papa Djibril	Télévision	Sénégal
GUEYE	Ousmane	Radio	Sénégal
GUEYE	Waly	Télévision	Sénégal
LOPPY	Hyacinthe Chimère	Presse écrite	Sénégal
MILLIMONO	Emmanuel	Télévision	Guinée
MPONONGHOUNY	Steven Yorrick	Radio	Gabon
NGOM	Mamadou Makhfouse	Presse écrite	Sénégal
POUYE	Abraham Paul Emanuel	Radio	Sénégal
SARR	Mamadou	Presse écrite	Sénégal
SÈNE	Isidore Alexandre	Radio	Sénégal
SÈNE	Kodou	Télévision	Sénégal
SENGHOR	Kangou	Télévision	Sénégal
SOUANÉ	Pape Nouha	Presse écrite	Sénégal
SY	Amadou	Radio	Sénégal
TRAORÉ	Cheick Moctar	Presse écrite	Mali
TOURÉ	Ahamadou Mahamar	Radio	Mali
WILLIAM	Jean Djibril	Radio	Sénégal

43^e PROMOTION : 2015

ADIMI	Assigbo Samuel	Télévision	Bénin
AMAR	Mbacké	Télévision	Sénégal
BA	Mamadou Lamine	Télévision	Sénégal
BALDE	Mamadou Yaya	Télévision	Guinée
BASSOUM	Oumar Mamadou	Radio	Sénégal
BARR	Abdou	Presse écrite	Sénégal
CISSOKHO	Banoumou	Radio	Sénégal
DIA	Salimatou	Télévision	Guinée
DIALLO	Ablaye Wade	Radio	Sénégal
DIALLO	Ibrahima Harane	Radio	Mali
DIALLO	Mamadou	Presse écrite	Sénégal
DIEDHIOU	Lamine	Télévision	Sénégal
FALL	Khadim	Radio	Sénégal
GUEYE	Amadou Camara	Presse écrite	Sénégal
HALIDOU	Mohamed Attaher	Télévision	Mali
KONARE	Sékouba	Télévision	Mali
NDIAYE	Alioune	Radio	Sénégal
NDIAYE	Migui Marame	Radio	Sénégal
NIANG	Fatou	Télévision	Sénégal
SECK	Maramé Coumba	Presse écrite	Sénégal
SQUARE	Mamadou Mouctar	Télévision	Guinée
TOURE	Souleymane	Télévision	Sénégal

LA FONDATION KONRAD ADENAUER (FKA) AU SENEGAL



La Fondation Konrad Adenauer est présente au Sénégal depuis 1976. Même si elle est, au plan diplomatique formel, implantée dans 11 pays d'Afrique, la Fondation Konrad Adenauer (FKA) intervient, au total dans 22 pays du continent.

Elle s'appuie, au Sénégal, sur un des «pays précurseurs de la démocratie» pétrie de «culture démocratique» qu'elle estime «solide» et qui a des «structures et des institutions bien ancrées».

La Fondation soutient le Sénégal dans ses «efforts permanents» dans les domaines de la décentralisation et de la promotion du secteur économique privé. A fortiori, les diverses initiatives en matière d'éducation civique mobilisent son attention et son concours.

Au delà de la promotion de la démocratie en Afrique et dans le monde, la Fondation Konrad Adenauer entrevoit, au Sénégal, des perspectives où l'axe fondamental reste la formation en tant qu'outil favorisant une meilleure assise de la gestion décentralisée et démocratique dans les collectivités locales et l'implantation d'une économie pluraliste d'orientation sociale et d'une éducation civique durable.

OBJECTIFS ET STRUCTURES

Fondée en 1956 comme «société pour la formation chrétienne démocratique», cette structure a pris le nom de fondation Konrad Adenauer en 1964. Mais en réalité, depuis 1962, elle est active. Présente dans le monde depuis 3 ans, la Fondation Konrad Adenauer est une fondation allemande, implantée dans plus de cent pays.

Indépendante, FKA est une association de droit commun, à caractère politique qui poursuit des buts d'utilité publique. Ses recettes proviennent des aides financières de l'Etat allemand, de cotisation et de dons.

Les convictions idéologiques de la Fondation sont proches de l'Union Chrétienne-démocrate (CDU) et contribuent à la promotion d'une politique pour la liberté, la paix et la démocratie dans le monde.

La FKA milite en faveur de la communication et de la coopération internationale. Ainsi donc maintenir la paix et la liberté, promouvoir la réalisation de la démocratie et des droits de l'homme, lutter contre la pauvreté, tels sont entre autres, les objectifs poursuivis par la fondation Konrad Adenauer. Ces objectifs se déclinent en programme dans les principaux domaines d'activités internationales que sont : - la promotion des processus démocratiques par la formation politique et le conseil ; - la promotion de la classe moyenne et d'une politique économique adéquate ; - le renforcement des syndicats indépendants et démocratiques ; - le développement de l'espace rural ; - le dialogue entre les cultures ; - le renforcement du rôle des femmes dans la société ; - la protection de l'environnement et de la sensibilisation des médias.

Le représentant résident est Madame Andrea KOLB

Le siège de la Fondation Konrad Adenauer est situé au
32, Stèle Mermoz, Route de la Pyrotechnie - BP : 5740 Dakar-Fann
Tél. : +221 33 869 77 78 - Fax : +221 33 860 24 30 - E-mail : kasdakar@orange.sn